



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

Year : 2011

Les fondements épistémologiques de la phonologie fonctionnelle au regard de la théorie de l'optimalité en phonologie générative

Jean-François Smith

Jean-François Smith 2011, Les fondements épistémologiques de la phonologie fonctionnelle au regard de la théorie de l'optimalité en phonologie générative

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive.
<http://serval.unil.ch>

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

IMPRIMATUR

Le Décanat de la Faculté des lettres, sur le rapport d'une commission composée de :

Directeur de thèse :

Monsieur Remi JOLIVET

Professeur, Faculté des Lettres, UNIL

Membres du jury :

Monsieur Sylvain AUROUX

Directeur de recherche CNRS, Laboratoire
d'Histoire des Théories Linguistiques, Université
Paris 7

Monsieur Mortéza MAHMOUDIAN

Professeur honoraire, Faculté des Lettres, UNIL

autorise l'impression de la thèse de doctorat de

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS SMITH

intitulée

**Les fondements épistémologiques de la phonologie fonctionnelle au regard de la
théorie de l'optimalité en phonologie générative.**

sans se prononcer sur les opinions du candidat / de la candidate.

La Faculté des lettres, conformément à son règlement, ne décerne aucune mention.

Lausanne, le 7 novembre 2011


François Rosset
Doyen de la Faculté des lettres



UNIL | Université de Lausanne

FACULTÉ DES LETTRES

SECTION DE LINGUISTIQUE

Les fondements épistémologiques de la phonologie fonctionnelle
au regard de la théorie de l'optimalité en phonologie générative

THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la

Faculté des lettres
de l'Université de Lausanne

pour l'obtention du grade de
Docteur ès lettres

par

Jean-François Smith

Directeur de thèse

Remi Jolivet

LAUSANNE

2011

Remerciements

Il m'est difficile de traduire en quelques paragraphes l'étendue de ma gratitude envers les nombreuses personnes qui m'ont accompagné tout au long de cette traversée que fut mon parcours de doctorant. Je remercie tout d'abord mon directeur, Remi Jolivet, dont la générosité, la disponibilité et la patience m'ont permis de mener à bien, à distance, ce projet de thèse que j'ai eu le fervent désir d'accomplir dès ma fébrile découverte de la linguistique à l'école secondaire. Je dois de plus exprimer ma profonde reconnaissance aux membres de mon jury, Sylvain Auroux et Mortéza Mahmoudian, dont les commentaires justes, pertinents, enrichissants et parfois percutants m'ont invité à restructurer ma réflexion et à ainsi améliorer l'ensemble de mon travail.

Il me faut en outre mentionner trois professeurs de l'Université Laval, à Québec, qui ont aussi contribué, quelquefois sans le savoir, à la réalisation de cette thèse. Je remercie tout d'abord Claude Poirier, pour qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler au cours des onze dernières années au Trésor de la langue française au Québec. Non seulement m'a-t-il fait gagner mon pain pendant mes études, mais il m'a aussi permis d'acquérir un précieux bagage de compétences utiles dans toutes les sphères la vie. Pierre Martin, qui a été mon directeur de maîtrise, m'a pour sa part transmis une passion sans limite pour la linguistique fonctionnelle. Il a été pour moi un véritable mentor et cette thèse découle en grande partie de son enseignement. Enfin, Patrick Duffley, depuis notre première rencontre lors d'un colloque à Toronto il y a quelques années, a participé à l'évolution de ma pensée épistémologique, ainsi qu'à mon appréciation de la sémantique, lors de nos nombreuses et sympathiques discussions du midi.

Je dois aussi une fière chandelle à mon régiment de correctrices, qui a accepté de souffrir mon style alambiqué à dose concentrée : Anne-Marie Beaudoin-Bégin, Myriam Côté, Geneviève Joncas, Marie-Eve Levasseur et Johanna-Pascale Roy. Elles ont eu l'amabilité de relire chacune, dans un court laps de temps, une partie de cette thèse, pour son plus grand bien.

À mes amis proches et à ma famille, à qui j'ai évidemment imposé mes propres sacrifices pendant ces sept dernières années, un chaleureux merci pour votre patience, vos encouragements et votre confiance totale, qui ont énormément compté pour moi. Finalement, merci à l'amour de ma vie, dont la détermination, le courage et la dévotion envers son domaine n'a absolument aucun égal en ce monde. Maude, je dois dire que ton exemple m'a directement convaincu de travailler sans relâche et de ne jamais contempler l'abandon ou la défaite. Cette thèse est aussi la tienne.

Table des matières

INTRODUCTION · LA PHONOLOGIE AU PLURIEL

I.	<i>Énoncé de la thèse</i>	3
1.	Objectifs	4
2.	Méthodologie	8
2.1.	De la philosophie de la phonologie	8
2.2.	Programme de recherche, modèle et explication	12
3.	Contribution	17
II.	<i>Aperçu historiographique</i>	19
1.	La phonologie fonctionnelle	20
1.1.	L'École de Prague	20
1.2.	Le fonctionnalisme français	24
2.	La phonologie générative	27
2.1.	Autour du <i>Sound pattern of English</i>	27
2.2.	Après SPE	28
2.3.	Des règles aux représentations	29
III	<i>La théorie de l'optimalité</i>	31
1.	Une approche parallèle des contraintes	31
2.	La méthode d'analyse de la TO	32
3.	Les contraintes de fidélité et de marque	35
4.	Conclusion	40
IV	<i>La mort du phonème n'a jamais eu lieu</i>	41
1.	Le glas de l'unité distinctive	42
2.	Deux continents de phonologie	43
3.	Le trait dans Anderson (1985)	45
4.	L'opposition et la paire minimale dans Drescher (2008)	50
5.	La bi-univocité dans Mompeán-González (2004)	56
6.	La phonologie dans Nikiema (2002)	59
7.	La naissance de la phonologie générative	61
7.1.	Troubetzkoy d'après Chomsky	63
7.2.	Replacer le distributionnalisme	64
7.3.	Les aléas de la phonologie taxonomique	65
8.	Quelques autres frictions terminologiques	69

8.1. Retour sur la notion de contraste	69
8.2. La neutralisation	71
8.3. La marque	71
9. Contre une histoire linéaire de la phonologie	75
10. Conclusion	79
V. <i>Prolégomènes</i>	85
1. Le statut du positivisme en linguistique structurale	86
2. La règle et la régularité	92
2.1. Norme et normativité	93
2.2. Des niveaux de la structure	94
2.3. La méthode du corpus	98
3. Le phonétique sous le phonologique	105
4. Conclusion	108
VI. <i>Épistémologie de la fonction</i>	111
1. Fonction et téléologie	113
2. La fonction comme conséquence	115
3. La fonction comme système	117
4. La fonction en linguistique	118
5. Téléologie, déterminisme et conséquence	119
6. Conclusion	123
VII <i>De l'axiomatique phonologique</i>	125
1. Une phonologie réaliste	126
2. Une phonologie formaliste	128
3. Conclusion	131
VIII. <i>Ontologie des modèles phonologiques</i>	135
1. La phonologie sociale	135
1.1. La logique de la fonction	137
1.2. Pour une épistémologie de la norme	139
1.2.1 Norme et linéarité	139
1.2.2 Norme et fluctuation	143
1.2.3 Norme et choix	150
1.2.4 Norme et langue/parole	152
2. La phonologie psychomécaniste	154
2.1. L'heuristique de la contrainte	155
2.2. La métaphore de la machine	156
2.3. Grammaire universelle, innéisme et compétence	158
3. Conclusion	161

IX	<i>Portrait de la connaissance phonologique</i>	165
	1. Quelle place pour le fonctionnalisme ?	165
	2. Modèle et explication phonologique	170
	3. Entre la phonologie et la phono-logique	175
	4. Conclusion : de la langue au langage	178

CONCLUSION · ÉVALUATION ET PROSPECTION

X.	<i>Résoudre l'ambiguïté phonologique</i>	183
	1. La philosophie de la phonologie	183
	2. Les fondements de la phonologie fonctionnelle	186
	3. Les fondements de la théorie de l'optimalité en phonologie	187
	4. La question épistémologique de la thèse	188
	5. Conclusion prospective	191
	5.1. Pour continuer la philosophie de la phonologie	193
	5.2. La linguistique fonctionnelle au XXI ^e siècle	194

	<i>Bibliographie complète</i>	199
--	-------------------------------	-----

	<i>Thème I : linguistique fonctionnelle</i>	219
--	---	-----

	<i>Thème II : grammaire générative</i>	227
--	--	-----

	<i>Thème III : philosophie et épistémologie</i>	233
--	---	-----

	<i>Thème IV : histoire, théorie et pratique</i>	237
--	---	-----

	<i>Index</i>	243
--	--------------	-----

Liste des figures

1	Les voyelles du maranungku dans Drescher (2008:18).	52
2	Le système vocalique du maranungku dans Martin (1997:184).	53
3	Le système vocalique du maranungku d'après Martin (1997:215).	54

Liste des tableaux

1	Le tableau de comparaison de candidats en TO d'après McCarthy (2002:4).	33
2	Une opacité entre deux contraintes en TO d'après McCarthy (2002:5).	34
3	Une représentation TO des langues CV d'après Tranel (2000:40).	36
4	Le maintien d'un hiatus en TO d'après Tranel (2000:41-42).	36
5	L'insertion d'un segment en TO d'après Tranel (2000:41-42).	37
6	La simplification d'un hiatus en TO d'après Tranel (2000:41-42).	37
7	Quelques contraintes de fidélité en TO d'après Durand & Lyche (2001:130).	38
8	Quelques contraintes de marque en TO d'après Durand & Lyche (2001:132-133).	38
9	La prononciation familière de <i>pauvre</i> en TO d'après Durand & Lyche (2001:133).	39
10	Quelques oppositions distinctives vocaliques en maranungku.	53
11	Les traits pertinents des voyelles du maranungku d'après Martin (1997:215).	53
12	Le contraste des occlusives russes d'après Pulleybank (1997:80).	70
13	L'analyse phonologique-1 d'un corpus – Exemple fonctionnel.	103
14	L'analyse phonologique-1 d'un corpus – Exemple TO.	104
15	Quelques contraintes phonologiques en TO d'après Kager (1999).	157

In Memoriam

Jean-Paul Smith (1947-2009)

INTRODUCTION
La phonologie au pluriel

D'après certaines rétrospectives de la phonologie, l'évolution de cette branche de la linguistique aurait généralement été cumulative (Anderson 1985:1-7 ; Durand & Laks 1996:6 ; Laks 1997b:11 ; Durand & Lyche 2000:193 ; Laks 2001:96). Si, pour sa part, Costaouec (2002:152) émet des doutes à propos de l'enthousiasme de Laks (2001) à apparenter Chomsky et la phonologie du début du XX^e siècle, il reconnaît cependant un minimum d'unité à travers le temps et les différentes écoles. Durand & Laks (1996) soutiennent quant à eux que la phonologie était cumulative jusqu'aux années 1960, et Encrevé (1997), qui fait de même, souligne du même souffle les efforts contemporains de retour aux sources.

La thèse présentée dans les pages suivantes va à l'encontre de cette vision rectiligne de la phonologie. Sans être un travail d'historiographie en bonne et due forme, elle consiste d'abord et avant tout en une étude épistémologique de la phonologie fonctionnelle. Par le fait même, elle montre l'inadéquation d'une certaine conception de l'évolution de la phonologie qui se fonde sur des chevauchements terminologiques trompeurs et que cette étude doit révéler. Ce travail a donc pour but de proposer une réflexion de nature métascientifique sur la phonologie fonctionnelle. Il s'agit de développer ce que j'appellerais une *élucidation conceptuelle* de la discipline. Ce type de recherche devrait en somme permettre de décrire et de caractériser la connaissance phonologique avec précision et clarté.

Il importe de bien caractériser le terme *connaissance phonologique* avant toute chose. De nos jours, on tiendra généralement pour acquis que l'interprétation qui s'impose le plus naturellement en la matière est celle du domaine cognitif de la linguistique. Ce sens dénote le savoir implicite qu'un sujet a de la phonologie de sa langue, bref, une connaissance subjective.¹ Or, je m'intéresse bien entendu à la connaissance objective, c'est-à-dire à la connais-

¹ Cf. par exemple dans Hayes & Londe (2006) ou Ohala (1986:14).

sance scientifique du langage humain acquise dans la pratique de la phonologie. Il s'agit d'une connaissance méthodique et intersubjective. Je pense que cette ambiguïté terminologique ne pose pas de problème dans la mesure où le chercheur affiche ses couleurs et prend le soin de bien préciser son point de vue. Je ne suis pas le premier, du reste, à employer ce terme. Laks (1997a:28) le fait sans ambiguïté, de même que Burton-Roberts, Carr & Docherty (2000) en anglais en employant l'expression *phonological knowledge*. Qu'il soit donc tout à fait clair que la connaissance scientifique des langues, ou plutôt un chapitre de celle-ci, constitue mon sujet.

Alors que l'historien des sciences se demanderait si la phonologie fonctionnelle est moribonde, je poserai le problème autrement : est-elle erronée ? Voilà ce que je nommerai ma question épistémologique.

1 OBJECTIFS

Je propose de répondre à cette question en réalisant cinq objectifs, que voici :

I.– *Développer un cadre de discussion métathéorique en phonologie, étant admis qu'il n'existe tout simplement pas de telle méthode permettant d'étudier le contenu de programmes de recherche² différents dans ce domaine.*

Le travail proposé sous-tend évidemment une théorie préalable de la théorie phonologique. Or, elle n'existe pas. En fait, il n'y a rien à ce jour d'assez complet qui pourrait servir d'assises à cette thèse. La meilleure solution pour moi consiste donc à mettre en place un cadre méthodologique, ainsi qu'à choisir, évaluer et justifier explicitement tous les repères de description et d'évaluation de la connaissance phonologique que je jugerai applicables et appropriés à mon travail.

II.– *Appliquer cette méthodologie à la phonologie fonctionnelle issue de l'enseignement de Nikolai S. Troubetzkoy et du fonctionnalisme proposé par André Martinet.*

² Pour la définition de ce terme, voir la section I-2. Les renvois comme celui-ci doivent être lus de la manière suivante : le chiffre romain fait référence au numéro de chapitre et le chiffre arabe au numéro de (sous-)section. S'il n'apparaît aucun chiffre romain, il faut rattacher le chiffre arabe au chapitre courant.

Puisque le fonctionnalisme d'André Martinet en phonologie est une continuation ou une systématisation de la méthode de Troubetzkoy et de ce que j'appellerais *l'idée pragoise*, je considère ici leur enseignement respectif comme un tout suffisamment homogène. Les différences inévitables n'affectent en rien la cohérence de ce regroupement basé sur un rapprochement étroit et une complémentarité certaine. C'est pourquoi, sauf indication contraire, ces deux linguistes seront invoqués indifféremment lorsqu'il sera question d'opposer, en bloc, les fondements de la linguistique fonctionnelle à un autre courant de pensée.

Néanmoins, une certaine prudence est de mise à propos du cadre pragois. D'après Martinet (1970/1965:81-89), la pensée troubetzkoyenne s'oppose au développement du binarisme reconnu de Roman Jakobson, même si les deux hommes puisent évidemment leurs idées dans l'esprit général du Cercle linguistique de Prague. Vachek (1966:49, 58-59), lui-même un membre du Cercle, abonde dans le même sens. Dans son *Dictionnaire de linguistique de l'école de Prague*, ce dernier n'a pris en compte que les travaux d'avant-guerre de Jakobson (Vachek 1960:6). On peut aussi lire à ce sujet Ivić (1965:54, 62), Viel (1984:317-325, 354-368, 383-384) et Plungjan (1997). En conséquence, toute référence à la phonologie pragoise dans cette thèse impliquera le point de vue de Troubetzkoy seulement, jamais le binarisme de Jakobson.

La phonologie pragoise et la phonologie fonctionnelle française relèvent donc du même programme de recherche. Martinet (1955:11) lui-même partage cet avis. Toutefois, quelques distinctions terminologiques de base me guideront tout au long de ce travail pour différencier explicitement Troubetzkoy et Martinet lorsque cela s'imposera. Voici donc quelques précisions à cet égard :

- L'adjectif *fonctionnel* fait toujours référence au programme de recherche dans son ensemble. Il en est ainsi, par exemple, lorsque j'évoque la phonologie fonctionnelle, la phonétique fonctionnelle ou la linguistique fonctionnelle. L'usage de ces dénominations dans cette thèse s'appuie plus particulièrement sur les travaux de N.S. Troubetzkoy, ainsi que ceux d'André Martinet et de ses disciples.
- L'adjectif *pragois* et les appellations *École de Prague* ou *Cercle pragois* me permettent de me limiter au cadre phonologique européen original. Il en est ainsi, par exemple, lorsque

je fais mention de la phonologie pragoise, de la phonologie de l'École de Prague ou de la linguistique du Cercle pragois. Il n'est alors question que de la phonologie d'avant-guerre issue du Cercle linguistique de Prague, qui a été diffusée, pour une large part, par l'entremise des *Travaux* du groupe.

- Le terme *fonctionnalisme*, de concert avec l'adjectif *fonctionnaliste* qui s'y rapporte, est *stricto sensu* synonyme de linguistique fonctionnelle. Or, dans le cadre de cette thèse, il fera office de désignation générique s'appliquant aux divers courants de linguistique fonctionnelle post-pragois du XX^e siècle qui, pour la plupart, se sont eux-mêmes désignés comme fonctionnalistes.
- Pour différencier les divers courants fonctionnalistes, j'emploierai toujours une épithète référant au point d'origine géographique des auteurs initiateurs ou des groupes phares représentatifs. Par exemple, le *fonctionnalisme français* de Martinet, le *fonctionnalisme néerlandais* de Dik (1989), le *fonctionnalisme britannique* de Halliday (1974) ou le *fonctionnalisme américain* de Croft (1995). Le fonctionnalisme stratificationnel de Lamb (1966) est américain, mais il est accolé d'un qualificatif non géographique permettant de l'individualiser.

La bibliographie intitulée *Thème I* (p. 219) contient toutes les références spécifiques relatives à la linguistique fonctionnelle sur lesquelles se fonde cette étude.

- III.– *Appliquer la même méthodologie à un programme de recherche contemporain en phonologie, la grammaire générative, et, plus spécifiquement, à l'une de ses théories dominantes, soit la théorie de l'optimalité.*

Cette étape de la réflexion doit renforcer la pertinence de la méthode, à condition qu'elle soit assez générale et univoque, non pas faite sur mesure pour un seul ensemble d'idées. Une autre façon d'exprimer ce critère consiste à postuler d'emblée que les deux programmes de recherche à l'étude dans cette thèse sont descriptibles selon les mêmes termes.

Compte tenu de la variété grandissante des points de vue relativement à cette théorie, et que sa prise en compte reste tout de même secondaire par rapport à la phonologie fonctionnelle, je me limiterai aux ténors principaux de la théorie de l'optimalité, soit Prince & Smolensky (2004) de prime abord,³ mais en tenant aussi compte de Kager (1999) et de McCarthy (2002). Je n'irai pas jusqu'à considérer des critiques individuelles concernant des points de méthode plus pointus, dont le cadre général demeure après tout le même que celui de la version standard de la théorie. Le corpus de références qui a guidé ma réflexion sur la grammaire générative est présenté dans la bibliographie intitulée *Thème II* (p. 227).

IV.– *Dégager les relations entre les contenus respectifs des deux programmes de recherche à l'étude.*

Il s'agit là d'un exercice comparatif nécessaire découlant des objectifs II et III. Il permettra d'identifier la nature des relations entre une incarnation dominante de la phonologie en grammaire générative de nos jours et la phonologie en linguistique fonctionnelle. Il va de soi que, pour ce faire, la théorie choisie à l'intérieur du programme générativiste devra représenter suffisamment le cadre général, ce qui sera examiné attentivement au cours de la réflexion épistémologique. Voilà la seule façon acceptable de répondre de manière satisfaisante à la question épistémologique énoncée auparavant, que l'on pourrait reformuler de la manière suivante : est-ce que la phonologie en grammaire générative invalide, inclut ou dépasse la phonologie fonctionnelle ?

V.– *Évaluer le statut épistémologique de la phonologie fonctionnelle et réfléchir à sa situation et à son avenir.*

Il faut bien souligner qu'une vision cumulative ou rectiligne du développement historique de la phonologie implique une réponse affirmative à ma question épistémologique. En effet, la succession des idées dans le temps suggère d'elle-même soit une évolution, à savoir un apport de connaissances nouvelles sur la base de ce qui précède, soit une révolution,

³ On a surtout cité le fameux manuscrit de 1993, qui a bénéficié d'une large diffusion dans les milieux académiques. Pour ma part, je ferai référence à sa première publication officielle, datant de 2004. Le texte demeure pratiquement le même, exception faite de corrections incidentes portant sur la forme et la cohérence générale.

c'est-à-dire la substitution radicale d'éléments de connaissance par d'autres, sur la base de l'inadéquation de ce qui devient révolu.

La thèse défendue ici fera la démonstration du contraire. Il ne s'agira pas de montrer que la phonologie fonctionnelle invalide, inclut ou dépasse la grammaire générative de son côté, mais plutôt de mettre en lumière le fait que ces deux programmes de recherche sont conceptuellement disjoints. Conséquemment, puisqu'il sera défendu que ces deux cadres se sont développés en total parallèle, ma question épistémologique, dans sa forme proposée, implique une réponse négative en ce qu'elle ne peut tout simplement pas se poser de cette manière. S'il peut sembler étrange de fonder une thèse sur une mauvaise question, je rappelle qu'elle s'impose d'emblée par la vision historique de la phonologie que je considère erronée et qu'il faut démontrer comme telle.

Tout travail d'épistémologie doit naturellement s'accompagner d'un volet évaluatif et prospectif. Cela ne présuppose pas que la phonologie fonctionnelle a nécessairement sombré dans l'oubli. À l'opposé, cette thèse devrait plutôt faire ressortir le fait qu'elle a été tour à tour rejetée, mal comprise et redécouverte.⁴ L'occasion est donc tout indiquée pour proposer une sorte d'état des lieux en ce qui concerne la phonologie fonctionnelle.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 DE LA PHILOSOPHIE DE LA PHONOLOGIE

Je propose dans cette thèse une réflexion de nature épistémologique que l'on pourrait aussi appeler une *philosophie de la phonologie*. J'emprunte à Itkonen (2003) cette expression qu'il utilise sans hésitation et qui constitue le sujet même de l'appendice 6 de son ouvrage (p. 201–211). On ne verra peut-être pas ce terme sous la plume d'un autre auteur, mais il est souvent évoqué par d'autres chercheurs. Notons, par exemple, le dernier chapitre de Bromberger (1992), intitulé *The ontology of phonology* et rédigé en collaboration avec Morris Halle. Itkonen (2003) y fait directement référence. Je mentionnerai aussi Foley (1977)

⁴ Costaouec (2002:157–158) donne effectivement quelques exemples intéressants de rapprochements entre la linguistique américaine et européenne. Aussi ténus qu'ils soient, il y a là une mouvance dont il ne faut pas négliger la signification.

ainsi que Burton-Roberts, Carr & Docherty (2000), qui contient d'ailleurs, dans la contribution de Bromberger & Halle (2000), une révision de leur collaboration de 1992.

Si Itkonen n'explique jamais ce qu'il entend par ce terme, c'est que sa signification doit lui paraître évidente. Je proposerai toutefois ci-après ma propre interprétation de ce qu'il doit signifier, afin d'éviter toute méprise au regard des objectifs énumérés au début de ce chapitre. J'insisterai plus particulièrement sur quatre aspects de la philosophie de la phonologie.

Tout d'abord, la philosophie de la phonologie est une épistémologie essentiellement interne. Il n'y aura donc aucune référence à la psychologie de la science ou à la sociologie de la science dans cette thèse. Du reste, il me semble totalement imprudent de se prononcer sur la validité d'une théorie scientifique en se basant sur son succès dans la communauté scientifique. Par conséquent, ce ne sera pas là ma façon d'aborder la science. Au demeurant, que la phonologie générative soit devenue une *science normale* ou non n'a aucun intérêt.⁵ Je ne suis ni à la recherche de révolution, ni en désaccord avec le fait indéniable qu'une communauté scientifique évolue et adopte des approches différentes au fil du temps. Par contre, pour être en mesure d'établir de tels jugements, il faut au préalable avoir une idée juste des fondements épistémologiques des approches mises en cause. La théorie et la métathéorie de la phonologie ne sont pas encore assez développées pour que l'on puisse se rendre immédiatement et sans danger à cette étape. C'est aussi pourquoi l'histoire sera considérée aux chapitres II et IV, mais sans plus par la suite.

La phonologie contemporaine demeure encore dans un état embryonnaire, après à peine cent années d'existence, pour qu'on bénéficie à l'heure actuelle d'un regard d'ensemble qui nous permettrait de tracer un parcours historique significatif et instructif. On ne peut pas faire une histoire de la connaissance phonologique si l'on ne dispose pas, à ce jour, des bons outils pour l'établir. Du reste, je suivrai Moulines (1983), pour qui la différence entre philosophie et histoire de la science ne peut résider dans la dichotomie des points de vue

⁵ Voir Kuhn (1996/1962) au sujet de la notion de science normale, de même que Lakatos & Musgrave (1970). Pour une critique de l'application de la théorie kuhnienne à la linguistique, voir Percival (1976) et Koerner (1989).

synchronique et diachronique qui se chevauchent dans la pratique effective de ces disciplines. Je n'essaierai donc pas, *a fortiori*, de considérer la philosophie de la phonologie dans cette optique dualiste.

La philosophie de la phonologie est une épistémologie conceptuelle mais réaliste. Elle examine le contenu des théories scientifiques telles qu'elles sont concrètement présentées ou appliquées. Elle n'est pas purement formelle, à la manière des positivistes logiques du Cercle de Vienne, lesquels cherchaient à trouver une forme logique – et totalement désincarnée – à la science.⁶ Scriven (1958) avait parfaitement raison d'insister, à contre-courant, sur l'importance d'étudier la science dans sa pratique réelle et pas seulement dans sa logique interne ou dans sa forme idéalisée. Certes, il faut recourir sans hésiter à la logique pour faire ressortir la structure d'une argumentation, mais le but de cette thèse n'est pas d'analyser la syntaxe de la phonologie.⁷ Après tout, je pose d'emblée la question de la signification même du terme *phonologie*. Ce serait donc là oublier une étape.

Je dois en outre préciser que, dans ce cadre, la philosophie de la phonologie n'est pas du tout une philosophie du langage. Pourtant, pour Higginbotham (2002), il semble aller de soi que la sémantique et la linguistique formelle formeraient le point de recoupement entre la linguistique et la philosophie. Je rejette cette vision réductrice, de même que celle de Ruytinx (1955:113), qui considérait, selon le point de vue de l'époque, que le seul rapport entre la science et la philosophie des sciences était linguistique. Il découle de cette pensée que la philosophie n'aurait aucune influence sur les procédures d'observation et d'expérimentation du scientifique, mais seulement sur son usage de la langue. La présente thèse s'inscrit en faux contre ces lieux communs de la philosophie analytique classique, totalement obnubilée par sa confusion entre la définition du sens et la démarcation entre la science et la non-science. Cette approche philosophique a d'ailleurs été rejetée par Popper tout au long de sa carrière (Popper 2002/1959:12–14; Popper 1989/1963:40–41; Popper 1983:177–179). La conception plus réaliste exposée au paragraphe précédent permet d'établir sur des bases plus solides une philosophie de la phonologie dont les applications

⁶ Le représentant le plus connu de cette école philosophique est sans doute Rudolf Carnap (voir Carnap 1961).

⁷ La linguistique fonctionnelle axiomatique (Mulder 1977) avait pour objectif d'établir une formulation transparente et complète de la théorie de Martinet sous forme d'axiomes. Mon analyse de la phonologie fonctionnelle ne suivra pas non plus cette voie.

pratiques sont réelles. Elle se rapproche beaucoup de ce que Formigari (2006) appelle, pour sa part, la philosophie des langues :

Un programme de recherche qui se propose comme *philosophie* des langues prend naturellement en charge les repères empiriques de la linguistique, mais il applique aussi aux sciences du langage quelques traits de l'identité disciplinaire de la tradition intellectuelle spécifique qui est celle de la philosophie. Or, la philosophie a ceci de particulier : elle insère des pièces manquantes dans les puzzles théoriques, des éléments que les sciences empiriques ne fournissent pas, et juge ensuite de la cohérence intime du modèle théorique qui en résulte. Telle est sa force, son libertinage, sa capacité à argumenter sur la base d'expériences mentales, là où les données ne suffisent pas. (Formigari 2006:122)

Cette particularité de la philosophie de la linguistique en opposition à la philosophie du langage, de même que l'apport de la première à la connaissance et sa pertinence pour le linguiste, ont été caractérisés de la manière suivante par Auroux & Kouloughli (1993) :

Of course we do not imagine that philosophers as such could generate, by themselves, new linguistic knowledge. They have to work with linguists in creative interaction, to provide them with relevant pieces of information and suggest possible directions in which to seek solutions, to generate critical discussions, and pose precise questions. The philosopher of linguistics does not have to work in the field of linguistics exactly like a linguist. But as far as the philosophy of linguistics is concerned, his purposes do not basically differ from the linguist's. The basic objective is to help generate new linguistic knowledge.

To put it in a nutshell, then, the important thing for the philosophy of linguistics is not to generate philosophical theories about language, but to follow and support the development of linguistic research. In this perspective there is no gap between linguistic and philosophical research, and the two fields merge. (Auroux & Kouloughli 1993:38)

Ce que je nomme la philosophie de la phonologie n'est, tout compte fait, qu'un autre chapitre de la linguistique, dans la mesure où, en tant que discours axé davantage sur l'étude de concepts que le travail de terrain, elle contribue tout de même à l'améliorer. Cela procède du caractère normatif de l'épistémologie, que le rejet du formalisme n'exclut pas d'emblée. Si Masterman (1970:61) accusait les philosophes Karl Popper et Paul Feyerabend de pontifier à outrance dans leur pratique philosophique, le fait demeure que l'épistémologie suppose un idéal défini à partir de critères métascientifiques (vérité, réalité, cohérence, etc.) qui transcendent la science. À partir de ceux-ci, on peut juger de la différence effective entre les résultats obtenus par une discipline et ce que ses praticiens en disent. C'est, en définitive, l'interaction entre *quid juris* et le *quid facti* (plutôt que le primat de l'un sur

l'autre, voir Auroux 1976). Il est utile d'appliquer à la linguistique la distinction de Bunge (1998/1967:242) entre les philosophes de première et de seconde main (*first-hand, second-hand philosopher*) et les philosophes de premier ou second niveau (*first-rate, second-rate philosopher*). L'attitude du praticien se méfiant du théoricien revient donc à confondre le scientifique de seconde main, celui qui travaille sur ce que les autres scientifiques disent, avec le scientifique de second niveau, le charlatan. Or, l'exercice attentif et transparent de la philosophie de la phonologie invite plutôt le linguiste à être un scientifique de seconde main, mais de premier niveau.

2.2 PROGRAMME DE RECHERCHE, MODÈLE ET EXPLICATION

Une discipline scientifique ne se construit normalement pas avec une seule théorie.⁸ La nature méthodique de la connaissance scientifique fait en sorte que plusieurs théories s'organisent généralement en système, l'une dépendant d'autres et ainsi de suite, selon leur niveau de généralisation. Par exemple, la datation au carbone 14 dépend de la théorie de la radioactivité qui, pour sa part, découle de la théorie atomique. De même, la reconstruction de l'indo-européen dépend d'une théorie de l'évolution phonétique découlant elle-même des modèles articulatoire et perceptif de la phonétique, etc. À tout moment de son développement, une science peut aussi comprendre des théories disjointes, surtout lorsqu'elle est jeune.

Dans le cadre de cette thèse, je propose qu'il n'y a réellement qu'un seul niveau où il devient intéressant, sinon important, de distinguer terminologiquement des corps de théories. Il s'agit de celui dans lequel la variété des orientations et des pratiques est la plus élevée, quoique toujours dans la mouvance d'une même idée directrice que l'on considérera le plus souvent comme un axiome. C'est le programme de recherche, par définition mouvant et dynamique dans le temps et dans l'espace. Il s'agit d'un concept plutôt sociologique. Il fait référence à l'aspect communautaire et inter-subjectif de la pratique scientifique, avec toute la variabilité que cela implique. Il consiste finalement en un système élargi de théories, de concepts, de modèles et de principes fondateurs qui organise une pratique scientifique et détermine les orientations globales de recherche. Je dois néanmoins préciser que ce critère

⁸ Une théorie est un système (Auroux 1981:285–286) ou, pour emprunter les mots de Martinet (1955:34), un faisceau, d'hypothèses, c'est-à-dire un corps de raisonnements.

ne guidera pas mon analyse proprement dite. Il me servira seulement de frontière plus ou moins arbitraire pour définir les limites d'un corps de doctrine que je considère unifié.

Le choix du terme doit beaucoup à l'usage bien défini de *research programme* chez Lakatos (1980/1978). Cependant, il faut préciser que ce dernier met l'accent sur son aspect diachronique, puisqu'il veut étudier spécifiquement la succession des théories (Lakatos 1980/1978:46–47). Pour ma part, je préfère m'intéresser à la variation synchronique issue de la diversité contemporaine des théories, qui reflète davantage l'état de science très jeune qu'est la phonologie.⁹

Le programme de recherche comprend à la fois les deux points de vue (diachronique et synchronique). En effet, l'idée de programme implique à la base un plan ou une direction générale à suivre. Libre à chacun, alors, de choisir l'axe temporel à partir duquel le considérer : dans son évolution ou dans son application présente.

Cet usage rejoint peut-être le *paradigme* de Kuhn (1996/1962). Je rejette cependant ce terme. Masterman (1970) recense pas moins de vingt-et-un emplois différents de ce mot dans le discours de Kuhn. Une telle ambiguïté n'a rien pour aider l'épistémologie, indépendamment de l'utilité des idées que ces significations représentent. Je n'y ferai donc pas référence outre mesure.¹⁰

J'ai déterminé, à la section précédente, les deux programmes de recherche à l'étude dans cette thèse. Il s'agit de la linguistique fonctionnelle et de la grammaire générative. Plus spécifiquement, je m'intéresserai à certains modèles que ces programmes mettent de l'avant. Il s'agit du système phonologique de la phonologie fonctionnelle d'inspiration pragoise et de la hiérarchie des contraintes de la théorie de l'optimalité en phonologie générative.

Le modèle est en quelque sorte le référent d'une théorie à l'intérieur d'un programme, en ce sens qu'il établit un pont entre la réalité et la théorie scientifique (Mulder 1978:20 ; Swiggers 1983:12 ; Martin 1987:155 ; Mahmoudian 1994:249 ; Mahmoudian 1995:76 ;

⁹ J'entends ici la phonologie post-saussurienne en tant que domaine se reconnaissant comme tel. J'exclus ainsi l'histoire du développement des systèmes d'écriture qui, allant jusqu'à l'alphabet, impliquait bien sûr une certaine analyse phonologique bien avant la phonologie moderne.

¹⁰ Dans cette thèse, les termes *cadre*, *école* et *approche* sont considérés comme des synonymes très proches de *programme de recherche*. Ceux-ci pourront aussi quelquefois désigner, par métonymie, une variante à l'intérieur du programme. Il pourra donc arriver que j'emploie, par exemple, les expressions *cadre pragois* ou *approche dérivationnelle*.

Martin 1997:94). À l'aide d'un système de concepts et de termes, dont le niveau de précision et de développement dépend de l'avancement de la discipline scientifique en question, on attribue des qualités et des propriétés systématiques à un objet (perçu comme une construction de la pensée, non pas comme un objet physique). Ainsi, on le schématise. De plus, parce qu'il a été élaboré de façon cohérente et méthodique et qu'il réfère directement à la réalité observable, un modèle permet d'asseoir empiriquement les hypothèses à valider.

La démarche de comparaison épistémologique entreprise dans cette thèse suppose que la pratique effective du phonologue dépend nécessairement – et logiquement – de son modèle. Cela rejoint ce que Popper a affirmé avec insistance : l'observation scientifique se fait toujours à la lumière d'une théorie ; elle n'est jamais pure, sans *a priori*, sans coloration théorique préalable (Popper 2002/1959:88ss ; Popper 1983:164). D'ailleurs, Popper (1989/1963:46) a raconté cette anecdote instructive pour se justifier :

Twenty-five years ago I tried to bring home the same point to a group of physics students in Vienna by beginning a lecture with the following instructions : “Take pencil and paper ; carefully observe, and write down what you have observed!” They asked, of course, *what* I wanted them to observe. Clearly the instruction, “Observe!” is absurd. [...] Observation is always selective. It needs a chosen object, a definite task, an interest, a point of view, a problem.

Lehmann (2004:191) formule ce principe autrement :

It would therefore be naïve to assume as a normal course of things that the ever-attentive scientist hits upon a set of data and then feels impelled to develop a theory that accounts for them. This may happen from time to time, but even then he has the choice of ignoring the data. In general it is the scientist's epistemic interest that triggers the research, including the supply of data.

Plus succinctement, enfin, Penke & Rosenbach (2004) et Auroux (1981) abondent en ce sens :

That is, the underlying theoretical framework constrains the way the researcher will look at the data. (Penke & Rosenbach 2004:505)

Toute théorie scientifique correspond à des préconceptions sur la structure de ses objets. (Auroux 1981:295)

En conséquence, j'avancerai que l'ontologie du modèle phonologique se révèle naturellement par l'étude en profondeur de l'orientation du linguiste et de ses choix. L'épistémologie

consiste en quelque sorte en une étude à rebours de la pratique scientifique. On identifie de cette façon la connaissance phonologique que doivent engendrer ces modèles, puisque ces derniers doivent normalement *expliquer* un pan de la réalité linguistique.

Comment caractériser l'explication phonologique ? D'aucuns auront la tentation de limiter l'explication scientifique au déductivisme radical de la philosophie analytique du siècle dernier, à l'instar de Lass (1980) ou de Dinnsen (1980). Ce modèle influent a été proposé par Carl Gustav Hempel.¹¹ Je suivrai plutôt Scriven (1975:11), qui dénonce l'idéalisme de ce cadre strictement syntaxique de l'explication en science. Il défend plutôt une conception de l'explication faisant de celle-ci un véhicule symbolique dépendant d'un contexte et porteur d'une compréhension. Von Wright (1971) voit dans la distinction explication-compréhension le choc entre deux philosophies, autour duquel s'est cristallisée une opposition entre, d'une part, la conception physicaliste du positivisme axée sur les explications causales des sciences naturelles, et, d'autre part, l'aspect téléologique et herméneutique des sciences humaines.¹²

Le rejet positiviste de la notion de compréhension et du psychologisme qu'elle implique se comprend facilement. Lorsqu'on cherche une définition objective de l'explication en science, on ne parviendra jamais, dans ce contexte, à opposer explication scientifique et non scientifique. En effet, l'expérience de comprendre quelque chose n'est pas strictement scientifique. Cela ne dit rien, non plus, sur la manière d'en arriver à cette compréhension. Lass (1980), dans sa critique de la linguistique historique, exprime explicitement ce malaise positiviste. Il s'agit toutefois d'un faux problème.

Cette attitude témoigne d'une confusion entre la fonction d'une activité explicative et sa forme. Proposer que le déductivisme est la seule explication scientifique signifie qu'on lui accorde une certaine valeur. Or, quelle est-elle ? Il ne faut pas perdre de vue qu'il est des plus tautologique de dire que la science est ce qu'elle est parce qu'elle explique d'une certaine façon, tout en soutenant que l'explication scientifique a une valeur puisqu'elle relève de la science. Du reste, la plupart des philosophes admettent sans réserve que toutes les déduc-

¹¹ Voir Hempel & Oppenheim (1965/1948), Hempel (2001/1962) et Hempel (1965a).

¹² Je reviendrai sur cette opposition au chapitre V. Au sujet de la téléologie, voir le chapitre VI.

tions ne sont pas également intéressantes.¹³ Il existe donc, sous diverses formes, un critère de pertinence applicable à la déduction. Dans quel but ? La réduction de l'explication à un argument analytique se défend bien parce qu'il s'agit du meilleur moyen d'assurer sa vérité. Pourtant, quel est l'intérêt de dire vrai, si ce n'est de connaître ? Pourquoi connaître, si ce n'est pour mieux comprendre ? Le positiviste choisit de se cantonner à la déduction justement parce qu'il s'agit du meilleur gage d'un argument valide, et donc vrai. Le choix du terme *explication* n'est pas dû au hasard, puisqu'il en est de la raison d'être de l'argument lui-même et de toute l'activité scientifique. Ainsi, il faudrait être de mauvaise foi pour prétendre que le modèle déductif de l'explication est justement un modèle de l'*explication* pour une autre raison que sa fonction cognitive.

Il faut signaler d'ailleurs le niveau de complexité de la relation entre expliquer et comprendre, qui n'a à peu près jamais été relevé par la philosophie analytique. Joly (1996:16) fait une distinction entre l'explication première, ou l'auto-explication, directement tributaire de la compréhension, et l'explication seconde, à l'usage d'autrui. Autrement dit, expliquer englobe autant le fait de comprendre soi-même que l'acte de *faire* comprendre le phénomène. Il s'agit d'une piste intéressante permettant de mieux comprendre pourquoi tout un pan de la philosophie analytique a cherché à réduire l'explication scientifique à une question de logique. La manière dont le scientifique parvient individuellement à une connaissance qui lui permet de comprendre un problème, c'est-à-dire comment il réussit à s'expliquer un phénomène, reste intimement liée au succès de son entreprise, au moment éclairant où il aura effectivement compris. L'erreur du déductivisme radical est de confondre, par une sorte de raccourci elliptique, le fait de pratiquer la science et de décrire les résultats qui en découlent. Or, il faut rejeter cette vision réductrice, de la même manière qu'un énoncé et un méta-énoncé doivent demeurer parfaitement distincts. Scriven (1961/1952) l'exprime ainsi :

Explanations are practical, context-bound affairs, and they are merely converted into something else when set out in full deductive array. Just as the joke becomes, when all the context is laboriously presented, a sociological explanation of a joke (and is usually no longer funny), so the explanation

¹³ Voir Salmon (1971:33-34; 1998:108), Kitcher (1981:522-523) et Bogen (2005:415). Pour Friedman (1974:7-9), la relation d'implication ne serait qu'une contrainte sur l'explication, mais elle ne produirait pas d'intelligibilité à elle seule.

when dressed in its deductive robes becomes a proof or a justification of an explanation (and usually no longer explains but demonstrates). (Scriven 1961/1952:450)

En somme, une conception déductive, syntaxique et objective de l'explication scientifique sous-tend que la science explique sans recourir à un agent explicateur. Or, prendre ce raccourci à la lettre est une chimère. La science n'explique pas, ce sont les scientifiques qui (s')expliquent et qui cherchent des réponses. Plus justement, la science a un potentiel explicatif (Kitcher 1981:512, 519) dans lequel les scientifiques puisent leurs idées, leurs objectifs, leurs découvertes et leurs explications potentielles.¹⁴ C'est pourquoi il sera considéré, dans cette thèse, que les modèles phonologiques, de par leur nature, représentent justement ce potentiel explicatif, que je tâcherai de mesurer et de comparer.¹⁵

3 CONTRIBUTION

Voilà, en somme, comment je souhaite jeter les bases sérieuses d'une théorie de la connaissance phonologique, en commençant par éclairer les fondements d'une école de pensée originale en linguistique, tout en encourageant et en soulignant le rôle fondamental de la critique, garante de la rationalité dans toute recherche de connaissance. Tous les textes philosophiques qui ont nourri cette thèse sont rassemblés dans la bibliographie intitulée *Thème III* (p. 233).

Certes, il existe déjà des ouvrages à tenir hautement philosophique ou épistémologique en linguistique, notamment ceux de Bromberger (1992), Harré & Harris (1993), Rastall (2000), Barber (2003) et Itkonen (2003). Très rares cependant sont ceux qui se limitent spécifiquement à la phonologie, à l'instar de Burton-Roberts, Carr & Docherty (2000). Incidemment, ce dernier ouvrage, dans lequel les éditeurs admettent qu'il n'existe aucun concept phonologique qui ne soit controversé (p. 1), ne couvre pourtant que des cadres théoriques satellites de la grammaire générative. Cela prouve la nécessité du recul épistémologique plus important que je m'impose. Seul celui-ci rend accessible la découverte d'une discontinuité conceptuelle profonde en phonologie, que les considérations historiques des chapitres II et IV ne font qu'effleurer en surface.

¹⁴ Van Fraassen (1977:150) évoque le « plaisir anthropocentrique » (*anthropocentric pleasure*) de l'explication scientifique.

¹⁵ Au sujet du concept de l'*adéquation explicative* de la grammaire générative, voir en IX-2.

Ce chapitre est dédié à un bref parcours historique des deux programmes de recherche à l'étude, à savoir la phonologie fonctionnelle de l'École de Prague et sa continuation dans le fonctionnalisme d'André Martinet, ainsi que la théorie de l'optimalité en phonologie générative. Ces esquisses n'ont évidemment pas pour objectif de remplacer de véritables documentations historiennes. Les histoires de la linguistique abondent par ailleurs déjà, de sorte que l'on n'aura qu'à se référer à l'une d'elles pour obtenir une vue d'ensemble. Je n'offre donc ici aucune biographie détaillée, aucune reconstruction rationnelle à la Lakatos (1980/1978), aucune épistémologie psychanalytique bachelardienne. Plutôt, je propose la simple énumération commentée des publications charnières, celles que l'on doit considérer être des jalons importants dans la formation, dans l'évolution et dans la diffusion des idées appartenant aux cadres respectifs.

La constitution de ce chapitre se basant sur plus d'une source, il m'a paru souhaitable de ne pas alourdir le texte inutilement avec un nombre trop élevé de références et de notes. En conséquence, j'énumérerai ici en bloc tout ce qui m'a directement servi à la rédaction de ce qu'il convient peut-être de nommer des simples fiches historiques et historiographiques. En ce qui concerne l'École de Prague, mes propos sont une synthèse de ce que l'on trouvera dans Martinet (1953), Vachek (1964b), Ivić (1965), Vachek (1966), Mounin (1972), Viel (1984), Adamski (1992), Mahmoudian & Sériot (1994), Trubetzkoy (2001), Troubetzkoy (2006) et Mahmoudian (2008). À propos de Martinet, Mounin (1972) et Martinet (1993b) suffisent pour un panorama général, les contributions scientifiques de cet auteur étant encore largement disponibles. Enfin, pour ce qui est de la phonologie en grammaire générative considérée dans ses nombreuses incarnations anciennes et modernes, il faut lire Anderson (1985), Paradis (1993), Encrevé (1997), Laks (1997a), Laks (1997b), Durand & Lyche (2000) et de Carvalho, Nguyen & Wauquier (2010). Spécifiquement au

sujet du cadre de la théorie de l'optimalité, Burzio (1995), Archangeli (1997) et le deuxième chapitre de McCarthy (2002) permettent de bien saisir le contexte de son avènement dans l'évolution de la grammaire générative.

1 LA PHONOLOGIE FONCTIONNELLE

1.1 L'ÉCOLE DE PRAGUE

La période classique de l'École linguistique de Prague s'étend *grosso modo* de 1926 à l'éclatement de la Seconde Guerre Mondiale en 1939.¹⁶ Le 6 octobre 1926, Vilém Mathesius, professeur d'anglais à l'Université Caroline de Prague, inaugure ce qui deviendra une longue série de rencontres scientifiques fructueuses organisées autour de la venue d'un conférencier invité. Accompagnant le professeur tchèque lors de ce premier événement, sont notamment présents ses collègues et compatriotes Bohuslav Havránek et Bohumil Trnka, ainsi qu'un jeune et brillant linguiste moscovite arrivé à Prague six ans plus tôt, Roman Jakobson.

Si Mathesius s'est d'abord intéressé à l'histoire littéraire anglaise et à la langue orale tchèque, les questions de linguistique générale le préoccupèrent toujours. Déjà en 1911, à savoir cinq ans avant la publication du *Cours* de Saussure par Bally et Séchehaye, il présentait une conférence en langue tchèque où il plaida longuement en faveur de la nécessité de l'étude synchronique des langues, une des orientations majeures de la future école pragoise. Le texte original a été traduit en anglais par Vachek (1964b:1-32), sous le titre *On the potentiality of the phenomena of language*, et publié à nouveau dans Vachek & Dubšková (1983:3-43).

Des quelque vingt conférences qui seront données dans les deux premières années du Cercle, au gré d'une collaboration étroite entre divers linguistes aux horizons et aux nationalités diverses, les trois quarts concernent des problèmes de linguistique générale. Il faut souligner que la couleur tchèque locale et l'apport russe resteront toujours dominants. D'une part, Mathesius a certes joué un rôle central à Prague. D'autre part, il a pu compter sur

¹⁶ Le groupe a connu un certain renouveau dans les années 1960 avec la publication des *Travaux linguistiques de Prague*, nommés ainsi en référence aux *Travaux du Cercle linguistique de Prague* originaux. Voir à ce sujet Vachek (1966:103-106) et Sgall (1992 ; 1995).

la participation active, aux côtés de Roman Jakobson, de Sergeï Karcevski, formé à Genève où il retournera en 1928, et du Prince Nikolai S. Troubetzkoy. Ce dernier, qui deviendra rapidement une des personnalités proéminente du groupe, est professeur de philologie slave à Vienne depuis 1923.

Ce nouveau cercle scientifique a bénéficié d'une occasion en or de se faire valoir avec l'avènement du Premier Congrès International de linguistes, tenu à La Haye en avril 1928. Les participants devaient répondre, au préalable, à six questions portant sur la recherche linguistique. L'une d'elle, la quatrième, demandait spécifiquement quelle était la meilleure méthode d'analyse linguistique.¹⁷ Mathesius proposa alors de présenter conjointement les réponses de son groupe avec celles de l'école de Genève. La similitude des points de vue pragois et genevois suggérait d'elle-même ce rapprochement. Une déclaration commune pour un nouveau programme de recherche fonctionnel et synchronique en linguistique, signée par Mathesius, Jakobson, Troubetzkoy, Bally et Séchechaye, fut ainsi présentée et reçue sans aucune opposition le 12 avril, lors de la session plénière. Elle fut aussi publiée dans les actes du Congrès.¹⁸ La portion pragoise de ces thèses, le fameux « manifeste phonologique » dont parlera Martinet, fut principalement l'œuvre de Jakobson, contresigné par Troubetzkoy et Karcevski.¹⁹

Forts de ce premier succès sur la scène internationale, les linguistes du Cercle de Prague ont ensuite préparé, sous la forme des deux premiers volumes des *Travaux du Cercle linguistique de Prague* (TCLP), leur participation au Premier Congrès international des Slavistes, tenu en octobre 1929. Les TCLP 1 comprennent notamment une formulation beaucoup plus exhaustive des thèses du Cercle, reproduites dans Vachek (1964b:32–58). Non seulement y réaffirme-t-on l'importance de la conception de la langue comme système fonctionnel et de l'étude synchronique de celle-ci, mais on y propose aussi les bases d'une nouvelle méthode d'analyse diachronique découlant de cette prise de position. Les TCLP 2 sont d'ailleurs dédiés dans leur entier à l'étude de l'évolution phonologique du russe par Jakobson. Il s'agit de la toute première étude diachronique structurale fonctionnelle à voir le jour.

17 « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque ? » (de Boer, van Ginneken & van Hamel 1928:33).

18 de Boer, van Ginneken & van Hamel (1928:85–86).

19 de Boer, van Ginneken & van Hamel (1928:33–36).

Les premiers TCLP témoignent clairement de la profondeur des visées de l'École de Prague. On s'attarde ainsi aux défis de l'application de ce programme à la langue slave dans sa dimension culturelle : littérature, poésie, histoire, dialectologie et lexicographie. On cherche donc à étudier la langue en tant qu'élément central et évidemment incontournable de la société. Pour Troubetzkoy, le développement de la phonologie n'était même qu'une étape permettant d'arriver à l'établissement d'une grande histoire culturelle slave, projet qu'il ne pourra jamais compléter. Le Cercle s'est aussi engagé, au début des années 1930, dans une lutte idéologique contre le purisme linguistique tchèque, avec laquelle il gagne la faveur du public. Cette influence locale grandissante accompagne un retentissement international indéniable, de telle sorte que le terme *École de Prague* sera employé pour la première fois en 1932 par les organisateurs du Premier congrès international des sciences phonétiques, à Amsterdam.

De toute l'activité du Cercle, une des plus marquantes aura été l'organisation de la Réunion internationale phonologique, tenue à Prague en décembre 1930. Il s'agissait d'un prélude au Second Congrès international de linguistes prévu pour l'année suivante à Genève, où le Cercle en a présenté les actes sous la forme des TCLP 4. C'est à ce moment que le Cercle fait de la phonologie son cheval de bataille.²⁰ On peut sans gêne dater la naissance officielle de la phonologie fonctionnelle à ce moment.²¹

Cette dominante phonologique explique pourquoi le couronnement véritable des travaux du Cercle consiste en la publication posthume de l'œuvre maîtresse de Troubetzkoy dans les TCLP 7 en 1939, soit environ un an après son décès. Alors que Jakobson s'évade, la même année, de la Tchécoslovaquie sous occupation nazie pour rejoindre les États-Unis, la mort de Mathesius en 1945 marquera définitivement la fin de la période classique du Cercle, trop gravement amputé par les affres de la guerre.

Synthèse ultime de la pensée de Troubetzkoy,²² les *Grundzüge der Phonologie*, ou en français les *Principes de phonologie* (Troubetzkoy 1986/1939), demeurent le *magnum opus* de la phonologie fonctionnelle, malgré son caractère inachevé. Il contient une exposition

20 Ou son *cri de guerre*, comme le dira Mathesius lui-même, d'après la traduction de Vachek (1966:144).

21 Ivić (1965) considère que les premiers pas de la phonologie pragoise remontent réellement à Jakobson (1979/1923), ouvrage portant avant tout sur la poésie.

22 L'ouvrage inclut notamment Trubetzkoy (1936), paru dans les TCLP 6.

minutieuse de tous les détails de la méthode d'analyse phonologique issue du cadre pragois, apportant en cela une grande rigueur opératoire au concept de phonème. Troubetzkoy lui supprime notamment ses dernières traces de psychologisme pour affirmer la primauté de son caractère fonctionnel.²³

La spécificité et l'originalité de la phonologie pragoise par rapport aux écoles structuralistes concurrentes et contemporaines ne se limitent pas à la qualité et au caractère systématique de sa méthode. Car les membres du Cercle n'ont pas seulement cherché à s'opposer à la vision atomiste des Néo-grammairiens du XIX^e siècle, ils ont voulu dépasser Saussure en ce que ce dernier ne reconnaissait la structure qu'en synchronie. Nous devons ainsi aux Pragois la défense de la validité du structuralisme en diachronie. S'ils ont rejoint également le maître genevois sur l'autonomie de la linguistique comme discipline scientifique, ils ont cependant rejeté la psychologie, au profit de la logique. En même temps, ils ont refusé le formalisme de l'École de Copenhague (Hjelmslev), jugeant qu'il commettait l'erreur de se limiter exclusivement aux facteurs internes dans son approche du changement linguistique. Enfin, la prise en compte du sens dans leurs analyses place nécessairement ce groupe à contre-courant du structuralisme américain.

Il faut admettre que le Cercle linguistique de Prague marque davantage le début d'une ère nouvelle en linguistique moderne parce qu'elle propose une synthèse sérieuse d'orientations scientifiques diverses, en l'occurrence slave et genevoise,²⁴ que parce qu'elle est nouvelle du tout au tout. De plus, le Cercle n'a jamais promu dogmatiquement un ensemble clos de doctrines. Ses approches relativement variées sur la langue et la littérature découlent cependant toutes d'une profession commune pour une conception du langage qui est structurale, au sens où rien n'est à considérer en isolation, et fonctionnelle, au sens où tout élément linguistique existe parce qu'il accomplit une fonction (ce terme est donc sans rapport avec les mathématiques). Au demeurant, il s'agit là certainement de quelques-unes

23 Sur cet abandon du sentiment linguistique, voir Viel (1984:165-166). Je reprendrai en VIII-1.2.4 la question de la relation entre la linguistique fonctionnelle et la réalité psychologique.

24 La relation entre les linguistes du Cercle pragois et Saussure est complexe. Pour ce qui est de Troubetzkoy, il a regretté l'association de son groupe à ce dernier (Viel 1984:51-64; Adamski 1992:64; Trubetzkoy 2001:243; Mahmoudian 2008:122-124). Voir toutefois les commentaires de Tullio de Mauro dans Saussure (1995/1967:377-378). Selon Viel (1984:57-60), Jakobson est beaucoup plus proche de Saussure, pour l'avoir connu plus tôt que Troubetzkoy.

des raisons, en plus d'une activité scientifique prolifique en seulement un peu plus d'une décennie, qui expliquent l'influence à grande échelle du Cercle qui n'est plus à démontrer.

1.2 LE FONCTIONNALISME FRANÇAIS

Bien que l'on doive à Jean Cantineau la version française des *Grundzüge* de Troubetzkoy, c'est le nom d'André Martinet qui évoque le plus la diffusion et la continuation de l'enseignement phonologique pragois en territoire français. Si ce fonctionnalisme ne s'est pas culturellement engagé comme la linguistique du Cercle de Prague, il n'en demeure pas moins que ce cadre a bénéficié d'un développement scientifique beaucoup plus étendu, sur une plus longue période, de sorte qu'il n'a jamais cherché à faire de la phonologie son unique « cri de guerre », si guerre il y a même eu. Les différentes conditions socio-historiques, de même que la personnalité et les choix de leur chef de file respectif, expliquent en effet largement ces fortunes distinctes.

Martinet n'a jamais été membre en règle du Cercle linguistique de Prague, mais, acquis très tôt à la cause de la nouvelle phonologie fonctionnelle, il est resté en contact régulier avec ses confrères, ainsi qu'avec l'école glossématique de Hjelmslev, puisqu'en sa qualité de jeune germaniste il a fréquemment séjourné au Danemark. Dans une lettre de 1935 adressée à Jakobson, Troubetzkoy exprimera sa sympathie au sujet du linguiste français.²⁵ La même année, Martinet propose à Troubetzkoy une traduction française, maintenant perdue, de son *Anleitung zur phonologischen Beschreibung*, petit cahier d'analyse phonologique précurseur des *Grundzüge* à venir.

Martinet soutient en 1937 une première thèse sur la gémination en danois et une seconde, plus générale, portant sur la phonologie du mot dans cette langue. Même s'il s'agit d'une des premières études phonologiques approfondies dans un cadre fonctionnel, un événement tout autre marquera l'introduction de la phonologie en France : un débat avec l'illustre Maurice Grammont. Grand « patriarche » de la phonétique de toute une génération de linguistes français, pour reprendre le très juste descriptif employé par Vilkou-Poustovaia (2002:117), qui a étudié cette controverse, Grammont lancera les hostilités en

²⁵ « Laziczius a fait une excellente impression. C'est également le cas de Martinet qui est totalement "des nôtres", en dépit des tentatives de Hjelmslev de le "convertir" [...] » (Troubetzkoy 2006:396). Ce passage a aussi été traduit en anglais : « I liked Laziczius very much, and I can say the same about Martinet, who is quite "ours", despite Hjelmslev's efforts to "convert" him [...] » (Trubetzkoy 2001:248).

réagissant à une présentation de la phonologie pragoise publiée par Martinet dans la revue *Le Français moderne* en 1938.²⁶ Il refuse catégoriquement la redéfinition de la phonologie et sa séparation d'avec la phonétique proposées par Troubetzkoy et ses disciples. Il s'en remet à l'enseignement saussurien, de même qu'à ses propres travaux, pour arguer que cette phonétique fonctionnelle n'apporte réellement rien de nouveau. Martinet reprendra patiemment l'explication des tenants et aboutissants de ce nouveau cadre scientifique, mais en vain : Grammont finira par admettre qu'il ne comprend pas et qu'il ne comprendra sans doute jamais.

Peu après la fin de la Guerre, la publication des résultats de deux enquêtes phonologiques permettent à Martinet de présenter concrètement la méthode pragoise au public scientifique et académique français. Elles serviront longtemps de modèle pratique à l'analyse fonctionnelle. La première (Martinet 1971/1945) est une étude de la prononciation contemporaine du français d'après une série de témoignages recueillis, en 1941, auprès d'officiers faits prisonniers par les Allemands, groupe auquel Martinet appartenait lui-même. La seconde (Martinet 1956) documente de fond en comble un idiolecte, plutôt que de décrire l'usage et sa variation au sein d'un groupe social. Il s'agit du parler franco-provençal de la mère de l'auteur, originaire de Hauteville en Savoie. Datée de 1939 et parue d'abord en 1945, une version finale, remaniée et augmentée, est publiée neuf ans plus tard. Entre temps, Martinet sera un témoin privilégié de l'âge d'or du structuralisme américain après avoir séjourné de 1946 à 1955 aux États-Unis où, il faut le dire, la phonologie fonctionnelle ne connaît pas le même succès qu'en Europe.

Son retour en France coïncide avec la parution de son œuvre phonologique maîtresse, intitulée *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique* (Martinet 1955). Il s'agissait à l'époque de l'étude diachronique fonctionnelle la plus ambitieuse à voir le jour et elle le reste encore aujourd'hui. L'intérêt de cet ouvrage de grande érudition dépasse largement le seul domaine historique, malgré son titre. Sa première partie, consacrée à l'exposition générale des fondements théoriques de la phonologie fonctionnelle, lui

²⁶ Quelques années plus tôt, il avait pareillement critiqué une tentative d'application au français de la phonologie fonctionnelle par Georges Gougenheim (1935). Les textes de Martinet pertinents à ce débat, de même que quelques réponses de Grammont et une d'Albert Dauzat, ont été rassemblés dans Martinet (2000/1938).

confère une valeur méthodologique à portée élargie, d'une rigueur que l'on n'a sans doute pas vue depuis Troubetzkoy.

Il a été dit auparavant que le fonctionnalisme français ne se limite pas qu'à la phonologie. Martinet n'a que peu de contributions phonologiques majeures après 1955, à l'exception du *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (Martinet 1973), qu'il rédige avec l'aide d'Henriette Walter. Il ne cessera cependant jamais d'aborder régulièrement le sujet, notamment dans les *Éléments de linguistique générale* (Martinet 1973/1960) et *Langue et fonction* (Martinet 1969a), qui est une traduction française de *A functional view of language* (Martinet 1962), ainsi que dans plusieurs articles dont on a republié les plus importants dans *La linguistique synchronique* (Martinet 1970/1965). Par la suite, la phonologie fonctionnelle bénéficiera surtout de la contribution des nombreux disciples de l'initiateur, avec entre autres *Enquête phonologique et variétés régionales du français* (Walter 1982), *Essentials of functional phonology* (Akamatsu 1992), *Manuel de phonologie fonctionnelle* (Martin 1997) et enfin *Manuel de linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste* (Builles 1998).

Martinet a sans contredit été le meilleur et le plus prolifique propagateur non slave de la phonologie pragoise. Excellent pédagogue, il a toujours entretenu une méfiance ouverte à l'égard des nouvelles terminologies obscures et il a diffusé son enseignement, au travers de très nombreux livres et articles, dans un langage clair, accessible et non polémique. Un autre grand mérite du linguiste réside en ce qu'il n'a jamais hésité à critiquer le cadre d'origine, ni à proposer des améliorations là où il le croyait nécessaire. Très soucieux de la valeur épistémologique et de la capacité explicative de la théorie fonctionnelle, une qualité qui se révèle particulièrement bien dans *l'Économie*, Martinet a ainsi défendu plusieurs réajustements théoriques et méthodologiques par rapport à la linguistique du Cercle de Prague. Il est donc reconnu pour avoir vertement rejeté le discours à teneur beaucoup trop téléologique des Pragois (Martinet 1955:45–46), de même que le domaine hybride de la morphologie pourtant cher à Troubetzkoy (Martinet 1965a). Martinet attribuait une autonomie réelle à la phonologie, compte tenu du risque de confusions conceptuelles dangereuses qu'il entrevoyait. C'est pourquoi il a aussi critiqué l'argumentation parfois trop strictement phonétique de Troubetzkoy.

Somme toute, le fonctionnalisme français en phonologie, s'il est profondément d'inspiration pragoise, ne se confond pas complètement avec lui.

2 LA PHONOLOGIE GÉNÉRATIVE

2.1 AUTOUR DU *Sound pattern of English*

Cette thèse n'est pas le lieu pour refaire tout le travail méticuleux d'Encrevé (1997), qui a documenté dans ses menus détails l'ascension de la phonologie générative aux États-Unis, notamment dans la relation de ce cadre souvent insoupçonnée avec le structuralisme de Zellig Harris, ainsi que tout le cheminement intellectuel que ce changement d'approche a impliqué. Il suffit de rappeler ici que la phonologie générative est née de la collaboration fructueuse de Noam Chomsky et de Morris Halle, qui a culminé avec la parution de Chomsky & Halle (1991/1968), auquel on réfère généralement par le sigle de son titre, SPE.

Plus précisément, il faut considérer la décennie 1960 dans son entier pour bien saisir l'ampleur de cette nouvelle *Weltanschauung* en linguistique qui, arrivée dès les années 1950, achèvera la transformation de la phonologie à la décennie suivante. L'embryon de ce courant phonologique apparaît même déjà clairement dans Chomsky (1957b) et dans Halle (1959). Les termes *phonology* et *generative grammar* apparaissent ensemble dans Halle (1962). C'est cependant dans Chomsky (1962), reparu avec quelques ajouts dans Chomsky (1964), que le père du générativisme en linguistique pose les premiers véritables jalons justificatifs de cette nouvelle phonologie explicative, qu'il élabore à partir de la théorie de Halle (1959).

Ces auteurs ont promu avec succès un nouveau type de formalisme permettant de rendre compte des alternances phonologiques et morphologiques d'une langue d'une façon à la fois plus généralisante et plus économique qu'une description phonologique structurale bloomfieldienne classique, ou inspirée de celle-ci, comme dans les travaux de Charles Hockett. Modelée sur la syntaxe transformationnelle en plein essor, la phonologie générative s'est initialement construite autour de la notion de règle de réécriture, grâce à laquelle une forme phonétique de surface est dérivée d'une forme abstraite sous-jacente.

Le phonème perd alors une bonne partie de son intérêt au profit du trait distinctif binaire d'inspiration jakobsonienne, hérité de Jakobson, Fant & Halle (1969/1951), Cherry, Halle & Jakobson (1953) et Halle (1959).

2.2 APRÈS SPE

D'après Anderson (1985:329), on a cherché, avec SPE, à proposer avant tout un cadre essentiellement formel. Le malaise grandissant de la part des phonologues qui l'ont adopté trahit cependant l'insuffisance de cet objectif. Trop négligeant de la substance, SPE ne sera finalement pas assez *phonologique* pour être entièrement satisfaisant. Ainsi, jugée trop linéaire dans ses représentations, trop puissante dans son système de traits totalement ouvert, trop circonscrite au seul niveau segmental dans sa formulation des règles et finalement trop calquée sur l'analyse seule de l'anglais, cette première incarnation de la phonologie générative finira par éclater dans tous les sens avec l'arrivée des années 1970 et 1980.

Il devient alors pratiquement impossible d'associer ce renouveau à quelque personnalité dominante, comme il est généralement acceptable de le faire avec les cadres respectifs de Troubetzkoy, de Martinet ou du duo Chomsky et Halle, qui ont tous précédé cette ère inouïe de foisonnement d'approches. Je ne donnerai donc plus loin que quelques références significatives dans chaque cas, sans bien sûr prétendre à l'exhaustivité. Si ces théories peuvent parfois révéler des différences notables, elles se complètent toutefois dans de nombreux cas. En effet, la conjonction de tous ces efforts a contribué à créer un univers théorique et conceptuel élargissant cette phonologie à toute une série de phénomènes documentés dans les langues les plus diverses et qu'elle traitait peu ou pas auparavant.

La phonologie générative fonctionnera donc désormais comme cadre multilinéaire. Cela signifie que les modèles proposés de la chaîne parlée se subdivisent en divers paliers plus ou moins autonomes, parmi lesquels le niveau segmental n'est plus nécessairement central. Tout a commencé avec l'étude des éléments suprasegmentaux (ou les autosegments, Goldsmith 1979/1976) et il n'est certes pas faux de penser que c'est au palier métrique en général (Lieberman & Prince 1977 ; Halle & Vergnaud 1987) que l'on doit le plus cette micro-révolution en phonologie générative. Les modèles syllabiques (Vennemann 1972 ; Hooper 1976 ; Kaye & Lowenstamm 1984) y ont aussi obligatoirement contribué, compte tenu de la place réduite accordée à la syllabe auparavant dans SPE. En outre, une conception

structurée et hiérarchique de l'organisation interne des traits distinctifs, ou la géométrie des traits (Clements 1985), changera totalement la face des représentations segmentales. On organise les traits sous la forme d'une matrice arborescente, dont seuls les éléments terminaux sont binaires.

Cette diversification grandissante des outils et des méthodes de représentation atteste que la phonologie générative n'est plus désormais qu'un distant écho de la phonologie jakobsonienne dont elle s'est inspirée. Les théories de sous-spécification (Kiparsky 1982b ; Steriade 1987, Mester & Itô 1989) viendront par ailleurs s'y superposer pour traiter d'un fort vieux sujet en phonologie, à savoir les traits redondants.²⁷ Les approches lexicales (Kiparsky 1982b) ont permis, pour leur part, de redéfinir en grammaire générative la place et le rôle de la phonologie par rapport à la morphologie.

2.3 DES RÈGLES AUX REPRÉSENTATIONS

La leçon essentielle de cette évolution n'est cependant pas si apparente. On observe en effet un glissement méthodologique subtil et graduel, partant d'une phonologie dite dérivationnelle, axée sur la règle à la manière de SPE et conçue dans l'optique de la grammaire générative transformationnelle classique, à une phonologie de type configurationnel. Sans doute encouragée par l'adhésion quasi unanime des phonologues au cadre syntaxique des Principes et Paramètres (Chomsky 1981), cette approche mise avant tout sur la nature et l'adéquation des représentations elles-mêmes (Goldsmith 1993a ; Laks 1997b ; Roca 1997). Les processus phonologiques (assimilation, harmonie vocalique, etc.) agissent maintenant sur ces représentations par le truchement de contraintes structurales universelles ou spécifiques, qui dès lors font office de conditions de bonne formation. Le Principe du Contour Obligatoire, qui dicte que deux éléments phonologiques identiques ne peuvent être adjacents dans la chaîne, en constitue sans doute l'exemple le plus connu. En conséquence, ce sont des configurations particulières dans les représentations qui activent ces contraintes, plutôt que la nécessité de relier une forme sous-jacente à une réalisation de surface par le biais d'une série d'opérations structurales. Les processus phonologiques ne

²⁷ Voir en IV-3.

sont donc plus de simples outils heuristiques sous forme de règles de réécriture. Ils participent pleinement à une dynamique phonologique interne, dont on cherche par ailleurs une justification externe en se tournant vers les sciences cognitives. La phonologie harmonique de Goldsmith (1993b), influencée par Smolensky (1986), est un exemple de ce genre de modèle, tout comme la phonologie déclarative (Bird 1995) et la théorie des contraintes et stratégies de réparation (Paradis & LaCharité 1997 ; 2001).

La notion de contrainte précède bien sûr cette période. Halle (1959) l'emploie au niveau du morphème, par exemple. Toutefois, ce long développement de la phonologie générative multilinéaire a permis l'avènement d'un cadre original, à vocation typologique, pour lequel la contrainte structurale doit jouer un rôle majeur. Il s'agit de la théorie de l'optimalité, ou TO,²⁸ dont l'ouvrage *Optimality theory. Constraint interaction in generative grammar* (Prince & Smolensky 2004) reste la référence ultime, après avoir circulé sous forme de manuscrit dès 1993.

Il faut admettre d'emblée que le propre de la TO n'a aucun lien avec le contenu phonologique des contraintes. Adopter la théorie n'implique en effet rien quant aux choix des prémisses de description phonologique, comme les autosegments ou la géométrie des traits.²⁹ Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la métrique et la théorie syllabique occupent dans les faits une place importante au sein de cette approche, de même que la morphologie. En conséquence, puisque la TO se superpose historiquement à la phonologie générative multilinéaire, on peut en déduire que le raffinement des représentations phonologiques effectué au cours des dernières décennies a été la condition nécessaire au développement de cette formalisation nouvelle, qui trouvera alors une justification supplémentaire dans son application ailleurs, comme en syntaxe (Speas 1997, Kager 1999:342–371 et McCarthy 2002:55, 193–202). Compte tenu de l'importance, dans le cadre de cette thèse, de cette incarnation aujourd'hui dominante de la phonologie générative, les principes de base de la TO feront l'objet d'un développement détaillé au chapitre suivant.

28 Ce nom est abrégé couramment en anglais sous le sigle OT, employé également en français dans Boltanski (1999), Montreuil (2000) et Tranel (2000). À l'instar de Durand & Lyche (2001), j'opterai plutôt pour l'équivalent français TO.

29 Je reviendrai, au chapitre IX, sur cet aspect de la TO et ses conséquences épistémologiques.

Le fondement de la théorie de l'optimalité (TO) consiste à exploiter une heuristique unique pour rendre compte de toute la dynamique de la substance phonique : la contrainte.

1 UNE APPROCHE PARALLÈLE DES CONTRAINTES

La TO n'est pas la seule théorie à se limiter à la contrainte phonologique. Pour la phonologie déclarative (Bird 1995), la contrainte reste le seul mécanisme licite de description. Toutefois, plutôt que de voir dans la contrainte phonologique une sorte d'élément directeur auquel on ne peut échapper et qui détermine, de manière tout à fait péremptoire, comment des représentations phonologiques s'organisent, la TO spécifie que toutes les contraintes sont dans les faits violables par la phonologie d'une langue.

La théorie des contraintes et stratégies de réparation, ou TCSR (Paradis & LaCharité 1997), admet pareillement la violation d'une contrainte. Dans ce cadre, une telle transgression, qui n'affecte qu'une représentation sous-jacente, active une série de transformations thérapeutiques permettant de « réparer » la forme. À la manière d'une dérivation de la phonologie générative standard, ces réparations prennent la forme d'un ajout ou d'un effacement d'éléments. Au contraire du modèle à la SPE, cependant, la violation d'une contrainte demeure pour la TCSR la seule motivation admissible de ces stratégies.

L'originalité de la TO provient de sa conception beaucoup plus permissive de la contrainte. On admet que, dans tous les cas, un minimum de contraintes resteront toujours violées (Kager 1999:3 ; Prince & Smolensky 2004:245–246). C'est pourquoi la théorie ne se fonde pas directement sur l'effet même des contraintes phonologiques, mais plutôt sur l'interaction entre celles-ci. Les contraintes sont ainsi hiérarchisées. Celles dont le rang est inférieur peuvent être violées lorsque cela permet d'éviter la violation d'une contrainte de niveau supérieur. La TO se caractérise également par rapport à d'autres théories de

contraintes par le fait que cette domination est absolument stricte (McCarthy 2002:4). Le poids des contraintes de rang inférieur reste nul peu importe la sévérité de leur transgression, tant qu'une violation supérieure est évitée.

On peut dire de la TO qu'elle marque à sa façon une rupture profonde avec le cadre dérivationnel standard de type SPE. En effet, la hiérarchisation des contraintes et l'abandon de leur caractère inviolable permettent d'adopter une approche parallèle plutôt que sérielle. Puisque toutes les contraintes phonologiques s'activent simultanément, elle ne s'appliquent pas en séquence. Ainsi, les problèmes classiques de l'ordre des règles et des cycles de dérivation, pour ne nommer que ceux-ci, perdent leur pertinence. Le fonctionnement de la grammaire est alors imputé dans sa totalité à la hiérarchie des contraintes.³⁰

Toutefois, il est clair que ce cadre prône en même temps un retour aux préoccupations formalistes de SPE, compte tenu qu'on le présente avant tout comme un pur mécanisme de relation comparative entre une forme de base et une forme de sortie (Kager 1999:18, 52 ; Prince & Smolensky 2004:80, 238).³¹ La TO s'oppose en cela à la phonologie déclarative, dite monostratale, qui ne suppose aucune forme abstraite sous-jacente.³²

2 LA MÉTHODE D'ANALYSE DE LA TO

L'aspect comparatif de cette relation entre la forme de base et la forme de sortie contribue en grande partie à la spécificité de la TO. En pratique, la hiérarchie des contraintes sert à évaluer chaque association potentielle d'une base avec une sortie correspondante, sous la forme de paires de candidats. La sortie optimale est celle que l'on observe dans la réalité :

Candidates are compared by applying a hierarchy of violable constraints. The constraints assess the form of a candidate and its relationship to the input. Candidates inevitably differ in performance on various constraints. Of two candidates, the more *harmonic* is the one that performs better on the highest-ranking constraint that distinguishes between them. The actual output – the most harmonic or *optimal* candidate – is the one that is more harmonic in all its pairwise competitions with other candidates.

Because constraints are violable, the output typically disobeys at least some of the lower-ranking constraints. To draw an analogy from ethics, optimality is more like moral relativism or the Three

³⁰ Pour une critique de ces prétentions non dérivationnelles, voir LaCharité & Paradis (2000).

³¹ Respectivement *input* et *output* en anglais.

³² Voir Boltanski (1999:109-112) pour un bref résumé des principes appliqués par la phonologie déclarative.

Laws of Robotics³³ than the Ten Commandments ; it is about being the best among a choice of options, not about being objectively perfect. (McCarthy 2002:3-4)

Le moteur de cette dynamique d'association et d'évaluation se retrouve dans l'interaction de deux fonctions, nommées GEN et EVAL :

That is, GEN is a function that, when applied to some input, produces a set of candidates, all of which are logically possible analyses of this input. Similarly, EVAL is a function that, when applied to a set of output candidates, produces an output, the optimal analysis of the input. (Kager 1999:19)

Cette démarche de comparaison des candidats est normalement présentée dans un tableau dont la forme canonique est illustrée au **Tableau 1**.

/forme de base/	Contrainte C1	Contrainte C2
☞ candidat de sortie 1		*
candidat de sortie 2	*	

Tableau 1 Le tableau de comparaison de candidats en TO d'après McCarthy (2002:4).

On décline une série de formes dans la première colonne. La forme de base apparaît sur la première ligne, entre barres obliques. Les formes de sortie potentielles associées à cette base apparaissent sur les suivantes. La démarche de comparaison mise à l'œuvre dans le **Tableau 1** suppose alors les deux rapprochements suivants : /forme de base/ ~ candidat 1 et /forme de base/ ~ candidat 2.

La hiérarchie des contraintes confrontée aux formes de sortie potentielles correspond à l'ordre de gauche à droite des colonnes du tableau, à partir de la seconde. À l'écrit, on représente cette domination à l'aide d'un chevron : C1 >> C2. L'astérisque marque une violation, par la forme de sortie potentielle à gauche, de la contrainte dont il est question dans la colonne pertinente.

La main désigne la forme optimale, celle que l'on observe dans la réalité.³⁴ La contrainte C1 étant hiérarchisée un niveau plus haut que C2, sa violation est fatale. En conséquence,

³³ De l'auteur Isaac Asimov.

³⁴ L'abus de ces artifices typographiques déployés par les tenants de la TO, dans le but de parfaire les explications de cas problématiques, a légitimement irrité McMahon (2000:49-50) : « This explosion of mechanisms is reflected in the notation, with tableaux becoming more complex and creatively presented by the day : we now find [...] not only the familiar pointy hands, but pointy hands pointing backwards [...] for transparent losing candidates, sad faces [...] for counterfactually losing candidates, stars [...] and flowers [...] in cases of

on tolère une violation de C2 pour sauver l'application de C1. La TO postule que le candidat optimal découle de la hiérarchie ainsi découverte.

On se rappellera que la domination des contraintes TO étant absolument stricte, la violation de toutes les contraintes sous C1 ne changerait rien au résultat : il importe de sauvegarder à tout prix la contrainte la plus élevée dans la dynamique hiérarchique que l'on manipule. Toutefois, le conflit n'est pas la seule relation envisageable entre deux contraintes. Le **Tableau 2** fait état de trois cas de figure pour lesquels il est impossible de départager l'effet de C1 et de C2 dans la sélection du candidat optimal :

C1 et C2 s'équivalent		
/forme de base/	Contrainte C1	Contrainte C2
☞ candidat de sortie 1		
candidat de sortie 2	*	*

C1 ne distingue pas les candidats (sans violation)		
/forme de base/	Contrainte C1	Contrainte C2
☞ candidat de sortie 1		
candidat de sortie 2		*

C1 ne distingue pas les candidats (avec violation)		
/forme de base/	Contrainte C1	Contrainte C2
☞ candidat de sortie 1	*	
candidat de sortie 2	*	*

Tableau 2 Une opacité entre deux contraintes en TO d'après McCarthy (2002:5).

Ces exemples illustrent comment deux contraintes ne peuvent pas toujours se suffire l'une à l'autre. Il faut donc s'attendre à constamment raffiner son analyse dans le but de dégager une hiérarchie qui fonctionne. Il peut même se produire que l'on n'arrivera jamais à déterminer lequel, de deux candidats de sortie potentiels, serait optimal. McCarthy (2002:7) avance que, dans ce cas, on devrait conséquemment observer une variation linguistique dans l'usage.

sympathy, and unexploded bombs [...] for counterfactually winning candidates. It is comforting to know that the Wingdings font still includes any number of unused fancy arrows and other arcana like signs of the zodiac, ripe for OT exploitation ».

Certes, la tentation sera forte de multiplier les nouvelles contraintes pour pallier une lacune ou pour gommer toute forme de contre-exemple. McCarthy (2002:36–37) aborde cette question et propose des critères strictes pour éviter cet abus. En fait, la théorie oblige que la contrainte soit générale et justifiée empiriquement par la typologie des langues. Ainsi que le rappelle McCarthy (2002:51), la formalisation à la SPE s'appliquait aux règles particulières de chaque langue considérée dans leur individualité. Or, la TO ne spécifiera la particularité d'une langue que par le truchement de contraintes universelles hiérarchisées différemment.

Dans ce contexte, distinguer les langues les unes des autres équivaut à dégager comment un stock commun de contraintes universelles s'organise et s'ordonne dans chaque cas. La théorie s'impose aussi cet objectif à son extrême, puisque le principe de la richesse de la base (Archangeli 1997:27 ; McCarthy 2002:91) requiert que la hiérarchie des contraintes suffise à elle seule pour générer les formes attestées. De la sorte, de n'importe quelle base devrait toujours émerger la même sortie optimale, dans le contexte de chaque hiérarchie (langue) différente. Conséquemment à ce modèle, l'inventaire segmental d'une langue n'est jamais spécifié d'avance. Cet inventaire émerge plutôt du produit de l'interaction des contraintes universelles (Kager 1999:43–44 ; Prince & Smolensky 2004:212).

3 LES CONTRAINTES DE FIDÉLITÉ ET DE MARQUE

La TO ramène ainsi la connaissance phonologique de toutes les langues à une seule dynamique fondamentale, conçue comme une tension entre deux types de contraintes : les contraintes de fidélité et les contraintes de marque. D'une part, les contraintes de marque, ou d'harmonie, stipulent que les formes de sortie potentielles doivent obéir à des conditions générales de bonne formation pesant sur les représentations pour des raisons structurales, cognitives, métriques, etc. (Archangeli 1997:10 ; Kager 1999:9 ; McCarthy 2002:13–14 ; Prince & Smolensky 2004:5). Cela implique que des structures non marquées et prévisibles tendent naturellement à s'imposer dans la chaîne. D'autre part, les contraintes de fidélité, dites également de conformité ou de correspondance, vont en sens inverse de l'émergence de structures imposées. Elles protègent de ce fait l'individualité des formes de base contre

leur érosion en préservant les oppositions lexicales (Archangeli 1997:111 ; Kager 1999:10 ; McCarthy 2002:13–14 ; Prince & Smolensky 2004:5).³⁵

L'exemple suivant, emprunté à Tranel (2000:40–42), suppose un duo de contraintes universelles, étiquetées *CC et *VV, interdisant respectivement les séquences de deux consonnes ou de deux voyelles. À l'aide du tableau **Tableau 3**, on peut représenter l'interaction de ces contraintes dans le cas attesté des langues privilégiant l'alternance stricte consonne/voyelle (les langues dites CV) :

	*CC	*VV
☞ CV		
CVCCV	*	
CVVCV		*

Tableau 3 Une représentation TO des langues CV d'après Tranel (2000:40).

Certaines langues permettent tout de même les configurations complexes, dites marquées, de type CVCCV et CVVCV dans le **Tableau 3**. Soit maintenant le cas d'une séquence /VV/ qu'une langue doit traiter. GEN produira plusieurs candidats à évaluer, selon le type de résolution possible : maintenir le hiatus, effacer un segment, insérer une semi-voyelle, insérer plutôt une consonne, ou fusionner les segments. Sachant que les contraintes de fidélité tendent à réduire l'écart entre la forme de base et la forme de sortie, on peut schématiser ces options à la manière des tableaux qui suivent. L'occasion permet aussi d'introduire une nouvelle précision typographique propre à la méthode de la TO. Une violation décisive est marquée par un point d'exclamation, en plus de l'astérisque.

Langue X (FIDÉLITÉ >> *VV)

/VV/	FIDÉLITÉ	*VV
☞ VV		*
VCV	* !	

Tableau 4 Le maintien d'un hiatus en TO d'après Tranel (2000:41–42).

³⁵ Je reviendrai au chapitre IX sur cette approche fonctionnelle de la TO.

La démonstration de Tranel (2000:41–42) se limite aux deux cas suivants. D'une part, une langue maintient le hiatus en privilégiant la fidélité (langue X, Tableau 4). D'autre part, une langue privilégie plutôt l'interdiction du hiatus en insérant un segment épenthétique (langue Y, Tableau 5). Il peut s'agir soit d'une semi-voyelle, soit d'une autre consonne, selon une analyse plus détaillée qu'il n'est pas nécessaire d'élaborer ici.

Langue Y (*VV >> FIDÉLITÉ)

/VV/	*VV	FIDÉLITÉ
VV	*!	
☞ VCV		*

Tableau 5 L'insertion d'un segment en TO d'après Tranel (2000:41–42).

Le Tableau 6 illustre la logique qui sous-tend les deux autres solutions que Tranel (2000) n'explique pas. Il s'agit de la fusion des voyelles et de l'effacement d'une de celles-ci. Ces effets découlent d'une contrainte de marque qui impose des structures naturelles simples et dont la position hiérarchique doit nécessairement dominer la contrainte de fidélité, de par la réalisation même du candidat optimal où l'effet s'observe.

Langue Z (*VV >> MARQUE >> FIDÉLITÉ)

/VV/	*VV	MARQUE	FIDÉLITÉ
VCV		*!	*
VV	*!		
☞ V			*

Tableau 6 La simplification d'un hiatus en TO d'après Tranel (2000:41–42).

La séquence VV viole nécessairement sa propre interdiction (contrainte *VV), à l'instar des tableaux précédents. Quant à VCV, ce candidat transgresse toujours la contrainte de fidélité par l'insertion d'un segment. De plus, il faut certes considérer l'épenthèse comme un processus marqué, puisqu'elle introduit de la structure, d'où l'insertion de la contrainte MARQUE.³⁶ En conséquence de cette hiérarchie, l'optimalité du candidat V s'impose, en-

³⁶ Dans les faits, *VV constitue aussi une contrainte de marque. Je ne distinguerai pas autrement ces deux contraintes pour le moment.

traînant la violation la moins coûteuse. Autrement dit, la position hiérarchique de la violation la plus élevée du candidat optimal reste inférieure à celle des violations les plus élevées des autres candidats de sortie potentiels.

Jusqu'ici, une étiquette générique a suffi pour représenter abstraitement les contraintes de fidélité et de marque, à l'instar de Tranel (2000:41–42). Or, la fidélité consiste, on l'a vu, en un ensemble de contraintes, tout comme la marque. Un troisième et dernier exemple, emprunté à Durand & Lyche (2001:130–133), permet de concrétiser davantage la méthode de la TO. Soit les contraintes de fidélité suivantes, qui figurent parmi les plus couramment utilisées dans la pratique :

MAXIO	Chaque élément de la base a un correspondant dans la représentation de surface (l'élision est interdite).
DEPIO	Chaque élément de la représentation de surface a un correspondant dans la base (l'épenthèse est interdite).
IDEN(T)	Il doit y avoir une correspondance univoque entre les traits de la base et ceux de la représentation de surface.
LINÉARITÉ	On doit observer une correspondance linéaire entre les éléments de la base et ceux de la représentation de surface

Tableau 7 Quelques contraintes de fidélité en TO d'après Durand & Lyche (2001:130).

La contrainte FIDÉLITÉ du **Tableau 4** correspond à la contrainte DEPIO. Soit ensuite les contraintes de marque suivantes, où CONTIG pourrait assumer le rôle de la contrainte générique MARQUE du **Tableau 6** :

*COMPLEXE	Aucun constituant de la syllabe n'est complexe.
ALIGN	La borne droite du mot prosodique correspond à la borne droite de la syllabe accentuée (l'accentuation tombe sur la syllabe finale).
CONTIG	Si deux éléments sont contigus dans la forme de base, ils le sont aussi dans la sortie.

Tableau 8 Quelques contraintes de marque en TO d'après Durand & Lyche (2001:132–133).

À l'aide de cet ensemble plus spécifié de contraintes, Durand & Lyche (2001:132–133) proposent (en employant une formulation un peu plus détaillée de certaines de celles-ci) la

représentation reproduite au **Tableau 9**, pour rendre compte de la prononciation française du mot *pauvre* /povrə/ dans la langue familière, à savoir [pov] :

/povrə/	CONTIG	*COMPLEXE	ALIGN	MAXIO
[povrə]			*!	
[povr]		*!		*
☞ [pov]				**
[por]	*!			**

Tableau 9 La prononciation familière de *pauvre* en TO d'après Durand & Lyche (2001:133).

On peut expliquer de la manière suivante l'analyse comparative que le **Tableau 9** résume. Dans le cas de la première paire de candidats, /povrə/ ~ [povrə], le maintien de la forme de base, ne respectant pas les règles d'accentuation du français, viole la contrainte ALIGN. La seconde paire, /povrə/ ~ [povr], implique deux violations. Le groupe consonantique [vr] viole la contrainte *COMPLEXE et la chute du schwa viole la contrainte MAXIO. Quant à la troisième paire, /povrə/ ~ [pov], celle-ci propose l'élision des deux segments finaux /rə/, occasionnant en cela deux violations de MAXIO. C'est ce que le double astérisque signifie. EVAL cumule en effet les transgressions pour évaluer plus finement certains candidats. De la sorte, il faut voir l'addition d'une violation de MAXIO par la chute de /ə/ et d'une seconde violation de la même contrainte par la chute de la liquide. Enfin, en supposant la chute du schwa final et de la consonne /v/, la quatrième paire, /povrə/ ~ [por], engendre non seulement deux violations de MAXIO, mais entraîne aussi celle de CONTIG, contrainte qui a pour effet de restreindre les élisions aux segments en périphérie.

Par rapport au candidat [povr], la violation de la contrainte ALIGN par [povrə] est préférable. *COMPLEXE domine ALIGN, de telle sorte que la violation de la première entraîne automatiquement l'exclusion de la forme [povr], d'où le point d'exclamation dans le tableau. Cependant, [povrə] ne jouira pas plus du statut de candidat optimal, compte tenu de la domination de la contrainte ALIGN sur MAXIO. Une violation de la contrainte ALIGN, préférable à celle affectant *COMPLEXE, reste donc tout aussi rédhitoire, étant donné MAXIO. De fait, cet exemple illustre comment deux violations inférieures valent moins qu'une seule affectant une contrainte supérieure de la hiérarchie, conformément à la domination stricte avancée par la TO. Le candidat [pov], que l'on observe dans la réalité, s'impose alors sur

tout autre candidat qui, à l'instar de [por], supprimerait deux segments non contigus, violant *ipso facto* la contrainte la plus élevée. Le **Tableau 9** permet ainsi d'illustrer comment la hiérarchie CONTIG >>*COMPLEXE >>ALIGN >> MAXIO caractérise le style familier de la prononciation du français.

4 CONCLUSION

J'admets d'emblée que cette exposition non critique et relativement schématisée des concepts importants de la TO et de l'essentiel de sa méthode reste très brève. Cependant, elle suffit pour jeter les bases de l'évaluation épistémologique annoncée au chapitre I en tant qu'objectif de ce travail. J'y ferai ainsi référence à de nombreuses reprises tout au long de la réflexion, dont je rappellerai ici les deux axes majeurs. Tout d'abord, il s'agit de démontrer comment la connaissance phonologique issue de la pratique de la phonologie fonctionnelle ne contredit ou ne chevauche en rien les résultats de la TO telle qu'illustrée dans ce chapitre. Ensuite, il faut démontrer en quoi la TO ainsi présentée consiste en une continuation tout à fait orthodoxe des fondements profonds de la grammaire générative. La conjonction de ces deux thèses doit mener à une conclusion que le chapitre II ne permet, au mieux, que de supposer : la phonologie fonctionnelle européenne n'a pas directement participé au développement de la phonologie anglo-saxonne, de telle sorte que l'histoire de « la » phonologie ne saurait être ni linéaire, ni cumulative.

Il y a plus de soixante ans, Martinet (1948:35) remarquait que plusieurs linguistes avaient une conception très large de la phonologie. Il rappelait également que pour certains d'entre eux, dont l'Anglais Daniel Jones, le phonème avait même précédé la phonologie, soulignant par là la relative indépendance de cette notion par rapport à la méthode fonctionnelle.

Force est de constater que certains points de vue n'ont pas radicalement changé depuis. Par exemple, Kristeva (1971:7) affirme que le phonème qu'elle qualifie « de Baudouin-Troubetzkoy » est historiquement inclus dans la théorie générative. Certes, la proposition pragoise de restreindre le sens et l'application du terme *phonologie* au seul domaine du fonctionnel appartient nécessairement à l'histoire de la phonologie au sens large. Toutefois, Vachek (1966:41) ne voit pas, à l'origine, de chevauchement sémantique entre *phonology*, en anglais, et *phonologie* en français ou dans les autres langues représentatives des travaux de l'École de Prague (russe, tchèque et allemand). Ce sentiment se vérifie en outre ailleurs, le cadre fonctionnel ayant toujours tenu explicitement à cette distinction (Troubetzkoy 1986/1939:10 ; Martinet 1974/1949:1 ; Mounin 1987:18 ; Akamatsu 1992:16).

De quelle façon le jugement de Kristeva pourrait-il s'avérer compatible avec l'avis contraire des fonctionnalistes ? Déjà, son prétendu phonème « Baudouin-Troubetzkoy » n'existe pas. Quand Troubetzkoy finira par rejeter la définition psychologique du phonème, comme je l'ai brièvement abordé précédemment en II-1.1, il s'agit d'un déni direct de la position de Baudouin de Courtenay, qui fut l'un de ses maîtres. Son argumentation à cet effet dans les *Principes* ne laisse aucune équivoque (Troubetzkoy 1986/1939:41-43).

La phonologie des trente dernières années fournit plusieurs autres exemples semblables à Kristeva (1971). Lorsqu'il ne s'agit pas de généralisations erronées, on trouve plutôt des

propos trahissant une méconnaissance significative du cadre fonctionnel. Quelles conclusions faut-il en tirer ? Le chapitre qui suit propose un état de la question qui permettra d'éclaircir le contexte de ma réponse.

1 LE GLAS DE L'UNITÉ DISTINCTIVE

On trouve dans Kaye (1989) l'expression la plus explicite, pour ne pas dire la plus exagérée, de la problématique à l'origine de la présente thèse. À la page 149 de cet ouvrage de phonologie cognitive, on peut lire un intitulé qui pour d'aucuns paraîtra étonnant : *The death of the phoneme*. L'objectif de cette section est en effet de prouver que le phonème serait à la phonologie ce que l'éther a été à la physique : une illusion qu'il faut abandonner.

L'auteur prend d'abord en exemple les voyelles du latin (p. 149–151). On reconnaît normalement à cette langue dix phonèmes vocaliques, à savoir un système de cinq voyelles (a, e, i, o et u) qui se dédouble grâce au trait de longueur applicable à toutes ces unités. Or, le fait est que cette distinction de longueur ne dépendrait, selon Kaye, que de la structure syllabique. Ainsi, l'opposition entre [a] et [a:] ne tiendrait pas de la qualité de ces segments, mais plutôt de la structuration de la chaîne dans laquelle ceux-ci s'insèrent. Par le fait même, si la structure syllabique n'entre pas dans la définition d'un phonème, il n'y a aucune raison pour poser deux unités distinctives. Il en résulte que le latin n'a finalement qu'un seul /a/, et il n'a « réellement » (p. 151) que cinq voyelles.

Kaye examine ensuite les tons (p. 151). Il se demande combien de phonèmes vocaliques on doit supposer lorsque, par exemple, une langue possède quatre tons pour un système à dix voyelles. Dix ou quarante ? Plusieurs hésiteront à considérer un [á], avec un ton haut, comme une voyelle complètement différente d'un [à], portant un ton bas. Or, déplore l'auteur, tous les critères des structuralistes porteraient à conclure qu'il s'agit là de deux phonèmes distincts. En conséquence, Kaye déduit qu'une langue hypothétique connaissant cinq voyelles et quatre tons, plus les traits [\pm ARL]³⁷ et [\pm nasal] présents dans tous les segments, posséderait un total irréaliste de *quatre-vingt* phonèmes vocaliques.

Il enchaîne d'ailleurs avec la nasalité (p. 151–152), qu'il croit tout aussi problématique. En effet, si /m/ est un phonème à part entière en anglais, que faire du [m] dans des mots comme *imbalance*, c'est-à-dire quand il est le résultat d'une assimilation ? Dès lors,

³⁷ Il s'agit du trait d'avancement de la racine de la langue ([ATR] en anglais, pour *advanced tongue root*).

demande-t-il, est-ce que l'anglais diffère vraiment d'une langue comme le desano, où la bilabiale nasale n'est toujours que la consonne /b/ nasalisée dans certains contextes ? En effet, selon l'explication de Kaye (1989:150), *inbalance* devient *imbalance* lorsque l'occlusive bilabiale s'étend à la nasale précédente. Or, l'anglais se conforme par le fait même à la « formule » du desano $\mathbf{b} + \mathbf{n} = \mathbf{m}$, sauf que, dans ce cas, ce n'est pas la nasale que l'on transfère sur la bilabiale, mais l'inverse.

On peut laisser de côté le dernier exemple de Kaye, portant sur la séquence [wa] en français, puisqu'il n'ajoute rien de crucial à sa démonstration, à la suite de laquelle on ne comprend effectivement plus très bien ce qu'est un phonème. La conclusion s'imposant alors consiste en ceci : une phonologie de représentations non linéaires et multi-stratales, qui fait du squelette le centre de la structure phonologique, est totalement incompatible avec la notion de phonème. Ainsi : « Where the phoneme fits into all this is far from obvious. It now seems pointless to even look for it. The lesson of modern phonological theory is clear : The phoneme is dead » (p. 154).

2 DEUX CONTINENTS DE PHONOLOGIE

Il va de soi que tout disciple contemporain d'André Martinet, qu'il le soit de près ou de loin, voit d'emblée à quel point la caricature dessinée par Kaye n'a totalement rien à voir avec l'application correcte du phonème émanant du structuralisme européen d'origine. Entendons par là cette unité opératoire qui a d'abord été définie canoniquement dans le *Projet de terminologie phonologique standardisée* du Cercle linguistique de Prague (1931:309–323) et qui a été élaborée par la suite par un de ses membres les plus illustres, N.S. Troubetzkoy (1986/1939).

Le développement de ce chapitre permettant d'éclairer l'essence de ces prétendues difficultés soulevées par Kaye, il convient de s'interroger ici sur les causes réelles de cette confusion.

Il est vrai que la terminologie suggère un regroupement légitime de diverses formes de structuralisme sur la base de leur étiquette commune. Pourtant, ce serait là oublier l'importante opposition de sens du mot *structure* de part et d'autre de l'Atlantique, que Martinet (1953 ; 1965b) a décrit avec beaucoup de justesse et de lucidité. Pour ce dernier, « [le]

point de vue structural implique un point de vue fonctionnel » (Martinet 1965b:292) ; soit le structuralisme de type européen classique, influencé en partie par la théorie saussurienne de la valeur. Or, sa version américaine consiste avant tout en une linguistique synchronique *descriptive* et *formelle* pour laquelle, d'après Vykypl'el (2009:32–33), le plan structural équivaut à ce que l'Europe appellerait plutôt le plan de l'*expression*. Comprise en ces termes, la grammaire générative participe pleinement au structuralisme américain (Hymes & Fought 1981:10–11, 20).

Il peut donc paraître abusif, en ce qui concerne la linguistique américaine, de limiter le terme de *structuralisme* au cadre pré-chomskyen. Cette distinction courante garde tout de même son utilité en tant que dénomination historique. La conception du structuralisme américain adoptée dans cette thèse s'opposera alors, d'une part, à la linguistique fonctionnelle ou pragoise d'Europe et, d'autre part, à la grammaire générative. Ainsi, toute mention du structuralisme américain ci-dessous réfère à la discipline linguistique naissante et pratiquée aux États-Unis pendant la période des années 1930 allant jusqu'à la décennie des années 1950, à l'aube de la linguistique chomskyenne, et qui a chevauché cette dernière encore pendant une dizaine d'années. Malgré toute la variation des approches, son point de départ reste le même, à savoir la contribution majeure de trois pionniers : Leonard Bloomfield, Edward Sapir et Franz Boas (Hymes & Fought 1981:12).³⁸

Dans ce contexte, comment interpréter cette mort du phonème proclamée ? N'est en fait admissible que l'une des deux conclusions suivantes.

D'un côté, Kaye ne réalise pas que le phonème lui échappe parce que son propre cadre théorique ne possède ni les concepts, ni la méthode permettant de distinguer cette unité à la manière de la phonologie structurale qui le précède. N'avoir que l'intuition pour conclure qu'un nombre aussi élevé que quatre-vingt phonèmes, résultant pourtant d'une poignée de voyelles et de traits, paraît incorrect (Kaye 1989:152), est d'ailleurs symptomatique d'une

³⁸ Selon les cas, je pourrai préférer à l'adjectif *bloomfieldien* celui de *post-bloomfieldien* pour caractériser le structuralisme américain dans son ensemble, sachant que la linguistique « bloomfieldienne » n'est généralement pas une copie conforme de celle de Bloomfield lui-même (Hymes & Fought 1981:84, 109). À tout le moins, ces deux épithètes ont le même avantage de marquer la distinction entre l'apport de ce dernier et celui de Sapir. Le structuralisme américain, tel qu'il s'est développé, ne reflète effectivement qu'un pan du travail de Sapir (Hymes & Fought 1981:12, 16, 87, 95, 101 ; Martinet 1965b:578).

méconnaissance du structuralisme. Bref, un gouffre conceptuel séparerait le type de phonologie qu'il pratique du domaine qui a donné naissance à cette unité oppositive nommée phonème. Ces phonologies n'auraient ainsi que leur désignation en commun, Kaye n'étant coupable que de les confondre pour cette raison.

De l'autre côté, cette dernière interprétation peut être erronée en ce que la critique de Kaye ne viserait pas du tout le structuralisme européen post-saussurien et, notamment, pragois, mais plutôt et uniquement le structuralisme américain. Ce courant reste après tout le prédécesseur logique de la linguistique anglo-saxonne dominante d'aujourd'hui. Kaye penserait donc uniquement à Bloomfield, Bloch, Hockett, Joos, etc., quand il réfère, sans les nommer, à ces linguistes qui ont travaillé « back in the 40s » (p. 149), même s'il connaît par ailleurs l'École de Prague (p. 62).

Si tel est le cas, toutefois, son jugement selon lequel le phonème est mort s'en trouve pareillement faussé, comme l'atteste la continuation de la phonologie fonctionnelle présidée par Martinet et ses disciples en France au siècle dernier. Le fait demeure donc que non seulement Kaye serait coupable d'une insuffisante maîtrise de l'histoire des variantes du structuralisme, mais il ne serait pas non plus le seul, sur la foi des exemples supplémentaires documentés ci-après. Considérant que Vykypl (2009) a déjà analysé en quoi le fonctionnalisme américain (non stratificationnel) a mal assimilé l'essence de la linguistique pragoise ancienne et moderne, je me limiterai surtout à des exemples trouvés en grammaire générative.

3 LE TRAIT DANS ANDERSON (1985)

Cet ouvrage reste un des plus complets à ce jour en ce qui concerne l'histoire de la phonologie anglo-saxonne allant jusqu'à l'époque de sa parution. Anderson ne se limite cependant pas qu'à la linguistique américaine et britannique, car sa thèse veut que l'histoire générale de la phonologie au XX^e siècle ait suivi une évolution rectiligne, partant des théories dites de représentation, vers des théories basées sur des règles. Cela permet de mieux situer dans le temps les développements théoriques évoqués à la section II-2.3 : les théories à contraintes en phonologie générative récente reprennent le mouvement inverse, en transférant tout le

poids de la machinerie heuristique de la règle à des conditions de bonne formation pesant sur les représentations elles-mêmes.

Anderson remonte ainsi volontiers jusqu'aux origines en examinant les idées de Saussure, comme il est coutume, de même que celles de Courtenay, de Kruszewski, et bien sûr de Troubetzkoy. L'espace quasi nul accordé à Martinet – deux mentions éparées, aucune référence en fin d'ouvrage – pour un siècle de phonologie est, sinon impardonnable, tout au moins très significative, compte tenu du problème dont il est question ici.

Si l'auteur prend bien acte, dans son introduction, qu'il ne faut pas projeter nos propres idées dans les travaux de nos prédécesseurs, mais plutôt essayer de comprendre comment notre linguistique contemporaine reflète ces préoccupations passées (p. 13), il transgresse néanmoins sa propre règle historiographique quelques pages avant de l'énoncer.

Afin d'illustrer la nécessité du point de vue historique qu'il adopte, Anderson choisit le problème de la définition des traits distinctifs et de la place accordée aux traits redondants, que l'on doit normalement éliminer. Il veut faire valoir que les positions modernes à ce sujet sont nées d'un problème plus ancien. Il se réfère alors, pour commencer, à Troubetzkoy :

In Russian, for example, it has been noted that the difference between front [i] and back (or central) [ɨ] is not distinctive : [ɨ] appears after "hard" (i.e., nonpalatalized) consonants, while [i] appears elsewhere. On this basis, writers such as Trubetzkoy (1939) concluded that the phonological unit /i/ (represented by [ɨ] after "hard" consonants and by [i] elsewhere) is opposed to /u/ only in rounding, and to /e/ only in height. A minimally redundant representation of this vowel then would not contain any value for the feature [\pm back], since this is uniformly predictable. (Anderson 1985:10)

Il continue avec quelques précisions sur cette caractéristique du phonétisme russe :

Each of these [les consonnes /k g x/] appears in a phonetically "hard" version before back vowels ([u], [o], [a]) and in a phonetically "soft" variant (phonetically, palatal) before front vowels ([i], [e]). Since the difference between the "hard" (velar) and "soft" (palatal) variants of [k], [g] and [x] is thus perfectly predictable, these segments are presumably not to be specified for this property in a redundancy-free description. (Anderson 1985:10-11)

Il identifie enfin une difficulté majeure :

But now it should be apparent that there is a problem. The backness of the vowel /i/ is predictable from the presence versus absence of a preceding hard consonant ; but the "hardness" of a prevocalic /k/, for example, is predictable from the frontness of the following vowel. In fact, the sequence /ki/ is always pronounced with a "soft" [k,] and front [i] (as in [pušk,in] "Pushkin") ; but if neither /k/ nor /i/ is specified for backness, it is not clear how to describe these facts. (Anderson 1985:11)

Selon Anderson, la résolution de ce problème passe par l'admission que les représentations phonologiques doivent nécessairement inclure un minimum d'informations redondantes, par exemple en incluant explicitement le trait [\pm arrière]. Halle (1959:63, 72) adopte justement cette solution. Anderson veut donc faire valoir que les points de vue contemporains à ce sujet sont redevables aux questionnements engendrés par l'orthodoxie des positions antérieures, moins nuancées, voulant éliminer la redondance à tout prix. Ces conceptions du passé, difficiles à tenir désormais, sont selon lui de deux ordres. D'une part, il y a une interprétation de la doctrine saussurienne du « dans la langue, il n'y a que des différences », faisant de chaque unité phonologique la somme de ses différences avec tous les autres membres du système. Anderson fait ici allusion, sans la nommer, à la phonologie pragoise. D'autre part, il y a la phonologie du milieu du xx^e siècle influencée par la théorie de l'information, notamment le cadre développé par Jakobson.

Anderson fait cependant l'erreur de considérer que la description européenne classique du cas russe posait un problème pour ceux qui l'ont faite à leur manière. Il oublie une différence méthodologique d'importance souveraine : le trait pertinent de la phonologie fonctionnelle, défini entièrement par des relations paradigmatiques, n'est généralement d'aucune utilité pour décrire l'influence dans la chaîne, donc en syntagmatique, d'un son donné sur ses voisins. Non seulement le trait pertinent fonctionnel est incompatible méthodologiquement avec le trait distinctif de la phonologie anglo-saxonne, mais il ne fait pas du tout la description linguistique à lui seul. C'est pourquoi il n'est jamais exclu qu'un trait phonique non pertinent puisse expliquer une assimilation. C'est notamment le cas de la voyelle russe citée en exemple ci-dessus.³⁹

L'analyse fonctionnelle reflétant une *partie* de la réalité langagière, à savoir ce qui est pertinent, elle n'est en aucun cas une *représentation* globale de cette réalité qui serait disponible au linguiste pour tous les phénomènes phoniques susceptibles d'être décrits. La

³⁹ Kasevich (1995:169–170) fait erreur lorsqu'il attribue à Martinet l'idée selon laquelle l'assimilation est un critère pour déterminer le caractère distinctif d'un trait. On notera que Martinet (1955:188–1989) dit plutôt qu'en règle générale – nuance déjà importante – le caractère pertinent d'un trait déterminera la *direction* d'une assimilation. Cela implique que l'on peut s'attendre à ce que le trait assimilé soit phonologique, mais il n'est pas question d'en faire un critère d'identification systématique. Le cas d'Anderson ne change rien ici à l'hypothèse de Martinet, s'agissant de la co-occurrence d'un trait phonique non pertinent.

transcription phonologique de la linguistique fonctionnelle ne demeure une représentation qu'au sens symbolique. Ainsi, la propension de la phonologie générative à y voir des représentations du même niveau de généralisation que les siennes a certainement joué un rôle dans cette forme de relecture contemporaine faussée de la phonologie fonctionnelle. Dell (1985) est coupable de la même confusion lorsqu'il écrit : « Comme nous, les phonologues pragois [*sic*] font dériver d'une représentation phonologique unique la prononciation de *roue* dans *la roue* [laru] et *cette roue* [setru] [...] » (p. 271). L'effet du filtrage conceptuel est ici patent, compte tenu qu'en réalité la méthodologie fonctionnelle fait exactement l'inverse, c'est-à-dire « dériver » la transcription phonologique à partir des transcriptions phonétiques tirées d'un corpus.

Le français fournit un autre cas instructif. On sait qu'un trait caractéristique de la variété de français parlé au Canada est le relâchement des voyelles fermées [i, y, u] en [ɪ, ʏ, ʊ] en syllabe fermée, comme dans *pipe* [pɪp], *tuque* [tʰɪk] et *coupe* [kʊp] (Gendron 1966:20). Or, dans certaines des variétés de ce français régional, ce relâchement ne s'applique pas devant les consonnes [ɸ, v, z, ʒ], dites allongeantes. Ainsi *pige* [pi:ʒ], *cuve* [ky:v], *épouse* [epuz] et *cire* [si:ɸ] (Gendron 1966:18).

Pour rendre compte, d'une manière analogue au cas russe, de ces variations phonétiques contextuelles, il faut évidemment considérer la nature des quatre consonnes citées, qui en sont forcément responsables. Or, si l'on s'astreint à l'emploi de phonèmes définis fonctionnellement, les traits disponibles ne sont en toute logique d'aucune utilité. En effet, d'après (Martin 1997:26–29), /v/ est labial, sonore et fricatif ; /z/ est alvéolaire, sonore et fricatif ; /ʒ/ est palatal, sonore et fricatif. Pour sa part, le /ɸ/ français n'est phonologiquement qu'uvulaire. C'est ce que l'on nomme un phonème non intégré. De la sorte, puisque cette dernière consonne ne partage aucun trait pertinent avec les trois fricatives (ainsi qu'avec tous les membres du système français), il est pratiquement impossible d'utiliser un trait pour rendre compte de ce qu'elle a en commun avec les trois autres. Dans un cas de ce type, la nature de la variation phonétique contextuelle observée n'importe même plus : l'analyse phonologique empêche déjà le moindre regroupement. La définition d'un phonème en tant qu'unité oppositive n'est ainsi jamais faite au regard de son comportement dans la chaîne.

Cette distinction se révèle plus manifeste encore lorsqu'on considère la phonologie sur le plan diachronique. Prenons, par exemple, le cas d'une réaction en chaîne (Martinet 1955:2.15 et 2.27), c'est-à-dire lorsque les diverses réalisations d'un phonème, que l'on désigne sous le terme de *champ de dispersion* (Martinet 1955:2.10), dérivent vers celui d'un phonème voisin dans le système, poussant celui-ci dans une direction opposée, affectant potentiellement un autre phonème, et ainsi de suite. Étant entendu que le champ de dispersion comprend l'ensemble des latitudes articulatoires non pertinentes d'un phonème, il en résulte qu'une réalité non incluse dans la définition formelle des unités distinctives peut participer néanmoins à la dynamique et à l'évolution de leur système.

Bref, décrire toute variation phonétique combinatoire, à l'aide d'une règle ou d'un quelconque processus, et définir fonctionnellement un phonème, ne font pas appel à des analyses de même niveau. L'unité de description qu'est le trait ne peut se définir simultanément sur les deux plans, où il n'a pas du tout les mêmes valeur et utilité. Cette confusion de la paradigmatique et de la syntagmatique n'est pas sans rappeler ce commentaire de Martinet, dans un tout autre contexte :

Rien peut-être ne contribue plus à rendre pénible et inféconde la conversation entre bloomfieldiens et linguistes de formation européenne que l'habitude des premiers de tout interpréter par référence à la chaîne parlée et la répugnance qu'ils éprouvent à envisager les rapports paradigmatiques comme doués d'une certaine réalité. [...] Lorsque le phonologue déclare que deux phonèmes se confondent, ou parle, en anglais, de « merger of two phonemes », il fait allusion à un processus dont le résultat est de diminuer d'une unité l'inventaire des phonèmes comme c'était le cas lorsqu'en français *y* et *l* mouillé se sont confondus en une seule unité distinctive. L'interlocuteur bloomfieldien comprendra que deux phonèmes contigus dans la chaîne parlée se sont réduits par coalescence à un seul complexe articulatoire formant une seule unité distinctive, comme c'est le cas lorsqu'un groupe *k + y* passe à *č*. (Martinet 1955:22-23)

Il n'est alors plus surprenant qu'Anderson affirme, en parlant des traits distinctifs de Jakobson, qui sont fonctionnels, que si un système de règles suffit pour décrire la variation phonétique et circonscrire ses limites, alors « the motivation for a separate system of distinctive (as opposed to more generally phonetic) features disappears along with the necessity of such a level of representation » (Anderson 1985:127). Ce jugement s'inscrit directement dans cette optique, puisque la notion de règle demeure, dans ce contexte, éminemment syntagmatique. Or, il est évidemment fallacieux de rejeter une phonologie d'oppositions

distinctives sur la base qu'elle accomplit mal, ou partiellement, ce qu'une phonologie de règles parvient à faire. Les deux n'ont pas les mêmes objectifs.⁴⁰

En somme, on imagine facilement comment cette culture de la syntagmatique déplorée par Martinet a pu déterminer toute l'histoire de la phonologie américaine, du structuralisme à la grammaire générative aujourd'hui.⁴¹ C'est pourquoi Anderson, malgré tous ses efforts, ne réalise pas sa méprise quand il juge que la position pragoise n'a pas la solution au problème qu'il discute. Anderson attribue erronément à la phonologie fonctionnelle un problème relevant strictement de la linguistique américaine pré-générative.

4 L'OPPOSITION ET LA PAIRE MINIMALE DANS DRESHER (2008)

Dans cette contribution récente, qui est pour l'essentiel une version plus détaillée du même exposé que l'on retrouve dans Dresher (2007), l'auteur entend démontrer que les notions d'opposition (*contrast*) et de paire minimale ne permettent pas à elles seules de déterminer si un trait est pertinent (*contrastive*). Une meilleure façon pour ce faire consisterait, selon lui, à adopter plutôt une hiérarchie des traits, démarche que l'on retrouverait même sous une forme embryonnaire chez Troubetzkoy.⁴²

La définition de la paire minimale adoptée par Dresher, dont dépend toute son argumentation, se présente comme suit : « Let us define a *minimal pair* as two members of an inventory that are distinguished by a single feature » (Dresher 2008:12). Il précise aussi sa pensée en note :

This kind of *featural* minimal pair differs from the usual sense of “minimal pair” in linguistics, which is a pair of *words* that differ by a single phoneme [...]. Determination of word minimal pairs does not require us to identify in what way (i.e., with respect to which features) one phoneme is crucially distinguished from another ; it is enough to know that they are different. (Dresher 2008:12, note 3)

⁴⁰ Cf. Vykypěl (2009:25–26) : « A similar possibility of similarly different interpretations is found in the question regarding the relations between the phonological content of a phoneme and the syntagmatic behaviour of the phoneme [...]. This does not mean that it is not possible to choose either the former (“ontological”) or the latter (“gnoseological”) view as the “true one”. It should be emphasized, however, that in certain cases of disagreement the scholars involved might merely see the same thing from different points of view, neither of which being necessarily true or false but each possibly have its own validity in a holistic and non-reductive description of language. »

⁴¹ Selon Jakobson (1962/1949:419–420), les Néogrammariens étaient eux aussi totalement obnubilés par l'axe syntagmatique. Si le mérite de la linguistique européenne du XX^e siècle a été de reconnaître une réalité à l'axe paradigmatique, il faut en conclure que le structuralisme américain n'a pas, pour sa part, suivi la même route dans son opposition à la linguistique historique du siècle précédent (Hymes & Fought 1981:11).

⁴² Voir à ce propos la section 8.3 de ce chapitre.

Ce que Dresher décrit ne correspond pas à la réalité de la phonologie fonctionnelle de Troubetzkoy et de Martinet, auxquels il se réfère pourtant. D'emblée, reste vouée à une sphère d'application n'ayant rien en commun avec la méthode fonctionnelle toute conception de la paire minimale ne découlant pas de la procédure de la *commutation* (Martinet 1970/1965:139–140; Martinet 1973:81). Si l'on doit ce terme à la glossématique (d'après Martinet 1948), il réfère cependant à une procédure utilisée depuis toujours en linguistique fonctionnelle. Dans ce cadre, la paire ne s'applique pas à une paire de traits isolée de tout contexte, mais plutôt – et nécessairement – à une paire de mots, puisqu'il n'existe d'autre moyen de déterminer si des traits sont pertinents que dans la mise en rapport de deux signifiants ne partageant pas le même signifié. En d'autres termes, la pertinence d'un trait dépendant, par définition, d'une différence *sémantique*, il en découle l'obligation inéluctable d'examiner, en tout temps, des unités significatives.

Du point de vue fonctionnel, la notion de contraste adoptée par Dresher est donc en tout phonétique, en rien phonologique. Or, si cet auteur se tourne par ailleurs vers Troubetzkoy et Martinet, il faut en déduire qu'il attribue aux canons de la linguistique fonctionnelle l'usage de *pertinent* exactement comme il le fait lui-même du terme *contrast*. Cela est manifestement une erreur d'interprétation. En se satisfaisant d'une différence phonique dont le statut fonctionnel n'est pas déterminé, Dresher se limite strictement au niveau du trait distinctif de substance. C'est pourquoi il n'a besoin que d'opposer des membres d'un inventaire donné, sans égard aux relations paradigmatiques des unités significatives. En cela, Dresher (2008:15) suit à la lettre l'algorithme d'Archangeli (1988:194) :

- a. Fully specify all segments.
- b. Isolate all pairs of segments.
- c. Determine which segment pairs differ by a single feature specification.
- d. Designate such feature specifications as “contrastive” on the members of that pair.
- e. Once all pairs have been examined and appropriate feature specifications have been marked “contrastive,” delete all unmarked feature specifications on each segment.

Appliqué par exemple au maranungku (Archangeli 1988:201–202, repris dans Dresher 2008:18, tous les deux d'après Tryon 1970), il résulte de cet algorithme que les voyelles /i/ et /æ/ dans cette langue ont la même représentation phonologique, à savoir [–arrière], avec une sous-spécification des traits [haut] et [bas]. Quant aux autres voyelles, /u/ est

[+haut,+arrière] ([bas] sous-spécifié), /ə/ est [-haut,-bas] ([arrière] sous-spécifié) et /a/ est [+bas,+arrière] ([haut] sous-spécifié). On a évidemment raison d'y voir un problème, puisque la différence (le contraste) entre /i/ et /æ/ n'est pas saisie par cette méthode. La représentation de Drescher reproduite à la **Figure 1** schématise le résultat de ce cheminement. Chaque ligne correspond aux oppositions à une seule spécification de trait (étape *c* de l'algorithme ci-dessus). Dans cette forme de représentation, si les segments sont placés plus ou moins à la manière du trapèze vocalique, ils illustrent toutefois la valeur des traits distinctifs qui leur sont associés par la phonologie générative d'Archangeli (1988) et de Drescher (2008) seulement. En effet, cette structuration tripartite ([haut], [bas], [arrière]) ne reflète pas tout à fait la description courante des degrés d'aperture et du lieu d'articulation en phonétique. La description phonologique originale de Tryon (1970:1) emploie, pour sa part, le quadrilatère orthodoxe des traits unaires *haut*, *bas*, *avant*, *arrière*.

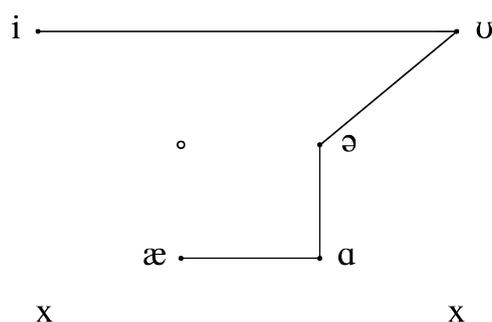


Figure 1 Les voyelles du maranungku dans Drescher (2008:18).

L'algorithme d'Archangeli n'est pas une description du procédé de la commutation en phonologie fonctionnelle. Compte tenu qu'il est parfaitement clair, selon les paires fournies par Tryon (1970:6-7), que les segments impliqués s'opposent réellement à tous les autres pour créer des unités significatives dans chaque cas, on représenterait plutôt le résultat d'une analyse fonctionnelle de cette langue comme à la **Figure 2**, tel que l'a fait Martin (1997:184,215). L'aperture se structure selon une opposition graduelle à trois degrés, à savoir fermé pour /i/, moyen pour /ə/ et ouvert pour /æ/. L'opposition du lieu d'articulation antérieur ~ postérieur n'existe qu'avec les voyelles ouvertes et fermées, ouvrant tout l'espace mitoyen au champ de dispersion du schwa.

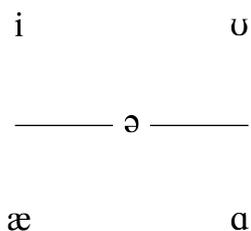


Figure 2 Le système vocalique du maranungku dans Martin (1997:184).

Les phonèmes vocaliques sont donc définis sans équivoque sur la base des rapprochements du Tableau 10.

<i>rapprochement</i>	<i>traits dégagés</i>
/i/ ~ /ə/ ~ /æ/	fermé ~ moyen ~ ouvert
/u/ ~ /ə/ ~ /a/	fermé ~ moyen ~ ouvert
/i/ ~ /u/	antérieur ~ postérieur
/a/ ~ /æ/	antérieur ~ postérieur

Tableau 10 Quelques oppositions distinctives vocaliques en maranungku.

Quant aux oppositions équipollentes (Troubetzkoy 1986/1939:77–78) /i/ ~ /a/, /u/ ~ /æ/, elles prouvent peut-être qu'il s'agit de phonèmes différents dans chaque cas, mais elles n'ont pas d'autre utilité. Les rapports étroits illustrés au Tableau 10 suffisent pour établir la liste des traits pertinents donnée au Tableau 11.

<i>phonème</i>	<i>lieu</i>	<i>degré d'aperture</i>
/i/	antérieur	fermé
/æ/	antérieur	ouvert
/a/	postérieur	ouvert
/u/	postérieur	fermé
/ə/		moyen

Tableau 11 Les traits pertinents des voyelles du maranungku d'après Martin (1997:215).

La Figure 3 permet d'illustrer autrement la non-concordance entre l'analyse du maranungku qu'en a fait Dresher et celle qui résulte de la pratique de la phonologie fonctionnelle.

Lorsqu'on considère plutôt les traits pertinents du **Tableau 11** et les étapes de l'analyse fonctionnelle nécessaires pour y parvenir, énumérées au **Tableau 10**, on obtient une duplication, sur un axe antérieur – postérieur, d'un rapport triangulaire fermé – moyen – ouvert :

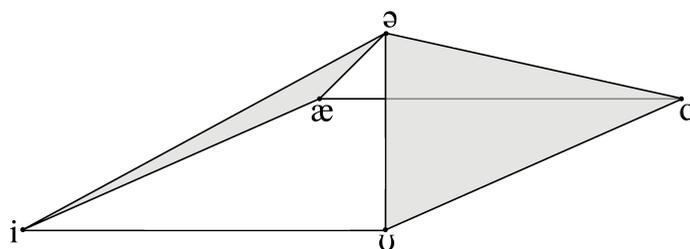


Figure 3 Le système vocalique du maranungku d'après Martin (1997:215).

Étant donné que le champ de dispersion du schwa fait participer celui-ci à une opposition à trois degrés d'aperture, sans égard à l'opposition des lieux antérieur et postérieur, il faut exclure de cette forme de représentation, d'une part, $/i/ \sim /ə/ \sim /u/$, et, d'autre part, $/æ/ \sim /ə/ \sim /a/$. Ceci explique pourquoi la pyramide montre deux côtés vides, car la pointe occupée par le schwa ne doit jamais s'interpréter en relation avec les axes $/i/ \sim /u/$ et $/a/ \sim /æ/$. En revanche, celle-ci permet de bien schématiser comment le champ de dispersion de la voyelle moyenne chevauche à elle-seule deux lieux d'articulation.

Du système de traits binaires $[\pm\text{haut}]$, $[\pm\text{bas}]$ et $[\pm\text{arrière}]$ et de l'algorithme de comparaison employés par Dresher ne découlent qu'une séquence de rapports bidirectionnels (les lignes dans la **Figure 1**) qui n'ont rien à voir avec cette visualisation en trois dimensions.

De cette comparaison des méthodes se dégage ceci : dans la conception de la phonologie de Dresher et d'Archangeli, le trait existe avant de déterminer si un segment est contrastif. C'est pourquoi Dresher (2008:11, 12) prend toujours ces « fully specified pairs » comme point de départ (l'étape *a* de l'algorithme ci-dessus). À l'opposé, en phonologie fonctionnelle, le trait pertinent n'a aucune existence avant l'analyse. C'est plutôt cette dernière qui le crée, sur la base d'une description phonétique dont les prémisses sont indépendantes. Ainsi, les faiblesses de la paire minimale que dénonce Dresher (2008:16–18) ne peuvent pas être partagées par la phonologie de Troubetzkoy et de Martinet. Il faut

se rappeler pourquoi Akamatsu (1992:60–80) a jugé que la notion de paire a été surévaluée en phonologie : l'opposition à plus de deux termes est méthodologiquement supérieure. Il faut de préférence recourir à des séries commutatives d'unités lexicales, du genre *pile ~ pelle ~ pale ~ poule ~ pôle ~ Paul*, etc. (ce que Tryon (1970) ne fournit malheureusement pas, de sorte que les rapprochements dans le **Tableau 10** ne se limitent qu'aux segments eux-mêmes, ce qui suffit pour les fins de l'argumentaire). Le **Tableau 11** illustre ce principe quelque peu, avec les voyelles ouvertes et fermées.

Une distinction entre les phonologies fonctionnelle et générative se révèle encore ailleurs. Dresher a effectivement choisi de traduire les traits pertinents des analyses fonctionnelles en traits distinctifs binaires notés entre crochets carrés (par exemple [nasal]). Anachronique, cette façon de procéder occulte un changement profond de système de référence. Par exemple, les x dans les deux coins inférieurs de la **Figure 1** (p. 52) marquent le fait qu'aucun segment ne peut occuper ces espaces, ne pouvant être simultanément [+haut,+bas]. Le symbole o marque pour sa part un noyau inoccupé (Dresher 2008:17). Or, Dresher fait certes ce choix pour les mêmes raisons, à savoir l'expérience et la cohérence, faisant en sorte qu'un phonologue fonctionnel ne penserait jamais, en ses propres termes, à la combinaison équivalente. Toutefois, il faut réaliser que les principes à la base des systèmes respectifs de traits établissent d'emblée cette différence. Le couple [+haut,+bas] est permis par la nomenclature phonologique pratiquée par Dresher, avant que ce dernier ne le rejette. L'équivalent « haut bas » est exclu par la logique même de la phonologie fonctionnelle, à savoir la logique tout court et le principe de non-contradiction.⁴³

La démonstration de Dresher ne prouve finalement jamais que la méthode fonctionnelle est incohérente.⁴⁴ Il échoue ainsi son transfert des analyses de Troubetzkoy et de Martinet dans le cadre de son propre modèle de référence, parce que la notion de contraste qu'il

⁴³ « Although the model of modern linguistics as a science dealing with the signs of language is furnished by relational logic, closely related to the philosophy of mathematics, it must be stressed that the object of linguistic research is *empirical reality*, not the underlying fact of human thinking [...]. » (B. Trnka, reproduit dans Vachek 1966:159)

⁴⁴ Je laisse de côté sa discussion de Jakobson (1962/1949), publication d'après-guerre. Voir la justification de ce choix dans l'énoncé de l'objectif II au chapitre I (p. 4).

met en avant ne correspond pas au fondement de la pensée de ces deux linguistes. La pertinence communicative reste trop étrangère au fonctionnement des traits distinctifs de la phonologie générative.

Au final, il faut surtout reprocher à Dresher de se cantonner uniquement à Troubetzkoy (1969/1939) et à Martinet (1964) pour juger de la méthode fonctionnelle dans son ensemble. En effet, il identifie peut-être correctement l'erreur de Troubetzkoy d'avoir considéré l'opposition /d/ ~ /n/ en français comme une opposition bilatérale (Dresher 2008:14, 20-21). Néanmoins, il ignore manifestement que Martinet (1956:42) a corrigé Troubetzkoy à ce sujet il y a longtemps déjà.⁴⁵ Il est important de noter que la rectification de Martinet n'a nécessité aucune modification *ad hoc* de la théorie : le linguiste français invoque en effet les principes mêmes de Troubetzkoy pour montrer que la paire française /d/ ~ /n/ n'est pas une opposition bilatérale. Dresher (2008), qui n'a comme référence que les versions anglaises de ses deux sources, n'a manifestement rien vu de tout cela, ce qui le rend incapable de séparer le bon grain de l'ivraie.

5 LA BI-UNIVOCITÉ DANS MOMPEÁN-GONZÁLEZ (2004)

L'objectif de ce substantiel article est d'arrimer solidement à une phonologie cognitive une conception fonctionnelle du phonème, soutenue par des données psycholinguistiques obtenues par la méthode expérimentale. Pour ce faire, l'auteur tente d'abord de démontrer comment le phonème ne correspond pas à la réalité cognitive de ce qu'est une catégorie chez les sujets parlants, le phonème étant justement le résultat d'une catégorisation.

Mompeán-González reconnaît trois traditions auxquelles peut appartenir le phonème : celui-ci en tant que famille de sons semblables (Jones, Gleason), en tant qu'unité oppositionnelle (Troubetzkoy) et en tant qu'unité mentale (Courtenay, Sapir). Toutefois, il finira par réunir en un seul groupe de modèles, dits « classiques », la phonologie pragmatique, bloomfieldienne et générative standard (p. 435-436, 438). Or, lorsqu'il confronte en bloc ces modèles au vieux problème du chevauchement de /t/ et de /d/ en anglais, qui se

⁴⁵ Voir aussi Martinet (1970/1965:74), Viel (1984:211-212), Martin (1997:26), de même que la note de Cantineau dans sa traduction des *Grundzüge* (Troubetzkoy 1986/1939:71).

réalisent tous deux comme des vibrantes battues sonores ou sourdes ([r] ou [ʁ]), l'auteur se prête nécessairement à des généralisations abusives. Par exemple :

It follows from the notion of category overlap that flaps should be classified as instances of /d/ on some occasions and as instances of /t/ on others. The only problem should then be to determine the specific circumstances under which one or the other classification occurs. However, this assumption is at odds with a classical theory of categorization in phonology. Classical models of categorization assume that a particular allophonic variant (or an actual instantiation of it) should be a member of just one phoneme category in all cases but never of two (or even more) contrasting categories depending on the circumstances. (Mompeán-González 2004:445)

Aussi :

However, the prediction of the classical view that a given entity (in this case a sound) should always be assigned to one and the same category amongst competing categories frequently fails. (Mompeán-González 2004:446)

Cette supposition et cette prédiction de la phonologie classique évoquées ici par l'auteur ont été longuement débattues sous l'étiquette de la *bi-univocité* du phonème (*biuniqueness* en anglais). L'auteur l'associe à la fameuse polémique des années 1960, dans le *Journal of Linguistics*, entre Householder (1965) et Chomsky & Halle (1965). Il est utile de compléter la lecture de ce débat avec Householder (1966), Carmony (1966) et Chomsky (1967). Anderson (1985:298), pour sa part, fait plus justement remonter ce terme à Harris (1944).

Néanmoins, Mompeán-González a parfaitement raison d'insister sur l'inadéquation fréquente entre les faits observés et cette idée de correspondance systématique entre phonème et son, peu importe leur définition relative, que la phonologie chercherait à imposer. Toutefois, il ignore manifestement que cette condition n'a préoccupé, et défini, que le structuralisme américain. La bi-univocité n'a effectivement rien à voir avec le phonème fonctionnel. Non seulement Troubetzkoy n'en fait jamais la mention, mais rien dans sa conception de la phonologie, ni dans la méthodologie qu'il expose en détail, ne permet de déduire qu'il faille selon lui associer systématiquement la répétition de réalisations phonétiques particulières avec un seul phonème. On en doit surtout la déclaration explicite à Martinet qui, on ne doit pas l'oublier, reste son continuateur le plus direct en phonologie. Celui-ci a donc insisté (Martinet 1974/1949:4, 7, Martinet 1969b, Martinet 1989:121) sur

ce fait que la similarité phonétique n'a aucune incidence sur le classement phonologique des unités phoniques. Akamatsu (1992:61–62) a énoncé ce critère de la façon suivante :

If the functionalist refuses to identify [n] in *tend* as a manifestation of the same distinctive unit whose manifestation is [n] in *net*, this is because he operates with the concept of phonological opposition underpinning the commutation test and with the functionalist principle of a non-obligatory equivalence between physical reality and linguistic function.

L'outil d'analyse privilégié du phonologue fonctionnel demeure la commutation, non pas pour des raisons arbitraires voulant que l'on évite ainsi le problème de la bi-univocité, mais parce que cette méthode découle du fondement même de l'approche choisie. Martinet (1975:36) rejette ainsi la bi-univocité :

Chez ceux qui n'ont jamais pris conscience de l'existence d'un principe de pertinence qui sous-tend l'opération commutative, on trouve une combinaison des aspects les plus naïfs [sic] du formalisme et du réalisme. Ceux qui ont opéré selon le principe « Once a phoneme, always a phoneme », ont combiné le désir de simplifier à outrance en généralisant sans contrôle le résultat d'une observation, et le réalisme simpliste qui ne distingue point entre identité physique et identité linguistique.

C'est ainsi que la méthodologie fonctionnelle assume sans problème la réalisation identique de phonèmes différents. Outre chez Martinet, on en trouve des exemples concrets dans Clairis (1977) et Lemieux (1993), pour ne citer que ceux-ci. Plus encore, ce cadre a su réfléchir sur une difficulté particulièrement délicate, nommée fluctuation (Key 1968 ; Clairis 1977 ; Clairis 1991a ; Martin 1991b). On observe celle-ci lorsque, sous certaines conditions, une unité distinctive alterne avec une autre sans changement de sens prévu par ailleurs. Ainsi, la même unité phonique, chez le même locuteur et dans le même contexte, est parfois distinctive, parfois non distinctive, dans certaines portions distinctes du lexique.⁴⁶ Pike (1966/1947:123–124) avait déjà évoqué ce phénomène d'alternance longtemps auparavant, mais sans s'y intéresser systématiquement comme ont pu le faire les disciples de Martinet. Cette réalité est demeurée totalement inaccessible aux praticiens d'une phonologie bi-univoque.

Une réponse plus fréquente de la phonologie fonctionnelle à tous ces cas de chevauchements reste cependant la reconnaissance du caractère neutralisable des oppositions. C'est

⁴⁶ Je reviendrai sur ce sujet en VIII-1.2.2.

aussi la neutralisation qui s'applique naturellement à un cas comme *imbalance* en anglais, à propos duquel Kaye (1989) s'interroge. Étrangement, Mompeán-González identifie correctement cette spécificité du cadre pragois, bien qu'il commette en même temps l'impair historiographique de la considérer dans le cadre du problème de la bi-univocité. Il faut également lui reprocher son inclusion de la phonologie générative dans la discussion. On notera que Schane (1968) avait bien vu, il y a longtemps, que la bi-univocité n'est effectivement une caractéristique ni du modèle pragois, ni de la phonologie générative classique.

De plus, Mompeán-González fait erreur lorsqu'il affirme que la neutralisation « menaçait » (p. 455) la définition pragoise du phonème et que l'archiphonème serait ainsi venu à sa rescousse. Ces concepts découlant de la même méthodologie sont, à ce titre, en tout temps indissociables. Le *Projet* terminologique du Cercle définit d'abord *archiphonème* (1931:315) sans parler de la neutralisation, qui selon Martinet (1936) se dégage plus clairement des principes de transcription phonologique qui suivent le *Projet* dans le même ouvrage. Il faut attendre la conférence de Troubetzkoy intitulée « Charakter und Methode der systematischen phonologischen Darstellung einer gegebenen Sprache » de 1932, publiée en 1933 et traduite en anglais dans Trubetzkoy (2001:11-13), de même que Trubetzkoy (1936), pour les premières élaborations explicites de la neutralisation.

Somme toute, Mompeán-González (2004) révèle une méconnaissance des fondements, de la méthode et de l'histoire de la phonologie fonctionnelle en attribuant au structuralisme européen (plus justement, une version de celui-ci) une caractéristique de la phonologie américaine pré-générative.

6 LA PHONOLOGIE DANS NIKIEMA (2002)

Dans ce chapitre d'un collectif de linguistique créoliste, Nikiema présente les principaux aspects phonétiques et phonologiques des créoles à base lexicale française. La conception de la phonologie qui sous-tend l'exercice, tel qu'il a été fait, est très englobante. « La phonologie est, comme nous l'avons dit, l'étude du système qui régit la fonction, l'organisation et la dynamique entre les unités distinctives de la langue » (p. 82). L'auteur joue donc sur deux plans à la fois. D'une part, la phonologie régit la fonction, de sorte qu'elle détermine

les unités oppositives que sont les phonèmes (p. 82). D'autre part, l'organisation et la dynamique de ces unités doivent se comprendre en référence à la chaîne. En effet, l'auteur ne parle jamais de la relation entre les phonèmes d'un même système ; en fait, l'idée de système phonologique y est totalement absente. Il est plutôt question de leurs rapports dans la chaîne (p. 83–85) : élision, épenthèse, assimilation, etc.

Cette double orientation révèle une disjonction méthodologique. En effet, après avoir distinctement présenté, à la section 1, les sons et les phonèmes du français et des créoles, tout en respectant la norme des crochets carrés ([]) et des barres obliques (/ /), il n'y revient plus jamais dans tout le reste de son texte. Les formes lexicales citées par la suite sont presque systématiquement entre crochets carrés, à de très rares exceptions, par exemple quatre formes à la section 3.4.2 portant sur l'élision du /R/. D'autres, comme /la/ (p. 89), réfèrent plutôt à des formes sous-jacentes, concept profondément étranger à la méthodologie fonctionnelle. Cela signifie en réalité que la notion d'opposition est en pratique totalement inutile à Nikiema.

Il est donc manifeste que la phonologie qui intéresse réellement Nikiema n'est pas fonctionnelle. La majorité de son développement concerne plutôt des processus diachroniques à base phonique qui ont altéré la forme des mots passant du français aux créoles (élision, épenthèse, métathèse, etc.). Un fonctionnaliste n'ignore pas ceux-ci, bien entendu, mais les place ailleurs qu'en phonologie, selon sa propre conception et son analyse de la langue. En définitive, les notions de consonnes latentes (p. 87), d'autosegments (p. 83, 86) et de surface (p. 87) prouvent hors de tout doute que l'auteur a simplement changé de cadre théorique en passant d'une section à l'autre. Supprimer totalement la première section ne causerait même aucun tort à la présentation qui, du reste, demeure grossièrement incomplète pour un fonctionnaliste. Nikiema n'explique pas les liens entre l'inventaire des sons et celui des phonèmes, de sorte que le lecteur n'a aucun moyen de relier chaque phonème à ses variantes, et on omet de présenter comment on a abouti, en premier lieu, à ce système phonologique créole.

Que cela même soit possible atteste que le mot *phonologie* peut être frappé d'une ambiguïté dont le risque paraît de plus en plus évident. S'il ne s'agit pas d'un problème d'histoire de la linguistique en soi, on observe toutefois la conséquence d'une confusion théorique et

méthodologique caractéristique d'une vision trop intégrée de l'histoire de la phonologie que je remets en question.

7 LA NAISSANCE DE LA PHONOLOGIE GÉNÉRATIVE

La phonologie fonctionnelle a toujours ouvertement gardé ses distances par rapport à la phonologie américaine (Martinet 2000/1973a). Son enseignement n'a de toute évidence jamais pu jouer un rôle quelconque dans la situation décrite dans les sections précédentes. Troubetzkoy avait pour sa part rejeté le behaviorisme de Bloomfield (Trubetzkoy 2001:248) et considérait que le mouvement phonologique américain de son époque s'était constitué indépendamment de l'Europe (Viel 1984:164).

Les structuralistes américains eux-mêmes n'y sont certainement pour rien non plus. Dans l'ensemble, ils avaient été assez au fait des différences théoriques qui les séparaient de l'Europe, si l'on se fie par exemple à Matthews (2001), Hymes & Fought (1981:14-15) ou encore à Hockett (1955:74) qui prend le soin de préciser, comme Martinet (1989:15) le fera lui-même, que le phonème européen correspond seulement au phonème segmental des Américains. C'est là que se comprend l'existence de *phonemics*, ou même *phonematics*, pour nommer en anglais la phonologie pragoise, afin d'éviter une ambiguïté auparavant beaucoup mieux sentie avec *phonology*.⁴⁷

Cela explique bien pourquoi, lorsque des structuralistes américains ont cherché à répondre (notamment avec Householder 1965 ; Householder 1966 et Lamb 1966) à une nouvelle mouvance très critique à leur égard,⁴⁸ ces derniers n'ont pas été tentés outre mesure de regarder vers le Vieux Continent pour étayer leur défense. Pour une brève histoire de cet assaut contre la phonologie d'inspiration bloomfieldienne, on pourra lire Harris (1993:59-61).

Ces critiques virulentes correspondent aux premiers balbutiements de la phonologie en grammaire générative, dont on considère généralement Chomsky & Halle (1991/1968) comme l'acte de naissance officiel, tel qu'abordé en II-2.1. Chomsky n'a certes jamais été

⁴⁷ Voir Vachek (1960:61). Sur le caractère inadéquat de ces deux termes, puisque le trait et l'opposition sont les primitives fondamentales réelles de la phonologie fonctionnelle, voir Vachek (1966:41). On peut se référer également à Vachek (1966:47-49) pour une discussion enrichissante de la différence entre la phonologie du Cercle de Prague et celle pratiquée aux États-Unis à la même époque.

⁴⁸ On pourra lire par exemple (Chomsky 1957a).

phonologue. Il a tout de même lancé et défendu le programme de recherche générativiste de telle sorte que l'opposition au structuralisme américain, sur laquelle cette nouvelle phonologie s'est construite, doit presque tout à une démonstration originale de ce dernier. Il faut se référer spécifiquement aux sections 4.3 à 4.5 de Chomsky (1962) et Chomsky (1964), où il s'est concentré sur les graves défauts de ce qu'il a nommé les modèles taxonomiques.

Chomsky (1964:75) n'hésite pas à considérer que ces modèles structuralistes forment un corps de doctrine suffisamment homogène pour les prendre comme un tout. Il rassemble donc, sous une même bannière, des Européens, tels que Troubetzkoy et Jakobson, et des Américains, notamment Harris et Bloch. Selon toute vraisemblance, s'il ne s'agit pas là de la première manifestation de cette confusion des structuralismes de part et d'autre de l'Océan Atlantique, elle restera la plus influente.

La démonstration de Chomsky, pour étoffée qu'elle soit, comprend de nombreux problèmes qu'il faut examiner patiemment afin de bien comprendre toute l'étendue des préjugés contemporains envers la phonologie classique, dont Kaye (1989) reste un avatar extrême. Le fait demeure qu'assimiler des cadres conceptuels non équivalents mène non seulement, par la force des choses, à des généralisations totalement erronées, à l'instar de Mompeán-González (2004), mais aussi à une conception de la phonologie qui ne correspond plus à la réalité. Lamb (1966:540) écrivait justement : « C-phonemics should not be confused with the fictitious framework which Chomsky calls taxonomic phonemics (T-phonemics), a system apparently created by him to serve as the helpless victim of a dramatic onslaught. »

Il est intéressant d'ailleurs d'observer comment Postal (1968) n'a pas besoin, pour sa part, de se référer à l'Europe pour récuser le structuralisme américain. Son unique renvoi aux *Principes* de Troubetzkoy (p.99) est totalement incident. Les mentions éparses de Martinet (par exemple aux pages 237 et 284) concernent la phonologie diachronique seulement.

Il faut insister ici sur le fait que la faute commise par Chomsky n'a rien à voir avec sa critique proprement dite du structuralisme américain. Du reste, la force de son argumentation extrêmement serrée demeure suffisamment convaincante en elle-même pour que l'on comprenne pourquoi l'histoire de la linguistique aux États-Unis lui aura finalement donné raison, compte tenu du déclin qu'a subi la linguistique post-bloomfieldienne au profit de

la grammaire générative. En outre, puisque l'on a aujourd'hui largement dépassé le cadre classique du *Sound Pattern of English*, Chomsky (1962) et Chomsky (1964) n'ont plus un grand intérêt théorique. C'est plutôt leur valeur historiographique qui importe.

7.1 TROUBETZKOY D'APRÈS CHOMSKY

C'est pourquoi la lecture de Troubetzkoy par Chomsky mérite un examen approfondi. D'après celle-ci, les quatre conditions (p. 78) que la phonologie taxonomique se donne, mais qu'elle serait prétendument incapable de remplir, s'appliqueraient à la phonologie pragmatique. Il s'agit d'une erreur d'interprétation.⁴⁹

À ce sujet, Chomsky & Halle (1965:131) ont pu balayer du revers de la main les objections de Vachek (1964a) parce que ce dernier a défendu l'essence des principes de l'École de Prague contre une critique qu'il considérait au départ essentiellement correcte. Or, à confronter systématiquement ce que Chomsky attribue à Troubetzkoy, avec ce que ce dernier a véritablement écrit, une réponse beaucoup moins clémente s'impose d'elle-même.

Il y a cependant un obstacle important à cet exercice comparatif. Sur un total de dix renvois à Troubetzkoy sur un peu plus de quarante pages constituant la section pertinente dans Chomsky (1964), il n'y en a que trois qui précisent où se référer dans la source. Incidemment, l'un de ces renvois est même erroné. Au lieu de la page 46 des *Principes*, on devrait plutôt rediriger à la page 64.⁵⁰ La difficulté est donc que toute attribution d'un concept ou d'un élément de méthode à Troubetzkoy devient sensiblement plus difficile à retracer. À vrai dire, compte tenu de la grande distance terminologique qui les sépare, ce serait en toute logique à Chomsky que revient le fardeau de la preuve et ainsi d'identifier clairement où, dans l'ouvrage accessible de Troubetzkoy, on retrouve la formulation équivalente des idées qu'il discute. Il faut certes reprocher à Chomsky cette négligence.

À l'opposé, on compte dans le même espace une trentaine de références directes à des structuralistes américains (Joos, Harris, Bloomfield, Gleason, etc.), sur un total beaucoup plus élevé de citations se rapportant à ce cadre. De ces renvois portant un numéro de page ou

⁴⁹ Voir la section 7.3 plus loin, pour la définition de ces conditions et leur discussion.

⁵⁰ Cette mauvaise référence (en page 84) est en fait une répétition de la coquille originale dans Chomsky (1962:957). Je précise que Chomsky se réfère bel et bien à la traduction française des *Grundzüge*.

de chapitre, seize figurent à la section 4.5, dédiée à la justification du modèle taxonomique critiqué. Il n'y a là aucun des dix recensés concernant Troubetzkoy.

De ces observations se dégagent les constats suivants. D'une part, Chomsky documente beaucoup plus assidûment les points de vue américains. D'autre part, la phonologie pragueoise ne lui fournit aucun des arguments en faveur de la phonologie taxonomique qu'il contredit. Il s'en dégage un ensemble confus d'idées structuralistes ne correspondant pas à la réalité de la phonologie pragueoise. L'analyse du contenu des propos de Chomsky le révèle clairement.

7.2 REPLACER LE DISTRIBUTIONNALISME

Il est facile de résumer toute l'erreur chomskyenne en une seule phrase :

We have, as yet, said nothing about the principle of complementary distribution, which is the central concept of taxonomic phonemics as developed, for example, by Jones, Troubetzkoy [*sic*], Harris and Bloch. (Chomsky 1964:91)

Il est tout simplement illusoire d'affirmer que la distribution complémentaire ait une telle prédominance en phonologie fonctionnelle. Sa place dans les *Principes* se limite généralement à une description dans le cadre d'une typologie des variantes (p. 50, 53). Cela implique, du reste, que le phonème soit *déjà* défini, de sorte que les variantes combinatoires, pour utiliser la traduction française de la terminologie de Troubetzkoy, ne peuvent participer à la définition d'un phonème. Plutôt, elles en découlent. Ainsi cette contradiction directe :

D'autres définitions [du phonème] également insuffisantes se basent sur l'existence de variantes combinatoires. Daniel Jones définissait le phonème comme une famille ou un groupe de sons du langage, acoustiquement ou articulatoirement apparentés, qui n'apparaissent jamais dans le même entourage phonique. [...] Tant que le concept de phonème ainsi défini par D. Jones n'était créé que pour la transcription, il avait certes une valeur pratique, quoique peu de rapports avec la linguistique en tant que telle. Mais dès que ce concept a été modifié pour correspondre à des phénomènes linguistiques déterminés, le point de départ de cette définition s'est montré caduc. [/] Le phonème ne peut être défini d'une façon satisfaisante, ni par sa nature psychologique, ni par ses rapports avec les variantes phonétiques – mais seulement et uniquement par sa fonction dans la langue. (Troubetzkoy 1986/1939:43–44)

Il ne fait aucun doute que Troubetzkoy a vertement rejeté la définition du phonème que Chomsky lui attribue. Une preuve tout aussi transparente réside dans le compte-rendu

bien connu des *Grundzüge* par Harris (1941), dans lequel celui-ci reproche sévèrement au phonologue de l'École de Prague d'accorder une importance nettement insuffisante aux contrastes distributionnels. Fischer-Jørgensen (1970:36) a répété l'essence de cette critique, quoique de manière plus incidente. Il faut surtout retenir qu'il rappelle par le fait même la distance entre Bloomfield et Troubetzkoy sur ce point.

Le distributionnalisme s'inscrit naturellement dans cette culture de la syntagmatique évoquée à la section 3. Les paradigmes à base distributionnelle ne sont pas indépendants de la chaîne parlée comme peuvent l'être les paradigmes à base fonctionnelle. Pour mieux comprendre la place réduite des critères distributionnels dans le cadre de la phonologie fonctionnelle, on pourra aussi lire Martinet (1953:583), Ivić (1965:53) et Vachek (1966:48, 53).

7.3 LES ALÉAS DE LA PHONOLOGIE TAXONOMIQUE

Chomsky (1964:78) construit néanmoins toute son argumentation sur quatre conditions irréalisables découlant de ce distributionnalisme prétendument partagé par tous les structuralistes. Il les étiquette ainsi : *linearity*, *invariance*, *bin uniqueness* et *local determinacy*. J'utiliserai ici, en français, les termes de linéarité, invariance, bi-univocité et détermination locale, respectivement.

J'ai déjà traité de la bi-univocité à la section IV-5. On sait donc déjà que la démonstration chomskyenne reste tout simplement caduque en ce qui concerne la phonologie fonctionnelle, relativement à ce critère.

Il en va de même pour les trois autres. Chomsky (1964:78) définit ainsi la linéarité :

The linearity condition (32i) requires that each occurrence of a phoneme in the phonemic representation of an utterance be associated with a particular succession of (one or more) consecutive phones in its representing matrix, as its "member" or "realization"; and, furthermore, that if A precedes B in the phonemic representation, then the phone sequence associated with A precedes (is to the left of) that associated with B in the phonetic matrix.

Il justifie d'ailleurs cette interprétation comme suit :

This condition follows from definitions of the phoneme as a class of phone sequences (as in post-Bloomfieldian American linguistics, typically[]) or as a bundle of distinctive features (Bloomfield, Jakobson) or a minimal term in a phonological opposition (Prague circle). (Chomsky 1964:78)

Ce qui précède appelle deux remarques. Tout d'abord, Chomsky n'a pas retenu que Troubetzkoy, malgré quelques variations attribuables au caractère inachevé des *Principes*, définit le phonème exactement comme l'ont fait Bloomfield et, surtout, Jakobson (Troubetzkoy 1986/1939:40-41). On doit à ce dernier la définition du phonème en tant que somme de traits. Elle a été unanimement adoptée par l'École de Prague (Vachek 1966:46). De plus, il ne faut jamais perdre de vue que la phonologie fonctionnelle a préféré le terme *pertinent*⁵¹ à celui de *distinctif* pour lequel a opté Jakobson. On dira plutôt que le trait pertinent a une *fonction* distinctive. Le fonctionnalisme français a maintenu ce choix jusqu'à aujourd'hui (Martinet 1956:40 ; Akamatsu 1992:32 ; Martin 1997:32).

Ensuite, Chomsky ne dit pas en quoi ces trois définitions permettent toutes de déduire la même condition de linéarité. Il en aurait été en fait incapable. Il n'y a pas de rapport d'implication logique immédiat entre les énoncés « un phonème est une somme de traits pertinents » et « à chaque phonème doit correspondre une réalisation phonétique, dans le même ordre successif ». Cette déduction dépend des prémisses de la théorie. Or, celles-ci ne sont pas les mêmes entre les structuralismes européen et américain.⁵²

C'est ainsi que les exemples cités par Chomsky (1964:82ss) voulant démontrer que la linéarité n'est pas inviolable s'accordent parfaitement avec la méthodologie fonctionnelle. Il n'y a donc aucun problème à ce que, notamment, la réalisation phonétique de l'anglais *can't* soit [kæ̃t], en dépit d'une transcription phonologique /kænt/.

Troubetzkoy (1986/1939:53) fournit lui-même un exemple semblable :

Quant à la signalisation des phonèmes voisins obtenue par les variantes combinatoires elle n'est en aucune façon inutile, encore que non indispensable. Dans un parler rapide et peu distinct, la réalisation d'un phonème peut perdre tout à fait son individualité et il est par conséquent toujours bon que cette individualité soit en outre établie par une particularité spéciale dans la réalisation du phonème voisin. [...] Ainsi par ex. l'articulation du *u* japonais est par elle-même très peu caractéristique : l'arrondissement des lèvres est tout à fait faible et la durée si brève que dans le parler rapide la voyelle n'est en général plus prononcée. Dans de telles circonstances il est très heureux pour la compréhension que certains phonèmes japonais présentent devant *u* une variante combinatoire spéciale (à savoir pour *l* la variante *c* et pour *h* la variante *f*) : *u* peut ne pas être perçu, mais on devine à la réalisation du phonème précédent qu'on avait l'intention de prononcer après lui un *u*.

51 *Relevant* en anglais et en allemand (Vachek 1960:59).

52 Cf. la section 7.2 à propos du distributionnalisme.

Cette fausse difficulté pousse d'ailleurs Chomsky (1964:84) jusqu'à rejeter la commutation, compte tenu qu'aucun linguiste ne chercherait à conclure, à partir de la seule paire *can't* ~ *cat*, que la nasalisation est distinctive en anglais. Chomsky ignore cependant que l'analyse par commutation s'applique par rapprochements successifs de paradigmes entiers, et non de deux unités prises isolément, ce qui permet ainsi d'éviter ou d'invalider ces analyses trop ponctuelles. Martinet (1975:37) donnera plus tard l'exemple français de l'opposition entre *l'être* et *le hêtre*, qu'il ne faut pas surinterpréter, sachant que l'apparition de [ə] n'est pas distinctive dans l'immense majorité des cas.

Le cas du russe /solncă/ (Chomsky 1964:84–85) ne permet pas davantage de rapprocher le critère de linéarité et la phonologie fonctionnelle. À vrai dire, elle montre plutôt comment Chomsky a mal assimilé, une nouvelle fois, le travail de Troubetzkoy.

Voici le passage clef des *Principes* :

Exemples : dans le groupe phonique russe *ɔl* le *ɔ* fermé est à considérer comme une variante combinatoire du phonème « o ». Ailleurs que dans ce groupe phonique (ainsi que devant un *u* inaccentué, par ex. dans *pò-ùxǔ* « au-dessus de l'oreille »), le *ɔ* fermé n'apparaît [*sic*] que dans le mot *sòncə* « soleil ». Comme le groupe *ɔl* (de même qu'en général n'importe quel groupe « voyelle + l ») n'apparaît jamais devant « n + consonne », le *ɔ* dans *sòncə* doit être considéré comme remplaçant le groupe *ɔl* et tout le mot doit être noté phonologiquement « *solncă* ». (Troubetzkoy 1986/1939:64–65)

Chomsky affirme (p. 84) que cet exemple sert à Troubetzkoy pour expliquer comment éviter une violation de la linéarité. Ce dernier n'utilise pourtant jamais ce terme, ni aucune des quatre conditions mentionnées auparavant. L'idée de violation de quoi que ce soit est même totalement absente de la discussion.

Chomsky poursuit en arguant que la règle dont la notation /solncă/ constitue un cas est une règle générale pour définir un phonème (« general rule for phonemicization » ; p. 84, voir aussi p. 85). Il s'agit plutôt d'un des trois cas spécifiques d'une règle servant à déterminer si un son simple représente simultanément plus d'un phonème. Ces phonèmes doivent être connus d'avance d'après l'analyse de la langue, *avant* l'application de la règle. Il y a là une nouvelle violation patente de la linéarité, assumée par la théorie fonctionnelle.

Chomsky (1964:84) formule de la manière suivante cette règle :

If the phone A is phonetically similar to the phone sequence BC, and A-BC are in free variation or complementary distribution, and BC is a realization of the phoneme sequence PQ, then A is to be regarded as a realization of PQ.

La règle de Troubetzkoy (1986/1939:64) se lit plutôt comme suit :

Le son simple en question α n'apparaît [*sic*] que dans un groupe phonique déterminé ($\alpha\beta$ ou $\beta\alpha$) dans lequel il a la valeur d'une variante combinatoire d'un phonème déterminé, et en outre dans une autre position où le groupe phonique $\alpha\beta$ (ou $\beta\alpha$) n'est pas admis : dans cette position le son unique α doit être considéré comme remplaçant tout le groupe phonique $\alpha\beta$ (ou $\beta\alpha$) et par suite comme une réalisation du groupe de phonèmes correspondant.

La traduction anglaise n'a pas la même signification. De plus, la mention du critère de similitude témoigne d'une mauvaise assimilation des prémisses phonétiques examinées par Troubetzkoy en ce qui concerne l'analyse des sons simples à valeur polyphonématique (Troubetzkoy 1986/1939:63). Il ne s'agit pas de similitude entre deux alternants (« If the phone A is phonetically similar to the phone sequence BC »), mais de rapprochement articulaire entre deux sons en contact dans la chaîne (α et β dans un groupe $\alpha\beta$ ou $\beta\alpha$), le plus souvent impliquant une consonne et une voyelle. Tous les contre-exemples tirés de l'anglais et examinés par Chomsky (1964:85–86) n'ont rien à voir avec ce que Troubetzkoy cherche à décrire.

Conséquemment, Chomsky (1964:84–85) comprend à tort que, en tout temps, « [o] is a realization of /ol/ » par transitivité logique. Il établit donc, en suivant sa formule, les équivalences suivantes : $A = [o]$, $BC = [ol]$ et $PQ = /ol/$. Cela lui fait supposer d'ailleurs (p. 85, en note) que la règle de Troubetzkoy devrait être modifiée, sinon elle implique que [o] doit être considéré comme une réalisation de /oll/.

Toutefois, la règle de Troubetzkoy stipule plutôt une équivalence, en russe, entre [on] et /oln/ devant consonne. Il n'y a donc qu'un seul cas où [o] prend la valeur polyphonématique de /ol/, à savoir devant [n] + consonne, détail totalement occulté par Chomsky. Ce contexte, si on le symbolise par la lettre γ , ce que Troubetzkoy ne fait pas dans le texte de sa règle (« [...] et en outre *dans une autre position* où le groupe phonique $\alpha\beta$ [...] »), permet de formaliser le tout comme suit :

Si la variante [α^1] de / α / n'est présente que dans / $\alpha\beta$ / et que [$\beta\gamma$] n'est pas admis, alors [$\alpha^1\gamma$] = / $\alpha\beta\gamma$ /.

Le contre-exemple /sólnešij/ avancé par Chomsky (1964:86) n'en est donc pas un, puisque le groupe /oln/ n'est pas suivi d'une consonne.

Je souligne enfin que cette règle n'a rien d'*ad hoc*, contrairement à l'idée que Chomsky (1964:85) peut s'en faire. Elle prend sa place dans un système de sept règles différentes permettant de déterminer la valeur monophonématique d'un groupe de sons et la valeur polyphonématique d'un son simple. Celles-ci dénombrent simplement tous les cas logiquement envisageables dans une analyse phonologique de ce genre.

Compte tenu de ce qui précède, avec en outre ceci que Chomsky (1964:79) assujettit la condition d'invariance à celle de la linéarité, qu'il ne distingue pas clairement la détermination locale de la bi-univocité (p. 81–82) et qu'il n'est pas nécessaire de revenir sur ce dernier point, l'analyse qui précède suffit. Il est manifeste que Chomsky attribue erronément des problèmes de la linguistique structurale américaine à la phonologie fonctionnelle, qui en retour ne les partage pas. Si Dell (1985:271, note 6) admet quant à lui que Chomsky vise surtout le structuralisme à l'américaine, il soutient cependant que « la plupart des arguments peuvent être repris mutatis mutandis contre la phonologie pragoise [*sic*] ». Aucun amendement latin n'arrivera pourtant à sauver ce jugement erroné. La démonstration de Chomsky ne s'applique pas du tout à la pensée de Troubetzkoy.

8 QUELQUES AUTRES FRICTIONS TERMINOLOGIQUES

Les exemples ci-dessus ont été choisis spécifiquement pour leur valeur illustrative ou historiographique, mais ils sont loin d'être uniques. J'en examine quelques autres dans les paragraphes qui suivent, quoique parfois avec des développements moindres que ce qui précède. Il importe de préciser que je ne pars pas de l'idée que les auteurs ont nécessairement tort, aussi longtemps que l'on n'attribue pas erronément une certaine pensée aux représentants de la phonologie fonctionnelle. Mon but est plutôt de faire ressortir ce que j'appellerais des frictions terminologiques, dans le but de dégager une vue d'ensemble des cadres d'interprétation opposés qui seront sujets de cette thèse.

8.1 RETOUR SUR LA NOTION DE CONTRASTE

Outre le cas de Dresher (2008) discuté en 4, il peut s'avérer instructif de se rapporter à l'introduction de Goldsmith (1995), dans laquelle l'éditeur du collectif proclame que la

question « What phonetic differences are *contrastive* in a given language? » serait aux premières loges de la théorie phonémique (Goldsmith 1995:1). Or, un cas qu'il examine révèle une certaine confusion entre les notions d'opposition phonétique et d'opposition fonctionnelle, que recouvre tout à la fois la notion mal définie de *contrast* (Goldsmith 1995:11-12). Ainsi, le « contraste » de longueur vocalique dans les alternances du type *divine/divinity* en anglais qu'il discute n'a bien entendu rien à voir avec l'analyse fonctionnelle, n'étant ni le siège d'une opposition distinctive, ni un exemple de commutation.⁵³

Une démonstration plus surprenante encore des contours imprécis de la notion de contraste en phonologie générative, en comparaison avec l'opposition distinctive de la phonologie fonctionnelle, se retrouve dans Pulleybank (1997:80), au sujet du « contraste » de sonorité des occlusives en russe. Celles-ci sont normalement parallèles à l'anglais, sauf qu'il s'y ajoute une neutralisation de sonorité en fin de syllabe. Les rapprochements reproduits au Tableau 12, par exemple [xlebu] ~ [trupu] et [sadu] ~ [zakatu], doivent prouver ces oppositions de sonorité. Or, ils ne sont d'aucune façon des paires minimales valides pour l'analyse fonctionnelle décrite et appliquée dans toute l'histoire de ce programme, de Troubetzkoy (1986/1939) à Martinet (1956), jusqu'à Akamatsu (1992) et Builles (1998).

<i>sonore</i>	<i>datif singulier</i>	<i>glose</i>	<i>sourd</i>	<i>datif singulier</i>	<i>glose</i>
/b/	xle.bu	« pain »	/p/	tru.pu	« cadavre »
/d/	sa.du	« jardin »	/t/	za.ka.tu	« crépuscule »
/g/	ro.gu	« corne »	/k/	ra.ku	« écrevisse »
/z/	ra.zu	« temps »	/s/	le.su	« forêt »
/ʒ/	sto.ro.ʒu	« gardien »	/ʃ/	du.ʃu	« douche »

Tableau 12 Le contraste des occlusives russes d'après Pulleybank (1997:80).

La commutation implique qu'il faut substituer un trait par un autre, cependant que le reste du contexte de comparaison doit demeurer totalement inaltéré. Cette condition est plus idéale que réaliste, certes, mais les stratégies pour pallier cette lacune, comme les quasi-paires, ne changent pas l'essence de la méthode d'analyse. Or, la seule vraie paire dégageable

⁵³ Quant aux deux autres problèmes de la théorie phonémique que Goldsmith mentionne, à savoir l'importation de nouvelles unités et l'existence d'une opposition distinctive isolée entre deux unités phoniques qui sont normalement des variantes combinatoires, ils revêtent un intérêt certain pour le phonologue fonctionnel.

des données du **Tableau 12**, à savoir l'opposition [razu] ~ [raku], n'est pas d'une grande utilité, puisque l'opposition équipollente [z] ~ [k], si elle peut suffire pour supposer des phonèmes, ne permet d'identifier aucun trait pertinent, à l'instar de ce qui a été vu en 4 auparavant. De la sorte, il est ici impossible de dégager une partie du système phonologique russe dans une conception fonctionnelle. Le contraste tel qu'employé par Pulleybank, même s'il se réfère à la différenciation sémantique, ne décrit pas l'opposition distinctive, ni la commutation.

8.2 LA NEUTRALISATION

La neutralisation discutée par Kager (1999:29–30) ne correspond pas à la neutralisation fonctionnelle. Kager parle de la neutralisation de la nasalité en anglais au sens où l'opposition entre les voyelles orales et nasales n'existent pas. Or, la phonologie fonctionnelle n'a rien à dire d'une opposition qui n'existe pas dans un système phonologique. La neutralisation fonctionnelle ne survient que lorsqu'une opposition par ailleurs attestée est suspendue dans une position de la chaîne (Martinet 1936 ; Troubetzkoy 1986/1939:chapitre V ; Akamatsu 1992:chapitre 7).

McCarthy (2002:87), pour sa part, parle d'une neutralisation contextuelle pour dénommer la neutralisation fonctionnelle. Par contre, il la place dans un chapitre sur les restrictions distributionnelles (p. 85), de telle sorte qu'il la confond par le fait même avec la distribution lacunaire, crucialement distincte de la neutralisation pour la phonologie fonctionnelle (Martinet 1975:37 ; Akamatsu 1992:103–108). McCarthy s'éloigne alors de ce cadre, à l'instar de Kager, mais autrement et plus subtilement.

8.3 LA MARQUE

La phonologie générative adopte une conception typologique de la marque en tant qu'indice de degré de naturalité et/ou de complexité des structures linguistiques.⁵⁴ Antérieurement dans l'histoire de la phonologie américaine, on retrouve un embryon de cette idée dans Hockett (1955:166). Celui-ci rejette la neutralisation pragoise pour plutôt remplacer l'opposition marqué–non marqué par une opposition simple–complexe.

⁵⁴ Voir le chapitre 9 de Chomsky & Halle (1991/1968) ; aussi le chapitre 8 de Postal (1968).

McCarthy (2002) revient sur cette conception dans le contexte de la théorie de l'optimalité, au sens expliqué en III-3. Il rappelle ainsi que la TO attribue une valeur technique et moins contraignante à la contrainte de marque, qui n'existait pas auparavant :

The idea of markedness/faithfulness conflict is intuitively clear, but conflict among markedness constraints does not make sense from the Prague School perspective. Praguian markedness is married to implicational relations like "A only if B," so it is inherently unidimensional and non-conflicting: A is more marked than B in all languages under all circumstances. (McCarthy 2002:15)

McCarthy y voit tout de même une extension de l'idée originale de la marque selon l'École de Prague, en se référant à Kean (1992) :

The technical sense of markedness, as in used in OT, is distinct from and a good deal more specific than the more familiar usage of this word in linguistics, dating back to the Prague School of the 1930s: "The concept of markedness in its most general characterization is concerned with the distinction between what is neutral, natural, or most expected (UNMARKED), and what departs from the neutral (MARKED) along with some designated parameter" [...]. (McCarthy 2002:15)

L'histoire de la marque pragoise n'a cependant rien d'aussi facile et s'avère passablement tortueuse. Dans son *Dictionnaire de linguistique de l'École de Prague*, Vachek (1960:40) définit la marque (dite de corrélation) comme un caractère phonique s'opposant à son absence. Il n'est jamais question de rapport d'implication. Cette idée se retrouve plutôt aux articles *lois de structure des systèmes phonologiques* et *lois phonologiques générales*. Viel (1984:74) commente ainsi cette confusion de la phonologie générative :

Cette extension de la découverte de Jakobson [des lois implicationnelles des rapports corrélatifs] est extrêmement importante pour notre propos pour deux raisons. D'abord parce qu'elle facilitera la découverte de l'opposition entre forme marquée et forme non marquée : en effet du moment qu'on a reconnu que l'une des deux séries de voyelles ne se rencontre jamais sans l'autre alors que l'inverse n'est pas vrai, il devient difficile de dire que les deux séries sont sur le même plan lorsqu'elles coexistent. Ensuite parce que lorsque Chomsky et Halle (1968) parle de *markedness*, ils se réfèrent en fait aussi à cette découverte de Jakobson et Troubetzkoy qui n'a jamais été appelé « marque » par la phonologie pragoise et dont le nom « loi de structure des systèmes phonologiques » [...] n'a jamais été fixé définitivement peut être parce que malgré les travaux de Troubetzkoy, elle n'a pas reçu à l'époque l'attention qu'elle méritait, et que Jakobson de son côté s'est enfermé provisoirement dans le silence en ce qui concerne la phonologie.

La conception hiérarchique et implicationnelle des traits chez Troubetzkoy correspond à la période initiale de la phonologie pragoise, lorsqu'on n'envisageait les oppositions entre

phonèmes que sous deux formes (Viel 1984:157-174). Il s'agissait des corrélations et des disjonctions. On les retrouvera notamment dans le *Projet terminologique* des TCLP 4 du Cercle Linguistique de Prague (1931). Or, la période allant de Troubetzkoy (1936) à la rédaction des *Grundzüge* en 1938 voit se réaliser la rupture maintenant connue de Troubetzkoy avec Jakobson. La théorie des oppositions phonologiques de Troubetzkoy imposera alors la marque comme concept logique à l'intérieur d'un système :

La différence entre la corrélation au sens de Jakobson (1928) et la corrélation au sens de Troubetzkoy (1939) tient à son statut dans le système. Chez Jakobson une opposition corrélatrice s'oppose directement à une opposition disjointe ; chez Troubetzkoy il n'est plus question d'opposition corrélatrice : corrélation est le nom qu'on donne à une série d'oppositions bilatérales privatives lesquelles n'apparaissent qu'au terme de toute une série de choix, binaires ou non. Empiriquement les deux concepts sont synonymes. Structuralement ils ne le sont pas. (Viel 1984:324)

Certes, Viel (1984:113-119) fait remarquer comment Troubetzkoy a continué de vaciller très longtemps entre une interprétation phonétique ou phonologique de la marque. Son choix final est incontestablement phonologique, au sens relationnel propre au fonctionnement contextuel d'un système d'oppositions d'une langue particulière :

On peut penser que l'une des raisons qui ont fait que Troubetzkoy n'a pas pu ou pas voulu adopter un point de vue phonétique sur la question est que la marque est « sensible au contexte ». Par exemple la participation de la voix est un facteur positif (une marque) dans le cas des bruyantes et un facteur négatif dans le cas des sonantes. Toute tentative de classification de la marque qui ne tiendrait pas compte de ce fait est vouée à l'échec. Comme Troubetzkoy décrit séparément les voyelles et les consonnes et se sert de propriétés phonétiques en majeure partie graduelles, le problème se pose rarement. Il devient crucial avec les traits binaires de Jakobson, et ne sera résolu par le concept de « réversibilité » ou de sensibilité au contexte que très tardivement. (Viel 1984:120)

L'explication concrète de la valeur de la marque par Troubetzkoy (1986/1939:78-79) ne laisse ainsi aucune équivoque. Il ne s'agit pas de la *markedness* de la phonologie générative :

Si le fonctionnement du système des phonèmes indique que *t* est le terme non marqué de l'opposition *t-d*, celle-ci *doit* avoir une valeur privative, la tension des muscles de la langue devant être considérée comme un phénomène accessoire et sans importance, et le degré de participation de la voix propre au *t* comme « degré zéro » : de sorte que *t* a la valeur de « non-sonore » et *d* la valeur de « sonore ». Mais à l'inverse si d'après les indications que donne le fonctionnement du système des phonèmes ce n'est pas *t*, mais *d* qui est le terme non-marqué [*sic*], alors la participation de la voix devient un phénomène accessoire et sans importance, et la tension des muscles de la langue devient la marque de différenciation de l'opposition, de sorte que *t* a la valeur de « tendue » et *d*

celle de « non-tendue ». Si enfin le fonctionnement du système des phonèmes n'indique l'absence de marque ni pour *d*, ni pour *t*, alors l'opposition *t-d* doit être considérée comme équipollente.

C'est cette dernière conception qui caractérise la méthodologie du fonctionnalisme français au ^{xx}e siècle. Fait à noter, son caractère hautement conventionnel a convaincu Akamatsu (1992:3) de ne jamais l'employer dans sa présentation de la phonologie fonctionnelle. D'une part, il juge cette notion méthodologiquement trop flottante dans sa présentation par l'École de Prague (Akamatsu 1978 ; Akamatsu 1988). D'autre part, puisque le même trait pertinent s'énonce aussi bien positivement que négativement (Akamatsu 1992:37-38), la marque ne mérite pas un statut particulier. En revanche, son domaine d'application ne change jamais : la base phonique d'une opposition privative propre à un système. Cette remarque n'a donc pour but que de souligner l'importance relative et l'indépendance logique de la marque dans le contexte conceptuel de la phonologie fonctionnelle où les considérations typologiques sont réduites. Cela permet aussi de comprendre un peu mieux la distance entre les idées de Troubetzkoy et le binarisme qui, selon Viel (1984:330), a imposé à Jakobson l'adoption du trait phonique acoustique. Or, pour qui s'intéresse au système en soi, le terme de la marque constitue un choix relativement arbitraire et conventionnel, pour peu qu'il demeure systématique et cohérent :

C'est pourquoi il importe peu pour le phonologue de se servir d'une terminologie phonétique, soit acoustique, soit physiologique. Il s'agit uniquement de désigner d'une façon non ambiguë des particularités phoniques qui sont étudiées et envisagées de différents points de vue dans la littérature phonétique spéciale et qui malgré des différences d'opinion peuvent être reconnues au moins comme *objets de recherche* par tous les phonéticiens. (Troubetzkoy 1986/1939:95)

De ce résumé historiographique découle la conclusion suivante : la marque au sens d'une structure simple et/ou naturelle ne caractérise pas tout à fait la phonologie pragoise et fonctionnelle. Quand Tranel (2000:41), au sujet de la notion de la marque, renvoie le lecteur à la fois aux *Principes* de Troubetzkoy et à SPE, sans autre commentaire, il commet la même erreur que McCarthy (2002:15) cité auparavant. Pour leur part, de Carvalho, Nguyen & Wauquier (2010:79-81) présentent la marque en phonologie en passant subtilement de la valeur oppositive du concept à une valeur de complexité, de là enchaînant avec la théorie des systèmes possibles et des classes naturelles, en supposant l'existence de phonèmes universels. Il s'agit là d'une exposition théorique certes valable dans son contexte,

mais force est d'admettre qu'elle ne peut prétendre à être descriptive historiquement que pour la phonologie anglo-saxonne, compte tenu qu'il est indiscutable que la phonologie fonctionnelle n'a ni disparu en soi, ni suivi ce parcours, ni nécessité épistémologiquement cette extension. Par exemple, aux yeux de la phonologie fonctionnelle, la notion de phonème universel est un non sens absolu. Durand (2005:69) a bien identifié l'aspect non typologique de la marque phonologique de Troubetzkoy, la contrastant avec les idées universalistes de Jakobson.⁵⁵ Cela rejoint sans surprise l'historiographie de Viel (1984:383-384, 410), qui montre comment la contribution de Chomsky & Halle (1991/1968) consiste en une continuation d'une phonologie jakobsonienne avant tout. Il résume aussi clairement le caractère non fonctionnel du trait binaire, parce que strictement phonétique, dès les débuts de la phonologie générative :

Chomsky et Halle [...] font observer que la distinction entre + et - s'apparente aux oppositions équipollentes de Trubetzkoy, et la différence entre u et m aux oppositions privatives, confirmant ainsi l'opinion de Trubetzkoy (1949 :77) selon laquelle une opposition phonique *envisagée en dehors du système phonologique dont elle fait partie* est équipollente. (Viel 1984:406, mes italiques)

En somme, les fortunes contradictoires de la marque en phonologie générative et en phonologie fonctionnelle révèlent encore, bien que d'une autre façon, les deux univers épistémologiques que cette thèse doit comparer.

9 CONTRE UNE HISTOIRE LINÉAIRE DE LA PHONOLOGIE

Il n'est pas tout de concéder des divergences entre les divers courants de pensée structuralistes avant de défendre une unité de la phonologie pré-générative, comme le font Durand & Laks (1996:6). La citation de Martinet en IV-3 fait apprécier plutôt toute la distance épistémologique réelle entre deux traditions qu'il n'est pas instructif de confondre.

On peut certes admettre que la phonologie n'a pas le choix d'être historique et cumulative au sens où elle suit le cours inéluctable du temps. Il peut aussi être commode d'opposer à la rigueur syntaxique de la grammaire générative une sorte d'esprit du temps partagé de part et d'autre de l'Atlantique à une certaine époque. Toutefois, les préjugés que la phonologie contemporaine peut parfois entretenir à l'égard de la phonologie structurale classique,

⁵⁵ Au sujet de l'universalisme chez les Praguais et en linguistique fonctionnelle, voir en IX-4.

indépendamment du fait qu'elle soit américaine ou européenne, se révèlent facilement par la constatation de généralisations qui, appliquées en bloc à toutes les formes de structuralisme, s'avèrent irrémédiablement fausses. La leçon de l'analyse présentée à la section IV-7 est très claire : la réfutation du structuralisme post-bloomfieldien n'affecte en rien les prémisses de la phonologie fonctionnelle. Incidemment, cette conclusion rejoint en tout point celle de Hewson (2008:825) au sujet du structuralisme en général : « The resultant rejection of structuralism for the wrong reasons is a most unfortunate episode in the history of twentieth-century linguistics ». Harder (1996:297), cité par Vykypěl (2009:63), s'exprime pareillement au sujet du fonctionnalisme américain contemporain :

An important point is the defense of the basic ideas in European structuralism. Much of the hostility towards structure that is found in some [American] functionalist circles presupposes the structural notions in generative grammar. There is then a risk that structure may be rejected because of defects that are endemic to generative grammar.

De plus, quand les historiographes reprochent à la grammaire générative d'avoir elle-même réfuté une invention plutôt que le structuralisme tel qu'il a réellement été conçu et pratiqué,⁵⁶ il arrive qu'au passage on sous-entend la même discontinuité, comme chez Hymes & Fought (1981:1) :

Enough is already available to show that American structuralism has had a complex development, extending from the first years of the century, and that Chomskyan linguistics, as contrasted with, say, Prague structuralism, has continued some fundamental traits of its predecessors, recovered others, and unwittingly rediscovered still others.

Dès lors, tenter un rapprochement entre deux courants par le biais d'une analogie, ou de l'emprunt d'une notion quelconque, ne revient ni à leur découvrir une parenté, ni à la créer. Par exemple, avoir adopté les traits distinctifs de Jakobson pour développer un cadre qui doit supplanter la phonologie pratiquée par les structuralistes américains ne permet pas de concevoir une histoire rectiligne de la phonologie qui inclurait la phonologie fonctionnelle pragoise, *a fortiori* quand on sait que le binarisme est jakobsonien sans toutefois représenter l'École de Prague. De ce fait, rien dans Jakobson, Fant & Halle (1969/1951) ou Cherry,

⁵⁶ La citation de Lamb en IV-7 atteste qu'au moins un linguiste l'aura pareillement dénoncé. Pour une démonstration historiographique récente, voir Koerner (2002).

Halle & Jakobson (1953) ne porte à déduire les prémisses de la phonologie générative, surtout que l'on n'ignore pas encore le phonème dans ces ouvrages. Le phonème ne disparaît pas forcément avec une théorie du trait, quand bien même elle permettrait de raffiner la théorie. Pourtant, la phonologie générative en a jugé autrement. On rejette ainsi dans SPE le mot *phoneme* dès les premières pages : « We will make no further mention of “phonemic analysis” or “phonemes” in this study and will also avoid terms such as “morphophonemic” which imply the existence of a phonemic level » (Chomsky & Halle 1991/1968:11). Cela confirme que le trait binaire n'a eu d'intérêt pour la phonologie générative que comme un dispositif formel de description,⁵⁷ au point que trente ans plus tard Kaye (1989) peut proclamer sans gêne la mort du phonème. Le changement de point de vue a été bien expliqué dans McCawley (1967).

Or, la linguistique fonctionnelle n'a rien à voir avec les déboires des structuralistes à la suite de Bloomfield qui ont fait éclater sans vergogne la notion de phonème, avant que la grammaire générative ne cherche à y mettre légitimement de l'ordre. On n'a pour s'en convaincre qu'à examiner, par exemple, la définition du terme dans Hockett (1955), ou plutôt le refus d'une telle définition. En effet, Hockett se livre à un commentaire très significatif à l'entrée *phoneme* dans son lexique en fin d'ouvrage : « No precise definition possible under the relativistic approach taken in this monograph » (p. 239). Ce relativisme provient de ce que le *phoneme* était devenu une entité très large, sans doute sur le modèle de la distinction bloomfieldienne entre *primary phoneme*, unité segmentale composée de traits distinctifs, et *secondary phoneme*, consistant en des traits suprasegmentaux (Bloomfield 1933:90–92). Ainsi : « As most usually used in American linguistics, the term “phoneme” subsumes several classes of units : junctures, accents, and intonational features [...], are all called phonemes, along with units which are of the vowel-or-consonant type » (Hockett 1955:74). On trouvera dans Sullivan (2005) un examen probant des difficultés conceptuelles engendrées par la confusion entourant le phonème chez les structuralistes américains au sens large (car on y inclut la grammaire générative). L'objectif ultime de Sullivan, accompagnant en cela les tenants du fonctionnalisme stratificationnel en général

57 « La phonologie générative a retenu des PSA [de Jakobson, Fant et Halle] l'idée d'un système universel de traits binaires. » (Boë 1997a:29)

(Lamb 1966 ; Lamb 1981 ; Lockwood 1991), est de fonder une phonologie *non* segmentale sur les ruines d'une pensée phonologique qui serait inadéquate et dépassée.

On ne doit donc pas être surpris outre mesure que de nombreux phonologues post-SPE n'aient tout simplement plus besoin du mot *phonème*. C'est ainsi qu'il n'apparaît pas dans l'index d'ouvrages de référence récents tels que Prince & Smolensky (2004) ou McCarthy (2002). Dans l'index de Goldsmith (1995), on le retrouve seulement aux pages 246 et 258, en référence respectivement aux usages de Bloomfield et de Grammont. Sa première apparition dans Kenstowicz (1994) survient à la page 66, ce que l'on admettra être difficilement représentatif d'un terme central pour une discipline scientifique. À l'inverse, la dernière mention de ce terme dans Anderson (1985), à la page 300, appartient au structuralisme américain, prédécesseur de la phonologie générative.

Malgré tout, on n'a pas pour autant abandonné le segment, bien au contraire, puisque le trait distinctif – non pas *pertinent* – le sous-tend et le soutient. Gussmann (2002) ne parle ainsi *que* de sons et de segments. La grande majorité des modèles phonologiques contemporains font une place à l'unité segmentale, encore que non exclusivement comme dans les modèles autosegmentaux où la métrique et la prosodie dominent. Cependant, le constat est clair : l'évolution d'une certaine tradition phonologique a permis de faire fi d'un terme dont le sens et le caractère fondamental n'ont, en comparaison, jamais changé pour la phonologie fonctionnelle. Bien sûr, le poids de la tradition jouera toujours, de telle sorte que le mot *phonème* n'a pas disparu de nombreux ouvrages, tels que Hyman (1971), Lass (1984), Carr (1993) et de Carvalho, Nguyen & Wauquier (2010). Ce qui est épistémologiquement significatif, c'est la possibilité même du flottement.

Dès lors que, autant dans son application que dans ses fondements, un programme de recherche n'est ni la réfutation, ni l'extension d'un autre, la conclusion qu'ils auront toujours évolué en parallèle s'impose. La phonologie fonctionnelle d'héritage pragois ne s'inscrit pas dans l'évolution de la *phonology* au XX^e siècle, du structuralisme à la grammaire générative. J'emploierai à partir de maintenant cette distinction des dénominations française et anglaise afin de clairement distinguer les deux traditions en question, et ce pour tout le reste de cette thèse.

Cette conclusion par l'histoire ne reste tout de même qu'un indice du gouffre présumé séparant les programmes de recherche à l'étude, dans cette mesure où la théorie de

l'optimalité s'inscrit dans une continuité naturelle avec la phonologie américaine qui la précède. Je crois qu'il faut ainsi absolument démontrer, entre autres choses, qu'elle est le produit de cette culture de la syntagmatique évoquée en IV-3. La véritable démonstration consiste alors à faire la preuve, par une analyse systématique des concepts, que la connaissance scientifique du langage acquise par la pratique de deux *phonologies* ne se chevauche pour ainsi dire pas. Si l'histoire est une façon d'identifier les contours de la question, l'épistémologie de la phonologie est là pour la résoudre une fois pour toute.

10 CONCLUSION

Je récapitulerai la démonstration étayée dans ce chapitre de la manière suivante :

- Les concepts mis en avant par les auteurs examinés prennent place dans un contexte leur donnant une valeur particulière, jamais universelle ;
- Ces valeurs chevauchent ou s'opposent à celles que l'on retrouve en phonologie fonctionnelle ;
- Ces observations viennent appuyer la nécessité d'éclairer, par l'épistémologie, tous ces contextes d'interprétation ;
- Cette thèse propose qu'une opposition synchronique de ces différences, à l'opposé d'une interprétation voulant qu'il s'agisse d'une évolution d'une ancienne phonologie vers la suivante, est épistémologiquement plus appropriée.

Un point majeur que la question épistémologique de cette thèse doit examiner est donc que pour être une phonologie fonctionnelle, il ne suffit pas d'admettre l'opposition distinctive de manière seulement accessoire. Pensons, par exemple, à certaines versions de la théorie de la sous-spécification en phonologie générative (*cf.* Paradis 1993:31–34) ou, plus anciennement, à Hockett (1955) ou même Bloomfield. Ce dernier, en discutant le trait distinctif dans son *Language* (Bloomfield 1933:77–81), se rapproche bien des éléments fondamentaux de la phonologie pragoise en ce qu'il accorde une certaine importance aux

rapports paradigmatiques.⁵⁸ Cependant, il n'en fait découler rien de systématique dans sa méthodologie, sans parler de l'attitude béhavioriste sous-jacente à tout l'ouvrage à laquelle, on l'a vu, Troubetzkoy ne s'associe pas (Troubetzkoy 2001:248 ; Troubetzkoy 2006:396).

Il apparaît donc que le mot *phonologie*, en tant que générique, n'est plus rien s'il n'est pas ambigu. Il recouvre dans l'absolu des méthodes et des visées que l'on a réussi à confondre profondément à force d'édifier, décennie après décennie, révision après révision, *une* phonologie dont les lointaines fondations sont nées d'un univers conceptuel distinct, tributaire d'un seul climat intellectuel parmi d'autres.

C'est ainsi que l'*autre* phonologie, celle fonctionnelle, héritière de l'enseignement de Troubetzkoy et des principes issus des travaux du Cercle linguistique de Prague, a toujours poursuivi son chemin humblement, notamment sous l'impulsion du fonctionnalisme d'André Martinet en France au XX^e siècle. Il faut ainsi dénoncer la marginalisation historiographique, totale ou partielle, de la phonologie fonctionnelle post-praguoise. Outre le cas d'Anderson (1985) déjà mentionné à la section 3 auparavant, des rétrospectives du genre Laks (1997a) et Laks (1997b) se lisent effectivement comme si la phonologie tout court et la phonologie générative étaient désormais synonymes. Laks (1997b:3) parle d'une filiation de la phonologie actuelle – lire générative – avec la plupart des cadres plus « anciens », notamment le fonctionnalisme français. Or, non seulement Laks n'élabore pas cette idée, mais des contributions substantielles aussi tardives que Akamatsu (1992), Martin (1997) et Builles (1998) suffisent pour prouver que ce point de vue n'est pas du tout réaliste chronologiquement.

Si la phonologie fonctionnelle est tombée progressivement dans l'ombre du géant américain, sa continuation plus silencieuse, mais certaine, et son évolution constante jusqu'à aujourd'hui, attestent de deux choses. Tout d'abord, la phonologie fonctionnelle est une discipline des sciences humaines qui demeure cohérente, opératoire, scientifique. Elle sait livrer des résultats tangibles, sans bien sûr prétendre à toutes les réponses. De ce fait, par ces qualités, ses fondements épistémologiques doivent être suffisamment solides pour qu'on les

⁵⁸ Sans doute par l'intermédiaire indirect de Saussure, puisque l'Américain a publié un compte-rendu reconnu du *Cours* (Bloomfield 1924). Il a aussi côtoyé Troubetzkoy à Leipzig, peu avant la Première Guerre (Anderson 1985:86 ; Troubetzkoy 2001:246).

décrite explicitement et convenablement. Ensuite, et surtout, il faut se rendre à l'évidence que le phonème est toujours bien vivant.

ESSAI

Épistémologie de la phonologie

Avant d'examiner la connaissance phonologique propre à la phonologie fonctionnelle et à la théorie de l'optimalité (TO), une première investigation s'impose. En effet, il faut sérieusement envisager la possibilité d'une base épistémologique commune à toute théorie phonologique. Après tout, dans sa conception la plus abstraite, le modèle phonologique rend toujours compte d'une portion précise de la langue. Il s'agit de la composante phonique non signifiante et constitutive des signifiants.

Il y a donc un premier point de recoupement, en apparence assez banal, garantissant que toute branche de la linguistique a toujours le même point de départ, à savoir la langue, peu importe par laquelle de ses dimensions on l'approche. Le concept de langue existe parce que la communication linguistique n'est pas totalement aléatoire. Le comportement des locuteurs révèle des régularités observables qui ne peuvent s'expliquer par le fruit du hasard ou une réinvention spontanée. Elles semblent plutôt obéir à une certaine organisation. On appellera cette organisation *structure*, dont l'aspect phonique, auquel s'intéresse spécifiquement le phonologue, n'est alors qu'un chapitre d'analyse d'un domaine que l'on nommera dès lors la linguistique structurale :¹

Un ensemble de données linguistiques a une *structure* (est structuré) si, à partir d'une caractéristique définie, on peut constituer un système ordonné de règles qui en décrivent à la fois les éléments et leurs relations, jusqu'à un degré déterminé de complexité : la langue peut être structurée au regard de divers critères indépendants les uns des autres (changement historique, sens, syntaxe, etc.). (Dubois *et al.* 1991:455)

¹ J'admets qu'il est nécessaire de voir la langue comme une structure de sous-structures, un système de systèmes, etc. (Troubetzkoy 1986/1939:3 ; Guillaume 1973:176-178 ; Mulder & Hervey 1975 ; Peeters 1992:24-25). Je tiens pour acquis le fait de cette complexité et mon usage généralisé du singulier, lorsque je parle de la langue comme d'une structure, d'un système, etc., est un raccourci volontaire.

On peut présumer que c'est sur cette base qu'on a fini par confondre les objectifs de la *phonologie* et de la *phonology*, avec les conséquences décrites au chapitre IV. Il s'agit d'applications distinctes de ce qui reste pourtant la même conception éminemment structurale de la langue. J'explorerai donc, dans les sections qui suivent, la possibilité d'un engagement ontologique² du phonologue avant même que celui-ci n'adopte une approche phonologique quelconque. Le résultat devrait servir de guide pour la suite de ma réflexion, en fournissant des pôles de comparaison mieux définis.

1 LE STATUT DU POSITIVISME EN LINGUISTIQUE STRUCTURALE

On a déjà supposé une extériorité radicale du linguiste face à la langue qu'il observe. Cette position introduit de ce fait le positivisme en linguistique. On peut définir l'essentiel du credo positiviste comme suit :

Nous voyons donc, pour résumer, que cette ligne de pensée retient pour fondement dernier de la connaissance scientifique l'expérience perceptive. Elle repose par conséquent, et ceci en constitue un présupposé fondamental, sur une conception binaire de la justification, selon laquelle une croyance ne peut être justifiée que dans deux cas : si elle peut être tirée par déduction d'axiomes tenus pour vrais d'une part, ou si elle possède des conséquences qui peuvent être vérifiées par la seule observation directe d'autre part. Cette conception traditionnelle était celle, entre autres, des partisans du positivisme logique [...]. (Barberousse, Kistler & Ludwig 2000:129).

The first is the logical positivist view, which says that the scientific explanations *never* give us reason to believe in the theoretical "world". As Friedman (1981) points out most clearly, the positivist need not insist that we must *eliminate* theoretical constructions from science – rather, he may view the theoretical structure used by our best scientific theories as a mere *mathematical representation* of true *empirical* (observable) facts. (Forster 1988:55)

À la lumière de ces descriptions, il ne peut faire de doute que le cadre structuraliste pré-générativiste représente un tel positivisme en linguistique structurale.³ Les premières voix influentes de la linguistique américaine du xx^e siècle ont effectivement affirmé et défendu ce point de vue représentatif de l'esprit de leur temps avec, quelquefois, un mépris à

2 J'entends par ce terme la correspondance visée par le linguiste entre le contenu de son modèle et la réalité. Voir aussi le chapitre VII.

3 Mon usage du terme *positivisme* se rapporte davantage au courant philosophique de l'entre-deux-guerres appelé à la fois néo-positivisme, positivisme logique et empirisme logique, qu'au positivisme original d'Auguste Comte au XIX^e siècle. Pour un aperçu historique du positivisme dans son ensemble, voir von Wright (1971:8–10, 171).

peine voilé pour la prémisse théorique voulant qu'une étape inobservable qui doit précéder l'usage de la langue revêt un quelconque intérêt pour le linguiste. Il est bon de rappeler la pertinence de la citation de Martinet en IV-3, où ce dernier reproche aux bloomfieldiens de n'envisager qu'avec répugnance les rapports paradigmatiques et de ne se soucier que de la chaîne parlée.⁴ Cette attitude est, du reste, tout à fait cohérente avec la prédominance du distributionnalisme dans leur méthode, comme on l'a vu en IV-7.2. Ainsi :

For the mentalist, language is *the expression of ideas, feelings, or volitions*. [/] The mechanist does not accept this solution. (Bloomfield 1933:142)

Whatever our attitude toward mind, spirit, soul, etc. as realities, we must agree that the scientist proceeds as though there were no such things, as though all his information were acquired through processes of his physiological nervous system. In so far as he occupies himself with psychical, non-material forces, the scientist is not a scientist. The scientific method is quite simply the convention that mind does not exist [...]. (Twaddell 1958/1935:57)

It is evident that a key feature of our model of a human being as a speaking animal is that it evokes the mathematically manipulable notion of probability in place of the mentalist's free will, mind, soul, or ectoplasm. (Hockett 1955:14)

La grammaire générative a, en apparence, brisé le préjugé positiviste anti-mentaliste en s'associant de plein gré à la psychologie.⁵ C'est pourquoi elle opère cette distinction bien connue entre la performance et la compétence (Chomsky 1962:915) ou la I-langue (Burton-Roberts 2000). Cependant, ce cadre n'a pas fondamentalement modifié le postulat bloomfieldien d'origine en ce qui concerne son approche empirique de la langue. Comparons :

The totality of utterances that can be made in a speech-community is the *language* of that speech-community. (Bloomfield 1926:155)

The grammar, then, is a device that (in particular) specifies the infinite set of well-formed sentences and assigns to each of these one or more structural descriptions. (Chomsky 1962:915 ; mon exergue en caractères gras)

⁴ Cf. aussi Martinet (2000/1973a:17) : « Parler, comme peut le faire un fonctionnaliste, d'une réalité linguistique distincte de la réalité tout court, serait apparu, sur la scène américaine des années 1940 et 1950, comme une provocation idéaliste. »

⁵ Cf. Ritter (2005:117) : « In the last fifty or so years, the field of linguistics has become concerned with the study of language as a means for understanding how the mind works. »

We may think of a language as a set of sentences, each with an ideal phonetic form and an associated intrinsic semantic interpretation. (Chomsky & Halle 1991/1968:3 ; mon exergue en caractères gras)

L'analogie du pêcheur proposée dans la préface de Archangeli & Langendoen (1997) exprime de manière autrement plus parlante cette assimilation de la langue à la somme de ses productions :

Linguists are thus faced with two related problems. One is to ensure that the grammar of a particular language is able to encompass all of the expressions that can reasonably be supposed to belong to that language. The other is to ensure that the grammar is able to distinguish those expressions which belong to the language from those which do not.

The problem can be compared to that of a fisherman trying to catch in a net all the fish of certain types in a certain area, but nothing else (no other types of fish, no other creatures, etc.). The ideal net would be large and fine enough to gather all the desired fish (the desirables), and be designed to allow the undesired fish and other creatures (the undesirables) to escape. (Archangeli & Langendoen 1997:viii)

Il y a cependant une certaine difficulté épistémologique conséquente à ce point de vue. L'engagement psycholinguistique fait peut-être correspondre le résultat de l'analyse avec une réalité mentale.⁶ Toutefois, cela n'a en réalité aucune répercussion méthodologique, puisque le domaine du perceptible reste encore le seul point de départ du linguiste. Une autre description de cette méthode, celle-ci plus récente encore, permet de bien illustrer en quoi elle reste, jusqu'à aujourd'hui, tout à fait positiviste :

Accordingly, the subject matter of investigation of a generative linguist is the abstract linguistic knowledge, i.e., competence or I-language. However, competence is not directly accessible : all available data is performance data or E-language [...]. While performance data must be derived from competence and language competence can only be deduced through analyzing performance data, there is no one-to-one relation between the two : grammatical competence is only *one* factor determining performance, with other factors, such as e.g. processing limitations, social, pragmatic, or discourse factors affecting it, too [...]. Linguistic competence remains a "black box", which does not allow for direct observation, and the crucial task for generative linguists is to find evidence for the content of this black box within performance data. (Penke & Rosenbach 2004:494)

⁶ D'où son caractère universel plus ou moins affirmé selon les versions des théories. Voir en VIII-2.3.

Cette métaphore de la boîte noire résume bien une certaine contradiction inhérente à ce type de point de vue. La grammaire générative telle qu'elle est décrite ici par Penke & Rosenbach (2004), en tant que modèle d'une connaissance subjective induite directement des données, ne fait que créer sa propre noirceur sur la foi d'un engagement ontologique particulier (en l'occurrence, une réalité psychologique), simplement superposé à l'analyse grammaticale elle-même. D'un côté, on s'est peut-être débarrassé de la méfiance excessive des premiers structuralistes américains à l'endroit d'une ontologie mentaliste de la langue, pour ne conserver qu'un positivisme apparemment purement méthodologique (le peu de place accordée à la sémantique en syntaxe est une polémique conséquente à cet enjeu). D'un autre côté, là où cette prise de position suffit pour combler les objectifs visant à développer la généralité et la simplicité algorithmique d'une grammaire,⁷ elle ne permet évidemment pas, à elle seule, de passer de l'observation pure au niveau abstrait et justificateur du fonctionnement cognitif réel. Après l'analyse purement linguistique, il reste encore tout à faire : « This is in fact the perennial fallacy of generative linguistics, already exposed by Derwing (1973) and others in the early and mid-70's : to pretend to practice psycholinguistics while practicing in fact traditional grammatical analysis » (Itkonen 2003:207).

Cette impasse résulte du fait que l'on se heurte à la limite de l'équivalence pratique entre une langue et un corpus d'énoncés. Selon Hewson (2008:821), le premier à avoir proposé cette idée en deux mille ans d'étude sur le langage a été Wittgenstein dans son fameux *Tractatus* de 1919 (Wittgenstein 1961, pour la traduction française) et il ne peut faire de doute que Bloomfield (1926) a été marqué de son influence. Hewson (2008:821) rejette ce réductionnisme :

That is, defining a language as a (potential) product rather than as a means of production, simply because the product, WHEN PRODUCED, is directly observable. This is a positivist prejudice, an oversimplification of the whole question of scientific observation. It not only results in scientific reductionism, a failure to deal with the totality of the data, but produces instead inaccessible abstractions such as the infinite set of all possible sentences that could be produced with any given language.

⁷ Voir en VII.

La difficulté épistémologique du positivisme en linguistique structurale, qui fige ainsi la langue comme un *produit* donné, provient de ce que l'approche omet deux réalités importantes.

D'une part, n'intervient jamais dans l'équation le fait que la langue est un moyen de communication, comme le déplore Hewson. Il n'y a à vrai dire aucune raison pour exclure d'emblée la démarche positiviste tant et aussi longtemps que l'on ne nie pas la fonction de la langue, jugée sans doute banale dans un tel cas. Toutefois, une description linguistique strictement inductive et probabiliste comme celle de Hockett (1955) apparaît plutôt aride et souffrant d'une carence explicative évidente. C'est dans ce contexte que la réalité psychologique doit venir au secours de l'analyse structurale de la grammaire générative, ce sur quoi je reviendrai au chapitre VIII. Rien n'oblige cependant ce choix. Il faut aussi envisager la nature de la langue comme source légitime d'explication.⁸

D'autre part, on occulte le fait que l'analyse structurale d'une langue est nécessairement introspective. L'observation de la parole, dans l'espace et le temps, est bien sûr la porte d'entrée de l'étude de la structure linguistique. Il s'agit des données que le chercheur collecte et organise en corpus.⁹ Or, la linguistique structurale ne constitue pas un corpus dans le but de déterminer si les données sont linguistiques. Elle cherche plutôt à trouver l'organisation sous-jacente à ces données considérées *d'emblée* comme linguistiques. C'est en ce sens qu'Auroux (1998a:183) considère que la recherche d'attestations et la constitution d'un corpus ne correspondent pas à des protocoles expérimentaux, qui impliquent pour leur part une hypothèse explicite à tester et la production d'un phénomène. Je reviendrai sur ce point en 2.3.

Une étude linguistique n'a donc pas pour objectif de trouver où, dans un corpus donné, on observe de la langue. Il importe seulement que le linguiste comprenne ce qu'il évalue. S'il travaille sur une langue qu'il maîtrise peu, il demandera alors l'aide d'un informateur. Le

8 Si la communication humaine est profondément complexe et multifacée, dépassant de beaucoup son caractère verbal, on peut tout de même comprendre la forme que prend la communication linguistique d'après le fait que la langue existe parce que le locuteur a une intention de communication qui précède son usage et qu'il partage avec ses co-locuteurs l'outil pour ce faire. La constatation de l'acte d'encodage fait ici pour délimiter le concept de *langue* s'avère ainsi utile, correspondant au *dicible* de Guillaume (2003:2 ; voir aussi Hewson 2008:826), même s'il est une évidence que l'acte langagier dans son ensemble ne commence pas, ni ne se termine, à ce point.

9 Voir la section 2.3.

linguiste pourra même recourir non seulement à la compréhension de ce tiers, mais aussi à son jugement, car ce dernier est capable d'introspection sur sa propre langue.

Le fait est qu'il ne peut exister de voile d'ignorance d'aucune sorte pour l'analyste, qu'il soit spécialisé (comme le linguiste) ou non. L'exemple de l'observateur martien de Chomsky (1988:41) ne peut tout simplement pas tenir la route : il faut comprendre la langue pour savoir si deux unités phoniques opposent deux signifiants distincts, pour savoir qu'il y a alternance morphologique en anglais dans *sing/sang/sung* mais pas dans les verbes *pin/pan/pun*. Ces jugements ne peuvent découler d'une observation externe et désintéressée, à la manière de l'objectivité associée aux sciences naturelles. La compréhension implique une internalisation de l'intention d'autrui.

Cela fait de la linguistique structurale une herméneutique, à savoir une science interprétative. Dans les termes d'Itkonen (1978a:20–54, 193–197 ; 2003:20, 49–60, 137), il est question dans ce cas d'une connaissance du point de vue d'un agent, pas seulement du point de vue de l'observateur. Auroux (1998a:130–131) définit l'herméneutique en parlant d'une identification du sujet à l'objet, à savoir :

[...] l'état de l'objet que l'on décrit est un état possible du sujet que ce dernier ne peut connaître que pour l'avoir vécu (il ne s'agit pas d'une entité objectivement observable). [...] Dans la mesure où les propriétés intentionnelles du sujet humain sont irréductibles à un état de la matière, l'interprétation est inéliminable de certaines disciplines. Le recours à l'herméneutique implique l'introspection [...].

L'acte métalinguistique que le linguiste commet dans la description des règles d'une langue est simultanément un acte linguistique. Dans ces conditions, le linguiste peut choisir de se contenter de créer ses propres exemples d'usage de la langue à analyser, puisqu'il en est capable. Itkonen (2003:40) en conclut qu'il n'y a dès lors aucune découverte proprement dite avec l'usage d'un corpus :

It makes sense to search for a snowman in the Hymalayas or for a new type of metal on a new planet (or in a new galaxy), because new regions of space and time may produce “existential” surprises in the sense that new types of things may literally be **discovered** there. But it does **not** make sense to carry out a prolonged search for, e.g., the preposition *blip* in the English language. Why? Because, unlike space and time, English is **bounded** in the sense that we can have an **overview** of it.

Je reviendrai sur ce point dans la section 3, compte tenu qu'Itkonen surestime l'introspection en ignorant les conséquences de la connaissance incomplète, pour chaque locuteur, d'une

langue définie abstraitement comme il le fait. Pour le moment, il suffit de retenir que le positivisme en linguistique structurale, même adouci en la forme d'une méthodologie moins engagée qu'une profession de foi, est condamné à n'être qu'une illusion. Cette approche, qui n'élimine ni ne remplace le fondement introspectif de l'analyse structurale, reste épistémologiquement incomplète au regard de la nature de la langue, à savoir un véhicule de sens, un outil pour la communication humaine.

2 LA RÈGLE ET LA RÉGULARITÉ

La section précédente permet de qualifier la notion de règle que l'on retrouve à la citation de Dubois *et al.* (1991:455) en début de chapitre. Une règle n'est pas un fait, elle est une prescription, elle affirme ce qui doit être (Auroux 1998a:139 ; Itkonen 2003:15–27). Elle implique aussi une idée de potentialité, ce qui s'accorde avec le fait de la langue en tant que moyen. Si une description linguistique, ou une grammaire, se ramène à un ensemble de règles, cette position implique ce qui suit :

- i) Que l'on attribue à un ensemble de règles une nature éminemment sociale, mentale ou autre, les propriétés de cet objet ne changent pas et il faut en tout temps en assumer les conséquences épistémologiques.
- ii) Une règle (une règle-objet) ne se confond pas avec sa formulation en phrase (une règle-phrase) par le linguiste. Cette distinction, chère à Itkonen (1978a:122, 156–174), revient à poser explicitement la limite entre la modélisation et la réalité de ce que le linguiste schématise par le truchement de son activité scientifique. Auroux (1998b:94) admet même que la langue en soi serait incommensurable aux grammaires formulées par les linguistes, se réclamant en cela du philosophe Quine.
- iii) Une règle ne se confond pas avec l'événement précis de sa concrétisation par la parole dans le temps et l'espace. Au sujet de cette non-temporalité de la langue, on peut lire Itkonen (2003:23) et Auroux (1995:26,35,41), de même que Itkonen (1978a) et Dretske (1974).

Ces prémisses suscitent les trois discussions suivantes.

2.1 NORME ET NORMATIVITÉ

Il appert que la règle de la grammaire générative ne se confond pas avec la règle-objet conçue ici comme une donnée primitive de la linguistique structurale. La règle de réécriture générativiste équivaut à une description détournée (Joly 1996:12, 14) qui doit en principe expliquer génétiquement et/ou cognitivement un phénomène de langue. Elle n'est pas une règle au sens établi à la section 2. Il s'agit plutôt de l'expression d'une régularité observée, généralisée et traduite dans une forme abrégée et formalisée.¹⁰ Auroux (1998a:249) la nomme *règle algorithmique*, dans le contexte d'une technicisation de la grammaire, et dont la correspondance possible avec une règle structurale réelle d'une langue décrite s'avère plus un point de départ incident de description formelle qu'une finalité de la théorie.¹¹

Ce type de règle, tout comme les fonctions GEN et EVAL de la TO définies en III-2, qui remplacent les dérivations en phonologie générative, reflètent l'indifférence du positivisme envers la langue en tant que moyen, évoquée en 1 ci-dessus. Il n'en sera pas davantage question ici. Il a seulement fallu distinguer la notion de règle en grammaire générative de celle adoptée dans cette thèse.

Je supposerai cependant, *malgré* le positivisme, que la notion de règle avancée ici ne peut être éliminée de la théorie linguistique. Autrement dit, la linguistique structurale doit nécessairement être une science normative, ainsi que l'ont défendu Auroux (1998a) et Itkonen (1978a; 2003). D'une part, on doit assumer le fait que la langue est un moyen de communication. D'autre part, la règle se conçoit comme une norme :

Par normatif on entend ordinairement en philosophie tout jugement qui apprécie un fait relativement à une norme [...]. On peut envisager une norme comme *prescription* ou une *règle*, c'est-à-dire un type de proposition reconnaissable en ce qu'il peut généralement être paraphrasé par une phrase introduite par *devoir*. En ce sens le prescriptif ou le normatif s'oppose au descriptif ou constatatif. On peut envisager également une norme, comme une valeur, c'est-à-dire un concept comme *bien*, *beau*, etc. [...]

Nous ferons l'hypothèse d'une équipollence entre la norme et la valeur : là où il y a norme il y a valeur et réciproquement, la différence entre les deux étant essentiellement une question de présentation. Nous ne voulons pas dire par là que la syntaxe ou logique des normes soit identique à la syntaxe ou

¹⁰ Hewson (1981:25) fait l'erreur de confondre la nature de la règle générative avec la nature de la langue tout court lorsqu'il rejette en bloc la notion même de règle en linguistique.

¹¹ Cela vaut à tout le moins pour la théorie de l'optimalité, où l'individualité des grammaires importe moins que l'universalité des contraintes. Voir en VII-2.

logique des valeurs. Nous remarquons simplement que tout énoncé de la forme « *x est v* » où *v* est une valeur implique un ou plusieurs énoncés de la forme, « *x doit être vpp* » où *vpp* est un participe passé d'un verbe comme *préférer, désirer, accomplir*, etc., et qu'à l'inverse tout énoncé de la forme « *on doit x* » implique un énoncé de la forme *x est v*. On peut définir une règle comme consistant à faire ce qui est bien et ce qui est bien comme ce qui est conforme à la règle. Il y a peut-être des limites à cette équivalence. (Auroux 1998a:224–225)

Dans un contexte linguistique, ce *bien* définissant la norme équivaut à la communication réussie : parler français, c'est se faire comprendre en utilisant les règles du français, par exemple.¹² Ce sont ces normes conditionnant les actes de paroles que le linguiste traduit en règles-phrases.

2.2 DES NIVEAUX DE LA STRUCTURE

Ce n'est pas tout, cependant, d'établir que la linguistique structurale, et de ce fait la phonologie, modélisent un *potentiel* sous la forme d'un ensemble de règles. En pratique, ce que l'on nomme « la phonologie » recouvre deux domaines distincts de connaissance sur la langue, découlant de différents contextes d'analyse. Il y a, d'une part, l'étude même des règles, que j'appellerai une phonologie primaire, ou phonologie-1. Il y a, d'autre part, l'étude et l'explication de phénomènes linguistiques observables directement par des méthodes autres que l'analyse de la grammaire, ce que j'appellerai une phonologie secondaire, ou phonologie-2. Je n'admets aucune idée de hiérarchie qualitative derrière ces étiquettes. Il n'est question que d'un rapport logique.

Par exemple, les oppositions distinctives de [k] et [g] en français ou de [ð] et [θ] en anglais sont des faits de phonologie-1. La réécriture de ces segments avec barres obliques, respectivement /k/, /g/ en français et /ð/, /θ/ en anglais, traduit le résultat de l'analyse de la valeur fonctionnelle de ces consonnes dans chacune des langues. Cet exemple révèle d'ailleurs que des règles-phrases établies par des linguistes ne sont en réalité jamais formulées sous la forme d'énoncés prescriptifs directs. Il y a cependant une équivalence implicite, tel qu'expliqué dans la citation d'Auroux (1998a:224–225) de la section précédente. Ainsi, affirmer une opposition distinctive, notamment par le raccourci typographique des

¹² La rectitude attribuée aux règles d'une grammaire prescriptive se superpose à la langue vue par le linguiste en tant que norme objective et sujette à la variabilité. Le prescriptivisme cible bien sûr cette variabilité.

barres obliques, équivaut à déclarer ce qu'il *faut* faire pour utiliser (communiquer avec succès dans) la langue. Tout ceci reste l'affaire de la phonologie-1.

En revanche, la phonologie ne s'arrête jamais là. On peut également étudier la genèse et le développement de ces oppositions, vérifier leur réalité psychologique ainsi que le fonctionnement cognitif général sous-jacent à la notion d'opposition, ou décrire les facteurs sociaux conditionnant la variation observable dans les réalisations concrètes de ces segments. Voilà trois exemples typiques de phonologie-2, trois cas de rencontre entre, d'un côté, la linguistique de la règle et, de l'autre, l'histoire, la psychologie et la sociologie, respectivement. Ces domaines nécessitent tous une connaissance phonologique-1, mais les méthodes de la linguistique historique, de la psycholinguistique et de la sociolinguistique dépassent l'analyse phonologique seule.

Cette distinction diffère du couple homonyme proposé par Goudaillier (1981:20). La division qu'il effectue entre ce qu'il nomme lui aussi la phonologie 1 et la phonologie 2 (sans le tiret, toutefois) décrit plutôt deux étapes de l'analyse structurale (et donc, dans le cadre de ma propre phonologie-1) : une première analyse fonctionnelle en surface, relativement intuitive, suivie d'une description pointue de la réalité phonique sous-jacente.¹³

Ma distinction correspond plutôt à celle effectuée par Itkonen (1978a, 1983, 2003) entre la linguistique autonome et non autonome. Celui-ci conçoit la langue comme une entité à double face, dont l'une est un système de normes et l'autre un comportement spatio-temporellement défini qui exemplifie et parfois viole ces normes. La première est sans surprise l'objet de la linguistique structurale, autrement dit une linguistique autonome. Il oppose celle-ci à la linguistique non autonome, exemplifiée entre autres par la sociolinguistique, domaine de la langue en contexte d'utilisation où sont produits ces exemples spatio-temporellement définis. C'est en ce sens que la connaissance phonologique-1 précède la connaissance phonologique-2, du fait que, par principe, les normes conditionnent de quelque façon les actes langagiers.¹⁴

On retrouve ce point de vue assez orthodoxe chez Hjelmslev (1944), que Vykypěl (2009:63–64) a traduit en anglais de cette façon :

¹³ Je proposerai du reste une conception impliquant une méthodologie inverse à la section 3.

¹⁴ Voir plus loin cependant, au sujet de l'interdépendance méthodologique de ces niveaux.

So far linguistics has (obviously due to necessity) distinguished, in one form or another and more or less clearly and consciously, between (1) language seen as a tool, a whole, a structure, a thing, in the biological perspective an organism, in the romantic perspective the soul of the language, in the positivistic perspective an abstraction, in the sociological perspective an institution or norm, and (2) the execution of language, that is, the use of the tool, the manifestation of the structure, the use of the thing, the life of the organism, the realization of the abstraction, the working of the institution, the speech process or the speech act.

La théorie d'Itkonen (1983) considère notamment que la causalité ne serait pertinente que pour la linguistique non autonome. Au contraire de la norme, ce ne sont que les mécanismes physiques, psychologiques, sociaux, etc. derrière le comportement linguistique qui peuvent être décrits en ces termes. La causalité me paraît cependant secondaire, parce que dépendante de l'aspect événementiel. Ainsi, dans le cas de la phonologie diachronique, par exemple, l'importance de la spatio-temporalité se révèle dans les notions de changements, de chronologie relative et d'amorçage¹⁵ qui sont tout à fait centrales à la description des phases d'évolution d'une langue, de même que dans le fameux problème de la régularité des changements phonétiques. Ce champ d'investigation fait nécessairement partie de la phonologie-2. Toutefois, Martinet (1955), Labov (1994) et Lass (1997) n'ont été que quelques-unes des nombreuses voix à avoir montré, explicitement ou implicitement, comment la causalité en linguistique historique est une entreprise extrêmement complexe et, fondamentalement, distincte des préoccupations physicalistes d'une science de la nature. Les « lois » phonétiques classiques néo-grammairiennes au sujet des langues germaniques n'ont rien de la théorie newtonienne. Je n'assumerai donc pas, ici, d'équivalence stricte entre la linguistique non autonome d'Itkonen et la phonologie-2. Je ne conserverai donc que la spatio-temporalité comme critère de démarcation entre la phonologie-1 et la phonologie-2, la question de la causalité dépendant plutôt d'un contexte ultérieur spécifique à la phonologie-2.

La phonologie-1 est ainsi une science de la règle et, comme on l'a vu, une règle n'est pas un fait (*cf.* la prémisses iii ci-dessus). La phonologie-2, pour sa part, rend compte des *régularités* observées en contexte d'utilisation de la langue. Cela conduit à la distinction entre un type et ses occurrences :

¹⁵ Ma traduction de *actuation* en anglais. Voir Labov (1994:158) et Campbell (1998:195, 198).

Thus, for the purposes of linguistic analysis, we are not interested in the individual utterance of *Goodbye, Open the window, please, What's that?* etc. in appropriate circumstances at given points in space and time, but in all or any instances of those utterances. Linguistics is normally concerned with *types* rather than *tokens*. (Mulder & Rastall 2005:8)

L'abstraction que constitue le type rappelle certes la relation de la règle structurale par rapport à sa réalisation concrète. On pourrait ainsi l'identifier totalement à la linguistique structurale, à l'instar de Mulder & Rastall (2005:8). Toutefois, là où l'idée de structure implique une organisation, elle doit englober à la fois la phonologie-1 et la phonologie-2.

La structure est toujours immatérielle en ce sens qu'elle ne se confond pas avec les données, qui de leur seule collecte ne suffisent pas. Il faut en abstraire cette organisation présumée grâce à une analyse. Or, l'opposition ne se fait jamais entre ce qui est structuré et ce qui ne l'est pas. Elle va plutôt selon le *lieu* de la structure. Si les régularités spatio-temporelles qui font l'objet de la phonologie-2 sont explicables, elles supposent dès lors que la communication linguistique s'organise à bien d'autres niveaux que celui de la norme. On pourrait même envisager des niveaux additionnels (phonologie-3, phonologie-4, etc.) pour chacun de ces contextes : structuration de la pensée, structuration sociale, etc. Pour ma part, je me limiterai, dans le cadre de cette thèse, à deux niveaux seulement. Il ne m'importe que de distinguer épistémologiquement le niveau de la règle linguistique et le niveau de sa réalisation concrète, peu importe les modalités de cette dernière.

Tout cela rappelle la linguistique de la langue et la linguistique de la parole dans le *Cours* de Saussure (1995/1967:36–39). Toutefois, le parallèle s'arrête là où l'observation de cette dualité ne mène pas aux mêmes conclusions : pour Saussure ne comptait que la linguistique de la langue. De plus, il ne voyait rien de collectif dans la parole, cependant que rien de tel ne sera considéré *a priori* pour les phonologies-1 et -2. La sociophonétique labovienne a bien montré qu'il existe des structures collectives dans l'usage.¹⁶

L'objectif ultime de ma distinction entre phonologie-1 et phonologie-2 n'est pas de reprendre Saussure ou Itkonen à la lettre. Elle doit plutôt servir à exprimer deux points incontournables de l'épistémologie de la phonologie. D'une part, restreindre la phonologie et la notion de structure au seul principe de la règle linguistique n'a pas beaucoup de sens.

¹⁶ Il n'y aurait même que très peu d'application catégorique de règles. Voir Labov (1994), tout spécialement le chapitre 12.

On ne peut exclure d'emblée une interdépendance entre ces deux niveaux de phonologie. Des études historiques, psycholinguistiques ou sociolinguistiques pourront certes influencer, appuyer ou même suggérer des analyses purement normatives. Par exemple, la question du nombre de voyelles ouvertes en français (/a/, /ɑ/, etc.) dépend totalement du niveau où l'on considère la norme : un individu, une communauté, une région, une période, etc. De la sorte, dans la pratique, la connaissance phonologique strictement normative ne peut pas réalistement exister en isolation. Je ne suppose donc aucune indépendance pratique entre ces deux niveaux. En revanche, la fin reste la même, à savoir une analyse normative. Je considérerai donc, dans le cadre de cette thèse, que la première définition du modèle phonologique dépend avant tout des principes déployés dans la pratique de l'analyse phonologique.¹⁷ D'autre part, la distinction explicite de ces deux niveaux fournit un cadre d'examen précis du traitement de la variation linguistique dans les programmes de recherche à l'étude dans cette thèse. La question du déterminisme sous-jacent à un modèle phonologique dépend d'une prise de position théorique nécessaire opposant la langue en tant qu'abstraction à son usage réel.

2.3 LA MÉTHODE DU CORPUS

La définition et le rôle du corpus en linguistique ne sont normalement pas sujets à débats. Cependant, le terme employé pour le désigner peut confondre. Il faut effectivement bien distinguer le corpus entendu ici, dans son sens le plus large évoquant la simple collecte de données, de la linguistique de corpus (*corpus linguistics*), dont l'objet précis est la langue écrite, étudiée et décrite en termes quantitatifs. Dans ce contexte, le sens du mot *corpus* est restreint de telle sorte que, employé seul, il réfère nécessairement à une collection de textes. C'est le cas dans Lehmann (2004:193). L'emploi qui en sera fait ici colle davantage à une tradition qui n'est pas, malgré tout, remise en doute. Il correspond en tout point à celui de Penke & Rosenbach (2004:489) : « By a linguistic corpus we usually mean a body of naturally occurring data that serves as the basis for linguistic analysis. »

¹⁷ Pour des raisons de convenance, je conserverai ainsi l'expression *linguistique structurale* au sens historiquement restreint du structuralisme, à savoir, la linguistique autonome d'Itkonen, le domaine de la règle et des entités normatives.

Je ne chercherai pas à décrire la méthodologie de la constitution du corpus, ce qu'on a déjà fait ailleurs. Au sujet de la collecte de données, on pourra lire des descriptions plus théoriques, tel que chez Mahmoudian (1993), Auroux (1998b) ou Lehmann (2004), ou le point de vue de linguistes de terrain comme Walter (1984b), Ducos (1984), Blanchet (2000) ou Ladefoged (2003). Ici, je m'intéresse avant tout au type de démarche d'observation qu'implique un corpus.

Ma distinction proposée entre la phonologie-1 et la phonologie-2 explicite la différence de nature entre, d'une part, l'entité normative faisant objet de l'analyse structurale classique et, d'autre part, la réalité spatio-temporelle de l'usage de la langue observable selon des méthodes diverses, notamment expérimentales. Il faut réexaminer le rôle du corpus dans ces deux contextes de découverte pour clarifier certaines confusions. En effet, là où Martinet (1975:39 ; 1989:9-10) rejette la méthode hypothético-déductive au profit de la méthode empirico-déductive (avec entre autres, à sa suite, Builtes 1998:99-100), Blanchet (2000:33-34) prétend que la méthode fonctionnelle serait plutôt empirico-*inductive*. Quant à Ramat (1981), l'auteur s'accorde avec Chomsky – avant de le critiquer par ailleurs – sur l'aspect avant tout déductif de la linguistique.

À vrai dire, la question des termes qu'on emploie pour décrire la méthode phonologique et/ou linguistique importe peu. Le choix dépendra surtout d'un *a priori* philosophique. Le positiviste n'acceptera qu'une science hypothético-déductive à la manière des modèles canoniques des sciences naturelles, comme la physique ; le poppérien refusera l'induction, etc. Si l'on suit Goodman (1983), le passage d'une observation à une hypothèse universelle valable dépend moins de la forme des inférences pratiquées¹⁸ que des pratiques linguistiques¹⁹ et de la projectabilité de l'hypothèse.²⁰ La véritable question est d'admettre d'emblée la multiplicité des méthodes menant à une hypothèse en phonologie. Il n'y a pas de protocole

18 « Confirmation of a hypothesis by an instance depends rather heavily upon features of the hypothesis other than its syntactical form. » (Goodman 1983:72-73)

19 « The suggestion I have been developing here is that such agreement with regularities in what has been observed is a function of our linguistic practices. Thus the line between valid and invalid predictions (or inductions or projections) is drawn upon the basis of how the world is and has been described and anticipated in words. » (Goodman 1983:121)

20 « [...] a hypothesis is *projectible* when and only when it is supported, unviolated, and unexhausted, and all such hypotheses that conflict with it are overridden ; *non-projectible* when and only when it and a conflicting hypothesis are supported, unviolated, unexhausted, and not overridden ; and *unprojectible* when and only when it is unsupported, violated, exhausted, or overridden. » (Goodman 1983:108)

d'observation unique et la différence entre la phonologie-1 et la phonologie-2 permet de saisir cette variété.

La parole, par laquelle on sait que la langue existe, n'est pas dans le même rapport empirique face à l'objectif de connaissance du linguiste lorsque, d'une part, on vise la formulation d'une règle, et, d'autre part, on élabore des stratégies d'observation et d'expérimentation dans le but de justifier une régularité dans le produit de l'activité langagière réelle et en contexte, qui relève surtout du modèle du langage. Il est crucial de reconnaître qu'il faut séparer notre modèle de *la* langue – notre idée intuitive de sa structure générale, nourrie entre autres par la tradition, l'avancement de la linguistique dans toutes ses dimensions, la typologie et la logique – du modèle qu'on élabore d'*une* langue.²¹

Dans un contexte de phonologie expérimentale, le corpus est la manière de recueillir les attestations attendues d'événements, comme l'activation spontanée d'un processus faisant l'objet d'une hypothèse. La liste des « preuves phonologiques » proposée par Ohala (1986) comprend : les régularités de surface, les changements phonétiques, la poésie, les erreurs de langage, les jeux de mots et les situations expérimentales. Ce sont là des exemples d'observations phonologiques devant supporter un modèle d'usage de *la* langue.²² Ce sont des preuves.²³ Il s'agit, tout compte fait, d'un discours justificatif pouvant faire appel à toutes les stratégies d'observation empirique accessibles à la science, d'où le potentiel expérimental associé à ce contexte et préconisé par Ohala (1986). Tout cela ne correspond pas à l'analyse de la règle ; il s'agit d'une phonologie-2. Un locuteur qui apprend l'anglais ne commencera pas par étudier le *Great Vowel Shift*, la métrique épique anglo-saxonne ou la typologie des erreurs commises par les aphasiques. Pas même les régularités « de surface » ne s'avéreront réellement informatives au départ, puisque ladite surface réfère, normalement, à des éléments prévisibles de la structure. Cela ne signifie pas que toutes ces connaissances n'aideront pas l'apprenant, à des divers degrés, à mieux comprendre la structure de l'anglais

21 Martinet (1989:12) rejette l'idée d'un modèle de *la* langue pour privilégier une linguistique *des* langues au pluriel. Toutefois, cette position suppose nécessairement une idée abstraite du fonctionnement commun de toutes les langues. C'est ce que j'entends par « modèle de la langue ». Voir à ce sujet la section IX-4.

22 « For the past 30 years phonologists have speculated on how sound patterns in language are represented in the human mind [...]. The claims made, of course, are only as good as the evidence they are based on. » (Ohala 1986:3)

23 Cet emploi n'a rien à voir avec la preuve mathématique. Dans la théorie de la preuve de Rescher (1958a), une distinction intéressante est établie entre une preuve de confirmation (*confirming evidence*) et une preuve de support (*supporting evidence*). Je n'irai cependant pas aussi loin dans mon analyse de la phonologie.

et à en maîtriser toutes les nuances, bien au contraire. Néanmoins, cet exemple révèle clairement la différence des niveaux épistémologiques.

En phonologie-1, l'apport du corpus n'est pas ciblé et ponctuel de cette façon, mais devient, à l'inverse, global. Le contenu entier du corpus intéresse potentiellement l'analyste, auquel cas il n'y a rien d'aberrant à ce que l'on retourne sur le terrain recueillir des données supplémentaires, afin de posséder suffisamment de matériel pour mieux dégager une structure de l'ensemble. Le corpus est au linguiste ce qu'un cliché est à son photographe. Le caractère dynamique d'une situation peut, parfois, ne se révéler que partiellement dans une seule prise.

En principe, procéder ainsi en linguistique structurale évite le problème de la représentativité d'un échantillon, que l'on retrouve sous une forme particulièrement aiguë en sociolinguistique. Le mouvement apparemment inductif qui résulte de la généralisation d'un cas particulier d'une règle à toute la structure de la langue va de soi, de par la notion même de règle. En réalité, cette opération n'est en rien inductive, puisque ce n'est pas par l'accumulation de cas semblables que l'on justifie la formulation d'une règle, mais par sa cohérence avec les données. Chaque fois qu'une règle structurale formulée par un linguiste est faussée par l'observation d'un contre-exemple, on conclura qu'une description incomplète doit être amendée. Un seul cas suffit pour formuler une règle autant que pour forcer sa révision.

Par exemple, l'observation qu'un phonème X se réalise autrement dans le contexte A _ B que dans le contexte C _ D ne « prouve » pas la règle qui décrit le phénomène. Elle en est plutôt la source. Les contre-exemples éventuels à cette observation ne rendent pas la règle fautive, puisque dans certains cas elle est encore valide. La règle a seulement été mal formulée. Sur la non-falsifiabilité de la règle-phrase du linguiste, on pourra lire notamment Itkonen (1978a:155–166) et Itkonen (2003:20, 22–31).²⁴ Il s'agit d'une illustration limpide de l'imperméabilité du normatif à l'événementiel, ce qu'Auroux (1998a:227) appelle le principe de contingence de l'acte prescrit.²⁵ Spécifiquement à ce sujet :

²⁴ Également au sujet de cette spécificité des phrases normatives dans une discussion plus purement philosophique, voir Scriven (1961/1952:466–467).

²⁵ « L'existence de la prescription [...] n'entraîne pas nécessairement l'existence de l'action qu'elle prescrit (*principe de contingence de l'acte prescrit*). » (Auroux 1998a:227)

Les mêmes raisons rendent parfaitement inadéquate une procédure inductive. On peut très bien envisager qu'une norme soit plus transgressée qu'elle n'est suivie. Il paraît également cohérent de refuser de conclure à l'existence d'une norme lorsque nous ne connaissons aucun cas contraire. Fondamentalement la définition d'une norme paraît supposer que l'observation des faits (et pas seulement des « faits bruts » comme dit Searle à propos des phénomènes naturels) n'apporte pas d'éléments concluants quant à son existence. (Auroux 1998a:239)

Se révèle ici la complexité de la démarche par corpus en linguistique structurale. La connaissance normalement incomplète d'une langue et la réalité de l'hétérogénéité du discours, où foisonnent les accidents de parole (les coupures et les reprises après une erreur, un changement d'idée, etc.), font en sorte que, théoriquement, le linguiste ne peut pas toujours avoir la certitude qu'un phénomène observé pour une première fois relève réellement d'une règle. Dans ce contexte, on peut apprécier à sa juste valeur tout le défi de l'étude de la variation linguistique, à savoir réussir à discriminer, dans l'hétérogénéité inéluctable du corpus oral, ce qui est structuré et ce qui n'est qu'accident de discours.

Cependant, il n'y a pas, dans la langue, que des cas limites (Itkonen 2003:33-36). Pour dégager les règles de la langue manifestées dans un corpus, il faut nécessairement commencer par en formuler une première, très simple et sur la base d'un cas apparemment suffisamment clair (tel son s'oppose à tel autre, tel son alterne avec tel autre, tel déterminant apparaît toujours avant tel déterminé, telle unité est un déterminant, etc.). Par la suite, on parviendra à en parfaire l'étendue et la formulation à force d'y confronter, une à une, les données du corpus, de sorte que bientôt l'analyste aboutira probablement à un faisceau complexe de règles dépassant considérablement l'hypothèse initiale. Cette démarche progressive correspond au raisonnement appelé abductif par Desclés (1996) et c'est essentiellement ce que Martinet (1989:9-10) appelait la méthode empirico-déductive. Sur la base d'une observation initiale nourrie par la connaissance d'une « loi » de fonctionnement de la langue dépendant du cadre théorique adopté, on pose l'existence d'une règle propre à la langue représentée dans le corpus et qui est responsable du comportement effectif attesté dans ce corpus.

Soit l'exemple suivant, emprunté à la linguistique fonctionnelle. Considérant tout d'abord que :

1. Une déduction consiste en l'inférence d'un résultat R d'après la conjonction d'une loi L et d'une circonstance C (Peirce 1965:374).
2. La commutation réussie de deux segments en opposition distinctive n'est pas la cause des phonèmes ainsi dégagés, mais la conséquence.
3. Une analyse de corpus part du *résultat* de la commutation pour retrouver la circonstance (l'existence de la règle).

On peut alors schématiser l'analyse fonctionnelle en inversant les portions C et R de l'argument déductif, sous-jacent à la pratique :

Il y a opposition distinctive quand la commutation d'une unité phonique par une autre, dans le même contexte, occasionne un changement de sens.	L
Commuter A par B dans le contexte _XYZ occasionne un changement de sens dans une langue X.	R
A et B sont des unités distinctives dans une langue X.	C

Tableau 13 L'analyse phonologique-1 d'un corpus – Exemple fonctionnel.

En l'état, cette hypothèse est très grossière. Ainsi, afin de valider la règle formulée au **Tableau 13**, il faut non seulement répéter cette commutation à tous les contextes pertinents observés dans le corpus, mais il faut aussi individuellement mettre en rapport A et B dans des séries commutatives complètes²⁶ impliquant toutes les unités phoniques connues, que celles-ci soient posées d'emblée ou nouvellement dégagées, de sorte qu'il faudra peut-être même reprendre une analyse précédente. Petit à petit, par essais et erreurs, un système d'oppositions se dégagera alors de l'ensemble, avec ses variantes et ses contextes de réalisation particuliers, ainsi que les traits pertinents qui fondent ce système, bien qu'il s'agisse dans ce cas d'une analyse qui s'ajoute à la simple constatation des oppositions elles-mêmes. Je signale au passage que cette description schématisée vient préciser l'essence de ma critique de Chomsky (1964:84) faite en IV-7.2. J'ai dénoncé le fait que ce dernier ignore totalement

²⁶ Voir en IV-4.

l'aspect progressif de la méthode par commutation, puisqu'il rejette cette notion à partir de la seule paire *can't* ~ *cat*. Cela est une pauvre caricature de la méthode fonctionnelle.

Le type d'analyse produite par la méthode de la théorie de l'optimalité (Prince & Smolensky 2004) n'est pas différent. Ce cadre pose d'emblée qu'une forme de surface attestée dans une langue est nécessairement optimale.²⁷ Partant de là, on manipule la hiérarchie des contraintes jusqu'à ce que celle-ci soit cohérente avec toutes les formes de la langue en question (et soit la seule possible, dans le modèle standard). On peut schématiser cette méthode de la manière suivante :

Les formes optimales dans une langue L sont les formes réelles et attestées.	L
La hiérarchie X des contraintes phonologiques I, II, III, IV permet de générer les formes A, B, C attestées dans une langue L.	R
La hiérarchie X des contraintes phonologiques I, II, III, IV est optimale dans une langue L.	C

Tableau 14 L'analyse phonologique-1 d'un corpus – Exemple TO.

En somme, la règle-phrase émise par le linguiste est une hypothèse dont le statut varie beaucoup au fil de l'avancement de l'analyse. Il n'y a pas d'expérience cruciale ou de falsification immédiate. L'analyse des règles n'a comme guide que sa cohérence avec les données disponibles et sa capacité à rendre compte des données futures. De plus, elle ne constitue pas directement une mise à l'épreuve du modèle structural appliqué. Cela explique pourquoi l'énoncé L a le statut de prémisses dans cet argument, qui n'est pas remis en question dans ce contexte. Ce sera plutôt le résultat de l'accumulation des analyses séparées qui, par induction, validera ou infirmera la théorie de la langue (toutes les langues ont des phonèmes, par exemple). Une quantité irréductible de problèmes irrésolus, voire insolubles, poussera ainsi le linguiste à conclure que, puisque l'énoncé L ne donne pas de résultats concluants de corpus en corpus et de langue en langue, cette prémisses du modèle serait finalement une hypothèse erronée sur le fonctionnement de la structure linguistique. Diverses observations parallèles effectuées en phonologie-2 pourront, de plus, remettre cet aspect de la théorie en cause. En comparaison, dans les limites d'une seule analyse décrivant la norme d'une langue, il est difficile de déterminer si une contradiction dans les conclusions résulte

²⁷ Voir à ce sujet le chapitre III.

d'une erreur de l'analyste, d'un corpus incomplet ou d'une imperfection du modèle choisi. Il s'agit d'une autre difficulté épistémologique de la règle faisant du recours au corpus une nécessité méthodologique absolue, même si la linguistique structurale appartient en principe aux sciences normatives, herméneutiques et introspectives.

3 LE PHONÉTIQUE SOUS LE PHONOLOGIQUE

L'immense intérêt de la phonologie pour l'épistémologie de la linguistique réside en ce qu'une connaissance juste de la réalité phonique d'une langue s'avère impossible par les sens uniquement. Les illusions sonores relevées depuis longtemps (Sapir 1933 ; Troubetzkoy 1986/1939 ; Labov 1974) et qui, à l'origine, ont justement pavé la voie de la séparation entre la phonétique et la phonologie, convainquent qu'il est absolument crucial de recourir à des instruments de mesure externes afin d'objectiver le plus possible les données phoniques. En comparaison, le caractère discret des règles syntaxiques va assez facilement de soi. La représentation orthographique traditionnelle suffit à rendre compte de la linéarité de la parole de façon tout à fait non-équivoque, dans un contexte où le syntacticien n'a pas besoin d'un niveau de représentation supérieur (exception faite peut-être de la définition du mot orthographique).

C'est sans doute ce qui pousse Itkonen (1978a ; 1983 ; 2003) à radicalement sous-estimer l'utilité du corpus, dans sa linguistique autonome, par rapport à la connaissance intuitive de la langue par un sujet. Itkonen se satisfait ainsi de soutenir l'idée que la linguistique structurale s'apparente théoriquement à la philosophie et à la logique. Or, il est pourtant une évidence que connaître, par exemple, la position de l'article indéfini en anglais est beaucoup plus accessible à l'intuition que toutes les nuances phoniques des traits segmentaux, pertinents ou distinctifs. Du reste, dans la mesure où la langue est une norme partagée qui ne se retrouve jamais totalement dans l'esprit de chaque locuteur (pensons seulement au lexique), sans oublier qu'un linguiste ne maîtrise pas nécessairement à un niveau avancé la langue qu'il étudie, il s'avère que le recours au corpus dans les autres branches de la linguistique structurale devrait être une directive méthodologique indiscutable. La nécessité du corpus commence aux limites, par définition prévisibles, de l'observation introspective. Les exigences épistémologiques de la phonologie le confirment absolument.

La forme sonore du langage n'est jamais une donnée auto-suffisante. En pratique, il est difficile, voire impossible, de l'étudier en même temps qu'elle est produite. Or, aucun linguiste consciencieux n'acceptera de se fier à la mémoire faillible d'un auditeur (même entraîné) ou à la subjectivité des sensations que l'on ressent à examiner sa propre articulation. Il aura justement fallu la phonétique moderne pour dissocier les consonnes vélares de l'étiquette classique de *guttural*, que Mounin (1974:160) et Dubois *et al.* (1991:241) relèvent pourtant encore. La parole est donc tout ce qu'il y a de plus fugace, de telle sorte qu'il faut la fixer pour la rendre manipulable et partageable. Cela doit en outre se développer sur deux plans simultanés, révélant de ce fait toute la complexité de l'observation phonologique.

D'une part, une représentation statique de la parole est nécessaire, ce qui procure une vue d'ensemble de ce qui est par nature événementiel. Ce rôle est traditionnellement dévolu à la transcription phonétique. Ce procédé consiste à convertir la linéarité dans le temps de la chaîne parlée en une représentation spatiale équivalente sur papier, à la manière de l'orthographe usuelle de la langue.²⁸ Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'écriture, en situation naturelle, est normalement un acte de communication différé. La transcription est une simple copie de la forme sonore, sans égard au sens. Aussi, l'enregistrement sonore ou audiovisuel, comme l'a relevé Lehmann (2004:177-180), ne dispense pas l'observateur du besoin de la transcription. Il s'agit d'une donnée de niveau intermédiaire. Elle ne fait que préserver, avec le plus de fidélité possible, l'événement original. De ce fait, il faut toujours et encore le représenter statiquement pour que le linguiste jouisse d'une modélisation qui lui est utile. Néanmoins, la pérennité d'un enregistrement a ce bénéfice de permettre en tout temps un retour sur la transcription, pour ainsi la parfaire.

D'autre part, il faut définir la valeur des symboles employés dans la transcription. Je ne considère pas exclusivement les alphabets phonétiques comme l'API : est en jeu tout système de représentation graphique de la phonie, tant au plan segmental que suprasegmental et donc prosodique, rythmique, etc. et ce, peu importe sur lequel de ces éléments on cherchera à orienter ou à accentuer davantage la transcription. La valeur phonique réelle des symboles ne va pas de soi, comme en témoignent les développements constants de

²⁸ Sur la relation entre la linéarité de la parole et la représentation spatiale de celle-ci en phonologie, voir le chapitre VIII.

la science phonétique et les innombrables nuances articulatoires, acoustiques et perceptives que ce domaine continue de décrire et d'expliquer. C'est sous cet aspect précis que les diverses techniques d'observation apportent toute la solidité requise au fondement descriptif de la phonologie, notamment en phonétique articulatoire, des palatogrammes (Ladefoged 2005:159–163) à la cinéradiologie (Rochette 1973) jusqu'à l'ultrason (Zharkova & Hewlett 2009). Il faut donc réaliser que la phonologie ne définit pas la substance phonique qu'elle réanalyse, mais s'y superpose.²⁹

À ce titre, Troubetzkoy (1986/1939) et l'École de Prague ont sans doute radicalisé une séparation induite de la phonétique et de la phonologie (dans cette optique, il est vrai, de promouvoir une science nouvelle). Coetzee, Kager & Pater (2009) ne réalisent pas, pour leur part, que la connaissance phonologique en grammaire générative a toujours logiquement dépendu de la connaissance phonétique, même si du même coup on admet ne pas avoir suffisamment développé cette dernière auparavant.³⁰ Il appert qu'on aura souvent confondu, à tort, la distinction phonétique–phonologie (correspondant à une différence de niveaux d'analyse de la structure) avec l'interrelation épistémologique de ces sous-disciplines de la linguistique. Or, aussi longtemps que la phonologie est une *phonologie*, il demeure impossible par définition d'ignorer la substance phonique, car c'est d'elle que découle la connaissance de la réalité tout court. De la sorte, en marge de tous les débats sur la relation entre les niveaux phonétique et phonologique de l'analyse linguistique (Boë 1997a ; Boë 1997b ; Flemming 2001 ; Gussenhoven & Kager 2001 et tout le numéro 18 de la revue *Phonology*), la phonétique demeure une prémisse épistémologique de la phonologie. Autrement dit, la connaissance phonologique ne peut exister sans la connaissance phonétique. Il est donc assez curieux que la reconnaissance explicite d'une interdépendance méthodologique entre ces deux domaines reste relativement rare³¹ cependant que, dans la pratique et depuis tou-

29 Cf. « Des termes comme ceux de consonnes, voyelles, syllabes, peuvent être employés par les phonologues avec leur valeur ordinaire avant qu'ils aient reçu le statut phonologique précis qui résulte d'une définition » (Martinet 1948:49). Aussi : « Pour les noter graphiquement, on utilisera les lettres et les signes que les phonéticiens ont proposés pour leurs jalons, mais on les marquera comme des valeurs phonologiques en les plaçant entre des barres obliques [...]. » (Martinet 1989:112)

30 « First, phonological theory has become [depuis 1986] increasingly grounded in phonetics, both in articulation [...] and in perception. » (Coetzee, Kager & Pater 2009:2)

31 Dans le fonctionnalisme français, on peut penser entre autres à Goudaillier (1981 ; 1987 ; 1992).

jours, il en aura été autrement, indépendamment du niveau de sophistication phonétique déployé par les divers programmes de recherche phonologiques.

4 CONCLUSION

Sans prétendre à ce que toutes les nuances possibles aient été abordées dans ce chapitre, il a suffi pour mon propos d'avoir démontré qu'il existe plus d'un niveau épistémologique dans la caractérisation de l'objet de la linguistique et de la phonologie, de telle sorte qu'il sera toujours réducteur de parler de *la* phonologie, et *a fortiori* de *la* linguistique. L'ambiguïté inhérente à l'usage très inclusif de l'article défini se retrouve clairement dans Lehmann (2004:187) : « To the extent that the object of linguistics is a construct of our mind, linguistics is a logical science. To the extent that it is observed in the world around us, it is an empirical science. And to the extent that the object requires understanding, linguistics is a hermeneutic discipline. »

C'est une partie de cette complexité que j'ai cherché à dégager grâce à ma distinction entre la phonologie-1 et la phonologie-2. Celle-ci a pour but de baliser ma réflexion épistémologique de la phonologie autour de trois prémisses que je résumerai ainsi :

- i) La langue ne se limite pas nécessairement au produit de ses usages. Elle est aussi par définition un moyen de communication. De la sorte, le positivisme ne reste qu'une *option* méthodologique qui, sans égard à son succès (ou son insuccès) dans l'histoire de la linguistique, ne change dès lors rien à cette ontologie de la langue. Je nommerai ce principe le *biais fonctionnaliste de l'épistémologie de la linguistique*.
- ii) La linguistique étudie deux types d'entité distincts mais reliés : a) la règle, faisant de la linguistique une science normative, herméneutique et en principe introspective ; b) la régularité des comportements langagiers observables dans l'espace et dans le temps, faisant de la linguistique, dans sa collaboration avec d'autres disciplines pertinentes comme la sociologie ou la psychologie, un domaine multidisciplinaire (ou non autonome, selon Itkonen). Ces deux niveaux, que j'ai nommés respectivement phonologie-1 et phonologie-2 dans le cadre de ma réflexion épistémologique centrée spécifiquement sur la phonologie, révèlent des structures qui leur sont propres. La phonologie-2 peut sans doute se subdiviser en plusieurs sous-niveaux de structure, mais, dans le cadre de cette thèse, il ne m'importe que de

séparer le normatif de l'événementiel. Je considérerai en outre que le niveau phonologique-1 détermine en priorité le contenu des modèles phonologiques à l'étude.

- iii) Le raffinement de l'observation phonétique est inaccessible sans instrumentation. Le structuralisme en phonologie ne pourra alors jamais se contenter d'être purement introspectif comme la logique, la philosophie ou même la syntaxe. Dès lors, toutes les versions de la phonologie exigent la même connaissance phonétique préalable. En conséquence, cet aspect *regroupe* les phonologies au lieu de les distinguer. Je nommerai ce principe *la non-pertinence de la phonétique à la comparaison épistémologique des approches en phonologie*.

Ces prémisses me permettront de comparer la phonologie fonctionnelle et la théorie de l'optimalité en phonologie générative en cherchant, dans la description et la justification de ces programmes de recherche par leurs adhérents, des réponses aux questions qui suivent :

- 1) Quel rôle joue l'aspect fonctionnel de la langue ?
- 2) Qu'apprend-on d'une analyse phonologique-1 au sujet du fonctionnement d'une langue ?
- 3) Que reste-t-il de commun entre les approches phonologiques lorsqu'on écarte les notions de phonétique (consonne, voyelle, ton, etc.) préalables à toute analyse phonologique ?

Les grandes lignes de ma réflexion sur la phonologie ainsi tracées, il reste un dernier point d'épistémologie à développer avant de procéder à la démarche de comparaison proprement dite. Dans cette thèse, il est avant tout question de la phonologie fonctionnelle, qu'il faut mettre en rapport avec la méthode générativiste, mais qu'il faut aussi décrire et comprendre en elle-même. Cela nécessite une étude générale de la notion de fonction, ce qui sera fait au chapitre suivant.

La conception de la langue en tant que moyen de communication n'épuise pas la question du fonctionnalisme en linguistique. Le principe du biais fonctionnaliste de l'épistémologie de la linguistique tel qu'envisagé au chapitre précédent pose le problème plus général de la définition de la fonction. À son tour, ce sujet mène à celui de l'application de la fonction dans le but d'expliquer d'autres réalités que l'existence même de la langue (notamment en phonologie-2, par exemple avec des processus diachroniques). Autrement dit, accepter la langue comme moyen de communication, c'est déjà accepter l'explication fonctionnelle. La fonction est donc un argument en soi, avant de servir à caractériser un cadre théorique plus large. Cela nécessite une clarification de ce que sont la fonction et l'explication qui s'y rapporte. Pour ce faire, je baserai l'essentiel ma discussion sur la contribution philosophique de Wright (1976).

Il semble quelquefois de bon aloi de refuser à la science toute forme d'explication fonctionnelle, que l'on assimile en pratique à la téléologie ou l'explication par le *but*. Dans son introduction au premier numéro du *Belgian journal of linguistics*, consacré entièrement à l'explication fonctionnelle en linguistique, Bossuyt (1986a:7) met en garde contre la faiblesse inhérente à l'argumentation fonctionnelle, qu'il qualifie d'approche hautement intuitive, basée surtout sur le bon sens. Lass (1980) ne voit pour sa part ni utilité ni signification claire à la notion de fonction en linguistique historique. Son rejet catégorique découle d'un positivisme avoué, qu'il adoucit quelque peu dans Lass (1997).

Hempel (1965b:297), un des représentants influents du courant positiviste logique de la philosophie analytique du milieu du xx^e siècle, considérait justement que l'explication fonctionnelle n'était pas assez avancée (pas assez déductive) pour être totalement scientifique. Du même coup, Hempel admet son utilisation fréquente dans des disciplines diverses comme la biologie, la psychologie, la sociologie et l'anthropologie. Cette ambiva-

lence constitue un problème majeur qui discrédite les arguments avancés contre la notion de fonction en science. Il faut obligatoirement concilier la conception de l'explication scientifique avec le fait que l'on a effectivement recours à la fonction et à la téléologie dans divers domaines de la science, et pas seulement en sciences humaines. Pour Cummins (1975:751) et d'autres avant lui, la biologie est même le *locus classicus* de la téléologie. Geach (1975:94) affirme que l'on ne peut jamais éviter les raisonnements téléologiques tout court et, en conséquence, qu'il vaut mieux en être conscient, au risque de maltraiter le sujet.

Wright (1976:4) déplore ainsi le rejet de la téléologie ou de tout fonctionnalisme sur la base de leurs mauvais exemples seulement. L'auteur structure son ouvrage autour de trois classes de reproches qu'il juge erronés et qui se résument à ceci : la téléologie renverserait l'ordre cause–effet ; la téléologie reviendrait à anthropomorphiser les explications scientifiques ; accepter une explication téléologique favoriserait l'arrêt de la recherche (Wright 1976:10).

Au sujet de ce dernier point, il y a peu à dire, puisqu'il ne découle pas de la forme de l'explication fonctionnelle, mais de l'attitude vis-à-vis cette dernière. Wright (1976) n'y consacre pas une portion précise de sa critique, car celle-ci, dans son ensemble, constitue pour lui une illustration de la similitude entre l'explication fonctionnelle et de nombreux concepts explicatifs existant en sciences naturelles. La fonction n'en ressort pas plus obscurantiste que l'explication scientifique courante. Du reste, aucun chercheur honnête ne refusera une explication fonctionnelle Z lorsque celle-ci permet de rendre compte d'un plus grand nombre de phénomènes qu'une explication fonctionnelle concurrente X , *a fortiori* si Z s'insère mieux conceptuellement dans la théorie en question. Bref, il n'y a rien dans la nature d'une explication fonctionnelle qui refuse la critique par l'observation des faits.

L'effet soi-disant péremptoire d'une explication fonctionnelle provient de ce qu'elle est le plus souvent globale. Parlant pour toutes les données connues, elle dégage un air de systématisme et de perfection dont il n'est pas malsain de se méfier (nonobstant la possibilité d'observations futures mentionnée ci-dessus et souvent oubliée). Cette caractéristique particulière de l'explication fonctionnelle a été discutée par Cummins (1975:745), Wright (1976:102–103) et Nagel (1977:293). Ce genre d'explication ne permettrait pas d'exclure d'emblée toutes les interprétations possibles des données disponibles. L'essentiel

de l'argumentation de Lass (1980) contre l'explication fonctionnelle du changement linguistique repose exactement sur cette difficulté. Nagel (1977:292) rejette ce préjugé déductiviste en évoquant la pertinence du contexte :

It is of course beyond dispute that *if* the structure of functional explanations is as Hempel describes it, these explanations fail to explain their ostensible explananda. However, it is questionable whether functional explanations, at least in biology, do in general have the form he indicates. For example, a convincing case can be made for the claim that in normal human beings [...] the heart *is* necessary for circulating blood ; for in normal human beings there are in fact no alternative mechanisms for effecting the blood's circulation. [...] The observation that it *may* be (or actually *is*) physically possible to circulate blood by means of other mechanisms is doubtfully relevant to those investigations of how the blood is circulated in normal human beings, upon which physiologists were once embarked.

Le cas d'une langue n'est pas aussi limpide, puisque plusieurs changements peuvent assumer la même fonction dans un moment donné de l'histoire d'une langue. Je reviendrai sur cette question plus loin. Il suffit seulement pour le moment de constater, à l'instar de Wright (1976:36-37), que le *pourquoi* fonctionnel n'est pas une question à laquelle on trouve une réponse par élimination. Considérons le parallèle suivant avec l'explication historique. On n'arrivera pas à isoler les motivations d'un acteur de l'histoire en trouvant les raisons derrière tous les choix qu'il n'a pas exercés, puisque l'éventail des possibilités est gigantesque, même si celui-ci était quantifiable dans n'importe quelle situation donnée. Le fait est que l'explication téléologique ou fonctionnelle débute par la conclusion, par un résultat (von Wright 1971:119), le prérequis majeur étant seulement que la reconstruction de ses antécédents soit plausible (Wright 1976:103).

1 FONCTION ET TÉLÉOLOGIE

Les deux autres critiques dénoncées par Wright (1976) découlent d'une certaine confusion entre le fonctionnalisme et la téléologie. J'ai jusqu'ici utilisé ces deux termes avec une relative interchangeabilité, mais il est pertinent, particulièrement pour la linguistique, de bien distinguer leur champ d'application, puisque l'argument fonctionnel et l'argument téléologique ont la même forme (Geach 1975:81 ; Wright 1976:73). Toutefois, alors que la téléologie est le domaine du comportement conscient cherchant l'atteinte d'un but, la fonction est une téléologie non consciente (Wright 1976:74). Selon Wright (1976:12-13, 21, 52-53),

cette conception métaphorique de la fonction, acceptée par Nagel (1977:281–282), est à la base du rejet abusif de l'explication fonctionnelle : rejeter un argument fonctionnel *parce qu'il* serait justement téléologique sous-entend alors une anthropomorphisation de la métaphore. Or, on ne retient pas métaphoriquement la présence d'intelligence ou d'un agent conscient, mais seulement le fait qu'un facteur joue un certain rôle dans l'apparition de quelque chose. C'est ce rôle qu'une définition adéquate de la fonction doit mettre au clair.

Hempel (1965b:303) affirmait que l'analyse fonctionnelle tire son origine d'une application particulière de l'explication téléologique, en ce qu'elle fournit des explications faisant référence non pas à des causes produisant des événements, mais à des buts qui en déterminent la direction. Or, le fonctionnalisme n'est pas un rationalisme. Parce que ce mode est étranger à l'intentionnalité (Wright 1976:81, 97), appuyer une conception de la fonction sur la réalisation d'un but est erroné. Il s'agit justement d'une anthropomorphisation de la fonction qui, en confondant but et cause, mène à cette conséquence selon laquelle la cause (le résultat) suivrait son effet.³²

Cette inversion de la temporalité cause–effet est cependant illusoire même avec la téléologie. Reprenant un exemple de Wright (1976:10–11), on peut citer le cas simple de l'achat d'un produit. Acheter du pain peut être un but à atteindre. Considérée de cette façon en apparence très simple, cette action est une vague abstraction impliquant à la fois l'intention, le résultat de l'intention, l'acte à accomplir pour réaliser concrètement ce but et le fait même d'entretenir ce but. Dans les faits, la cause de l'achat du pain se trouve dans le dernier point, à savoir, le fait de *se donner* ce but. Il est trivial, selon von Wright (1971:92–93), qu'une intention soit la cause d'un comportement. Wright (1976:10) affirme, pour sa part, qu'il n'y a absolument rien dans les notions de but, de besoin, de motif, etc. qui force le renversement de la séquence cause–effet. Ce type de causalité reste plus complexe que simplement parler d'une cause de manière indifférenciée et von Wright (1971) dédie son ouvrage à l'explication des actions humaines pour cette raison.³³

³² La notion de cause finale implique toujours une intentionnalité, qu'elle décrive seulement le comportement d'un individu ou plutôt un point de vue métaphysique sur le fonctionnement du monde.

³³ Notamment, la causalité physique de Salmon (1998) n'est sans doute pas immédiatement pertinente dans une philosophie de l'action, sauf peut-être en concevant un complexe causal incluant à la fois une motivation et la modification de l'environnement qu'un acte engendre.

La distinction entre une fonction et un but n'est donc pas dans un quelconque aspect de temporalité, mais bien dans la présence ou l'absence d'une rationalité. C'est la conscience d'un agent, plutôt que la logique, qui relie une motivation à son but (von Wright 1971:140 ; Geach 1975:83). Ainsi que le défend Wright (1976:27, 57), la différence entre la causalité des sciences naturelles et la téléologie est *étiologique*, terme qu'il emprunte à la médecine. Il ne s'agit pas d'une distinction entre une causalité et autre chose, mais entre deux types de causalité. Ce point est crucial, puisqu'il implique qu'il n'est pas nécessaire de tourner la causalité à l'envers pour justifier la téléologie ou la fonction, le schéma demeurant intact. Par le fait même, cela ne signifie pas que l'on réduise la fonction à une causalité purement physique, que la terminologie de Hans Reichenbach reprise par Salmon (1998) appelle une marque.

2 LA FONCTION COMME CONSÉQUENCE

S'il n'est pas question de marque ou d'intentionnalité, comment alors définir la fonction ? Cummins (1975:758) propose qu'attribuer une fonction est attribuer une disposition. Wright (1976:121) rejette toutefois cette manœuvre, arguant qu'une disposition n'est pas explicative, car elle est tautologique (le fameux *virtus dormitiva*). Plutôt, une fonction est une conséquence explicative de l'existence de quelque chose (Wright 1976:77-78, 91, 97, 116). Cette conception de la fonction est causale, puisqu'elle rend compte de la présence de l'élément à expliquer. Une étiologie de la conséquence n'inverse pas la cause et son effet, mais, d'une certaine manière, les confond. La conséquence existe du fait que l'effet a eu lieu : la fonction *est* l'existence.

Nagel (1977:284-285) n'accepte pas l'analyse de Wright (1976). Tout d'abord, il avance :

But the main reason for doubting the soundness of his analysis is the questionable validity of Wright's central claim that a functionally characterized item is "where it is," *because* the item has that function. In the first place, the claim is mistaken even in the case of *conscious* functions. Consider, for example, the functional statement that the function of the main spring in a watch is to provide power for rotating various cogwheels in the watch. On Wright's analysis, this is equivalent to saying that the spring does have its effect, and also that the spring is where it is *because* the spring has that effect. However, the second clause of the allegedly equivalent statement is surely an error. The spring was placed where it is by the manufacturer *not* because the spring is able to rotate wheels [...], but because the manufacturer *knew or believed* that this was so. For springs of the required sort

possess that capacity whether or not anyone knows or believes this ; and a spring does not appear simply as a consequence of its possessing that capacity.

Cette interprétation particulière de Nagel du *because* fonctionnel découle de sa conception déductive de l'explication (Nagel 1977:291). Il s'agit en réalité d'une méprise au sujet du sens de l'étiologie décrite par Wright. Cummins (1975:745) a correctement vu que Nagel (1961) avait déjà commis l'erreur de confondre fonction et condition nécessaire. La fonction du ressort n'est pas une condition de son existence, mais une *conséquence* de celle-ci, à savoir, que la montre fonctionne et puisse donner l'heure de la journée. L'horloger doit placer concrètement un ressort dans une montre pour que celui-ci remplisse sa fonction et cette fonction n'est pas le fait d'être placé effectivement dans la montre, mais celui de *devoir* y être, la montre étant une création humaine définie par des règles préalables de fabrication. Nagel confond ici l'exemple concret d'un objet avec sa définition. Du reste, *La montre fonctionne parce que l'horloger y place un ressort* et *La montre fonctionne parce que le ressort actionne les engrenages* sont deux phrases simultanément vraies. Toutefois, seulement la seconde décrit une conséquence.

La critique de Nagel continue comme suit :

In the second place, the claim is incorrect when made for natural functions. To be correct, the presence of beating hearts in vertebrates must be accounted for by assuming that vertebrates whose hearts circulate the blood have been "selected" for survival by natural selection *just because* their hearts circulate the blood. (Nagel 1977:285)

Le problème dans cette formulation de l'exemple de la fonction du cœur provient de ce que Nagel l'emprunte à Hempel (1965b) et essaie de le réinterpréter dans le cadre qu'il critique. Or, Wright (1976:84–94) n'en fait aucune mention dans son exposé, qui ne fait pas appel au même sens de *because*, comme on l'a vu auparavant. Par exemple, quand Wright (1976:91) suggère que la fonction de la chlorophylle est de permettre la photosynthèse chez les plantes, cela ne revient pas à affirmer que la plante a joui d'une sélection naturelle *parce qu'elle* possède de la chlorophylle, mais plutôt que la présence de la chlorophylle explique pourquoi la plante a *pu* être sélectionnée (la chlorophylle permettant la reproduction et ensuite la survie de cet organisme). La description de l'apparition du cœur citée ci-dessus

peut donc être incorrecte, comme Nagel (1977:285–286) le soutient, mais elle ne dit rien sur le modèle de Wright.

3 LA FONCTION COMME SYSTÈME

Une définition classique de la fonction fait référence à une composante d'un système auto-régulateur (von Wright 1971:156 ; Cummins 1975:741, 763–765 ; Nagel 1977:280, 293).

Hempel (1965b:305) la décrit en ces termes :

Thus, functional analysis seeks to understand a behaviour pattern or a sociocultural institution by determining the role it plays in keeping the given system in proper working order or maintaining it as a going concern.

Aussi,

Functional analysis in psychology and in the social sciences no less than in biology may thus be conceived, at least ideally, as a program of inquiry aimed at determining the respects and the degrees in which various systems are self-regulating in the sense here indicated. (Hempel 1965b:330)

Si Hempel se rapporte à Nagel (1957), il faut plutôt remonter à Rosenblueth, Wiener & Bigelow (1943) pour retracer les débuts de cette conception de la fonction, d'abord en biologie. À vrai dire, les paramètres de discussion sur ce sujet n'ont pas beaucoup changé par la suite : il y a une différence entre la téléologie et la fonction (p. 24), l'analyse fonctionnelle regarde l'organisation intrinsèque d'une entité, sa structure, ses propriétés (p. 18), ce système s'auto-régule, par *negative feedback* (p. 19), la détermination fonctionnelle (*purposefulness*) ne se confond pas avec la causalité initiale ou finale (p. 23), etc. Un exemple qu'offrent Rosenblueth, Wiener & Bigelow (1943:19) de fonction non téléologique (non comportementale) et de système auto-régulé est celui d'une torpille, guidée par sa cible et auto-ajustant sa trajectoire.

L'intérêt de cette conception systémique de la fonction reste toutefois limité, puisque qu'elle ne couvre pas toute l'étendue des possibilités fonctionnelles disponibles à l'explication. Tout d'abord, on fait fi de la fonction du système lui-même lorsqu'il s'agit d'un objet culturel plutôt que d'un organisme vivant. Par exemple, l'intentionnalité humaine construit la torpille et lui attribue sa téléologie, sa cause finale, c'est-à-dire sa condition de bon fonctionnement, de *proper working order* pour reprendre les termes originaux de Hempel. Le

cas de la montre examinée en 2 est analogue. Il faut donc distinguer la fonction globale du système expliquant son existence (bref, le besoin humain à combler) de la fonction des éléments composant ce système et expliquant pourquoi ce dernier est jugé apte à accomplir sa cause finale.

De plus, l'analyse fonctionnelle devrait permettre de considérer les fonctions incidentes et, par le fait même, les analyses multifonctionnelles, ainsi que l'absence de fonction (comme avec les organes vestigiaux, *cf.* Wright 1976:89). Le besoin de ces nuances suggère que l'analyse plus abstraite de Wright (1976), centrée sur la conséquence, constitue un meilleur point de départ dans la description de la forme d'une explication fonctionnelle.³⁴

4 LA FONCTION EN LINGUISTIQUE

Quelle est la place de l'explication fonctionnelle en linguistique, dans le cadre défini ici ? Dretske (1974:28–30) a soutenu qu'en linguistique structurale, la règle qui en est l'objet n'est pas en soi une explication. Un système de règles ne se confond pas avec la compétence à s'y conformer ou à l'internaliser mentalement. Autrement dit, si faire de l'étiologie de conséquence semble le lieu tout indiqué pour décrire la normativité de la langue (la règle existant alors *pour* sa fonction), une équivalence stricte entre règle linguistique et fonction ne va pas de soi. Une règle s'explique fonctionnellement, mais la règle en soi n'est pas une explication. L'explication fonctionnelle d'un système linguistique ne résidera pas dans la formulation des règles elles-mêmes, mais plutôt dans la conception de la langue voulant que celle-ci soit composée de règles.³⁵

Le lieu privilégié de l'explication fonctionnelle en linguistique sera donc surtout celui de la phonologie-2. On a cependant limité quelquefois l'explication fonctionnelle à la diachronie seulement. Par exemple, les critiques de Lass (1980 ; 1997) ne considèrent l'explication fonctionnelle que comme un mauvais exemple d'explication diachronique. La plupart des contributions dans Bossuyt (1986a) touchent, de près ou de loin, les conditions d'évolution de la langue. L'explication linguistique de Joly (1996) n'est que diachronique.

³⁴ Nagel (1977:294) cite la valeur diagnostique du rythme cardiaque comme exemple d'une fonction incidente. Toutefois, il n'est pas acquis qu'une telle fonction ne relève pas plutôt de la téléologie, et donc de l'intentionnalité. Ce problème ne sera pas abordé dans cette thèse.

³⁵ Le phonème s'explique donc fonctionnellement, mais l'unité n'est pas en soi une explication fonctionnelle.

Coulardeau (1988:319) affirme que « [l]a linguistique diachronique ne peut être que fonctionnelle et probabiliste ». En revanche, l'explication fonctionnelle de Dik (1986:21) concerne aussi des phénomènes langagiers synchroniques, puisque celui-ci conçoit (p. 47) la langue comme un compromis délimité par les prérequis fonctionnels de la communication humaine au sens large (facteurs sociaux, cognitifs, etc.), ce qui inclut nécessairement le domaine des régularités spatio-temporellement observables découlant de l'utilisation de la langue en contexte.³⁶

La fonction n'appartient donc pas qu'au changement linguistique. En réalité, un très grand nombre de phénomènes ou de faits peuvent se comprendre sous le mode de la conséquence. Par exemple, la fonction de (la raison de l'existence de) la seconde articulation du langage de Martinet (1973/1960:15 ; 1989:16) se trouve dans l'avantage communicationnel qu'elle permet : créer un éventail varié d'unités significatives sur la base de quelques dizaines d'unités phoniques seulement (à l'opposé de l'inventaire limité des cris inanalyzables d'un animal, par exemple). On pourrait aussi arguer que la fonction de la forme orale de la langue est de permettre la communication humaine dans les pires conditions de visibilité (par rapport à un système visuel) ou à distance (par rapport à un système tactile). En comparaison, la fonction de la langue écrite est justement de préserver les discours oraux trop fugaces. On pourrait multiplier ce genre d'exemples. Il suffit d'illustrer comment l'étiologie de conséquence engendre une compréhension complémentaire à d'autres types d'analyse possible. Une explication fonctionnelle n'est pas proposée à l'exclusion d'autres types d'explication, loin s'en faut.

5 TÉLÉOLOGIE, DÉTERMINISME ET CONSÉQUENCE

Peut-on parler de téléologie ou faut-il se restreindre seulement à la fonction en linguistique ? La définition de la téléologie adoptée dans cette thèse suit certains philosophes, en opposant le but comme intention à la fonction non consciente. Pour von Wright (1971:16), la fonction est naturellement le lieu de la biologie et l'intentionnalité, celui des sciences sociales. Le cas de la langue, que l'on ne distingue quelquefois pas clairement de son usage

³⁶ La conception de Simon Dik rejoint évidemment de près le principe d'économie du fonctionnalisme français, dont Peeters (1994 ; 1996) a fait une utile exégèse, mais l'économie demeure dans ce cadre un principe diachronique.

et de sa connaissance, n'est pas aussi limpide. Vincent (1976:414) a d'ailleurs parfaitement raison d'affirmer que la volition n'est pas dans la langue comme telle, mais dans le locuteur. Par conséquent, on rejettera la notion d'intention dans de nombreux contextes, notamment celui où la langue est abordée abstraitement d'un point de vue supra-individuel ou lorsqu'il est question des processus cognitifs.

Cependant, Vincent (1976:413) suit Andersen (1973:789) en proposant une différence entre un but et une intention. Il considère ainsi simultanément, dans un contexte où il n'y a pas d'agent rationnel, une téléologie de la fonction et une téléologie du but (anglais *purpose*). Itkonen (1978b:39) fait de même, rejetant par conséquent le besoin d'une distinction entre fonction et téléologie. Il affirme (p. 36) qu'en appeler à l'idée de but n'est qu'une manière de formuler une explication et que, dans ce contexte, le but en tant qu'effet ne précède pas ses causes. Il s'agit d'un rejet explicite de l'inversion cause–effet que j'ai associé en 1 à l'intentionnalité, mais la position d'Itkonen ne va pas exactement en ce sens. Itkonen (1978b:45-46) décrit le caractère téléologique de certains changements linguistiques en parlant d'une rationalité inconsciente, notant un certain parallélisme entre la téléologie et la rationalité.³⁷ Au sujet des changements dits à long terme, où de toute évidence un principe général favorise une direction particulière de l'évolution d'une langue ou d'une famille de langues, il écrit :

Phenomena subsumable under long-term teleology are explained by noting what is their goal and how they contribute to achieving it. This is valid teleological explanation. Now, I do not wish to preclude the possibility that long-term teleology will some day be reduced to short-term teleology or to individual psychology. But neither do I wish to preclude the possibility that we have to do here with a phenomenon *sui generis*. It is conceivable that an over-individual system has its own "emergent" type of rationality which does not coincide with individual rationality. (Itkonen 1978b:52–53)

Pour désigner ce type de rationalité supra-individuelle, Peeters (1996) emprunte à Keller (1985) l'usage de l'expression d'Adam Smith du *processus de la main invisible*. En clair, « [i]l s'agit d'un processus dû "à l'activité de l'homme, mais non pas à son intention" [...] » (Peeters 1996:146). Il illustre cette idée à l'aide de l'analogie suivante, reprise également de Keller :

³⁷ Cf. « The concepts of teleology and rationality coincide in the *openness* of the behaviour subsumable under them. » (Itkonen 1978b:46)

Soit une bibliothèque entourée de pelouses. Un pavé relie l'entrée à l'arrêt du bus que prennent un grand nombre des étudiants. [...] Le pavé n'est pas du tout droit [...]. Bien des étudiants, cependant, sont pressés : ce pavé ne leur plaît pas et ils vont tout droit à l'entrée du bâtiment, étouffant l'herbe sous leurs pieds. Au bout d'un certain temps commence à se dessiner sur la pelouse un sentier qui va tout droit de l'abribus à la bibliothèque. Personne n'avait l'intention de créer ce sentier, qui est le résultat cumulatif (non intentionnel et non rationnel) de la hâte individuelle (intentionnelle et rationnelle) de la plupart des étudiants [...]. Ce sentier est en quelque sorte le résultat de l'action d'une main invisible. (Peeters 1996:146)

La notion d'optimalité incarne autrement cette téléologie de la main invisible en linguistique. Elle rejoint la définition systémique de la fonction vue à la section 3 en ce que l'on propose des explications construites sur la prémisse selon laquelle la langue vise un équilibre entre des tendances plus ou moins conflictuelles. Cette auto-régulation détermine, à l'image de la torpille de Rosenblueth, Wiener & Bigelow (1943:19), la direction que peut prendre la dynamique d'une langue. La nature de la réponse aux pressions diverses (selon la théorie) dépendra d'une série de principes agissant telle une main invisible tirant la langue, en quelque sorte, vers un modèle particulier parmi toutes les possibilités envisageables. Bossuyt (1986b) propose un tel modèle dans un cadre fonctionnel (mais non fonctionnaliste français). La symétrie des systèmes, chère à Troubetzkoy (1986/1939), appartient au même type d'explications.³⁸ Il y a aussi la théorie de l'optimalité en grammaire générative que j'examinerai sous cet angle particulier en IX-1.

L'optimalité ou la main invisible suggère toutefois cette idée d'une cause finale que le principe d'économie de Martinet, évoqué à la note 36 (p. 119), a toujours exclu avec force. À vrai dire, on peut toujours reformuler une téléologie du but en étologie de conséquence. L'harmonie vocalique dans des langues comme le turque ou le finnois, par exemple, correspond à des sous-systèmes se concevant autant comme un but à atteindre (assimiler le trait d'une voyelle B à celui de la voyelle A dans la syllabe précédente) que comme une conséquence explicative (le trait d'une voyelle A altère celui d'une voyelle B dans la syllabe suivante).

Martinet (1989:27 ou 2000/1981:109) y voyait une différence de formulation uniquement :

³⁸ Voir les lettres 33, 41 et 44 dans Troubetzkoy (2006).

Tout est, en fait, une question de formulation. Si l'on part du désir, la formulation est téléologique ; si l'on part du besoin à satisfaire, nous obtenons une formulation déterministe. Comme toutefois la science fonctionne en termes de déterminisme, je préfère, pour ma part, une formulation déterministe.

Si le choix du linguiste français semble motivé davantage par la convention, il n'en demeure pas moins que l'idée de déterminisme ne permet pas de trancher de cette façon contre la téléologie. Entre le *désir* et le *besoin*, il n'y a pas de différence quant au caractère déterminé de la résolution du problème en question. On fait toujours dépendre un résultat d'un état précédent. Le désir ne sera téléologique que parce qu'il implique une motivation consciente. On y opposera alors le besoin en ce qu'il ne procède pas toujours d'une telle rationalité. Cette opposition n'est cependant pas très satisfaisante. Il faut encore régler le problème de la distinction du besoin conscient, qui se confond en partie avec le désir, et du besoin non conscient, non intentionnel. Or, l'exemple de Peeters/Keller ci-dessus fait ressortir qu'une rationalité non consciente sera plutôt incidente, ce concept ne pouvant alors servir que de base de systématisation *post hoc*, pour reprendre les termes d'Itkonen (1978b:36). Cela est certes légitime en soi, mais non déterministe.

Lorsqu'on rejette l'explication fonctionnelle sous prétexte qu'elle ne permet pas d'exclure des explications opposées, cela revient à décrire comment l'explication fonctionnelle est inéluctablement non déterministe. Selon von Wright (1971:140), les actions humaines, en tant qu'objet de l'histoire, sont logiquement indépendantes les unes des autres et le lien de causalité qui les unit se définit par la motivation. Le problème de la justification de l'argument fonctionnel est tout à fait parallèle. La fonction n'implique pas en soi ce à quoi elle répond. Lass (1980:131-132) s'y résout lorsqu'il conclut que les changements linguistiques sont toujours *optionnels*. La sévère critique de King (1969), selon laquelle le rendement fonctionnel des oppositions n'a aucune valeur parce que ce principe ne s'applique pas dans l'évolution de certaines langues précises, n'a de portée que dans la mesure où l'on souscrit au même préjugé déterministe. Le paradoxe du modèle thérapeutique du changement linguistique examiné par Bossuyt (1986b:127-128) va droit au cœur de cette difficulté épistémologique : si l'on accepte qu'un changement linguistique produit des instabilités ailleurs dans le système d'une langue, comment expliquer que le changement inverse ne se produit jamais pour corriger la situation ?

Il s'agit d'un faux problème, pour lequel la réponse appropriée n'est pas d'abandonner totalement la notion de fonction, à l'instar de Lass (1980). La discussion illustre plutôt comment la notion de conséquence proposée par Wright (1976) est supérieure à celle du besoin dans la définition de la fonction, lorsqu'on distingue cette dernière de la téléologie consciente et rationnelle. Traduire une fonction par un besoin trahit un biais déterministe incompatible avec la véritable nature de l'explication fonctionnelle irréductiblement proposée après les faits. Analyser une conséquence implique qu'il y a bel et bien eu un événement qui s'est produit en réponse à une pression, une cause, etc., mais sans déterminer par le fait même qu'il *n'aurait jamais pu en être autrement*. L'explication fonctionnelle permet une compréhension de phénomènes non pas d'après leur nécessité, mais d'après la connaissance même de leur interrelation historiquement contingente. Accepter le fonctionnalisme en linguistique, c'est implicitement placer les langues dans le domaine qu'Auroux (1998a:153) appelle l'onto-historique :

Il s'agit simplement, dans leur configuration singulière (par ex. notre système solaire possède 9 planètes principales), de faits que ne peuvent expliquer à elles seules les lois structurelles : pour l'explication, il faut recourir à des événements antérieurs, et, si ceux-ci n'ont laissé subsister aucune trace, l'explication est à jamais inaccessible.

Je conserverai donc mon choix terminologique de limiter la téléologie à l'intentionnalité et à la rationalité consciente, pour plutôt me concentrer sur la fonction en tant que conséquence. Dans ce contexte, il n'est plus nécessaire de se soucier d'une possible analyse invoquant un but non intentionnel, relevant davantage de la fonction incidente. Il s'agit alors seulement d'une sous-classe de la fonction. J'écarte également la notion de besoin, inutilement déterministe. Ces distinctions terminologiques permettent d'éliminer certaines connotations douteuses et de préciser ou de préserver le caractère justifié d'une explication fonctionnelle.

6 CONCLUSION

L'objectif de cette épistémologie de la fonction consiste à définir le fonctionnalisme comme argument avant de le considérer en tant que cadre théorique. La fonction est une conséquence explicative, en ce sens qu'attribuer une fonction est l'acte même d'expliquer la pré-

sence de quelque chose (Wright 1976:80, 91). L'explication fonctionnelle n'est pas déterministe, car elle ne décrit pas ce qui est nécessaire. Elle permet plutôt de comprendre l'enchaînement et la logique d'événements individuels et historiquement contingents. On peut comprendre, de ce fait, la relation étroite ressentie généralement entre l'explication diachronique et l'explication fonctionnelle. La fonction est une notion historique sans être strictement diachronique au sens de la linguistique. Elle permet d'expliquer et de comprendre une quantité de faits, de la nature même du langage (*cf.* le biais fonctionnaliste de l'épistémologie de la linguistique) à ses modalités de réalisation au sein d'une communauté linguistique (les prérequis fonctionnels de la communication humaine selon Dik 1986).

Une dernière prémisse importante à mon travail d'épistémologie de la phonologie est ainsi dégagée. Elle se traduit par la question suivante, qui s'ajoute aux trois autres déjà énoncés au chapitre V :

- 4) Mis à part la conception de la langue en tant que moyen de communication, quel autre rôle joue la notion de fonction dans les phonologies à l'étude dans cette thèse ?

Il s'agit d'un autre point de comparaison qui doit me permettre de qualifier la connaissance phonologique issue de la phonologie fonctionnelle, d'une part, et de la tradition anglo-saxonne que j'ai nommée *phonology* en IV-9, d'autre part.

On doit s'attendre à ce que les choix définissant un programme de recherche découlent de l'expérience commune des scientifiques qui en sont à l'origine. Le linguiste ne saurait établir un programme de recherche au gré de ses envies ou de ses sensibilités personnelles (bien qu'il puisse évidemment choisir de s'investir dans un programme de recherche particulier sur cette base). Il lui faut plutôt une motivation empirique, indépendante et intersubjective justifiant la pertinence de la connaissance scientifique devant résulter de la réalisation de son programme. Il s'agit de la clé de l'engagement ontologique, lequel implique que le scientifique se prononce sur la correspondance visée entre le contenu de son modèle et la réalité. Cet engagement est obligatoire, sous peine de verser dans l'instrumentalisme pur et une pratique de la science totalement déconnectée du réel. Dans un tel cas, il serait peut-être même abusif de parler de connaissance. Bref, pour être pertinente, la linguistique doit, comme toute science, décrire et expliquer un aspect du monde réel. En termes simples, l'on pourrait aborder le sujet de ce chapitre sous la forme d'une question comme celle-ci : quel est le point de départ de la recherche ?

Il ne faut pas perdre de vue que cette étape, qui est préalable à l'élaboration d'un modèle scientifique, est totalement axiomatique. Cela signifie que notre travail repose sur un postulat de base, une idée d'origine inaliénable et constitutive du cadre de référence délimitant les contours de la recherche qui en découle. Il ne s'agit pas d'une hypothèse que l'on doit mettre à l'épreuve. Il s'agit plutôt du point de départ même de la discipline scientifique, qui s'inscrit en ligne directe avec la proposition poppérienne évoquée en I-2, selon laquelle l'observation scientifique se fait toujours à la lumière d'une idée précédente.

L'objectif de ce chapitre n'est pas de fonder une *méthode* axiomatique qui permettrait d'organiser logiquement tous les éléments de la théorie pour lui conférer une sorte

d'indépendance empirique hjelmsléviennne. Je cherche seulement à dégager l'axiome fondateur des cadres phonologiques à l'étude dans cette thèse. Il s'agit d'une première étape nécessaire pour une caractérisation claire de la connaissance phonologique issue de ces programmes de recherche.

1 UNE PHONOLOGIE RÉALISTE

La phonologie fonctionnelle a pour principe premier le fait que la langue est un moyen de communication. Martinet (1989:9, 24, 25) en fait découler sa définition même de la langue, qui n'est pas pour autant une hypothèse, mais un axiome fondé sur l'expérience, comme le linguiste français l'affirme explicitement. L'élément fondamental, de Troubetzkoy (1986/1939:12) à Martinet (1948:38) jusqu'à Akamatsu (1992:3) et ses contemporains, réside dans le fait que la langue existe parce qu'elle a une fonction et que les éléments qui la composent doivent nécessairement participer à sa réalisation.

Ce choix axiomatique peut sembler trivial en apparence, du fait qu'il s'accorde parfaitement avec le principe du biais fonctionnaliste de l'épistémologie de la linguistique décrit en V-10. Or, dans les faits, il ne l'est pas. Tous les linguistes savent bien que la langue sert à communiquer, mais ce n'est pas dans tous les cadres qu'ils en font un principe déterminant les paramètres de leur analyse. J'ai démontré au chapitre IV la distance épistémologique entre une phonologie fonctionnelle et une *phonology* non fonctionnelle qui ne nie évidemment pas la fonction de la langue, mais qui n'en dépend pas de la même façon conceptuellement. Il y a en fait beaucoup plus à dire que simplement comparer les notions de traits et de phonèmes, bien que cet exercice soit déjà révélateur. De plus, il faut souligner qu'il est parfaitement légitime d'envisager la langue sous un autre point de vue que la fonction, ce que Martinet (1989:37) appelait le choix d'une « autre pertinence ».

Pour sa part, la phonologie fonctionnelle se définit par l'application systématique de l'axiome de la fonction : la pertinence communicative. Dans ce contexte, ce n'est pas le linguiste qui crée la réalité linguistique, mais plutôt l'observation répétée et partagée que des éléments de la parole transmettent une information et d'autres, pas. Pour reprendre les mots de Martinet (1956:15), « [c]e n'est donc pas le descripteur qui décidera ce qui est essentiel

et ce qui ne l'est pas. Ceci ressortira de la fonction des unités et de leur place dans le système ». Hervey (1984:133-134) et Akamatsu (1992:ix, 36) ont aussi insisté sur ce point de vue empirique de la réalité linguistique. Voilà le cœur de l'approche dite « réaliste » du fonctionnalisme français :

Les personnes qui n'ont pas suivi de près le développement des théories structurales hésitent souvent sur la valeur à donner aux termes « réaliste », « réalisme » dans les discussions de linguistique théorique. « Réaliste » s'y oppose à « formaliste » et non point à « idéaliste » : quiconque postule pour le phonème une existence psychique est un « réaliste » au même titre que celui qui attribue au phonème une réalité neuro-musculaire. [...] Alors que le réalisme pré-structural choisissait au hasard parmi les éléments de la réalité, le structuralisme réaliste d'aujourd'hui classe les faits observables selon une hiérarchie fondée sur leur fonction communicative. (Martinet 1955:31)

Martinet reformule un peu plus loin, dans le même ouvrage, l'engagement ontologique initial de Troubetzkoy, qui a abandonné le psychologisme de Baudouin de Courtenay pour fonder de ce fait la phonologie fonctionnelle contemporaine :³⁹

Fonder un ordre de recherches sur les « intentions phoniques » serait opérer avec l'introspection aux résultats invérifiables, ou se livrer à un type d'expérimentation peu susceptible de fournir rapidement des données sûres et utilisables ; transporter le phonème sur le plan neuro-musculaire est tentant, mais l'expérimentation y serait encore plus délicate et moins accessible au linguiste que précédemment. Il est donc préférable de dégager des critères formels purement linguistiques comme celui de la PERTINENCE DISTINCTIVE. Ce critère est facile à manier et choisi de façon à fournir des unités dont la liste ne différerait pas sensiblement de celle des « intentions phoniques » de Baudouin, mais qui sont indépendantes, en théorie, de toute réalité psychologique ou neuro-musculaire. (Martinet 1955:32)

On peut remettre en question aujourd'hui la méfiance affichée à cette époque par le linguiste français au sujet de la connaissance physiologique de la parole. En effet, la science phonétique a énormément progressé sur le plan technique. La justification indépendante de la linguistique fonctionnelle demeure toutefois la même, dans cette mesure où la réalité phonique ne se confond jamais avec la réalité fonctionnelle, comme on l'a vu en IV-5.

Quoique l'on ait insisté, dans ce cadre, sur la fonction distinctive des traits segmentaux, faisant ainsi du trait pertinent – plutôt que du phonème – l'unité de base de la phonologie fonctionnelle (Martinet 1948:46 ; Akamatsu 1992:25-43 ; Goudaillier 1992:33), il

³⁹ Voir Troubetzkoy (1986/1939:41-43). Cf. aussi « Mais on ne doit pas croire que cette valeur soit purement subjective et arbitraire : par la structure et le fonctionnement du système phonologique la valeur de chaque opposition est la plupart du temps donnée objectivement et sans équivoque. » (Troubetzkoy 1986/1939:78)

faut admettre qu'il existe d'autres fonctions linguistiques, notamment les fonctions expressive, démarcative, etc. (Troubetzkoy 1986/1939:29, 290-314; Martinet 1956:37; Akamatsu 1992:17-24).⁴⁰ Il reste que la fonction distinctive, permettant de différencier les unités significatives, a toujours été considérée comme la plus fondamentale, pour des raisons jugées évidentes (Akamatsu 1992:22), mais que l'on a rarement explicitées, sinon jamais. D'une part, il est difficile de nier l'apport du contenu dénotatif d'un énoncé dans la communication linguistique. D'autre part, cependant, il faut admettre que l'acte langagier s'inscrit nécessairement dans le contexte d'une interaction sociale dépassant très largement, et sans doute presque toujours, le contenu sémantique seul des unités significatives employées dans le discours. Donc, peu s'en faut qu'on ne puisse voir aucun argument théorique justifiable dans la préférence traditionnelle des linguistes. Toute fonction est en principe digne d'un fonctionnalisme, qu'elle soit propre à une norme linguistique ou à une norme plus générale de communication.

2 UNE PHONOLOGIE FORMALISTE

De prime abord, l'examen de la *phonology* en théorie de l'optimalité (ou TO) révèle une axiomatique à la base assez rapprochée du fonctionnalisme d'inspiration pragoise. En TO, on postule que l'état de la langue, tel qu'on l'observe, est, par définition, *optimal*, au sens technique où la hiérarchie de contraintes déterminant les représentations phonologiques doit nécessairement correspondre à ce que la langue est dans la réalité. On trouvera telle quelle la formulation de cette prémisse dans Kager (1999:13, 304, 308), McCarthy (2002:3) ou Prince & Smolensky (2004:4, 129), par exemple. On conçoit ainsi la langue comme une configuration idéale, à partir de laquelle les détails de l'analyse phonologique se déclinent méthodiquement. Il s'agit là d'un argument fonctionnel des plus orthodoxes (l'optimalité explique l'état de la langue par étiologie de conséquence), pour ne pas dire téléologique. J'ai précisé en II-1.2 qu'il s'agit là d'un point de divergence entre Martinet et le Cercle de

⁴⁰ Troubetzkoy (1986/1939:69, 286) insiste sur la primauté de la notion d'opposition par rapport à la notion de trait, mais cette dernière est en le corollaire. Il importe surtout de réaliser que, dans cette optique, on ne place pas le phonème au centre de la phonologie fonctionnelle.

Prague, du moins dans la rhétorique.⁴¹ Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que McCarthy (2002:24–25) rejette explicitement pour sa part la valeur descriptive du discours téléologique des praticiens de la TO. En revanche, il reste alors à expliquer pourquoi, dans ce contexte, la réalité serait effectivement optimale, ce choix terminologique perdant alors toute sa motivation.

Il faut surtout ici démontrer en quoi le cas de la motivation indépendante de la TO est une question épistémologique qui diffère totalement de ces considérations. Tout d'abord, l'usage de l'adjectif *empirique* (*empirical*) et de ses dérivés chez Prince & Smolensky (2004) et Kager (1999) revêt une signification restreinte : relatif à ce que l'on observe dans les langues.⁴² À première vue, cette définition semble aller de soi. Cependant, son interprétation par les théoriciens de la TO, qui en font un équivalent pur et simple d'*observable*, mène à une forme de justification toute particulière, fort différente de l'axiomatique fonctionnelle dite réaliste. En témoigne l'argumentation suivante, qu'on peut suivre sans connaître précisément les contraintes citées :

It is an unavoidable consequence of Bottom-Up Constructionism that condition (55) must be stated as an independent axiom of theory, unrelated to any other constraints that bear on prosodic well-formedness. [...] The Axiom of Nonexhaustivity is not motivated by restrictiveness or any other such higher explanatory motive. Its motivation is strictly empirical; remove it and you have an equally restrictive theory, but one which predicts the opposite treatment of monosyllables. (Prince & Smolensky 2004:52–53)

Ces auteurs jugent que l'axiome de non-exhaustivité est nécessaire à la correspondance entre la théorie et les faits observables. Il s'agit, de toute évidence, de la valeur qu'ils attribuent au critère de la motivation empirique. Or, il faut bien saisir à quel point leur proposition ne découle pas directement d'une observation primitive et fondatrice. L'axiome mentionné dans la citation ne précède pas l'observation avant qu'on ne l'intègre dans un schéma conceptuel. Il lui *succède*. Cet axiome est plutôt de conséquence empirique, car l'adéquation du cadre aux faits dépend de sa prise en compte. La théorie elle-même et ses besoins de généralisation suggèrent l'axiome. Bref, celui-ci n'est pas du tout indépendant. On ne doit jamais avoir « besoin » d'un axiome à quelque moment que ce soit (à moins

⁴¹ Voir la section VI-5.

⁴² Voir notamment dans Kager (1999:33, 120, 166, 186, 212, 237, 248) et dans Prince & Smolensky (2004:14, 35, 36, 52–53, 55, 67, 75).

que le projet ne soit de reformuler une théorie). On le pose d'emblée et on en fait découler sa pratique.

Cette distinction subtile est cruciale, puisqu'à vrai dire la réelle motivation indépendante de la TO est d'ordre formel plutôt qu'empirique, malgré les discours suggérant autrement.⁴³ Kager (1999:xi) définit ce cadre de la manière suivante : « Optimality Theory is a development of Generative Grammar, a theory sharing its focus on formal description and quest for universal principles, on the basis of empirical research of linguistic typology and (first) language acquisition ». Or, si la TO est effectivement empirique dans un sens trivial (à savoir, les données sont externes), l'épistémologie ne se satisfait pas de cette caractérisation. Si la linguistique fonctionnelle s'appuie sur un critère externe et falsifiable (la pertinence), c'est une conception de la science, plutôt qu'un point de vue sur l'objet, qui détermine l'adéquation d'une théorie générative, que l'on fait correspondre en pratique à un mécanisme de généralisation.⁴⁴

Somme toute, la première motivation de la TO est celle de toute la grammaire générative, à savoir la généralisation formelle, doublée d'un autre axiome, la Grammaire Universelle, que j'examine en VIII-2.3. C'est dans ce contexte que la notion d'optimalité s'impose : « The achievement of OT is its elegance of expression » (Kager 1999:189). Ainsi, la seconde motivation de l'optimalité consiste en ce qu'elle est une meilleure méthode de généralisation. Cet aspect uniquement formel se révèle de manière tout à fait limpide dans la rhétorique des auteurs. Par exemple, on soutiendra tantôt qu'une contrainte particulière doit être *reformulée* (Prince & Smolensky 2004:228) ou qu'il faut aller aussi loin que *re-définir* la notion de préfixe (Prince & Smolensky 2004:41). Pour sa part, Kager (1999) remarque que les contraintes peuvent être indépendamment *énoncées* positivement ou négativement (p. 9). Il parle également d'opération de *réécriture* (p. 53), observe qu'il faut résoudre un problème technique pour *faire fonctionner* une analyse (p. 71), *réattribue* les effets d'une contrainte à une autre (p. 114), tente explicitement de *réduire* des phénomènes

⁴³ Si Sherrard (1997:45) prétend que les contraintes de la TO ne sont pas des stipulations arbitraires tirées de nulle part pour produire les résultats désirés, force est d'admettre que la rhétorique des théoriciens suggère quelquefois le contraire. Voir aussi en VIII-2.2.

⁴⁴ Cf. « Like derivational theory, OT searches for explanation in maximizing generalizations at some level of the grammar. » (Kager 1999:277)

à des contraintes (p. 207), traduit en TO une analyse dérivationnelle standard et explique comment éviter une *circularité* (p. 391).

Ces manœuvres purement symboliques ne sont pas commandées par une vision de la langue, mais par un critère métascientifique érigé de sorte qu'il devient en réalité son propre but. Ainsi, rien dans les axiomes de la TO ne nous empêche de concevoir les langues comme étant non optimales, de formuler les contraintes *a contrario* et de renverser la hiérarchie pour réussir encore à générer les formes attestées de la langue. Il importe donc de reconnaître que c'est bel et bien une vision de la langue qui fait que l'on nomme cette logique une optimalité, mais il ne faut pas confondre cette motivation avec le déploiement du cadre formel comme tel. En fait, la logique du système symbolique ne peut jamais être la représentation d'une réalité empirique : la théorie est vraie si les langues sont réellement optimales, mais on ne prouve pas que les langues sont optimales en dehors de l'application de la théorie en premier lieu. Le problème de cette circularité révèle comment l'optimalité est en réalité purement analytique. Si on la suppose d'emblée, on la trouvera nécessairement où on la cherche, par définition.

3 CONCLUSION

J'ai démontré, dans l'introduction du chapitre V, que la phonologie, dans sa conception la plus abstraite, schématise un ensemble de règles régissant la composante phonique non signifiante d'une langue. À ce point dans la thèse, on peut logiquement s'attendre à ce que cette normativité inhérente à la structure phonologique ne soit pas de même nature en phonologie fonctionnelle et en TO.

Comme on l'a vu brièvement aux chapitres II et III, les contraintes sur les représentations en TO ne sont pas des règles phonologiques classiques de type dérivationnel à la *Sound Pattern of English* (SPE), nonobstant les doutes de LaCharité & Paradis (2000). J'ai aussi expliqué, à la section V-2.1, en quoi la règle de réécriture de la phonologie générative n'est pas une règle au sens de la norme en phonologie-1. Toutefois, la machinerie des contraintes phonologiques s'apparente grandement à un ensemble de normes.

Il est connu que, pour la TO, le but ultime demeure la connaissance même du réservoir universel de contraintes phonologiques dans lequel puisent les grammaires, dont

l'individualité n'a d'intérêt que comme justification de l'universalisme.⁴⁵ Toutefois, une grammaire structurale en TO se présentant sous la forme d'une hiérarchie spécifique à une langue n'est pas le produit direct du contenu des contraintes servant de fondation à la description. Il faut avant tout procéder à une analyse linguistique de corpus, tel qu'il a été établi en V-2.3. C'est pourquoi il est forcément erroné de chercher à concevoir la contrainte phonologique de la TO comme un énoncé empirique se révélant au linguiste à la manière d'une observation du monde physique. La contrainte phonologique se traduit par un énoncé opératoire qui est en soi non falsifiable, comme toute règle. Par exemple, les contraintes de marque ou de fidélité énoncées et illustrées en III-3 ne sont ni vraies ni fausses en elles-mêmes. Elles ne décrivent pas des régularités. Du reste, que les contraintes de la TO soient par ailleurs *violables* signifie déjà en soi que l'on est face à des énoncés normatifs. Une grammaire en TO est donc un ensemble de normes. La difficulté épistémologique majeure de la TO consiste cependant à définir une norme de *quoi*, puisque s'il est question de règles constitutives (malgré leur mode de présentation), il ne s'agit pas de règles comportementales.

En comparaison, parce qu'elle se rattache à la fonction communicative de la langue, la linguistique fonctionnelle est une sémiologie explicite. Il s'agit d'ailleurs du leitmotiv de la réflexion philosophique de Rastall (2000) sur le fonctionnalisme. Pour illustrer cette différence, il suffit de considérer le contexte de l'apprentissage d'une langue seconde. Une description fonctionnelle permet d'apprendre à maîtriser l'usage d'une langue, car le fait de connaître quelles sont les unités distinctives permet au locuteur de faire les choix communicatifs nécessaires pour (se faire) comprendre. En revanche, la hiérarchie des contraintes de la TO, dont le but est d'expliquer les alternances de formes, la syntagmatique des unités phoniques et la métrique de leur enchaînement, n'a pas la même utilité. Ce cadre permettra à l'apprenant d'une langue seconde de connaître, dans une certaine mesure, la motivation des formes telles qu'elles existent, mais pas les formes elles-mêmes. Rien ne confirme davantage ce statut épistémologique que le fait que l'inventaire segmental d'une langue ne soit pas défini d'emblée par des contraintes phonologiques. Comme je l'ai mentionné en III-2, cet inventaire est simplement comptabilisé d'après l'ensemble des formes de sorties optimales générées par une grammaire en TO. Ce n'est que l'observation des formes optimales

⁴⁵ Voir en III-2 et en VIII-2.3.

(réelles) qui, méthodologiquement, rend possible la connaissance de l'ordre hiérarchique des contraintes propre à une langue donnée. Dans ce contexte, les segments ne découlent pas des contraintes, mais des formes réelles observées au départ. Non seulement ce schéma est-il circulaire, mais il suppose de plus que les unités phoniques sont reconnaissables *a priori*, puisque la TO les considère comme une donnée. La seule version admissible de cette méthode serait que le trait distinctif puisse être confirmé en tant que trait de substance phonétique, dans la plus pure tradition SPE.⁴⁶

En somme, la discussion qui précède fournit les premiers éléments de réponse à ma question épistémologique du chapitre I. À ne s'en tenir pour le moment qu'à l'axiomatique la plus fondamentale, on constate que la phonologie fonctionnelle et la théorie de l'optimalité en phonologie ne partagent nullement les mêmes fondations et, de ce fait, les mêmes préoccupations théoriques. Je rappelle qu'il ne s'agit absolument pas ici de déterminer quelle approche a valeur de vérité : je cherche à définir systématiquement deux domaines de connaissance qu'il faut tenir pour légitimes en principe et à mettre en lumière leur degré négligeable de chevauchement, ce qu'on pourrait résumer en deux points :

- La phonologie fonctionnelle repose axiomatiquement sur un présupposé falsifiable dit réaliste, à savoir la pertinence communicative.
- En comparaison, la TO est d'abord motivée par un souci de généralisation formelle répondant à des exigences métascientifiques plutôt qu'à un problème issu d'une observation empirique initiale et fondatrice.

À la question *quel est le point de départ la recherche ?*, je livre finalement la réponse suivante : la phonologie fonctionnelle s'intéresse à ce qui est porteur de sens dans le discours ; la TO existe plutôt pour proposer une stratégie de généralisation des formes présentes dans le discours.

⁴⁶ « L'objectif principal de SPE est donc de déterminer quels sont les universaux substantifs et formels dont est constituée la composante phonologique. Les universaux substantifs sont fournis par les traits distinctifs » (Durand & Lyche 2001:98). Voir aussi en IV-3 et en IV-8.3.

1 LA PHONOLOGIE SOCIALE

« La phonologie nous enseigne qu'une chose est la réalité physique et qu'autre chose est la réalité représentée par les habitudes linguistiques propres à chaque communauté », nous dit Martinet (1970/1965:47). Cette réalité qui intéresse le fonctionnaliste n'a pas d'existence autrement que dans le fait que les membres d'une collectivité la partagent et la maintiennent. Cette inter-subjectivité assure le caractère inéluctablement conventionnel et social de la langue, qui se transmet manifestement aux générations futures. Cet aspect d'héritage et de tradition place effectivement la langue au niveau d'une véritable institution humaine aux facettes multiples (et dont la portée identitaire conséquente n'est plus à prouver).

La langue est donc entre autres une norme comportementale, car elle règle ce qu'il faut faire pour communiquer du sens avec la parole. Elle est également une norme conceptuelle, car elle sous-tend une analyse particulière de l'expérience et de la vie humaine, tributaire pour une large part (du moins pour le lexique) de l'histoire de la société qui l'a fait sienne et de son environnement. Elle est enfin une norme ouverte, car elle est perpétuellement renouvelable au besoin. Elle est ainsi sujette aux changements dans le temps et donc à la variation dans l'espace géographique et social, d'où l'adage de Martinet selon lequel une langue change parce qu'elle fonctionne. La langue en tant qu'institution sociale est un ensemble ouvert de normes.

On néglige d'ordinaire cet aspect d'ouverture. Étudier l'histoire et la variation de la langue ne revient pas à étudier ce fait précisément, mais seulement son résultat. Voilà justement où pousser cette ontologie du système phonologique devient intéressant, lorsqu'on admet que ce qui caractérise une institution humaine doit, en quelque sorte, caractériser

d'une façon parallèle l'objet de la phonologie. Les notions de norme et d'institution ne sont pas des synonymes, mais elles concourent à caractériser la langue dans sa conception supra-individuelle de la linguistique fonctionnelle :

Lorsque l'on examine, du point de vue de sa fonction et de son fonctionnement, une institution comme une langue, on ne peut s'abstraire du fait qu'elle vise à satisfaire des besoins et que, si ces besoins varient au cours du temps, l'institution ne pourra manquer de s'adapter pour continuer à les couvrir. (Martinet 1989:7)

La linguistique fonctionnelle considère que les langues sont des institutions sociales, et non pas l'expression d'une faculté mentale innée [...]. (Builles 1998:100)

L'expression de « psychophonétique » proposée par J. Baudouin de Courtenay doit être en tout cas rejetée, car la phonétique (que J. Baudouin de Courtenay voulait appeler « physiophonétique ») a beaucoup plus affaire à des phénomènes psychiques que la phonologie dont l'objet a une valeur sociale qui dépasse l'individu. (Troubetzkoy 1986/1939:10)

Cette différence a sa cause dans le fait que la langue, en même temps qu'une institution sociale, est un monde de rapports, de fonctions et de valeurs, tandis que la parole est au contraire un monde de phénomènes empiriques. (Troubetzkoy 1986/1939:13)

Les sciences naturelles comme la botanique et la zoologie ne présentent rien de ce genre et ne doivent donc pas être utilisées comme termes de comparaison. Mais on trouve un état de choses analogue dans toutes les sciences sociales, dans la mesure où elles s'occupent de l'utilisation sociale d'objets matériels. Dans tous les cas de ce genre les institutions sociales en tant que telles doivent être soigneusement séparées des actes concrets par lesquels pour ainsi dire elles se réalisent et qui sans elles ne seraient pas possibles : l'institution doit être étudiée dans ses rapports et ses fonctions – mais l'acte qui s'y réfère est à étudier du point de vue phénoménologique. (Troubetzkoy 1986/1939:13)

Comme le phonème appartient à la langue et que la langue est une institution sociale, le phonème est justement une *valeur* et possède la même espèce d'existence que n'importe quelle valeur. La valeur d'une unité monétaire (par ex. d'un dollar) n'est de même ni une réalité physique, ni une réalité psychique, mais une grandeur abstraite et « fictive ». Mais sans cette « fiction » un état ne peut exister... (Troubetzkoy 1986/1939:46)

Language (*langue*), on the other hand, is a superindividual, objective, social institution, a system of values, norms, and relations that must be investigated by special methods. For such investigations it is irrelevant to what degree, if at all, the individual speaker or hearer is conscious of linguistic norms, since the research object is language itself as a superindividual entity, not the relations of language to the individual's consciousness. (Trubetzkoy 2001:25)

According to Schmitt, phonemes have no existence of their own but are organizing concepts foisted on language from without. Of course phonemes are organizing concepts! But all language (*langue*), unlike speech (*parole*), can be reduced to such concepts. Are grammatical rules not organizing

concepts? Is the grammatical system not an “organizing net thrown over” speech? Only someone who thinks that there is no reality except speech (*parole*) would speak of the “ordering net” of language (*langue*) as something brought in “supplementally from outside.” On the contrary, speech is possible at all only because it is subject to the superindividual system of normative linguistic values, the “organizing concepts” of language. (Trubetzkoy 2001:36)

Somme toute, si « [c]ommuniquer est un ensemble complexe et indissociable de normes distinctes » (Blanchet 2000:129), il n'en demeure pas moins que l'objet de la phonologie-1 dans un cadre fonctionnel est parfaitement identifiable : une structure de valeurs phoniques pertinentes, décrite par le truchement d'une analyse relationnelle de matériaux linguistiques colligés dans des corpus. Par le fait de l'axiomatique fonctionnelle à la base du programme de recherche, le système phonologique dégagé est une norme sociale. Le locuteur qui désire apprendre une nouvelle langue doit maîtriser ces valeurs. En outre, conformément aux spécificités épistémologiques de la phonologie-1, la phonologie fonctionnelle assume explicitement l'immatérialité de son objet. Troubetzkoy le résumait ainsi : « Par contre, les valeurs phoniques de la langue que la phonologie doit étudier sont des valeurs abstraites. Ces valeurs sont avant tout des rapports, des oppositions, etc., donc des choses tout à fait immatérielles qui ne peuvent être perçues et étudiées ni par l'ouïe ni par le toucher » (Troubetzkoy 1986/1939:14). Au fond, Martinet (1989:31) rejette clairement le positivisme à l'américaine en linguistique structurale, discuté auparavant au chapitre V, lorsqu'il affirme que si l'on voit dans la langue un produit, c'est essentiellement parce qu'il faut enregistrer et noter phonologiquement une langue. L'objet réel de la linguistique fonctionnelle est un moyen de production, et non un produit, pour reprendre la distinction de Hewson (2008).

1.1 LA LOGIQUE DE LA FONCTION

Le principal résultat de l'application de la phonologie fonctionnelle telle qu'elle s'est développée au XX^e siècle demeure le système phonologique d'une langue. En général, un linguiste parlera du système (ou de la structure) de la langue pour signifier que celle-ci n'existe pas en tant que masse informe de faits disparates, mais qu'elle consiste plutôt en un tout organisé. On comprend, d'après le chapitre VII, que la linguistique fonctionnelle a pour sa part défini clairement le critère organisationnel qui fonde le système phonologique :

l'opposition des traits pertinents. Ainsi, dans ce contexte, on ne parle pas d'un système phonologique dans un sens superficiel, mais plutôt dans un sens parfaitement opératoire. Ce système, produit d'une démarche fine et méthodique, est en quelque sorte la charpente logique de l'articulation signifiante du langage.

L'épithète *logique* revêt ici une importance capitale dans la caractérisation de l'analyse fonctionnelle et de la connaissance de la langue qu'elle procure.

On connaît bien comment Troubetzkoy (1986/1939:33-93) a décrit les diverses relations possibles entre les éléments d'un système : opposition bilatérale, multilatérale, etc.⁴⁷ On sait également que cette typologie n'est pas proprement phonologique. Puisqu'il s'agit de la description d'un système d'oppositions en soi, il n'est effectivement question que de la relation entre les éléments opposés sans égard à leur nature. En conséquence, le système phonologique en tant que produit d'analyse ne tire pas son origine d'une idée phonologique proprement dite, mais bien d'un principe logique, à savoir l'opposition. D'ailleurs, au départ, Troubetzkoy (1936) ne s'adresse pas qu'à des linguistes ; il soumet sa proposition pareillement aux logiciens et aux psychologues, pour qui la notion de système d'oppositions serait, selon lui, indispensable. Bien entendu, la phonologie est un contexte d'application particulier de l'idée d'opposition, en ce sens que son usage en phonologie n'est pas déduite directement de cette seule notion. Cependant, cela ne change pas le fait que la *phonologie* reste, dans ce contexte, une analyse dont la prémisse est une idée relationnelle ou logique. Cela justifie aussi en quoi le terme de description d'une opposition demeure purement conventionnel.⁴⁸ Cantineau (1955) a examiné cette relation entre l'analyse phonologique et la logique.

Il faut donc bien se garder de confondre méthode et contexte d'application : établir un système phonologique consiste avant tout à pratiquer une analyse logique (Mahmoudian 1994:253) permettant de formaliser l'organisation des éléments phoniques d'une langue d'après leur fonction de distinguer les unités significatives. C'est ainsi qu'Akamatsu (1992:60) décrit la commutation comme étant une procédure analytique (*analytical procedure*). Il s'agit d'une continuation naturelle du point de vue fondateur pragois, que l'on retrouvera dans la citation de Trnka à la note 43 (p. 55) ou chez Troubetzkoy lui-même :

⁴⁷ Travail originalement paru dans Troubetzkoy (1936), traduit en anglais dans Troubetzkoy (2001:14-21).

⁴⁸ Martinet (1970/1965:144-145 ; 1973/1960:72). Voir aussi au sujet de la marque en IV-8.3.

But *opposition* is not exclusively a phonological concept, it is a logical one, and the role it plays in phonology is strongly reminiscent of its role in psychology. It is impossible to study phonological oppositions (of which phonemes are only the terms) without analyzing the concept of the opposition from the points of view of psychology and logic. (Trubetzkoy 2001:15)

Cette façon de présenter le système phonologique a peut-être quelque chose de singulier en ce qu'elle met l'accent sur le procédé et non le résultat. Elle découle toutefois de l'acceptation explicite d'un *a priori* auquel on ne pourra jamais échapper, à savoir que le système phonologique n'est pas un objet matériel, mais bien un modèle. Les sections qui suivent doivent donc s'interpréter dans ce cadre.

1.2 POUR UNE ÉPISTÉMOLOGIE DE LA NORME

Sans vouloir prétendre que la linguistique fonctionnelle a négligé cet aspect, comme en font foi les citations présentées à la section précédente, je propose tout de même dans le cadre de cette thèse de faire de la norme le point central de la description épistémologique de ce programme de recherche. Cette notion permet une caractérisation du modèle de la langue, en contexte de science sociale, comportant certains avantages par rapport à l'opposition saussurienne de langue–parole et à la notion de choix chez Martinet, qui ont occupé davantage les présentations théoriques traditionnelles. Les sections qui suivent partent ainsi du point de vue selon lequel l'objet de la phonologie-1 est une norme – un ensemble de règles – collective et supra-individuelle⁴⁹ dont la description qu'en fait le linguiste se traduit par un ensemble de règles-phrases⁵⁰ obtenues par analyse de corpus.⁵¹ Cela vaut même lorsque le linguiste ne le présente pas de la sorte, comme dans le cas du système phonologique abordé plus loin à la section 1.2.2.

1.2.1 *Norme et linéarité*

L'immatérialité d'une langue-norme a été énoncée auparavant à la section V-2. Il a aussi été observé à la section 1.1 de ce chapitre que la linguistique fonctionnelle assumait explicitement cette épistémologie. Quelle conséquence cela doit-il avoir sur le modèle phonologique si « [l]a langue est en dehors de la mesure et du nombre », comme le formulait si

⁴⁹ Plus correctement, un ensemble de normes, mais voir la note 1 (p. 85) sur le raccourci volontaire du singulier.

⁵⁰ Voir en V-2.

⁵¹ Voir en V-2.3.

justement Troubetzkoy (1986/1939:9) ? Pour la linguistique fonctionnelle, il en découle que la langue ne doit pas être décrite en termes linéaires. Les phonèmes apparaissent successivement parce qu'il ne peut en être autrement, affirmait Troubetzkoy (1986/1939:67). Il est facile d'entrevoir, sous ce point de vue, les risques d'une « phonologie de papier », comme le déplorait Martinet,⁵² puisque la linéarité de la parole et un système phonologique se traduisent nécessairement par une représentation et une notation spatiale.⁵³ Il s'agit d'un idéal en réalité difficile à atteindre. On n'a qu'à penser à l'idée de la « case vide ».⁵⁴ Dans son article de 1938 intitulé « Die phonologischen Grundlagen der sogenannten „Quantität“ in den verschiedenen Sprachen », Troubetzkoy réussit tout de même de manière très significative à traduire la notion phonologique de longueur en un concept non linéaire.⁵⁵ Il conclut sa proposition de la manière suivante :

None of these phonological properties has anything to do with duration. This is natural, since *the structure of language as such is timeless*. Time (duration) does not become involved until the act of speech. This fundamental difference between speech and language, between the sound and the phoneme, between phonetics and phonology, cannot be emphasized enough : it is just as important as the distinction between the coin and the monetary unit, between numismatics and finance. (Trubetzkoy 2001:59)

Que l'analyse de Troubetzkoy soit juste ou non n'a aucune incidence sur le point épistémologique qui importe ici (d'où le fait qu'il est non pertinent de la présenter en détail). D'une part, la linguistique fonctionnelle voit dans la réalisation linéaire de son objet un fait contingent et non constitutif. D'autre part, on atteste ici d'une tentative explicite en ce sens. Un système de valeurs engendre donc des paradigmes, réalité non linéaire. Dans sa critique de la double articulation du langage de Martinet, qu'il juge insuffisante, Peeters (1992:154–155) insiste sur la coexistence des membres d'une même relation paradigmatique (formant ce qu'il nomme la quatrième articulation) :

Or, le premier objectif de l'analyse linguistique est de découvrir les règles du fonctionnement de la langue (c'est-à-dire du système) à travers les actes de parole. On le voit, la célèbre dichotomie langue/parole de Ferdinand de Saussure (qu'on pourrait éventuellement reformuler, avec Roman Jakobson, en termes de code et de messages) continue à être utile de temps en temps. La parole

52 On pourra trouver quelques citations à cet effet dans Peeters (1992:81).

53 Cf. aussi en V-3.

54 Voir les sections 3.23, 3.28, 3.30, 3.34, 3.36–37, 4.12 dans Martinet (1955).

55 Cet article a été traduit en anglais dans Trubetzkoy (2001:50–59).

consiste en une succession d'éléments concaténés, en vertu du principe de la linéarité du message linguistique, principe déjà entrevu par Saussure, et considéré ensuite comme la preuve de la priorité de l'oral sur l'écrit. [...] La langue, quant à elle, est un stock d'éléments et de règles combinatoires emmagasinés dans le cerveau humain sous forme de paradigmes plus ou moins bien connus de chaque sujet parlant. Passer de la parole à la langue implique dans ces conditions qu'on fasse abstraction des rapports syntagmatiques pour mettre en évidence les rapports paradigmatiques. Et le propre de tout paradigme, quel qu'il soit, c'est que ses éléments *coexistent*. Les mots coexistent, les morphèmes coexistent, les phonèmes coexistent, et les traits fonctionnels coexistent eux aussi. C'est pour ainsi dire un accident que les choses soient différentes au niveau de l'axe syntagmatique. Nous sommes à la recherche de paradigmes, et à ce niveau la coexistence est une donnée indiscutable.

La citation de Martinet (1955) donnée en IV-3, au sujet de la différence d'interprétation de la fusion de phonèmes des deux côtés de l'Atlantique, illustre également avec une profonde clarté cette primauté de la paradigmatique sur la syntagmatique en linguistique fonctionnelle. Une primauté ne signifie tout de même pas une exclusivité. Ce qui précède appelle ainsi plusieurs remarques.

D'une part, c'est conséquemment à cet accent sur la paradigmatique que la syntaxe est assujettie conceptuellement à la linéarité de la parole (Martinet 1985:16-17; Martinet 1989:18). D'autre part, la syntaxe fonctionnelle existe sans égard à la marque. La linguistique fonctionnelle définit la syntaxe comme « l'étude des moyens que l'on trouve, dans chaque langue, de rattacher un élément à un autre élément pour expliciter la nature exacte de leur relation » (Martinet 1989:18). Cela signifie que la position dans la chaîne n'est pas un facteur déterminant l'analyse *a priori*. Elle n'est qu'une possibilité morphologique. Or, il n'en demeure pas moins que lorsque la position d'un élément dans la chaîne est bel et bien pertinente, cette marque reste tout à fait *normée*. Il faut l'apprendre et la maîtriser pour faire usage de la langue en question. De plus, lorsque les marques de relations syntaxiques dans une langue ne font jamais référence à leur position dans la chaîne, le locuteur doit évidemment toujours choisir un ordre linéaire pour les réaliser. Le mépris exprimé par Martinet (1985:165) au sujet de la typologie ethnocentrique des positions SOV, SVO, etc. est tout à fait juste. Cependant, la « majorité statistique » qu'il évoque rapidement au sujet d'un choix dominant n'est pas d'emblée qu'une statistique aléatoire. Il faut au moins le vérifier avant de le juger ainsi et il serait gravement erroné de toujours l'écartier par principe. Pensons seulement à la variation stylistique permise et envisageable découlant de cette liberté.

Même sous le couvert d'une variation théoriquement totalement libre, il y a donc place pour la norme.

La phonologie permet un parallèle avec la syntaxe sur ce point, mais à vrai dire, la linéarité y est sans doute plus prévisible encore. Troubetzkoy (1986/1939:262–276) a jugé pertinent de traiter de la combinatoire des phonèmes dans ses *Principes*. Martinet (1956:91–95) et Martin (1991a:42–43) ont suivi son enseignement, pour ne nommer que ceux-là.⁵⁶ Or, il n'y a bien évidemment rien de nature paradigmatique dans la connaissance de la langue issue d'une telle sorte d'étude. Néanmoins, on sait que la combinatoire des phonèmes fait partie de ce qui définit une langue. La négliger serait une lacune dans ce chapitre de la description. En outre, certains phonèmes ont des réalisations phonétiques complexes ne se définissant pas autrement que séquentiellement, comme les affriquées, les labio-vélarisées, etc. Ces réalisations, qui n'ont rien à voir avec le système proprement dit, participent néanmoins pareillement à la norme. Prieto (1965:63–64) propose même que la possibilité d'une analyse polyphonématique de tels complexes, par un locuteur, en fasse partie :

Nous ne pouvons donc pas, à la rigueur, nous demander si dans la *langue*, dans l'institution sociale, un complexe phonique *est* monophonématique ou *est* diphonématique. Du moment où l'on discute à ce propos, c'est que le complexe phonique *peut être* la réalisation d'un *phonème* et qu'il *peut également en être* la réalisation de *deux*. Or, cette possibilité est la seule réalité au niveau de la langue, de l'institution sociale. Il semble donc raisonnable que, si discussion il y a à propos de la valeur monophonématique ou diphonématique d'un complexe phonique, elle se réfère, d'abord, à la possibilité effective d'analyser le complexe en question et, ensuite, à la probabilité qu'il y a, du fait des conséquences économiques de l'analyse, que le sujet parlant la pratique effectivement. [...] [I]l ne semble pas nécessaire, par exemple, le résultat étant évident d'avance, de discuter sur la possibilité d'analyser /me/ en /m/ et /e/ et de la chance qu'à cette analyse d'être pratiquée par le sujet parlant. Mais dans les cas controversés classiques : diphtongues, affriquées, etc., c'est, me paraît-il, selon le cadre que je suggère ci-dessus, que doit être engagée la discussion.

Il est trivial d'affirmer qu'une langue-norme n'est pas seulement un ensemble de valeurs et qu'elle comprend de plus la forme des éléments mis en jeu. Tous les linguistes considèrent que le signe saussurien – signifiant et signifié – appartient évidemment dans toute sa dualité à la langue comme convention. L'argumentation qui précède soutient plutôt que cette

⁵⁶ On notera que la combinatoire des phonèmes ne figure pas dans la présentation de la phonologie fonctionnelle d'Akamatsu (1992).

norme peut inclure, dans certains cas, la linéarité de la parole. Martinet l'admettait en ces termes :

Sans doute l'axe syntagmatique se réalise-t-il sous la forme de la parole, alors que la réalité paradigmatique ne se manifeste directement nulle part. Mais on aurait tort d'identifier axe syntagmatique et parole saussurienne parce que la valeur de la position respective des éléments dans la chaîne parlée (la syntaxe) fait partie de l'organisation linguistique qu'on postule chez tout membre de la communauté, au même titre que les faits paradigmatiques. (Martinet 2000/1966:321)

Ce qu'il faut en déduire, c'est que sur la base de la pratique même des fonctionnalistes français, l'étude des paradigmes et l'idée de fonction distinctive n'épuisent pas la notion de norme employée dans la conception de la langue à la base du programme de recherche fonctionnel.

1.2.2 *Norme et fluctuation*

Il n'y a logiquement que deux réalisations possibles de la variation linguistique : la variation intralocuteur et la variation interlocuteur. La conception de la variation des systèmes chez Akamatsu (1992:148) semble n'inclure que la seconde.⁵⁷ Dans cette optique, la variation est *émergente* plutôt qu'endogène. Cela n'empêche pas que sa prise en compte est cruciale pour la connaissance de la langue. La synchronie dynamique du fonctionnalisme français, déjà sentie chez les Praguois (Vachek 1966:27 ; Peeters 1992:9 ; Vykypěl 2009:18–21), en est la preuve. Toutefois, celle-ci ne considère généralement la variation intra-individuelle que dans sa dimension évolutive, de telle sorte que la synchronie dynamique est une porte d'entrée majeure sur la diachronie (Martinet 1989:47–52 ; Peeters 1992:5–16 ; Martinet 1993a) sans être une étude de la variation interne en soi. Autrement dit, bien qu'on ne nie jamais toute la variabilité observable empiriquement, on analysera volontiers celle-ci sous la forme d'une succession dans le temps ou d'une somme simultanée de systèmes différents individuellement bien définis. Ceci implique cette idée que, la pertinence faisant indiscutablement dégager des unités discrètes, une pluralité de système dans la réalité

⁵⁷ « But as soon as several idiolects of the same linguistic stage are taken into consideration, the phonological system of the language is found not to be homogeneous, monolithic, or uniform, but, on the contrary, to be characterized by diversity, that is, variation in its usage. » (Akamatsu 1992:148)

ne devrait changer en rien la nature d'un système en lui-même. Jolivet (1979) commentait justement cette position dans son rapport portant sur le thème de la pertinence et du caractère discret des unités au 5^e colloque international de la SILF :

Tous les procédés réduisant, d'une façon ou d'une autre, la variabilité pour préserver la notion de système d'unités discrètes, bien définies, paraissent donc se heurter à des faits empiriques (la variabilité irréductible), lorsqu'ils n'aboutissent pas, en outre, à la construction de systèmes fictifs. Si, par contre, on fait sa place, dans la conception même, et la description de l'outil de communication qu'est la langue, à certains aspects de la variabilité, les conséquences sont intéressantes. Les rapports entre l'étude synchronique et l'étude diachronique sont compris de façon plus satisfaisante. L'opposition n'est pas « dépassée » mais la coupure insurmontable entre les deux points de vue, liée à la conception d'un système synchronique d'unités discrètes partout bien définies, n'existe plus. Bien entendu, en synchronie, la plupart des entités linguistiques peuvent être « considérées comme discrètes », mais l'important est de ne pas faire de cette caractéristique-limite un trait définitoire des objets linguistiques synchroniques. (Jolivet 1979:89)

Rien n'illustre plus clairement cette difficulté théorique que le problème controversé de la fluctuation, évoqué une première fois en IV-5. La fluctuation phonologique est une alternance aléatoire de deux ou plus de deux unités distinctives, chez un même locuteur, pour une même unité significative, dans une position précise de la chaîne, cette alternance n'étant valable que pour certaines unités du lexique.⁵⁸

Par exemple, en qawasqar, langue de Patagonie occidentale, des phonèmes par ailleurs bien distincts, comme /r/ et /l/ d'après le rapprochement de /teles/ « écouter » et /teres/ « papier », alternent dans un même monème – l'unité significative fonctionnelle – sans créer de différence de sens attendue : /afcawel/ ou /afcawer/ « poing » (Clairis 1977:150–151). En tahitien, les phonèmes /h/ et /f/ alternent entre autres dans /tuha/ et /tufa/ « partager », /aroha/ et /arofa/ « salut, saluer », /hatu/ et /fatu/ « Seigneur, propriétaire » (Peltzer-Groznykh 1997:118). En français québécois, les voyelles d'aperture moyenne /e/ et /ɛ/ alternent fréquemment et surtout en syllabe ouverte, comme à la fois dans *dé* et *dès* (Martin 1998:218). Sur cette base, on comprend pourquoi la fluctuation pose des maux de tête à l'analyste. Affranchie de toute forme de contexte, elle n'est ni une variante phonétique

⁵⁸ Cette définition est une synthèse de celles proposées par Clairis (1991a:24) et Martin (1991b:109).

(combinatoire ou libre) d'un phonème, ni une réalisation identique de phonèmes différents, ni une neutralisation, ni un flottement,⁵⁹ ni une métathèse.⁶⁰ Cela explique en partie son traitement controversé qu'il est nécessaire d'examiner ici.

D'une part, il y a ce que l'on pourrait nommer « l'école de Paris » avec principalement Walter (1984a ; 1992) et Clairis (1977 ; 1991a) qui ont, à la suite de Martinet (1956), vu dans la fluctuation un phénomène purement morphologique, l'évacuant de ce fait totalement de la phonologie. On n'accorde à ce dernier domaine que la tâche de sa découverte, réduit au seul cas particulier où une même unité significative prend deux formes phonologiques distinctes, là où finalement on a simplement affaire à une variation du signifiant sans que la valeur distinctive des phonèmes ne soit remise en cause.⁶¹

D'autres, comme Avram (1985), Martin (1989b ; 1991b ; 1998) et Robitaille (1994), ont plutôt argumenté en faveur de la fluctuation au sein de la phonologie. Pour mieux marquer leur point de vue, ces auteurs ont ainsi été les seuls à qualifier la fluctuation de phonologique. Selon eux, on ne peut absolument pas ignorer ce phénomène quand vient le temps d'évaluer le rendement fonctionnel des oppositions et de pratiquer une description en synchronie dynamique du système phonologique en cause.

Le problème vient de ce qu'une variation d'unité distinctive entraîne nécessairement une variation de la forme d'un signifiant, puisque les unités de première articulation sont bien entendu formées d'unités de seconde articulation. L'imbrication de ces deux plans en principe indépendants pose un défi de taille, puisque les faits ne sont manifestement pas suffisants pour départager les niveaux d'analyse.

Martinet, Clairis et Walter ont ainsi longuement insisté sur le fait que la fluctuation n'affecte absolument pas le système phonologique. Il s'agit en réalité de l'argument que sous-tend la position elle-même : au niveau du signifiant d'un monème on observe deux formes phonologiques distinctes, sans plus. Cela signifie que les unités distinctives ne perdent en pratique jamais leur valeur et que, dans quelques cas tout à fait ponctuels, la

59 Le flottement est une alternance d'unités distinctives semblable à la fluctuation, mais elle est interindividuelle. Chaque membre de l'alternance appartient à un locuteur différent. Voir Martin (1989b:89).

60 C'est-à-dire que l'alternance est paradigmatique, non pas syntagmatique. Cette nuance se traduit par la condition « dans une position précise de la chaîne » de la définition.

61 Je laisse de côté la tropologie de Clairis, une proposition terminologique à l'intérieur de la morphologie qui ne change rien à ce développement. Voir Clairis (1992).

langue assigne arbitrairement au même signifié l'une ou l'autre de deux valeurs par ailleurs pertinentes. Dès lors que le système phonologique ne change pas, la fluctuation est une variation appartenant à la morphologie.

Ce raisonnement est inattaquable. Les phonèmes fluctuants demeurent toujours des phonèmes et, par conséquent, le système phonologique ne change pas. Est-ce toutefois suffisant pour conclure que l'intérêt du phénomène pour la phonologie doit s'arrêter là ? La réponse à cette question passe par l'inversion de l'argument. Si l'on peut soutenir que la fluctuation n'est pas phonologique parce qu'elle n'affecte pas le système, on doit *ipso facto* pouvoir identifier ce qui le touche réellement et ainsi ressort à la phonologie.

Or, cela ne va pas de soi. Prenons, par exemple, la variation phonétique combinatoire. Non pertinente, celle-ci est exclue du système phonologique par définition, bien qu'elle permette souvent de mieux définir les traits pertinents eux-mêmes, lorsqu'on tient compte du champ de dispersion des phonèmes. C'est pourquoi, dans la pratique, aucun phonologue fonctionnel n'oserait l'ignorer. En réalité, on n'a jamais défini clairement la différence entre ceci d'un côté et, de l'autre, « ne pas affecter » le système dans le contexte de la fluctuation. Instinctivement, il s'agit à vrai dire de la même chose : une variation phonique non pertinente. Le fait est que non seulement tout ce qui est pertinent n'est pas le seul apanage du phonologue, mais aussi dire que n'est phonologique que ce qui est pertinent⁶² crée une ambiguïté terminologique à laquelle il faut certainement s'attarder. En effet, s'opposent alors le substantif *phonologie* en tant que nom d'une discipline assez large, dans laquelle tous les éléments phoniques d'une langue sont classés selon leur fonction,⁶³ et l'adjectif *phonologique* référant précisément à la valeur distinctive d'un élément phonique. Le problème de la fluctuation va droit au cœur de cette difficulté, qui n'est du reste pas nouvelle.⁶⁴

Il ne faut donc pas oublier que tous, incluant Martinet (1983), s'entendent par le fait même sur l'idée que c'est en phonologie que l'on découvre la fluctuation. Ce n'est donc

⁶² Usage courant que Dubois *et al.* (1991:376) laissent entendre parfaitement. Cf. aussi « Vous avez une pertinence distinctive qui vous permet d'établir un fait comme appartenant à la phonologie, et ce qui n'est pas soumis à cette pertinence distinctive, ce qui n'est pas doué de cette pertinence distinctive reste du domaine de la phonétique. » (Martinet 1989:34)

⁶³ Voir notamment Martinet (1956:15) et Martinet (1970/1965:45-46).

⁶⁴ Cf. par exemple l'intervention de Robert Vion dans Mahmoudian & Jolivet (1981:100-101) : « Il faut classer les faits c'est vrai, mais il ne faut pas tenir compte que des faits supérieurs dans la hiérarchie il y a une dynamique constante, et je crois que le gros problème c'est de n'avoir voulu faire de la phonologie que du distinctif. »

pas sans raison que la notion s'est élargie avec les années pour inclure d'autres unités distinctives que le phonème, comme le ton ou l'archiphonème (Areynatou 1993). En outre, Martin (1989b ; 1991b ; 1998) a observé que des facteurs structuraux comme la position dans la chaîne et le caractère neutralisable des oppositions concourent à l'émergence de la fluctuation. Dès lors, l'alternance se trouve manifestement en terrain phonologique.

Ce qui précède permet justement de démontrer que si la fluctuation n'est, par déduction, qu'une affaire d'unités significatives, en rester là revient tout de même à simplifier la réalité. D'une part, il faut voir que la fluctuation affecte non pas le système phonologique dans sa globalité, mais plutôt des oppositions précises dans leur particularité. J'ai soutenu à la section 1.1 que l'opposition appartient à la logique et que le contexte d'application était phonologique. En conséquence, le système phonologique étant une représentation construite, rien à son niveau d'abstraction ne peut « l'affecter » à proprement parler. Par contre, l'application de l'outil analytique, la commutation, ne se fait jamais sans obstacles, réalité à laquelle tous les phonologues de terrain doivent se résoudre rapidement. Ainsi, le phénomène n'est peut-être pas phonologique au sens de « pertinent », mais il demeure une variation phonique affectant les oppositions, ce qui le place sans contredit en phonologie. D'autre part, lorsque la même alternance se produit dans plus d'une unité lexicale dans une même langue, la morphologie ne peut pas du tout l'expliquer, à moins d'invoquer un processus quelconque ou un accident historique. Cela n'a jamais été fait, et à raison. Dans son rapport déjà cité auparavant, Jolivet (1979:99) commente ce problème :

Remi Jolivet [/] trouve que ramener l'indécision phonologique à un problème de morphologie lexicale est une utilisation très habile, et peut-être trop habile, des possibilités offertes par la théorie de la double articulation et de leur indépendance de principe. Mais c'est peu convaincant car il y a des caractéristiques communes à tous ces termes qui se prononceraient tantôt avec un phonème et tantôt avec un autre : c'est que précisément ce sont presque toujours les mêmes « phonèmes » qui sont en cause. Il s'agit bien de phonologie, non de morphologie.

Ce point revient cependant à dire que la fluctuation ne peut jamais être morphologique. Il ne me semble pas nécessaire d'aller aussi loin. En effet, à côté des fluctuations telles que définies ici, il doit certainement exister, dans les langues, des alternances libres de variantes d'unités significatives déterminées par le lexique et, à l'intérieur de celles-ci, des cas où un

seul de leurs phonèmes (ou autres unités distinctives) se substitue à un autre. Il reste à vérifier si ce ne serait pas des cas de flottements interindividuels (comme, je le suppose, les prononciations /gaʒœʁ/ et /gaʒyʁ/ du mot français *gageure*, ou /aʒãda/ et /aʒẽda/ pour *agenda* en français québécois) plus souvent que des variations intra-individuelles. Il n'en reste pas moins que ces variations de signifiant très ponctuelles et au bout du compte totalement isolées appartiennent effectivement à la morphologie.

Il ressort que la controverse décrite ici repose sur une appréciation insuffisamment précise des faits étudiés : certaines variations se présentant sous la forme d'alternances d'unités distinctives ne sont probablement pas des fluctuations phonologiques, terme qu'il faut strictement réserver aux alternances indépendantes. J'entends par là que ces alternances ne dépendent pas d'une liste fermée d'unités significatives délimitant leur réalisation.

En outre, la rigidité du tout ou rien orthodoxe ne permet pas de déduire comment la fluctuation serait un phénomène linguistique tout à fait naturel. Les remises en question lausannoises au sujet du caractère discret de la pertinence (Jolivet 1978 ; Mahmoudian 1980 ; Jolivet 1986 ; Mahmoudian 1997) s'insèrent ainsi naturellement dans une phonologie de la norme. Elle seule permet de dépasser la conception de la variation linguistique synchronique comme étant purement interindividuelle, pour atteindre une conception de la structure linguistique *malléable*.

J'ai discuté au chapitre V des conséquences du caractère normatif de la linguistique structurale. On doit à Itkonen (1978a ; 1983 ; 2003) une insistance légitime sur ce cadre épistémologique : la langue du linguiste est en réalité une entité à double face, dont l'une est un système de normes et l'autre une somme de comportements spatio-temporellement définis qui exemplifient et parfois violent ces normes. Ainsi, l'existence de la fluctuation ne fait que confirmer ce que l'on sait déjà. La fluctuation existe parce que le comportement langagier peut parfois échapper, par nature, à la norme linguistique. Toutefois, rien ne dit qu'elle n'est pas balisée par cette dernière, notamment en ce qui a trait aux latitudes de réalisation permises.⁶⁵ Il s'agit d'une évidence pour un structuraliste, pour qui une langue ne se limite pas à la somme de sa variation, puisqu'il y a un système sous-jacent. Je ne prétends

⁶⁵ Qu'une fluctuation entre un phonème X et un phonème Y caractérise une langue est donc contingent et ne participe en rien à la norme au sens sémiologique.

donc pas que l'aspect normatif de la structure cause ou même crée la fluctuation. Néanmoins, elle explique pourquoi il n'y a rien de contre nature à l'admettre en phonologie. Comment, par quel chemin et dans quel contexte les cas individuels d'alternance d'unités distinctives en viennent à se produire ? La question est tout autre, puisqu'elle relève de la phonologie-2. Bref, la notion de norme éclaire la différence fondamentale entre une fluctuation phonologique et les variations de signifiants véritables, lorsque celles-ci ne sont pas de simples hésitations isolées et non reproductibles que l'on ignore d'emblée. Seules les alternances déterminées par le lexique et susceptibles d'être enseignées comme telles appartiennent bel et bien à la norme de la langue ; c'est ce pourquoi le fonctionnaliste français les place en morphologie. Un autre type d'alternance, de fréquence et d'étendue supérieures, demeure largement indéterminé lexicalement, parce que la base est plutôt phonique, d'où l'appellation fluctuation phonologique. Il y a, par exemple, le cas en français québécois impliquant les voyelles moyennes /e/ et /ɛ/ (Martin 1998:218).

Évidemment, dans aucun cas je ne considère cette fluctuation-violation comme une intervention consciente des locuteurs. La liberté humaine sur la norme-institution qu'elle crée a quelquefois très peu de limites. Plus la conscience métalinguistique se prononce, plus l'utilisateur arrive à intervenir directement sur sa langue et à ainsi créer volontairement des sons, des formes, des sens totalement étrangers aux règles qu'il pratique normalement. Les écrivains et les poètes sont les maîtres de telles manipulations ludiques. Qu'il soit clair que la fluctuation n'entre absolument pas dans un tel cadre. Cela s'accorde avec la relative rareté statistique du phénomène, du moins dans des langues comme le français ou l'anglais. De fait, la corrélation étudiée par Clairis (1991b), qui associe une grande quantité de fluctuations et la mort imminente d'une langue particulière, convient parfaitement au cadre défendu ici. En effet, une institution sociale a nécessairement besoin de ses adhérents pour se maintenir. Dès lors qu'un nombre très restreint de locuteurs ne suffit pas à assurer la stabilité et la transmission d'une norme aussi complexe que la langue, on peut s'attendre à des violations en situation réelle de plus en plus nombreuses.⁶⁶ Dans un tel contexte, la fluctuation

⁶⁶ Et il n'y a qu'un pas à faire pour rejoindre Wittgenstein, pour qui le langage privé est philosophiquement impossible. L'épistémologie d'Itkonen prend très au sérieux le problème du caractère irréductiblement public de la norme linguistique.

ne pose vraiment aucune énigme. Si la langue consiste en un système de normes, la fluctuation n'est que la violation d'une norme, à savoir le système phonologique, bref l'organisation pertinente des éléments phoniques. Par le fait même, cela n'affaiblit pas l'épistémologie de la phonologie fonctionnelle, mais la renforce, en rappelant la véritable place de cette phonologie au niveau ontologique : elle modélise une institution humaine. Un système phonologique n'est pas un objet matériel, mais une abstraction logique/analytique d'une norme linguistique qui par nature est violable en contexte réel.

La fluctuation en phonologie fonctionnelle permet de caractériser la variation linguistique plus profondément qu'avec la simple opposition de la variation interlocuteur et intralocuteur. D'une part, il y a une variation de choix lorsque des normes se chevauchent, donnant déjà par le fait même au locuteur une multiplicité de choix d'usages dans une situation donnée. D'autre part, il y a une variation dans l'application de ces normes, rappelant de ce fait le principe de contingence de l'acte prescrit, qui justifie la part d'aléatoire dans les comportements langagiers.⁶⁷

Il faut cependant procéder vers ce type de modélisation avec une certaine circonspection, puisqu'il faut qualifier précisément l'utilisation du mot *choix*, déjà assez clairement défini en contexte fonctionnaliste français.

1.2.3 *Norme et choix*

Les sections 1.2.1 et 1.2.2 ci-dessus imposent en effet la remise en question de la notion du choix selon Martinet (1973/1960:62 ; 2000/1966). D'une part, celui-ci a insisté sur le fait que chaque élément pertinent assurant la réalité linguistique procède d'un choix du locuteur. Cette distinction est fort utile par exemple dans l'analyse du fonctionnement de certains complexes consonantiques à valeur monophonématique, comme [tʃ] en espagnol (Martinet 1973/1960:68). Cela s'applique aussi à la description du contexte de la neutralisation. Ainsi :

Physiquement, on ne connaît à la finale absolue que les sons [p] et [t] qui sont non sonores ; mais ce caractère sourd n'est pas pertinent puisqu'il est automatiquement déterminé par le contexte et ne fait pas l'objet d'un choix de la part du locuteur. (Martinet 1973/1960:77)

⁶⁷ Voir la note 25 (p. 101).

D'autre part, Martinet a pareillement admis la distinction entre norme et pertinence exposée déjà à plusieurs reprises dans ce chapitre. Il acceptera donc que le maniement satisfaisant d'une langue implique que l'on se conforme « à toutes les bizarreries de sa morphologie » (Martinet 1989:58) et qu'il existe des traits particuliers à une langue « qui se sont imposés à l'individu au cours de son apprentissage et qui vont permettre aux auditeurs de le situer dans l'espace social ou géographique » (Martinet 1989:168). Au sujet de la phonologie, il a aussi écrit :

Mais est-on bien sûr que le critère phonologique de la fonction (au sens ordinaire du terme), se dégage réellement de l'enseignement de Saussure ? Plus précisément, s'il semble bien que tout ce qui est fonctionnel appartienne à la langue, est-il certain que tout ce que les phonologues écartent comme non pertinent ressortisse nécessairement à la parole ? Le choix des variantes combinatoires est souvent imposé aux sujets par des habitudes linguistiques particulières, et ceci suggère que chaque idiome possède, à côté de son système phonologique, un système phonétique qui ressortirait à la langue et non à la parole. (Martinet 1970/1965:90)

Or, il est difficile de ne pas voir ici une certaine contradiction. Logiquement, tout ce qui est conventionnel, définitoire d'une langue et qui doit être appris comme tel devient un choix du locuteur. La *liberté* du locuteur viendra toutefois qualifier ce choix. Si la norme linguistique est malléable, tout n'est pas du même niveau, et il existe des éléments presque jamais soumis à cette liberté, la fluctuation étant justement l'exemple rare mais instructif grâce auquel ce que l'on considérait auparavant solide et inaliénable se révèle autrement. Par contre, on ne voit plus très bien quelle réalité est exactement la réalité linguistique, dans ce contexte.⁶⁸ Si seule la pertinence est linguistique, que faire de ce qui caractérise une langue sans être pertinent ? Comment décrire l'emploi d'un élément appartenant à une langue mais qui est imposé par convention, non pas par nécessité communicative ? Prenons le cas des variantes combinatoires. Lorsque le locuteur francophone québécois prononce /t/ sous la forme [ts] devant une voyelle antérieure fermée, il fait usage d'une variante propre à cette variété de français. Il ne *choisit* pas littéralement cette variante, non plus qu'il choisit

⁶⁸ « L'enseignement de ce chapitre de la linguistique fonctionnelle qu'est la phonologie, c'est que chaque langue retient, pour assurer la communication entre ses usagers, certains traits de la réalité et que la réalité linguistique ainsi dégagée se manifeste dans le comportement des locuteurs, sans qu'il soit nécessaire ni même indiqué pour le linguiste de se poser la question de savoir si cette réalité linguistique doit se retrouver dans les vibrations sonores, dans les articulations bucco-pharyngales, au niveau de la perception auditive, dans le flux de la pensée ou dans les mouvements de l'âme. » (Martinet 2000/1966:322)

directement l'absence de sonorité du /t/ par opposition à /d/, au sens où il suivrait une démarche décisionnelle explicite : parler est un processus trop automatisé pour que l'analyse fonctionnelle soit descriptive psychologiquement de l'utilisation de la langue (qui de toute façon n'intéresse pas le fonctionnaliste, voir plus loin). Cependant, le locuteur applique dans tous les cas une convention, puisqu'il ne ressort pas de l'appareillage phonatoire humain de devoir incontrôlablement assibiler une apico-alvéolaire devant toutes les voyelles antérieures fermées, ni par le fait même opposer /t/ à /d/. Si une variante émerge historiquement pour des raisons phonétiques, elle ne se retrouve pas partagée par les membres d'une communauté linguistique pour ces mêmes raisons.

Martinet (1970/1965:114) ne souhaite pas que l'opposition entre ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas perde de son relief en linguistique fonctionnelle. Par le fait même, commentant le choix de Troubetzkoy d'avoir nommé *stylistique phonique* (*Lautstylistik*) l'étude des variantes non combinatoires ayant un caractère conventionnel, Martinet (1970/1965:91) ne voit pas en quoi il est pratique de dissocier l'étude des phonèmes et de leur variante. Cela va de soi, puisque la phonologie fonctionnelle s'intéresse en principe à toute la réalité phonique d'une langue, bien qu'elle en dégage une hiérarchie basée sur la pertinence. Toutefois, limiter la notion de choix à la stricte pertinence communicative ne change rien au fait que la norme couvre effectivement une réalité linguistique plus large.

1.2.4 *Norme et langue/parole*

Martinet est reconnu pour avoir rejeté la dichotomie saussurienne entre la *langue* et la *parole*. L'essence de cette critique consiste, d'une part, à refuser une relation entre ces deux termes équivalente à l'opposition de la synchronie et de la diachronie. Les deux plans coexistent et participent à une même réalité qui s'impose d'emblée à l'observateur. Le domaine du linguiste est donc naturellement celui de la langue et de la parole, simultanément :

Personnellement, je rejette l'opposition saussurienne de langue/parole. Nous avons affaire à un phénomène qui est la parole et le comportement des êtres humains qui échangent de la parole. [...] Il n'y a pas la langue et la parole. Il y a la parole, et puis il y a les éléments qui, dans la parole, ont une pertinence pour la langue en cause. (Martinet 1989:20–21)

Il est clair que si les traits pertinents de la substance phonique doivent être considérés comme des éléments constitutifs d'une langue – et c'est là le message fondamental de la phonologie –, comme on ne saurait nier qu'ils appartiennent à la parole au sens le plus normal du terme, cela veut dire

qu'ils participent conjointement de la langue et de la parole, ce qui rend impossible le maintien de l'opposition. (Martinet 2000/1973b:100)

[...] c'est que l'expérience a montré que le linguiste ne pouvait se désintéresser de la parole, puisque c'est l'observation des faits perceptibles guidée par la pertinence communicative, qui permet de dégager le système, ce à quoi Saussure pensait sans doute restreindre le terme de langue. (Martinet 2000/1973a:19)

D'autre part, Martinet (2000/1966:321 ; 1989:54) récuse l'interprétation typiquement saussurienne de l'opposition langue/parole qui distingue un domaine mental d'un domaine matériel. C'est ici que la notion de norme, si elle force à accepter la distinction langue/parole sous une certaine forme, que j'ai traduite par l'opposition phonologie-1 et phonologie-2, permet toutefois de la qualifier. Que la parole soit physique n'implique effectivement pas que la langue soit un modèle mental et, de plus, comment cette langue serait représentée dans l'esprit des locuteurs. Les citations données en début de chapitre, notamment celle de Trubetzkoy (2001:36), font état de l'engagement ontologique clair de la linguistique fonctionnelle : le système de valeurs partagées, la langue-institution supra-individuelle. Cela porte à réaliser comment Troubetzkoy (1986/1939) a réellement été le fondateur de la phonologie fonctionnelle lorsqu'il a épuré le phonème de tout psychologisme, s'éloignant de cette façon de toute forme de saussurianisme.

Le programme de recherche fonctionnel accepte parfaitement le fait de la réalité psychologique de la langue.⁶⁹ Il est nécessaire que l'institution sociale de la langue existe individuellement et simultanément dans l'esprit des locuteurs.⁷⁰ Cependant, dans ce cadre, on ne s'en occupe pas directement, et la prise en compte de cette réalité ne peut pas découler de l'axiomatique fonctionnelle. Certains arguments allant apparemment dans le sens contraire ne signifient jamais que le modèle fonctionnel se confondrait avec la réalité psychologique de la langue.⁷¹ Il s'agit plutôt d'une inoffensive tautologie : ce que les locuteurs peuvent discriminer dans le discours dépend de ce qu'ils ont développé mentalement au cours de l'apprentissage de leur langue maternelle.

⁶⁹ Voir par exemple Martinet (1955:153 ; 1982:157 ; 1970/1965:102, 205).

⁷⁰ Voir notamment Troubetzkoy (1986/1939:1), Trubetzkoy (2001:26) et Itkonen (1978a:122-131).

⁷¹ Par exemple dans Martinet (1955:33) : « On comprend d'ailleurs qu'une analyse dont la fin dernière est de rendre compte du fonctionnement d'une langue offre un résultat dont le détail s'accorde avec le type d'organisation mentale correspondant à cette langue. »

Cela n'est pas dire que la réalité mentale de la langue ne s'arrête qu'à cela. Or, ce sujet n'est tout simplement pas du ressort de la linguistique fonctionnelle. Certes, la pertinence fonctionnelle implique la prise en compte du sens des énoncés, ceci démontrant un autre usage de la psychologie dans cette approche. Cependant, la sémantique n'appartient pas au modèle phonologique fonctionnel qui ne se prononce jamais sur sa structuration dans l'esprit. Il y a une réalité mentale, d'une part, et une réalité fonctionnelle, d'autre part, en plus de la réalité physique de la parole. Il s'agit du point de vue clairement affirmé de Martinet (2000/1973b:98 ; 1977:10) et de Trubetzkoy (2001:26). La langue fonctionnelle occulte ainsi l'univers mental d'un individu – domaine où il est facile en fait de confondre la langue avec son processus et son usage – au profit d'une entité collective et *ipso facto* abstraite. La fluctuation et la variation en synchronie dynamique resteront à jamais insaisissables par une phonologie uniquement individuelle ; les variantes phonétiques non perçues et la neutralisation, par une phonologie strictement introspective. La phonologie fonctionnelle accepte sans ambages ce qu'Auroux (1998a:98) nomme la conjecture sociologique, « selon laquelle le langage est ce qui se passe *entre* les individus parlants et pas seulement *dans* la tête de chacun d'entre eux. »

2 LA PHONOLOGIE PSYCHOMÉCANISTE⁷²

L'analyse épistémologique du modèle fonctionnel effectuée à la section précédente, jumelée à l'exercice de définition axiomatique proposé au chapitre précédent et à la présentation théorique du chapitre III, offre une base de comparaison désormais bien définie avec le modèle phonologique de la grammaire générative dans le cadre de la théorie de l'optimalité (TO). J'ai déjà établi les premiers jalons de ce travail en arguant que la motivation empirique du programme fonctionnel se distingue profondément de la motivation primordialement métascientifique de la grammaire générative. Cela révèle les contours du modèle phonologique conçu dans ce dernier cadre, à savoir, un appareillage formel, appartenant à l'esprit humain. On peut d'ores et déjà appréhender comment le fruit de l'application de la théorie

⁷² J'utilise volontairement le terme *psychomécaniste* pour ne pas induire une confusion fâcheuse avec la psychomécanique de Gustave Guillaume. Le développement de cette section permet de justifier cette étiquette.

de l'optimalité ne peut pratiquement pas chevaucher celui de la linguistique fonctionnelle, mais une ontologie explicite du modèle TO s'avère tout de même nécessaire.

2.1 L'HEURISTIQUE DE LA CONTRAINTE

J'ai affirmé en VII-2 qu'il fallait comprendre la notion d'optimalité dans le contexte d'une recherche de principes de généralisation maximale permettant de générer correctement les formes attestées dans les langues. Le système symbolique et algorithmique développé pour ce faire a été présenté auparavant au chapitre III. Il s'agit d'une interaction de contraintes structurales nécessairement violables, permettant de générer un candidat de sortie optimal – la forme attestée dans la réalité – à partir d'une série de candidats potentiels. Ces contraintes se divisent en deux ensembles opposés, à savoir les contraintes de marque, ou d'harmonie, et les contraintes de fidélité, dites également de conformité ou de correspondance. Les premières stipulent que les formes de sortie potentielles doivent obéir à des conditions générales de bonne formation, faisant en sorte que des structures non marquées, simples et prévisibles tendent naturellement à s'imposer dans la chaîne. Inversement, les secondes tendent à préserver les oppositions lexicales.

Je reviendrai sur les leçons à tirer de cette similarité patente entre ce point de vue et celui de Martinet en IX-1. Pour le moment, il suffit de constater qu'il va de soi que la contrainte structurale existe généralement de fait dans de nombreuses théories linguistiques, comme dans le modèle de l'économie de Martinet (1955) ou chez Bossuyt (1986b) dans le cadre du fonctionnalisme néerlandais. Les contraintes de la TO s'opposent toutefois à la phonologie fonctionnelle, non pas dans leur justification, mais dans leur application et d'après leur place épistémologiquement nécessaire dans la théorie.

La réalité paradigmatique faisant l'objet des analyses phonologiques fonctionnelles n'a aucun besoin d'un dispositif d'analyse syntagmatique de cette sorte. Les alternances, les variations formelles, les phénomènes de chaîne, etc., peu importe comment on les décrira, font l'objet de la morphologie dans le fonctionnalisme français ou, dans une certaine mesure, de la morphonologie dans une conception pragoise classique de la linguistique. À l'inverse, s'il est trivial de reconnaître la notion de contraste lexical pour tout linguiste, ce qui encore ne va pas de soi en revisitant les confusions avec la pertinence fonctionnelle observées en IV-4, il n'en découle pas que l'on en fasse un principe épistémologiquement

fondateur au cadre théorique. Ce rôle est ici dévolu à la généralisation et à l'optimalité, tel qu'il a été soutenu au chapitre VII.

2.2 LA MÉTAPHORE DE LA MACHINE

La généralisation visée par la grammaire générative n'est pas qu'un critère métascientifique. Elle consiste en un corrélat méthodologique du modèle dit justement génératif. En effet, pour générer la forme des énoncés, il faut connaître les règles applicables. Or, le contenu de ces règles ne se révélera que par l'analyse de données linguistiques réelles, où les règles acceptées seront nécessairement celles dont le niveau de généralisation est le plus avantageux par rapport aux données observées.⁷³ Généralisation et génération vont donc de pair. Mieux généraliser, c'est ainsi mieux générer.

C'est pourquoi, malgré le discours formaliste évoqué en VII-2 découlant des objectifs d'analyse, on présente explicitement le modèle TO plutôt comme un mécanisme actif. Soit l'exemple suivant, assez orthodoxe, dans lequel je mets en exergue par le gras quelques éléments de cette rhétorique d'action :

The model in (3) is the simplest architecture compatible with OT's basic assumptions. It maximally exploits OT's capacity for *global, parallel evaluation* [...]. The output of an entire linguistic component, such as the phonology, is obtained from the input in a single **pass** through GEN and EVAL, which means that the candidates **offered by** GEN may show the effects of several notionally distinct processes simultaneously. The constraints **applied by** EVAL then **rank** these candidates for their global fitness, **evaluating** the effects of all of those processes in parallel. (McCarthy 2002:10)

Il s'agit véritablement d'un *moteur* formel guidant les interactions de contraintes de la grammaire (Prince & Smolensky 2004:3).

La conception active d'une grammaire TO est d'un intérêt majeur pour l'épistémologie. Une contrainte *décide* (Prince & Smolensky 2004:47, 134) ou *regarde* une structure (Prince & Smolensky 2004:30), une grammaire *assigne* (Prince & Smolensky 2004:208) ou *sélectionne* (Kager 1999:66), une fonction *évalue* (Prince & Smolensky 2004:6; Kager 1999:55), le principe d'ordre harmonique *compare* des paires de candidats et *examine* des listes de marques de violation de contraintes (Prince & Smolensky 2004:31, 83).

⁷³ Cf. l'exemple de l'axiome de non-exhaustivité cité en VII-2.

Rien n'accentue davantage cet univers conceptuel que l'ubiquité de la terminologie informatique, surtout chez Prince & Smolensky (2004). C'est dans ce cadre pseudo-mathématique qu'il faut comprendre les fonctions GEN et EVAL, présentées en III-2. Ce sont des fonctions algorithmiques, sans aucune relation avec l'explication fonctionnelle par la conséquence discutée au chapitre VI, qui *gèrent* et qui *évaluent* des formes. Dès lors, une contrainte *balaie* (Prince & Smolensky 2004:5 ; Kager 1999:297) ; on travaille sur des chaînes (*string* ; Prince & Smolensky 2004:21, 214) sujettes à la décomposition (*parsing* ; Prince & Smolensky 2004:20, 54, 82, 92, 109, 150, 231 ; Kager 1999:162) ; le résultat vide d'une hiérarchie sera appelé *null parse* par Archangeli (1997:27). On parlera tour à tour de *calcul* (Prince & Smolensky 2004:31), d'*arguments* (Prince & Smolensky 2004:41), d'*opérations de manipulation* de listes (Prince & Smolensky 2004:88) ou de contraintes booléennes (Prince & Smolensky 2004:98).

Nonobstant le rejet par Prince & Smolensky (2004:233) d'une équation naïve entre grammaire et ordinateur, il n'en demeure pas moins que la métaphore de la machine domine profondément la TO. En effet, peu importe la définition restreinte de la computation que l'on mettra de l'avant pour ensuite en dissocier la grammaire, le mode de présentation du modèle importe davantage à l'explication épistémologique de celui-ci. Il permet dans ce cas-ci de bien illustrer comment le modèle TO n'est pas une abstraction du même type que le modèle phonologique fonctionnel.

Rien ne démontre plus clairement cette distinction que les notions spatiales de la gauche et de la droite dans la formulation des contraintes.⁷⁴ Parmi les plus courantes, on retrouve les contraintes de marque suivantes :

ALIGN-D	La marge droite d'un mot grammatical coïncide avec la marge droite d'une syllabe (Kager 1999:113).
PLUS GAUCHE/DROITE ⁷⁵	Le pied métrique le plus lourd se situe à l'extrême gauche/droite du mot prosodique (Kager 1999:136).

Tableau 15 Quelques contraintes phonologiques en TO d'après Kager (1999).

⁷⁴ Voir par exemple dans Kager (1999:91, 94, 113, 119, 136, 167, 212) et dans Prince & Smolensky (2004:16, 33, 34, 35, 41, 45, 47, 68, 108, 127, 157).

⁷⁵ Il s'agit de ma propre traduction des contraintes LEFTMOST et RIGHTMOST.

On a vu en 1.2.1 comment la linguistique fonctionnelle assumait explicitement le caractère immatériel de son objet normatif en pouvant rejeter, du moins en principe, une conception linéaire dans son vocabulaire de description. Lorsqu'une contrainte TO fait référence, pour sa part, à un mouvement ou à une position de gauche/droite, cela implique que l'on colle davantage à une représentation spatiale de la réalité linguistique, qui se réalise autrement dans la temporalité. De prime abord, traduire une réalité temporelle en une linéarité spatiale se conçoit sans difficulté, et dans tout système d'écriture la correspondance se comprend instinctivement. Or, la représentation de la grammaire TO comme un processus actif pousse cette interprétation en direction totalement inverse de la linguistique fonctionnelle. En effet, la relation entre des segments voisins de la chaîne parlée n'est pas la même que dans la langue comprise en tant que potentialité. Par exemple, dans la parole, la séquence des segments est par nature spontanée et fugace. En revanche, sur papier, médium responsable de la représentation spatiale de la parole, la contiguïté des segments est d'apparence continue et permanente. Il n'y a que dans ce contexte représentationnel qu'une grammaire puisse alors *agir* de telle sorte qu'elle balaye à son gré les éléments de la langue ou dirige sans limite son action dans une direction spatiale ou une autre. On doit donc la métaphore de la machine, du moins en partie, à une conception nécessairement matérielle (positiviste) de son objet, nous ramenant finalement à la distinction, discutée au chapitre V, entre la modélisation d'un produit, concordant avec la dominante syntagmatique de la TO, et la modélisation d'un moyen de production, caractéristique de la linguistique fonctionnelle.

2.3 GRAMMAIRE UNIVERSELLE, INNÉISME ET COMPÉTENCE

Il n'y a guère de résumé plus juste et succinct de l'entreprise générative contemporaine, incluant la TO, que celle-ci : « Generative theory assumes that the grammars of individual languages are all variations on a single theme, that of Universal Grammar. By hypothesis, UG is innate rather than acquired, and hence it defines the range of possibilities within which natural languages fall » (Kager 1999:296). Le présent travail n'est cependant pas l'endroit pour examiner tous les tenants et les aboutissants des notions de grammaire universelle et d'innéisme. Je ne m'intéresserai qu'à leur relation épistémologique avec le modèle phonologique structural en cause dans un but comparatif avec la linguistique fonctionnelle.

Je reviens d'abord sur le fait que si la variation entre les langues est prise en compte en TO de telle sorte que l'individualité de chacune est traduite par une hiérarchie spécifique de contraintes universelles,⁷⁶ cet état de fait demeure totalement secondaire par rapport aux objectifs ultimes. La fin consiste en l'établissement d'une grammaire universelle conçue *grosso modo* comme une machine à évaluation de contraintes structurales. Les langues sont simplement le moyen pour y parvenir. La raison est simple : la grammaire universelle est en fait une rationalisation des efforts de généralisation formelle déployés par le développement constant de l'appareil symbolique. On attribue les fruits de cette méthode, tant qu'ils sont significatifs, au langage lui-même.

Dans ce contexte, le caractère inné de la grammaire universelle s'impose naturellement, et cela apporte une justification supplémentaire à la rhétorique de la machine examinée à la section précédente, en ce sens où la conception active de la grammaire correspond, du moins en partie, au fonctionnement de l'esprit. Cependant, si Prince & Smolensky (2004) réfèrent à la grammaire universelle partout dans leur ouvrage, ils ne se commettent pourtant jamais avec l'innéisme, présentant alors la grammaire générative davantage comme une théorie en apparence purement instrumentaliste.⁷⁷ Il n'est toutefois pas orthodoxe de parler ainsi de la grammaire universelle dans le programme de recherche de la grammaire générative en général. Kager (1999:4) fera justement autrement :

OT's viewpoint of UG is fundamentally different from that of classical rule-based generative theory, where UG is defined as a set of inviolate principles and rule schemata (or "parameters"). OT defines UG as a set of universal constraints (markedness relations and other types of constraints, as we will see below), and a basic alphabet of linguistic representational categories. In its interactions, it is limited to a single device : constraint ranking. OT still shares with its rule-based generative ancestors the central position taken by UG, as described above. OT *is* a theory of the human language capacity.

Sans juger si ce mouvement conceptuel aura été effectué malgré ses initiateurs, la TO est bel et bien la théorie d'un appareillage linguistique humain. Autrement dit, on parle de la

⁷⁶ L'élimination totale de la spécificité d'une langue en dehors de cette hiérarchie est cependant difficile à réellement accomplir, ainsi que l'admettent Prince & Smolensky (2004:148). McMahon (2000:chapitre 2) soutient, pour sa part, que cet objectif de la TO est, dans les faits, irréalisable.

⁷⁷ « Optimality theory, by contrast, seeks to strengthen the higher-level theory of grammatical form. It can be viewed as abstracting the core idea of the principle of Harmony Maximization and making it work formally and empirically in a purely symbolic theory of grammar. » (Prince & Smolensky 2004:238)

compétence (Kager 1999:26 ; McCarthy 2002:51). Que ce modèle prête peut-être à la critique n'est pas du ressort de cette thèse.⁷⁸ Toutefois, se révèle ici clairement la différence de fond entre l'engagement ontologique sous-jacent à la *compétence* chomskyenne et à la *langue* fonctionnelle, dépouillée de ses connotations saussuriennes psychologisantes. Dans le premier cas, la théorie du linguiste n'est pas qu'un modèle symbolique ou opératoire. Elle doit correspondre à la description véritable du fonctionnement de l'esprit langagier, tant à un niveau universel humain que particulier à une langue, d'où la fréquente défense du pouvoir explicatif supérieur de ce programme. Dans le second cas, on ne se prononce que sur la forme de la langue dans sa dimension sémiologique, tenant pour acquis l'aspect psychologique, sans de surcroît en faire découler des points de méthode. On pose donc la réalité d'un système (une structure, un ensemble régulé, etc.) de signes partagé par des locuteurs et employé par ceux-ci pour communiquer entre eux. Le fruit du travail du linguiste est dans ce cas un modèle dans un sens plus faible, mais plus courant, du terme.⁷⁹ En somme, si l'étude de la compétence cherche à tout dire de l'appareil linguistique mental, occultant la question de la fonction de la grammaire, la langue, du moins dans son acception fonctionnelle, procède du point de vue inverse. Elle est avant tout sémiologique.

Or, il ne s'agit en aucun cas de programmes fondamentalement contradictoires. La langue fonctionnelle n'est pas une négation de la compétence en grammaire générative, et vice versa. L'on a seulement affaire à des domaines empiriques totalement différents. Le niveau de description fonctionnelle correspond à ce que Haspelmath (2004), dans sa critique de la grammaire universelle, appelle le niveau phénoménologique, à savoir, la description des phénomènes sans égard à leur réalité cognitive. Ce dernier affirme que ces données phénoménologiques suffisent pour énoncer des explications linguistiques de nature fonctionnelle. L'épistémologie de la phonologie fonctionnelle énoncée ici s'accorde parfaitement avec le cadre de cette critique.

⁷⁸ Par exemple, le chapitre 5 de McMahon (2000) récuse les fondements innéistes de la TO dans un cadre évolutionniste.

⁷⁹ Cf. Martin (1987 ; 1989a ; 1997:95-101).

3 CONCLUSION

La phonologie fonctionnelle, dans sa dimension phonologique-1, est une phonologie structurale dont l'essence appartient à un domaine social de connaissance. Son fondement épistémologique, l'axiome de la fonction communicative ou de la pertinence expliqué en VII-1, fournit au linguiste sa méthode d'analyse des usages linguistiques, la commutation. Grâce à celle-ci, on arrive à dégager, par analyse de corpus, le système phonologique d'une langue. Ce système est une modélisation d'un ensemble de valeurs phoniques pertinentes et partagées, à divers degrés, par une communauté. Le système phonologique modélise ainsi une norme, faisant de celui-ci un objet éminemment abstrait, conventionnel et supra-individuel distinct d'un modèle mental, bien que ce dernier soit tenu pour acquis par ailleurs. L'existence de la variabilité linguistique se justifie naturellement, puisqu'une norme linguistique est inévitablement malléable et non déterministe, menant à la conception graduelle de la pertinence chez Jolivet (1980) et Mahmoudian (1980), notamment. La langue ne se confond pas avec la somme des usages et des comportements langagiers, dont la régularité et l'irrégularité dépendent d'une quantité de facteurs externes influençant l'application de cette norme et qui font l'objet de la phonologie-2 décrite au chapitre V.

Si la phonologie fonctionnelle s'accorde de cette façon avec son axiome, elle ne s'y accorde cependant pas complètement. Une épistémologie de la norme fait effectivement ressortir que la phonologie fonctionnelle est restrictive. Tout ce qui appartient à une langue-norme, qui la définit comme telle et qu'il faut nécessairement acquérir pendant son apprentissage n'est pas fonctionnel dans une acception purement distinctive. En outre, tout ce qui a une fonction dans la langue n'est pas non plus distinctif, comme je l'ai évoqué en VII-1. Or, le point de vue fonctionnel peut aller plus loin encore que le seul examen d'avantage souhaitable des diverses fonctions non distinctives des éléments de la structure, comme les fonctions expressive et démarcative. L'explication fonctionnelle imprègne par ailleurs déjà toute la linguistique, dans la mesure où la langue est un outil de communication. J'ai déjà mentionné une fonction de l'oralité en VI-4, par exemple. Les forces opposées dans l'économie linguistique de Martinet⁸⁰ se comprennent chacune par une étiologie de la conséquence, pour reprendre le terme de Wright (1976). De même, ce n'est pas un hasard si

80 Les besoins de communications et l'inertie des organes de la parole. Voir note 36 (p. 119).

la langue peut se concevoir comme une norme immatérielle, car la fonction de cette entité est justement de permettre le partage généralisé et simultané du même outil partout dans une collectivité. Bref, les explications fonctionnelles comme celles qui ont été développées en VI-4 s'appliquent à de nombreux éléments de la langue avec lesquels la pertinence telle qu'elle est conçue par la linguistique fonctionnelle n'est pas en cause.

Nonobstant cette critique s'imposant à la suite de l'examen épistémologique de la phonologie fonctionnelle, il faut certes signaler que ce cadre se révèle être un programme cohérent basé sur un engagement ontologique transparent et dont découle une méthode tout à fait opératoire et falsifiable. Il n'y a donc rien à redire aux interprétations caricaturales visées par certaines attaques sévères mais sans pertinence pour la phonologie fonctionnelle réelle, comme Lass (1980) mentionné au chapitre VI, l'incompréhension chomskyenne de la commutation évoquée en IV-7.2 ou la prétendue mort du phonème discutée en IV-1. Elles ne s'appliquent pas à la phonologie fonctionnelle. Bref, s'il peut paraître une évidence de considérer la pertinence comme le cœur de la langue comme outil de communication, il n'en est pas de même pour le développement d'un programme de recherche construit autour de cette idée.

Cette spécificité apparaît encore davantage en procédant à l'examen épistémologique d'un autre programme de recherche, à savoir la grammaire générative, plus spécifiquement dans sa version de la théorie de l'optimalité. On a vu au chapitre VII que l'axiomatique de la TO et la définition de l'optimalité qui en dépend menaient avant tout le linguiste à la recherche de la généralisation formelle. Or, le caractère inné de la grammaire universelle, la seule prétention à la réalité de la TO, n'est pourtant pas du domaine de la linguistique normative ou de la phonologie-1. Une contrainte linguistique structurale n'appartient pas à un domaine de connaissance mental. Passer d'un niveau à l'autre consiste bel et bien en un engagement ontologique, mais la description structurale à elle seule ne fournit pas le vocabulaire pour ce faire. Autrement dit, le fait par exemple que la TO choisisse la contrainte structurale au lieu de la règle de dérivation ne permet en soi aucune conclusion sur la réalité de ce modèle, car ce choix provient d'un axiome motivé autrement.

Dans la pratique, on déploie surtout des efforts pour élucider l'apprenabilité algorithmique d'une grammaire TO, parfois de façon très succincte. On peut mentionner, par exemple, Kager (1999:296–340), McCarthy (2002:202–207) et Prince & Smolensky

(2004:225–231). Certes, Kager cite incidemment quelques études portant sur la modélisation de la grammaire universelle d'après les données d'apprentissage de la langue chez les enfants.⁸¹ McCarthy (2002:207–215) propose quant à lui des reformulations TO de problèmes d'acquisition déjà connus par ailleurs. Toutefois, la question se formule ainsi : comment la machine symbolique peut-elle appartenir à l'esprit humain si on la présente et la justifie presque systématiquement en termes autres, à savoir uniquement structuraux ? Archangeli (1997:29) admet ouvertement cette difficulté conceptuelle de la TO :

There are two aspects of GEN that raise concern. First, in the purely formal model, for every input, an infinite candidate set is generated. Although this does not raise serious problems for formal research, it does hamper efforts to explore psycholinguistic and computational models of language, since neither responds happily to infinite sets. The second problem area is understanding the types of manipulations that GEN can make.

On pourrait certes arguer que ce psychologisme a des apparences de *deus ex machina* qui, de ce fait, n'aura pas convaincu Boltanski (1999). Celui-ci affirme qu'il « aurait été plus correct et, au fond, plus conforme à l'esprit du modèle, de dire : les sujets ne connaissent pas les représentations sous-jacentes, ils ne connaissent (ni n'appliquent) les règles, mais les représentations sous-jacentes et les règles expriment (sont un moyen d'exprimer) ce qu'ils connaissent » (Boltanski 1999:24). Suppes (1970:85) évoquait une humilité épistémologique semblable au sujet de Newton : « The main thrust of Newton's many different remarks on these matters is that he believed the hypothesis of universal gravitation to be a mathematical hypothesis true of the behavior of bodies but not a physical hypothesis about the mechanism or manner of acting of gravitation. »

McCarthy (2002) prétend partager la même prudence, mais sur ce point cet ouvrage n'est pas sans ambiguïté. D'un côté, l'auteur affirme, en citant Chomsky, qu'une grammaire n'est pas une description exacte de ce qui se produit lorsqu'un locuteur parle – ce serait là du domaine de la performance (p. 19–20). De l'autre, en revanche, il défend le caractère inné des contraintes (p. 39), qui seraient dans les faits des hypothèses *empiriques* au sujet de la grammaire universelle (p. 17). L'universel et l'inné vont donc manifestement de pair (p. 214), quoique non nécessairement (p. 47, note 30). On retrouve la même ambivalence

⁸¹ Notamment Demuth (1995) et Goad (1997). Voir Kager (1999:296).

chez Kager (1999). D'une part, il dit qu'expliquer « [...] the actual processing of linguistic knowledge by the human mind is not the goal of the formal theory of grammar, but that of linguistic disciplines (such as psycholinguistics, neurolinguistics, and computational linguistics) » (p. 26). D'autre part, comme je l'ai déjà cité ci-dessus en 2.3, la grammaire universelle est innée (p. 296). Pourtant, tout cela ne dit jamais rien sur ce que cela engage au sujet du domaine de correspondance entre le vrai et l'inné.

Si McMahan (2000:52) a raison de conclure que la pertinence de l'acquisition de la langue diminue chaque fois que l'innéisme prend de l'ampleur dans la théorie, comment peut-on s'extraire de cette circularité au dangereux potentiel obscurantiste ? Si la compétence n'est plus empiriquement psycholinguistique, peut-être pense-t-on alors à une réalité davantage physico-neurologique. Néanmoins, cela n'éliminerait pas cette condition qu'il faille établir un pont épistémologique entre le niveau structural de description et sa correspondance empirique dans ce que l'on pourrait appeler la nature humaine, ce qui devrait occuper en premier lieu toute véritable phonologie-2. La TO n'est cependant pas de cette nature. Surtout que, on l'a vu, de nombreuses contraintes structurales sont nécessairement fausses : il est de la représentation du linguiste d'utiliser les notions spatiales de la gauche et de la droite, plutôt que de la réalité linguistique elle-même, de telle sorte que les contraintes requérant ces notions ne puissent jamais appartenir à une grammaire universelle mentalement ou procéduralement réelle. Dès lors, je ne vois qu'une seule raison de passer outre cette distinction épistémologique. Le programme de recherche en question est *à tout prix* formel. Ce principe a donc largement guidé la caractérisation épistémologique de la grammaire générative proposée dans cette thèse.

Au chapitre précédent, j'ai qualifié de social, d'une part, et de psychomécaniste, d'autre part, les modèles phonologiques à l'étude dans cette thèse. Ces termes peuvent résumer l'essentiel de la différence épistémologique entre les approches, mais on doit tout de même dégager un portrait plus global et plus synthétique de la connaissance phonologique à la suite de ce qui a été tenté jusqu'ici. Il faut en effet procéder à une étape finale de la comparaison, en proposant une vue d'ensemble des points communs et des divergences qu'impliquent les dénominations proposées. Pour ce faire, je reprendrai dans les sections qui suivent les questions posées à la conclusion des chapitres V et VI, à savoir :

- 1) Quel rôle joue l'aspect fonctionnel de la langue ?
- 2) Qu'apprend-on d'une analyse phonologique-1 au sujet du fonctionnement d'une langue ?
- 3) Que reste-t-il de commun entre les approches phonologiques lorsqu'on écarte les notions de phonétique (consonne, voyelle, ton, etc.) préalables à toute analyse phonologique ?
- 4) Mis à part la conception de la langue en tant que moyen de communication, quel autre rôle joue la notion de fonction dans les phonologies à l'étude dans cette thèse ?

1 QUELLE PLACE POUR LE FONCTIONNALISME ?

Les questions 1) et 4) ci-dessus étant intimement liées, je les traiterai ici ensemble. D'emblée, il faut revenir sur ce qui a été dit au sujet du biais fonctionnaliste de l'épistémologie de la linguistique en V-10. Tous les linguistes, même les plus positivistes,

savent que la langue est un moyen de communication. Toutefois, cela n'implique absolument rien quant à la prise en compte de ce principe dans une analyse phonologique. Il a ainsi été démontré au chapitre VII comment la base fonctionnelle de la langue ne joue aucun rôle dans les objectifs de la théorie générative psychomécaniste, axée sur la généralisation des formes et la notion de grammaire universelle mentale. Il faut donc à juste titre réserver le nom de *phonologie fonctionnelle* au modèle qui découle effectivement du fait de la langue en tant que moyen de communication. La théorie de l'optimalité (TO) en phonologie générative, et par delà la *phonology*, ne sera donc jamais une phonologie fonctionnelle en ce sens.

Il y a cependant une distinction importante à établir entre un cadre dit fonctionnel et une explication fonctionnelle. Cette dernière consiste en un type précis d'argument, qui a été décrit au chapitre VI. Le fait est que toutes les explications proposées par la linguistique fonctionnelle ne doivent pas nécessairement être elles-mêmes fonctionnelles. À l'inverse, une explication fonctionnelle n'a pas à appartenir à une approche dite fonctionnelle, et les difficultés de ce type d'explication ne sont pas automatiquement fatales au cadre portant le même qualificatif. Lorsque les théoriciens et philosophes se méfient de l'explication fonctionnelle semble-t-il trop parfaite, trop taillée sur mesure, tel qu'il a été évoqué au début du chapitre VI, ils ne s'expriment pas pour la linguistique fonctionnelle, qui est plutôt un programme de recherche. La linguistique fonctionnelle dépasse largement et ne se confond nullement avec le problème individuel de l'argument fonctionnel.

En revanche, il va de soi que la linguistique fonctionnelle mérite cette appellation en partie du fait qu'elle accepte le potentiel explicatif de la notion de fonction. Or, la phonologie générative dans le cadre de la théorie de l'optimalité rejoint manifestement la phonologie fonctionnelle d'inspiration pragoise en ce qu'elle a recours pareillement à l'explication fonctionnelle.

Ce rapprochement, établi dès la section III-3, est ainsi révélateur d'une certaine spécificité de la TO à l'intérieur du programme de recherche générativiste. Kiparsky (1982a) défendait il y a longtemps la nécessité de facteurs fonctionnels pour la phonologie générative dans un contexte historiquement hostile à ce type d'argument. Boltanski (1999:103) commentait pour sa part que, depuis la redécouverte des travaux de Kisserberth (1970)

et Sommerstein (1974), « on est convaincu du caractère orienté, téléologique de nombreux processus : la grammaire n'est plus considérée comme un mécanisme, mais comme un système doté d'une intelligence ("rudimentaire" dit Goldsmith) [...] ». ⁸² Cette citation illustre jusqu'à quel point on n'osait ni envisager la fonction dans un certain programme de recherche, ni se soucier du fait qu'on le faisait déjà ailleurs quatre ou cinq décennies auparavant.

La TO se démarque ainsi des autres théories générativistes en ce que l'on y assume explicitement des explications fonctionnelles :

An increased role for functional explanations in grammatical theory matches well with a major goal of OT, which is to *encode directly* markedness in the grammar, an enterprise that has been crucial to OT's typological achievements. The merging of the phonetic and phonological components into a single hierarchy of constraints comes tantalizingly close to a *single-step mapping*, another authentic goal of OT. (Kager 1999:421)

On retrouve l'embryon d'un principe d'économie dans Prince & Smolensky (2004) que Kager (1999) reformule de manière plus proprement linguistique :

The approach to parsing we have developed suggests an interesting direction for pursuing this issue. As stated [...], the Push/Pull Parsing approach views parsing as a struggle between constraints which *prohibit* structure and constraints which *require* structure. (Prince & Smolensky 2004:230)

Two forces are engaged in a fundamental conflict in every grammar. The first is MARKEDNESS, which we use here as a general denominator for the grammatical factors that exert pressure toward *unmarked types of structure*. This force is counterbalanced by FAITHFULNESS, understood here as the combined grammatical factors *preserving lexical contrasts*. (Kager 1999:4)

La facilité du parallélisme de cette dynamique antinomique avec l'économie linguistique de Martinet (1955)⁸³ masque une bonne part de la complexité épistémologique réelle de cette comparaison. D'une part, le terme *économie* chez Martinet réfère à la dynamique des deux forces conflictuelles plutôt qu'à une simple idée de parcimonie. Il en est autrement chez Kager (1999),⁸⁴ et cela ne devrait pas surprendre, compte tenu de l'axiomatique

⁸² Cf. ma critique de la téléologie en linguistique à la section VI-5. Au sujet de l'intelligence de la phonologie, voir Goldsmith (1991).

⁸³ Voir la note 80 du chapitre VIII (p. 161) et la note 36 du chapitre VI (p. 119).

⁸⁴ « **Economy**: banned options are available only to avoid violations of higher-ranked constraints and can only be banned *minimally* » (p. 21); « This principle of "inertness-by-default", or "economy", is a direct consequence of minimal violation » (p. 104).

de son programme de recherche explicitée au chapitre VII. D'autre part, le maintien des contrastes lexicaux ne se traduit pas par une théorie du trait pertinent, que l'on sait maintenant insuffisante pour la phonologie générative, qui a plutôt besoin du trait distinctif de substance. Cette idée recouvre plutôt un principe directeur d'analyse pouvant se décliner de manières très diverses, quoique sous une seule forme, comme en fait foi la grande variété des contraintes dites de fidélité.

Plus important, cependant, demeure le fait que si cette typologie des contraintes est motivée fonctionnellement dans les mêmes termes que l'explication générale de la diachronie selon Martinet, cela ne fait pas du tout de la TO un fonctionnalisme. Le simple recours à des arguments à caractère fonctionnel ou téléologique ne suffit pas pour constituer un programme de recherche basé sur la fonction. La machine formelle, dotée d'une certaine « intelligence » téléologique, pour reprendre la caractérisation de Goldsmith citée par Boltanski ci-dessus, n'acquiert pas soudainement une nouvelle motivation indépendante :

It has been suggested that here are some striking resemblances between OT and *Structuralism* (with respect to views of allophonic patterns and contrast, surface patterns, functional considerations, and allomorphy), the dominant framework in the pre-generative era. Is history circular? Perhaps, but if so, there are important differences from the earlier days. Due to the generative legacy, there remains a strong emphasis on formal precision in grammatical analysis, combined with the necessity to restrict the descriptive power of linguistic theory. Both theoretical priorities are solidly integrated into OT. Moreover, in-depth phonological analyses of many languages have given us a much better insight into cross-linguistic tendencies and typology than we had half a century ago. The emphasis on formal accuracy and explanatory adequacy, coupled to a still expanding typological basis, provides the background that is necessary to move successfully forward into areas that were previously considered to be “too surface-oriented” for phonologists to deal with. The concept of grammar is strong enough to survive this continuing enterprise. (Kager 1999:422)

Kager résume ainsi parfaitement la réalité du parcours particulier de l'argument fonctionnel en grammaire générative, au contraire de la linguistique fonctionnelle où l'axiomatique impose automatiquement la considération de la fonction à n'importe quel niveau de l'analyse. Ainsi, lorsque McCarthy (2002:220, 227) définit *toute* la phonologie fonctionnelle par la seule idée de tension entre la communication et l'inertie de la parole, il commet exactement cette erreur épistémologique et historiographique de confondre le fonctionnalisme comme cadre avec l'argument fonctionnel (sans parler de cette filiation qu'il propose de Martinet avec Saussure, Grammont et Passy, sans jamais nommer Troubetzkoy).

Cette confusion se comprend aisément étant donné que, dans le contexte conceptuel de la *phonology*, l'explication fonctionnelle n'existe justement que comme un argument de preuve pour appuyer une version particulière de l'analyse structurale. Vykypl (2009:40–47) voit exactement cette équivalence de l'explication et du fonctionnel dans le fonctionnalisme américain non stratificationnel, qu'il appelle fonctionnalisme empirique (au sens de linguistique de terrain) :

This latter point takes us to what I think to be probably the main difference between the empirical functionalists and the structural functionalists of the Prague School. Both believe that communication is the primary task of language and thus consequently affects its shape; however, empirical functionalists seem to be interested in this fact only insofar as it offers an “explanatory device”, whereas Praguean linguists take it more seriously and also investigate the way itself in which language functions [...]. (Vykypl 2009:41)

Dans le cadre de la grammaire générative, on aura ainsi besoin de formaliser des principes fonctionnels pour mener à bien l'entreprise de généralisation aussi loin et aussi longtemps que ces principes resteront utiles, aussi longtemps que le filet du pêcheur attrapera les bons poissons, pour reprendre l'analogie de Archangeli & Langendoen (1997:viii) citée en V-1. Il n'est pas du tout question de les poser avant la recherche et d'investiguer ensuite les résultats découlant de ce point de vue. À ce titre, la *functional phonology* de Boersma (1997b; 1998), une incarnation particulière de la TO portant sans doute ce nom dans la lignée du fonctionnalisme néerlandais de Simon Dik (1989), ne peut que contribuer à la confusion des programmes de recherche en phonologie :

In the realm of speech, for instance, generative phonology has often been able to reach descriptive adequacy by proposing sets of sequentially ordered formal *rules*; by contrast, functionalist accounts like those of Passy (1891), Martinet (1955), and Boersma (1989), while explaining several facts of language from potentially conflicting functional principles, have failed to give adequate descriptions of the behaviour of actual speakers, i.e., they have failed to produce any formal **grammars**. (Boersma 1998:4)

Les résultats de l'analyse épistémologique présentée dans les chapitres précédents révèlent sans aucune ambiguïté tout le non-sens à reprocher de cette façon, à Martinet, de ne pas avoir fait ce qu'il n'a jamais voulu faire en premier lieu. La linguistique fonctionnelle d'inspiration praguoise n'est pas qu'une somme d'arguments dont il suffit de déplacer le

contexte pour ensuite réfuter leur incarnation ancienne. Il s'agit d'un programme de recherche défini qui n'a épistémologiquement rien à voir avec le formalisme de la grammaire générative. Que la formalisation du langage serait la seule forme de linguistique acceptable est là une tout autre question. Elle sera d'intérêt passablement réduit d'ailleurs, sauf dans cette mesure où il aura été démontré qu'une phonologie psychomécaniste n'implique jamais la négation d'une phonologie sociale et sémiologique.

2 MODÈLE ET EXPLICATION PHONOLOGIQUE

Il ne doit plus surprendre que l'emploi de l'explication fonctionnelle ne permet pas de rapprocher les programmes de recherche fonctionnel et générativiste. Les modèles phonologiques opposés ont des visées explicatives trop éloignées.

En ce qui concerne la phonologie fonctionnelle d'inspiration pragoise, le système phonologique est une explication de la valeur communicative de la substance phonique d'une langue. On sait toujours d'avance ce qu'est une langue, mais cette observation demeure non spécifique. Le système phonologique permet de comprendre en quoi la langue mérite son statut, il explicite notre idée intuitive de la raison de son existence, tant en général – l'aspect sémiologique commun à toutes les langues – qu'en particulier, en expliquant les différences entre les langues individuelles. Ce système n'explique pas pourquoi une langue présente telle ou telle forme plutôt qu'une autre : il s'agit d'une contingence demandant un autre type d'explication (à savoir historique, et notamment fonctionnelle). Le modèle contient cependant certaines prémisses de description de son développement : le changement phonologique au sens systémique étudié en détail dans Martinet (1955) et par les Praguais.⁸⁵

Dans le cas de la phonologie générative et de la théorie de l'optimalité, la portée explicative est beaucoup plus ambiguë. Prince & Smolensky (2004) apparentent leur modèle à la mesure d'évaluation de la phonologie générative originelle.⁸⁶ La grammaire générative a effectivement très tôt défendu une justification toute particulière de son formalisme (Chom-

⁸⁵ Voir la section II-1.1.

⁸⁶ « This kind of reasoning is familiar at the level of grammar selection in the form of the Evaluation Metric (Chomsky 1951, 1965). On this view, the resources of UG define many grammars that generate the same language ; the members of that set are evaluated, and the optimal grammar is the real one » (Prince & Smolensky 2004:5, note 2).

sky 1962:924–941 ; Chomsky & Halle 1965:98–104), qui ne restera pas sans controverse (Householder 1965 ; Cook 1974 ; Hind 1976). Elle pose une distinction entre l'adéquation observationnelle, l'adéquation descriptive et l'adéquation explicative d'une théorie, étant entendu que celle-ci correspond à une grammaire dans le cadre de la linguistique structurale. L'adéquation observationnelle, généralement peu considérée, réfère simplement à l'acte de relever correctement les faits d'un corpus. L'adéquation descriptive est la qualité d'une grammaire de pouvoir rendre compte de la compétence d'un locuteur. L'adéquation explicative, pour sa part, découle d'une procédure d'évaluation que la théorie doit être capable de décliner formellement et qui permet d'identifier laquelle, parmi toutes les possibilités de grammaires adéquates, présentera les généralisations les plus significatives. Dit autrement, du point de vue de l'acquisition de la langue (Chomsky & Halle 1965:100–101), l'adéquation observationnelle se limite à la description de l'*input* (le corpus), l'adéquation descriptive découle de la génération de l'*output* (la compétence) et l'adéquation explicative rend compte de la structure interne de la faculté de langage qui est sous-jacente à l'acquisition de la compétence :

A linguistic theory meets the level of explanatory adequacy insofar as it succeeds in describing the internal structure of AM [=acquisition model] and thus shows how the descriptively adequate grammar arises from the primary linguistic data. Such a linguistic theory is explanatory in that it accounts for the linguistic intuition (the underlying competence, tacit knowledge, *LANGUE*) of the speaker on the basis of a certain assumption about the form of language (i.e., about the internal structure of AM) and about the data that was available to the speaker. [...] Consequently a strong assumption about the device AM is easily falsifiable if incorrect (and thus is an interesting claim) by a demonstration that it fails to give a descriptively adequate grammar for some new language. (Chomsky & Halle 1965:100)

Il ne suffit donc pas d'admettre plusieurs généralisations et analyses linguistiques : une seule de celles-ci aura un intérêt épistémologique au-delà de sa simple cohérence avec les faits et de sa capacité à les générer déductivement. Cette procédure d'évaluation ne survivra cependant pas à la critique (par exemple dans Kiparsky 1982a:101, 104), notamment par le rejet de sa définition presque exclusivement axiomatique. Hurford (1977) a pour sa part critiqué la notion de généralisation significative. En conséquence, l'adéquation explicative de la théorie générative ne conservera essentiellement que la forme d'un engagement ontologique fort se résumant à la qualité d'une grammaire d'être psychologiquement vraie

(Guéron 1996 ; Haspelmath 2004), en toute cohérence avec l'appartenance de la grammaire générative à la linguistique cognitive.

Il importe cependant de pousser cet ensemble de prémisses jusqu'à sa conclusion logique. En effet, si atteindre l'adéquation explicative n'est qu'une paraphrase pour la capacité d'expliquer tout court, et si expliquer revient à identifier un modèle mental réel dans le contexte d'une linguistique cognitive, il n'en découle qu'une conception relativement triviale de l'adéquation selon laquelle expliquer équivaut à identifier et affirmer ce qui est vrai. On découvre alors une pétition de principe : on a vu en VIII-2 comment la justification du modèle TO n'est en réalité *que* formelle. Il faut pourtant admettre que toute activité réussie de réécriture symbolique ne garantit en soi aucune forme d'explication empirique de la réalité. La grammaire universelle, dont le contenu change au gré des besoins de généralisation et de formalisation de la théorie, se bute ainsi aux graves limitations du point de vue positiviste examiné en V-1. Celui-ci, ne s'intéressant qu'à la langue limitée à la somme de ses productions, ne permet d'expliquer ni pourquoi la langue existe ni pourquoi il faudrait élaborer des grammaires formelles en premier lieu. De telles représentations symboliques pourraient être fausses et tout à la fois cohérentes. Cela a été vu brièvement avec la considération de la formulation spatiale des contraintes en VIII-2.2.

Il faut en conclure que la grammaire générative est totalement imperméable à la réalité onto-historique de la langue, c'est-à-dire aux événements du monde réels dont l'individualité n'est pas explicable par des descriptions formelles de leur structure :

Ce type de stratégie correspond à la tentative d'expliquer les phénomènes psychologiques par les neurosciences, ou les phénomènes linguistiques par la psychologie et les neurosciences. On reconnaît certaines formulations du programme chomskyen, quoique la grammaire générative n'ait jamais fait un pas dans la direction d'une véritable réalisation de ce programme. D'un point de vue très général, on peut dire que ce type de stratégie s'efforce de contourner le problème posé par le domaine de l'onto-historique en jouant sur la stabilité des lois et des phénomènes que l'on peut qualifier d'« installés ». [...] On voit rapidement les limites de la stratégie. La description physico-chimique d'une hormone n'explique en rien l'existence des hormones. Cela est sans doute encore plus criant en ce qui concerne les phénomènes linguistiques. D'abord, on n'a encore jamais mis en correspondance un phénomène syntaxique déterminé avec une quelconque structure neuro-physiologique. Ensuite, la stratégie implique l'existence d'une grammaire universelle, laquelle, par définition, laisserait inexpliqués, à la fois, l'existence d'états de langue différents et le passage de l'un à l'autre. (Auroux 1998a:158)

Définir un système phonologique en phonologie fonctionnelle est une analyse⁸⁷ ne consistant pas plus en une explication de l'état de ce système. Toutefois, l'épistémologie de ce programme de recherche axée sur la norme, telle qu'elle a été exposée au chapitre VIII, mène à une compréhension intrinsèque de son objet, à savoir la langue en tant que langue. La norme n'est certes qu'un aspect de l'acte langagier.⁸⁸ Elle permet tout de même de comprendre, dans tous les événements réels de la communication humaine, ce que les locuteurs partagent (de même que les intentions des locuteurs en premier lieu). Notons qu'intrinsèquement cela ne décide rien quant à la variation linguistique. D'une part, cette dernière peut rendre très difficile l'étude ou l'identification de la norme en phonologie-1 sans éliminer le fait normatif lui-même. D'autre part, on a vu en VIII-1.2.2 comment la fluctuation phonologique représente justement cet aléatoire des comportements qui échappent à la norme, réalité que l'on peut prévoir *par définition*. Le refus par certains fonctionnalistes, dont Martinet, de considérer la fluctuation comme un phénomène phonologique provient d'une tendance déterministe dont il faut se libérer. La théorie fonctionnelle contient déjà les prémisses lui permettant de se débarrasser d'une conception restreinte de la variation faisant de celle-ci une simple multiplication, dans l'espace ou dans le temps, de systèmes fermés. La réalité de la langue comme un ensemble ouvert de normes malléables et aux contours indéfinis, subtilement dissimulé dans une constellation d'actes linguistiques variant à l'infini, n'empêche pas sa connaissance scientifique juste et vérifiable.

La notion de norme permet ainsi de modéliser la variation linguistique de manière sensiblement plus fine que la hiérarchie des contraintes. Cette dernière, comme il est clairement énoncé dans Archangeli (1997:2, 17), ne modélise la variation que dans un sens inter-linguistique. La variation des usages à l'intérieur d'une seule langue, réduite à une concurrence de formes optimales⁸⁹ ou à d'autres épiphénomènes,⁹⁰ figure rarement de ma-

87 Voir la section suivante.

88 Voir la note 8 (p. 90).

89 « EVAL will be unable to decide between them, and if no other candidate is more harmonic, both will be optimal. In this case, within-language variation ought to be observed. » (McCarthy 2002:7)

90 « Nothing ensures that there is only one most harmonic candidate. In principle, even a totally ordered constraint hierarchy can emit more than one output, though in practice this is not very important. Observed variation is probably better analyzed in other terms (different inputs, partial orderings, etc.). » (McCarthy 2002:245)

nière prééminente au programme de la TO, dont les prétentions typologiques sont centrales selon McCarthy (2002).

Certains hésitent à négliger la variation linguistique à ce point, cependant. Durand & Lyche (2000:135–143) examinent ainsi trois propositions de modèles de la variation linguistique dans un cadre TO. Tout d'abord, on peut multiplier les grammaires pour une seule langue, dans le but d'admettre plusieurs analyses d'une même forme. Ensuite, on peut introduire la contrainte flottante, qui fait en sorte que les candidats optimaux sont les plus fréquents, plutôt que les seuls candidats acceptables. Enfin, on peut abandonner la domination stricte⁹¹ pour permettre des hiérarchies partielles desquelles résultent plus d'un candidat de sortie optimal.

La TO n'est donc pas réellement variationniste.⁹² On commence néanmoins à ériger peu à peu une linguistique probabiliste, comme en témoignent Bod, Hay & Jannedy (2003), Foulkes & Docherty (2006) et Pierrehumbert (2006). Le passage d'un niveau d'observation statistique (global) à un niveau probabiliste (individuel) se fait par le truchement d'une modélisation cognitive de la variabilité linguistique dans l'acquisition, la perception et la production langagière. Une notion apparentée de *connaissance phonologique stochastique* fait partie intégrante de la version de la théorie de l'optimalité employée par Hayes & Londe (2006) et proposée par Boersma (1997a). Or, à partir du moment où le modèle de la compétence participe à une théorie de la faculté du langage qui inclut un éventail paramétrique élargi de l'usage contextuel de la langue allant même jusqu'aux catégories sociales, qui sont des attributs propres à une communauté linguistique et non à un système sémiologique, la différence des visées épistémologiques est patente. Ce contexte n'a rien à voir avec une analyse normative caractérisant la phonologie fonctionnelle, pour les mêmes raisons qu'il serait tout aussi futile de proposer un modèle cognitif de systèmes monétaires ou du code de la route. Ces modèles de grammaire générative, fidèles à leur axiomatique psychomécaniste, font de la variation une propriété inhérente de la structure, se veulent ainsi strictement déterministes et ne se révèlent finalement d'aucune pertinence pour la connaissance de la norme sociale.

⁹¹ Voir en III-1.

⁹² « As we saw [...], classic OT has only very limited resources for describing optional processes. » (McCarthy 2002:227)

3 ENTRE LA PHONOLOGIE ET LA PHONO-LOGIQUE

Il ne faut certes pas ignorer ou occulter le fait que les deux phonologies étudiées dans cette thèse méritent parfaitement leur dénomination. Il demeure absolument hors de question de définir une seule phonologie et de rejeter ce qui ne s'y conformerait pas. Toutefois, ce qui aura été défendu est tout compte fait une polysémie du terme, d'où son utilisation en anglais (*phonology*) pour faire référence à la tradition anglo-saxonne sans ambiguïté. En fait, là où les phonologies fonctionnelle et générative se rapprochent, c'est en ce qu'elles sont toutes deux des *phono-logiques*, des analyses de la substance phonique de la langue. J'ai insisté en VIII-1.1 sur le fait que le système phonologique fonctionnel est un modèle, fruit d'une analyse relationnelle. On ne pourra alors pas nier qu'il s'agit d'une formalisation. La formalisation de type symbolique de la phonologie générative ne s'y apparente jamais, mais cela n'empêche en rien le parallèle instructif. La phonologie n'est donc pas qu'une simple étude ou un discours sur la phonie, pour interpréter le terme étymologiquement. Elle est surtout un *type* d'étude des éléments phoniques de la langue. C'est en ce sens qu'il m'est possible de parler des phonologies, au pluriel. Si on définissait la phonologie par une expression comme « la logique de la phonie », le sens à donner au mot *logique* serait différent en linguistique fonctionnelle et en grammaire générative, comme on l'a vu.

Pour pousser encore plus loin le parallélisme logique, on peut observer que si la notion d'opposition n'est pas proprement phonique, l'optimalité ne l'est pas davantage. À ce sujet, Archangeli & Langendoen (1997:viii–ix) et Kager (1999:xii, 341) sont très clairs : la théorie de l'optimalité est en réalité une théorie générale de la grammaire, plutôt que de la phonologie seule. Il sera donc erroné de réduire le contenu de la phonologie de l'optimalité à la seule notion de contrainte. Lorsque Kager (1999:4), cité en VIII-2.3, parle d'un « basic alphabet of linguistic representational categories » qui complémente la grammaire universelle,⁹³ il s'agit là en fait de la matière première de l'analyse linguistique. La TO, dans sa conception, est ainsi totalement dépendante des théories de représentations phonologiques, comme je l'ai déjà remarqué en III-2.3.⁹⁴ L'examen épistémologique de ces théories

⁹³ Voir aussi Archangeli 1997:13.

⁹⁴ « Except for the need to maintain this record in some form, the theory of GEN, and of OT generally, has no special representational or operational commitments » (McCarthy 2002:9). Au sujet de GEN, voir en III-2.

de représentations n'est cependant pas nécessaire ici, puisqu'il a suffi d'opposer la notion même de représentation à l'institution supra-individuelle pour départager les domaines de connaissance entre les phonologies à l'étude, de telle sorte que les détails à l'intérieur du cadre représentationnel générativiste, de la géométrie des traits aux autosegments et à toute la phonologie multilinéaire, ne sont pas d'intérêt pour les objectifs de cette thèse.

C'est dans ce contexte qu'il faut obligatoirement se rapporter à l'axiomatique des programmes de recherche examinée en VII. Si les phonologies fonctionnelle et générative sont chacune une phono-logique, elles ne montrent pas, en revanche, la même motivation indépendante, de laquelle découle tout l'arsenal théorique et méthodologique. Il est un piège facile que d'établir une équivalence entre les phonologies sur le simple fait qu'elles sont toutes deux des *phono*-logiques. On peut certes imaginer qu'il s'agit là de la source principale de confusion entre les deux programmes de recherche, justifiant par le fait même l'identité des dénominations. Or, cette thèse soutient que les deux programmes de recherche en phonologie partagent les mêmes prémisses phonétiques. Il s'agit du principe de la non-pertinence de la phonétique à la comparaison épistémologique des approches en phonologie, évoqué en V-3. Cela n'implique en rien que des phonologies partagent la même analyse de cette substance. Dès lors qu'on écarte une terminologie linguistique non exclusive à la phonie (langue, variation, diachronie, distribution, typologie, etc.), une terminologie phonétique (voyelle, consonne, syllabe, ton, more, prosodie, etc.) et une terminologie structurale que le fonctionnaliste français associe plutôt à la morphologie (épenthèse, métathèse, préfixation, suffixation, harmonie vocalique, reduplication, etc.), le tronc commun entre la phonologie fonctionnelle et la phonologie générative se retrouve extrêmement amaigri. Comme on l'a vu au chapitre IV, l'examen des chevauchements restants (par exemple, phonème, trait, contraste, neutralisation, marque) révèle finalement de nombreuses différences de méthodes et une confusion profonde de concepts.

Mais peu importe ces aspects terminologiques et méthodologiques, le fait que tout soit indifféremment réduit à une dynamique de contraintes en TO illustre déjà comment la notion d'opposition, elle qui constitue pourtant le leitmotiv de toute la linguistique fonctionnelle, n'a pas un statut particulier ou fondateur en grammaire générative. En comparaison, aux yeux du fonctionnaliste, la phonologie générative, limitée à la syntagmatique et aux variations de formes, est une phonologie seulement par ricochet, puisque la forme

des unités lexicales d'une langue est par définition composée d'unités phoniques, et c'est nécessairement par le truchement de celles-ci que la logique des formes devient un objet d'investigation (généralisation). Selon le point de vue fonctionnel, s'il va de soi qu'une assimilation de [inb] en [imb] s'explique par la labialité de l'occlusive voisine, ce fait n'est d'aucune utilité pour déterminer les traits pertinents de l'archiphonème nasal. On pourrait aussi remarquer que la qualité de la syllabe [in-] d'être un préfixe ou non n'a aucun intérêt pour le phonologue fonctionnel, sans même parler du fait que la syllabe n'est pas d'emblée une unité phonologique dans toutes les langues (Martinet 1948:50-51 ; Martinet 1956:45). En outre, s'il va de soi que la marque du pluriel en anglais est dévoisée au côté d'une consonne sourde, comme dans [-ts] ou [-ks], et voisée après une consonne sonore, comme dans [-dz] ou [-lz], et que cette variation formelle découle de l'interaction des segments, ce fait n'a aucune incidence sur la définition du système phonologique.⁹⁵ Tout ceci paraîtra au fonctionnaliste plutôt comme une sorte de morphologie, bien que cette étiquette soit inadéquate pour décrire toute l'étendue des phénomènes couverts par la phonologie générative contemporaine.⁹⁶ La phonologie fonctionnelle, pour sa part, fait découvrir une logique de la phonie d'une langue en elle-même, abstraction faite de la structuration des formes, d'où le rejet radical de la morphologie par Martinet (1965a ; 2000/1966 ; 1977), qui y voyait une confusion dangereuse des niveaux entre la phonologie et la morphologie. Cela se voit exemplifié de manière particulièrement limpide dans la discussion du trait en IV-3 : le trait pertinent ne suffit pas pour décrire des phénomènes de formes. L'autre nom que peut porter la phonologie fonctionnelle, la phonétique fonctionnelle (Martinet 1974/1949 ; Akamatsu 1992:11), signifie explicitement que ce programme ne cherche à abstraire ce qui est pertinent que de la réalité phonique.

Somme toute, si des programmes de recherche partagent des *faits de langue* découlant de leur aspect substantiel (phonie, chaîne parlée, etc.), cela ne suffit pas pour rapprocher significativement deux disciplines phono-logiques distinctes.

⁹⁵ Il s'agirait peut-être même de l'inverse. Voir la note 39 du chapitre IV (p. 47).

⁹⁶ Cf. « On retient [chez les générativistes] le terme de phonologie pour lui faire couvrir un domaine qui, à travers l'ancienne *morphophonemics*, déborde sur la morphologie traditionnelle » (Martinet 2000/1973a:18). Voir aussi Viel (1984:393ss).

4 CONCLUSION : DE LA LANGUE AU LANGAGE

Cette réflexion aboutit à un point où il vaut la peine de revenir sur la distinction entre le modèle de la langue et celui d'une langue, que l'on a vue brièvement à la section V-2.3. Elle permet de résumer succinctement mais pertinemment la différence entre les modèles phonologiques et les programmes de recherche sous-jacents étudiés dans cette thèse. En caractérisant la TO comme une théorie de la capacité du langage (Kager 1999:4) construite autour de l'idée d'une configuration idéale de la forme des langues, et la phonologie fonctionnelle comme l'explication du fonctionnement d'une langue particulière, j'oppose ainsi une linguistique du langage à une linguistique de la langue, respectivement. Cela concorde avec le point de vue de Builles (1998:90) qui nomme le fonctionnalisme français la linguistique des langues, à la suite de Martinet (2000/1973a:19), et la grammaire générative, la linguistique universelle :

La **linguistique des langues** prend les langues comme point de départ et comme point d'arrivée. Son objet, c'est la description des diverses langues qui sont accessibles à l'observateur [...]. [1] La **linguistique universelle** s'inscrit dans une recherche interdisciplinaire. Elle s'intéresse aux langues dans la mesure où celles-ci révèlent les lois du fonctionnement de l'esprit humain (les opérations cérébrales et mentales) qui sous-tendent l'activité langagière.

Cette association que Builles établit entre la linguistique universelle et la recherche interdisciplinaire porte à conclure que la phonologie générative, comme linguistique du langage, s'avère bien davantage une phonologie-2, préoccupée par la modélisation du fonctionnement de l'esprit humain.

La linguistique du langage propose ainsi un modèle de *la* langue dans un sens nécessairement universel en découvrant les modalités notamment de sa production, de sa perception et de son traitement cognitif en général. Elle caractérise le locuteur dans le plus grand nombre de ses dimensions possibles au travers de la forme observée de la langue. Pour sa part, la linguistique des langues, expression employée également par Lazard (2007:10, 15) pour parler de la linguistique structurale à l'europpéenne, s'affaire à développer un cadre d'analyse permettant d'élaborer le modèle d'une langue particulière : l'objet sémiologique partagé par une communauté et dégagé à partir d'une analyse phonologique-1.

C'est exactement en ce sens que l'engagement ontologique des programmes de recherche fait de la phonologie générative une phonologie universaliste, de la phonologie

fonctionnelle une phonologie spécifique, toutes deux épistémologiquement irréductibles l'une à l'autre. Certes, décrire le potentiel distinctif des unités d'une langue particulière et trouver le dénominateur commun de la description de toutes les langues est fondamentalement incompatible. J'entends par là que le premier objectif ne peut pas se réaliser lorsqu'on accomplit le second, et vice versa.

Tout au plus, l'universalisme de la linguistique fonctionnelle sera strictement *inductif*, tel que l'envisageait Troubetzkoy, tout intéressé qu'il était par la typologie des systèmes et la cartographie (Viel 1984:215 ; Troubetzkoy 2006:7). Le fonctionnalisme français de Martinet, on l'a vu au chapitre II, n'a pas poursuivi cet objectif, qui n'est pas requis par l'axiomatique du programme de recherche.

Dans ce contexte, il peut s'avérer utile de retourner à la section VII-10 et de se rappeler que le paramétrage des principes de la grammaire universelle, prenant la forme d'une hiérarchie spécifique de contraintes violables en TO, caractérise nécessairement une langue par rapport aux autres au même titre qu'un système phonologique. Pour cette raison, le résultat de ce travail différenciateur constitue par définition une norme, et j'entrevois en VII-10 la question de savoir une norme de *quoi*. La réponse est désormais accessible, quoique philosophiquement sévère. En effet, la phonologie générative, en tant que linguistique du langage, subordonne totalement la phonologie-1 à la phonologie-2 de telle sorte que sa conception du modèle d'une langue, si elle découle en toute cohérence de son axiomatique première de nature métascientifique, devient essentiellement arbitraire, incidente, se développant au gré de l'évolution de la machinerie symbolique, ne contenant même aucune prémisse permettant de comprendre pourquoi la langue existe en premier lieu, à l'opposé de la phonologie fonctionnelle.

En somme, il s'agit d'une erreur épistémologique que d'opposer l'étude de la langue en tant que norme à celle des paramètres de son emploi de telle sorte que la seconde remplacerait la première. *La* linguistique est tout cela à la fois, car tout participe, à sa façon, à la connaissance scientifique du phénomène si complexe qu'est la communication linguistique. Réduire la langue à la capacité du locuteur de la produire et d'en faire usage, dans la mesure où une grammaire formelle permet des conclusions quelconques dans ce domaine, équivaut à confondre langue et langage. Cela s'explique peut-être facilement dans

un contexte où le mot pour désigner les deux réalités est le même (pensons à l'anglais *language*), mais cela ne justifie pas pour autant cette méprise. L'épistémologie est là pour le démontrer.

CONCLUSION

Évaluation et prospection

J'ai énoncé au chapitre I les cinq objectifs auxquels cette thèse doit répondre. Le moment est venu de les revoir un à un et d'évaluer leur réalisation, à la lumière des résultats de la réflexion épistémologique présentée dans les chapitres qui précèdent.

1 LA PHILOSOPHIE DE LA PHONOLOGIE

I. Développer un cadre de discussion métathéorique en phonologie, étant admis qu'il n'existe tout simplement pas de telle méthode permettant d'étudier le contenu de programmes de recherche différents dans ce domaine.

L'essentiel du travail répondant à cet objectif se trouve dans les chapitres V et VI de cette thèse. Le positivisme en linguistique, qu'on peut associer à toute la linguistique américaine du xx^e siècle et que le cognitivisme de la grammaire générative n'a pas éliminé, a été évalué pour ensuite être exclu, en vertu du principe que j'ai nommé le biais fonctionnaliste de l'épistémologie de la linguistique. Celui-ci détermine la réflexion sur la phonologie de deux façons. D'une part, il existe un aspect immatériel de la langue comme moyen de communication qui ne se confond pas avec la somme de ses productions. Dans la mesure où les locuteurs sont des agents conscients, la convergence des comportements permet de concevoir la structure linguistique en tant que potentialité réalisée par l'usage. D'autre part, limiter son point de vue à la manifestation matérielle de la langue devient, dans ce contexte, un choix méthodologique qui ne détermine pas l'épistémologie de la phonologie, mais qui en est plutôt l'objet.

Ce dépassement du positivisme rend possible une caractérisation complexe de la structure linguistique, comprise abstraitement comme une organisation de la langue et de la parole. Une première face de la phonologie révèle une branche de la linguistique traditionnellement conçue comme étant la seule discipline structurale. Elle traite d'entités de nature

strictement normative. Ce modèle phonologique est un ensemble de règles qui se construit à la suite d'une observation progressive et herméneutique de données colligées en corpus. La règle-phrasedu linguiste n'est pas une généralisation empirique vraie ou fausse, sinon cela reviendrait à une réification outrancière. Les contre-exemples ne trahissent que des règles formulées incorrectement ou la variation de l'application même de ces règles dans les comportements langagiers réels. La subtilité de la recherche structurale réside justement là, puisqu'il faut arriver à départager, dans toute la variation inaliénable et inépuisable du discours réel, le contingent de la structure. Cela confirme l'aspect herméneutique de cette connaissance, puisque ce type d'étude n'est sérieusement envisageable que lorsqu'on observe une langue de l'intérieur, en la comprenant soi-même ou en s'appuyant sur la compréhension d'informateurs. La règle structurale n'est donc pas une description quantifiée du comportement des locuteurs, mais plutôt une modélisation de ce qu'il faut appliquer dans l'emploi d'une langue particulière. Ce seront alors les propriétés communes à toutes les langues et guidant les analyses structurales qui s'avèreront sous la forme de généralisations empiriques, par exemple le fait que toutes les langues ont des phonèmes.

Une seconde face de la connaissance phonologique correspond à un contexte scientifique complémentaire à la phonologie comme discipline normative. Il s'agit de l'étude du modèle phonologique dans toute la diversité de ses contextes de réalisation. L'objet de cette connaissance n'est pas la règle, mais plutôt les régularités spatio-temporellement observables dans l'usage réel de la langue. La méthodologie adéquate dépendra du point de vue adopté d'après le modèle phonologique, pouvant même suggérer ou imposer la méthode hypothético-déductive. La sociolinguistique, la psycholinguistique et la linguistique historique en constituent trois exemples canoniques. Le paramétrage de la variation des usages, l'identification des processus mentaux en jeu dans la parole ou la reconstitution de l'évolution des structures permettent en effet de comprendre la communication humaine d'une manière complémentaire à la description des normes linguistiques. Cela demande néanmoins des méthodes d'investigation différentes. Dans ce contexte, la phonologie devient une spécialisation de cette façon de connaître la structure de la langue et du langage. S'il est sans doute pertinent de distinguer différents niveaux d'organisation dans toutes les dimensions de la langue (psychologique, social, etc.), il a été uniquement pertinent dans

cette thèse d'en distinguer deux, à savoir le normatif et l'événementiel. Je les ai respectivement nommés phonologie-1 et phonologie-2.

La question des relations entre la phonétique et la phonologie est transversale à celle de la complexité de la structure. Les débats sur les niveaux phonétique et phonologique de la grammaire occultent cette nécessité épistémologique : toute connaissance phonologique dépend d'une connaissance phonétique préalable, objective et partagée par la phonologie dans toutes ses versions. La phonologie ne « crée » pas la réalité phonique dont elle décrit l'organisation linguistique/mentale/sociale/etc., bien qu'elle puisse incorrectement le faire (ce qui est un autre problème). De ce fait, j'ai conclu à la non-pertinence de la connaissance phonétique dans la comparaison épistémologique des approches en phonologie.

Le dernier critère retenu pour guider ma réflexion épistémologique sur la phonologie procède d'un examen de la notion de fonction, d'après l'ouvrage de Wright (1976). Ce dernier propose une définition de la fonction basée sur la conséquence de l'existence de quelque élément ou réalité. Cet exercice m'a permis de séparer l'argument fonctionnel de l'argument téléologique, pour ensuite distinguer clairement le fonctionnalisme en tant qu'explication et le fonctionnalisme en tant que cadre. La récusation de l'un ne doit pas invalider automatiquement l'autre, puisqu'il s'agit de deux plans distincts qu'il ne faut pas confondre sous l'angle seul de la terminologie.

Cet ensemble de prémisses à l'examen épistémologique de la phonologie m'a mené à formuler quatre questions devant guider ma définition de la connaissance phonologique en phonologie fonctionnelle et en théorie de l'optimalité (TO). Quel rôle y joue l'aspect fonctionnel de la langue ? Qu'apprend-on sur le fonctionnement d'une langue à la suite d'une analyse phonologique-1 ? Que reste-t-il de commun entre les approches lorsqu'on écarte les notions de phonétique (consonne, voyelle, ton, etc.) préalables à toute analyse phonologique ? Mis à part la conception de la langue en tant que moyen de communication, quel autre rôle joue la notion de fonction dans ces phonologies ? Voilà donc comment j'ai jeté les bases d'une philosophie de la phonologie qui n'avait jamais encore été entreprise sous cette forme. Elle propose en somme un éclairage sur cette branche de la linguistique, et ce, non pas en répétant ce que l'on prétend expressément à son sujet, mais plutôt en dégageant des constats et des conclusions par le truchement d'un examen en profondeur de ce qui se fait réellement et des résultats conséquents.

2 LES FONDEMENTS DE LA PHONOLOGIE FONCTIONNELLE

II. Appliquer cette méthodologie à la phonologie fonctionnelle issue de l'enseignement de Nikolai S. Troubetzkoy et du fonctionnalisme proposé par André Martinet.

Une description épistémologique de la phonologie fonctionnelle a couvert les sections VII-1 et VIII-1 et a été complétée au chapitre IX. Elle met en lumière un programme de recherche soi-disant réaliste, basé sur une observation fondatrice et axiomatique voulant que la langue existe parce que sa fonction primaire est celle de la communication. Dans ce cadre, la forme du modèle se décline en fonction d'un paramètre objectif et immuable : la pertinence. Ainsi, le contenu du modèle, et non la prémisse, devra changer s'il ne suffit plus pour expliquer – fonctionnellement – une langue particulière à l'étude.

En tant que linguistique structurale, cette phonologie correspond en tout point à ce que l'on attend de ce type de discipline. Elle est surtout empirique sur le plan de la connaissance phonétique préalable à la description adéquate de la réalité phonique observée, dans laquelle le linguiste trouve la pertinence. L'élaboration du modèle progresse grâce à l'analyse de corpus basée sur la logique de l'opposition. Il s'agit d'une connaissance portant sur des entités normatives. Le système phonologique n'est effectivement pas un objet matériel : il est une norme. Par la nature même de la langue à la source de l'axiomatique du programme de recherche, cette norme est socialement institutionnalisée. C'est pourquoi j'ai en VIII-1 qualifié la phonologie fonctionnelle de phonologie sociale. Elle appartient aux sciences humaines, conformément au projet initial troubetzkoyien, qui supposait une réalité fonctionnelle supra-individuelle qui ne se confond ni avec le physique, ni avec le psychologique.

J'ai par conséquent affirmé que l'épistémologie de la norme permet la description la plus juste de l'objet de la phonologie fonctionnelle. Toutefois, en puisant mes arguments dans l'examen des relations entre le fait normatif et, d'autre part, la linéarité du discours, le problème de la fluctuation phonologique et la notion de choix, j'ai pu conclure que la phonologie fonctionnelle est, d'une certaine façon, incomplète. Elle n'épuise pas toutes les fonctions, la pertinence distinctive n'en représentant qu'une seule, bien que fondamentale. Elle ne modélise pas, en conséquence, *toute* la norme phonique d'une langue.

Cette critique ne se veut pas négative. Peu importe tous les choix envisageables d'une « autre » pertinence, pour reprendre la formulation de Martinet (1989:37), le programme de recherche fonctionnel en phonologie demeure en lui-même un cadre cohérent, dont les fondements épistémologiques sont transparents, et qui ne constitue pas une somme d'explications fonctionnelles *ad hoc*. Il ne faut pas négliger ce dernier point, sur lequel je reviendrai une dernière fois à la section 4 ci-après.

3 LES FONDEMENTS DE LA THÉORIE DE L'OPTIMALITÉ EN PHONOLOGIE

III. Appliquer la même méthodologie à un programme de recherche contemporain en phonologie, la grammaire générative, et, plus spécifiquement, à l'une de ses théories dominantes, soit la théorie de l'optimalité.

Après avoir présenté les grandes lignes théoriques et conceptuelles de la TO en phonologie générative au chapitre III, j'ai élaboré une description épistémologique de cette approche aux sections VII-2 et VIII-2 pour ensuite la compléter au chapitre IX. Il s'agit d'une description de la grammaire générative en tant que programme de recherche motivé avant tout par la réécriture formelle de la langue. Son objectif ultime est l'atteinte de la généralisation maximale à l'aide d'un minimum d'éléments primitifs, et ce, en limitant le plus possible les outils symboliques et logiques de la description. Se greffe à cette entreprise une visée universaliste justifiée par un engagement ontologique psycholinguistique. L'argument affirme en effet que l'innéisme de la grammaire universelle est nécessaire, parce que cette dernière détermine la forme effective de toutes les grammaires.

À l'intérieur de ce cadre, la TO, en phonologie comme ailleurs, s'impose par sa capacité supérieure de généralisation. Pour ce faire, une heuristique particulière est déployée, employant la notion de contrainte structurale que les formes attestées peuvent, et vont certes éventuellement, violer. C'est la dynamique hiérarchique de ces contraintes qui permet d'obtenir les formes réelles, jugées optimales, et la méthode consiste à dégager cette hiérarchie d'après les faits. En me basant sur la métaphore de la machine omniprésente dans les discours théoriques, combinée à l'arrière-plan psycholinguistique, j'ai qualifié cette phonologie de psychomécaniste.

4 LA QUESTION ÉPISTÉMOLOGIQUE DE LA THÈSE

IV. Dégager les relations entre les contenus respectifs des deux programmes de recherche à l'étude.

À ce stade du travail épistémologique, peut-on conclure que la phonologie en TO invalide, inclut ou dépasse la phonologie fonctionnelle ? La réponse finale ne peut être que négative. Dans la mesure où la TO est une incarnation représentative du programme de recherche générativiste et que ses paramètres, à l'intérieur même du programme, ne changent pas les relations entre la connaissance phonologique fonctionnelle et psychomécaniste, on peut également conclure que la grammaire générative tout court n'invalide, n'inclut ou ne dépasse pas la phonologie fonctionnelle, et vice versa.

Il importe d'insister sur le fait que les chevauchements existants entre les deux approches à l'étude ne se réalisent pas là où elles se définissent respectivement. On peut donc certes concevoir une connaissance linguistique générale, une sorte de patrimoine partagé par tous et forgé par le développement historique des idées. L'historiographie de la marque écrite par Viel (1984) contribue justement à faire découvrir ce patrimoine scientifique structuraliste non rectiligne, mouvant, voire bouillonnant.

Il est cependant insuffisant d'admettre que la phonologie fonctionnelle et la phonologie générative appartiennent toutes deux à l'histoire de la linguistique. Il est, d'une part, démontrable qu'elles sont contemporaines. La phonologie est, de plus, beaucoup trop jeune pour déjà envisager sérieusement une histoire instructive de la phonologie. Cette discipline est davantage une variation synchronique qu'une évolution. D'autre part, le partage de ce patrimoine scientifique n'implique rien quant à l'épistémologie de ces phonologies. Par exemple, la définition de la linguistique fonctionnelle n'admet pas que l'on puisse nommer pareillement toute théorie recourant à des arguments fonctionnels. Les domaines épistémologiques ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi l'acceptation de l'opposition distinctive par la *phonology* anglo-saxonne n'implique aucunement que celle-ci ait repris cette idée pour la replacer – et la dépasser – dans un cadre conceptuel plus large. Elle a même plutôt fait le contraire, pour ne s'en servir qu'au besoin.

En somme, de deux choses, l'une : la *phonology*, du structuralisme à la grammaire générative, est une mauvaise phonologie fonctionnelle, ou elle ne l'est pas du tout.

Voilà comment l'épistémologie dépasse l'argumentation incidente des théoriciens pour remonter jusqu'aux choix et aux engagements scientifiques véritables à propos du réel. Cette thèse a donc révélé deux *Weltanschauung* incommensurables mais, de ce fait, complémentaires dans leur participation commune à l'histoire des idées en linguistique. Cela signifie dès lors que certaines connaissances appartiennent certes à tous (pensons seulement au développement purement technique de la phonétique), sans toutefois que cela implique une parenté épistémologique directe entre les diverses branches s'éloignant chacune du tronc central dans leur propre direction. Ce serait commettre une grave erreur épistémologique et historiographique, par exemple, que d'imputer à Jakobson la responsabilité du trait binaire tel qu'il a ensuite été utilisé en grammaire générative. Le développement historique d'une science ne correspond pas nécessairement à la relation logique entre les idées et les théories. La comparaison des phonologies fonctionnelle et générative l'illustre éloquemment.

Il y a donc deux manières d'affirmer que la grammaire générative n'a jamais démontré que la phonologie fonctionnelle est fautive ou incomplète. Il y a le fait, d'une part, que les prémisses et les résultats de la pratique contemporaine de la phonologie générative n'ont tout simplement rien à voir avec leurs équivalents fonctionnalistes, comme on l'a vu en détail dans la partie *Essai*. D'autre part, pour revenir à la démonstration du chapitre IV, les développements de la grammaire générative, à partir du structuralisme américain de Bloomfield et des post-bloomfieldiens comme Hockett, n'affectent ni les fondements épistémologiques de la linguistique fonctionnelle, ni la méthode qui en découle. Une vision grossière de la phonologie anglo-saxonne pourrait peut-être suggérer le jugement selon lequel la TO s'est dotée d'un outillage de formalisation symbolique hautement supérieur à tout ce qui a été tenté avant la grammaire générative. Cependant, cela n'entre jamais en rapport avec la phonologie fonctionnelle, qu'il s'agisse de sa justification ou de sa pratique.

Le constat suivant se dégage de la philosophie de la phonologie exposée dans cette thèse : la TO en phonologie, malgré sa sophistication formelle dont il ne faut peut-être pas chercher toutes les motivations aussi loin que dans la phonologie structurale américaine pré-chomskyenne, appartient tout de même manifestement à la tradition de la *phonology*. La reprise de l'opposition anglais-français proposée au chapitre IV se révèle toujours aussi

utile et valide. La TO demeure une phonologie de la substance cherchant à s'appuyer davantage sur les sciences cognitives que sur les sciences humaines. Limitée méthodologiquement aux manifestations purement matérielles de la langue, elle est positiviste, déterministe, centrée sur la linéarité de la parole, avec très peu d'égards pour la réalité paradigmatique. Il est d'ailleurs très instructif de voir comment Martinet (1954:125) notait déjà la même opposition épistémologique avec la linguistique américaine des années cinquante, dont il considérait sévèrement le formalisme :

In simpler and more specific terms, it [the unity of linguistics] will result from the recognition that a real understanding of what a language is at a certain period, of how and why it changes from one age to another, can only be gained through a careful observation of how it serves the needs of all the sections of the community [...]. Instead of trying to prove the validity of their own structural theories at the expense of language, [American] descriptivists will have to order all the facts of language according to their respective role and importance in its economy. [...] The description of language is not achieved through taking apart all the elements of its delicate machinery any more than a watch would be usefully and exhaustively described through the linear display on a green cloth of all its springs and cogwheels. It is necessary to show how all the elements of both the language and the watch cooperate when at work. Anatomy, unless studied with a view to accounting for physiology, would amount to some sort of "necrology" or corpse-lore of little use or interest to anybody except perhaps professional embalmers. So far we have had, in descriptive linguistics, a little too much anatomy and not enough physiology, and the rigor after which some of us are striving too often resembles rigor mortis.

Il me faut cependant admettre que ce que Martinet défendait comme le seul point de vue valable sur la langue¹ est pour moi un biais fonctionnaliste dans la méthodologie de réflexion appliquée dans cette thèse. En assumant d'emblée, dans la section V-1, que la structure linguistique est un ensemble de règles, je fondais déjà ma philosophie de la phonologie sur l'idée parfaitement intuitive, à l'origine de l'axiomatique fonctionnelle, que la langue est un outil de communication partagé par une communauté. Or, cette réalité apparaît totalement secondaire à la grammaire générative. En quelque sorte, ce dernier cadre n'est pas une linguistique foncièrement *linguistique*, ne s'intéressant pas directement à l'explication de la langue en tant que telle, mais cherchant d'abord et avant tout à en universaliser les paramètres de formalisation et à rattacher ceux-ci à des propriétés de l'esprit humain. Dans ce contexte, on tient pour acquis à la fois l'existence et le fonctionnement de la langue, en adoptant simplement un autre point de vue sur la réalité langagière. Il ne faut donc pas

¹ Ou, dans les termes de Lazard (2007:6), la « bonne » linguistique.

s'étonner si j'ai dû finalement jongler avec une *règle* de nature totalement différente en passant de la phonologie fonctionnelle à la phonologie générative, sans compter qu'il a fallu composer avec une ambiguïté supplémentaire à l'intérieur de ce dernier cadre. Celle-ci résulte de la coexistence de la règle de dérivation phonologique, théoriquement très circonscrite en grammaire générative et supplantée par la contrainte en TO et du *fait normatif* de la définition d'une langue particulière à la différence de toutes les autres.

Un certain point de départ s'impose néanmoins dans toute forme de recherche épistémologique. Dans le cas présent, il m'a permis d'identifier et d'éclairer la différence profonde entre les programmes de recherche à l'étude, en plus de révéler ce que, en opposition à la position de Martinet, je considérerais effectivement comme un biais en évoquant la notion de *conservatisme épistémologique*.² On pourrait alors arguer que la métascience doit toujours inclure cette auto-réflexivité, devenant par le fait même une méta-métascience.

La réponse finale à ma question épistémologique est donc la suivante : la connaissance phonologique de la langue issue de la phonologie fonctionnelle ne chevauche pas ni ne contredit le domaine de la phonologie générative dégagé à travers l'étude de la TO et vice versa. Le partage des mêmes fondements phonétiques, d'une terminologie parfois trompeusement homogène et de certains modes d'explication (notamment l'explication fonctionnelle, très présente en TO) masque la profonde opposition de valeur épistémologique accordée à des prémisses acceptées d'emblée par tous (l'opposition distinctive, par exemple, ou la réalité psychologique). Ni le contenu de la phonologie générative ni son rejet du structuralisme américain d'origine ne permettent de justifier les interprétations erronées de la phonologie fonctionnelle recensées au chapitre IV. Il en résulte donc que cette dernière n'a jamais été une étape de l'évolution de la *phonology* anglo-saxonne et constitue plutôt une tradition indépendante, susceptible d'être tout simplement mal interprétée.

5 CONCLUSION PROSPECTIVE

V. Évaluer le statut épistémologique de la phonologie fonctionnelle et réfléchir à sa situation et à son avenir.

² « [...] la meilleure théorie épistémologique est celle qui permet de conserver le maximum d'acquis cognitifs produits par le développement historique de la connaissance d'un certain ordre de phénomènes et de faire place au maximum d'approches méthodologiquement différentes. » (Auroux 1991:81)

Une certaine caractérisation de la phonologie fonctionnelle brièvement proposée en II-10 s'impose à nouveau pour conclure le travail épistémologique de cette thèse. Le sens du mot *phonologie* en linguistique fonctionnelle s'avère une *restriction* systématique d'un terme qui flottait déjà dans l'ère du temps à l'époque de la naissance de la discipline. Dans ce contexte, on arrive plus facilement à comprendre les erreurs d'interprétation et les mauvaises lectures, surtout lorsqu'on réalise que le cadre générativiste n'est pas le premier à commettre ce genre de méprises. La réaction de Maurice Grammont à la jeune phonologie en France, évoquée une première fois en II-1.2, est à ce sujet instructive :

M. Grammont s'en prend tout d'abord à notre terminologie. F. de Saussure avait donné des termes « phonétique » et « phonologie » certaines définitions acceptées par M. Grammont. Comme, sur ce point, les phonologues n'ont pas cru devoir suivre de Saussure, il n'est pas étonnant que M. Grammont trouve « peu exactes » les distinctions qu'on établit au début de l'article incriminé. (Martinet 2000/1939:275)

La phonologie a donc depuis longtemps souffert de difficultés prévisibles associées aux barrières terminologiques. On aurait peut-être dû tirer profit davantage du terme *phonétique fonctionnelle*, surtout que l'adéquation entre celui-ci et la phonologie va de soi pour le fonctionnalisme français :

Nous ne tenons pas outre mesure à notre étiquette de « phonologue » (et encore moins à celle, subtilement péjorative, de « phonologiste »). Nous sommes prêts à remplacer dans tous les cas « phonologie » par « phonétique fonctionnelle » si cela devait amener un certain nombre de « phonéticiens » endurcis à s'intéresser à nos recherches. (Martinet 2000/1943:284)

Il est à parier cependant que Troubetzkoy n'aurait jamais osé proposer la chose. Celui-ci a milité avec conviction pour distinguer radicalement l'étude des phénomènes matériels en phonétique de celle des phénomènes linguistiques et fonctionnels en phonologie. Pourtant, Martinet lui aura aussi sévèrement reproché de colorer ses analyses phonologiques d'arguments strictement phonétiques.³ Il en résulte donc une situation finalement assez gênante : deux études, un seul terme.⁴

³ Pour une belle exposition de l'ambiguïté phonétique des *Grundzüge*, voir aussi Viel (1984).

⁴ Deux études dans le cadre de cette thèse. On pourrait sans doute en dégager trois, quatre ou plus dans le cadre de l'histoire du terme phonologie/*phonology*, puisque les points de vue sur la phonie peuvent grandement varier, ce que l'on peut déjà réaliser à la lecture du commentaire de Martinet au sujet de la position de Grammont.

Il faut pourtant admettre que la pluralité des phonologies n'implique pas nécessairement la hiérarchisation des diverses écoles. On sait qu'aujourd'hui la phonologie générative domine la linguistique occidentale dans les colloques et les publications, surtout en langue anglaise. Puisque ce n'est pas la question de la vérité qui permet en fin de compte de distinguer les programmes de recherche en question, il s'agit alors nécessairement d'un problème de sociologie et d'historiographie de la science, où langue d'enseignement, tradition scientifique et support institutionnel s'entremêlent dans un vaste ensemble culturel quasi indissociable des idées elles-mêmes. Un point de vue inclusif comme ce qui suit est certainement le bienvenu :

[...] dans les sciences de l'homme, une nouvelle théorie peut paraître évacuer et remplacer la précédente pendant un certain temps, mais il s'agit là surtout de sociologie universitaire ; au plan scientifique, elle ne l'invalide jamais tout à fait ; elle répond le plus souvent à de nouvelles questions, *sans pour autant que les précédentes pas plus que la théorie qui y répondait ne deviennent obsolètes*. L'attitude iconoclaste n'est donc guère de mise en phonologie ; au contraire, c'est avec du vieux qu'on y a souvent fait du neuf, comme en témoignent de nombreux retours en arrière sur tel ou tel point [...]. (de Carvalho, Nguyen & Wauquier 2010:12-13)

En revanche, il faut bien se garder de vouloir ménager la chèvre et le chou à un point tel que tout se confond. Ce serait là mal servir l'histoire des idées, ainsi que les idées elles-mêmes. Le récent manuel cité ci-dessus progresse silencieusement de la double articulation du langage de Martinet vers une conception psychologique et linéaire du phonème⁵ en ne parlant toujours que du trait distinctif sans mention du trait pertinent, avant de s'attarder à la constitution des morphèmes dès le troisième chapitre. Il s'en dégage une image trop facile et injuste de la phonologie fonctionnelle.

5.1 POUR CONTINUER LA PHILOSOPHIE DE LA PHONOLOGIE

Ma proposition de philosophie de la phonologie ne représente que le début d'une entreprise de critique épistémologique dont l'ampleur est potentiellement beaucoup plus large. Il y a, d'une part, la nécessité évidente de répéter l'exercice dans toutes les autres branches de la linguistique. Un des objectifs majeurs en la matière devrait être de clarifier davantage

⁵ « On fait alors de la phonologie et l'on essaie, dans ce cas, d'étudier l'"idée" de ce son /l/, le "phonème" /l/, c'est-à-dire de décrire la connaissance qu'ont les locuteurs du français du comportement de ce son /l/, puisqu'ils "savent" qu'une séquence comme **dlomadaira* est mal formée [...]. » (de Carvalho, Nguyen & Wauquier 2010:23)

le fait que des termes comme *phonétique*, *phonologie*, *morphologie*, *syntaxe* etc., servent à catégoriser la subdivision du travail du linguiste, comme le fait la linguistique fonctionnelle, et réfèrent aussi à des propriétés du langage, d'où l'étude de leur interaction, comme peut le faire la grammaire générative, par exemple dans Cowper & Rice (1987) ou Vogel & Kenesei (1987).

D'autre part, je ne prétends pas que ma philosophie de la phonologie est complète. Dans l'état actuel des choses, je me suis cantonné à la phonologie en tant que discipline normative que j'ai nommée phonologie-1 au chapitre V. Elle est logiquement primaire, ce que mon travail devait refléter, mais il va de soi qu'une connaissance phonologique globale devrait éventuellement inclure l'apport du plus grand nombre de contextes possibles d'observation, en précisant davantage leur utilité dans la justification des modèles structuraux avancés. Une épistémologie *intégrée* m'apparaît donc nécessaire. Pour ce faire, sonder l'univers épistémologique respectif de chacune des disciplines connexes à la phonologie normative proprement dite s'impose. L'interdisciplinarité de la phonologie-2 offre donc un riche laboratoire d'épistémologie. J'admets en somme parfaitement que j'ai proposé *une* philosophie de la phonologie.

5.2 LA LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE AU XXI^E SIÈCLE

Cette thèse s'inscrit en faux contre certains jugements négatifs et des attitudes exclusives comme celle de Prince & Smolensky (2004:1), pour qui toute phonologie « sérieuse » doit nécessairement considérer la grammaire universelle. La linguistique n'appartient à personne en particulier, mais à tous de façon générale. Évidemment, quiconque considérant sa propre version de la linguistique comme la totalité de la connaissance de son domaine sera perpétuellement et inéluctablement réfuté par l'histoire des sciences et l'épistémologie. Il ne nous reste donc plus qu'à souhaiter une plus grande place à ces deux domaines dans l'enseignement et dans la formation d'écoles de chercheurs.

Je ne plaide certes pas pour un relativisme total. En revanche, pour ce qui est du sujet de cette thèse, il m'apparaît évident que la coexistence de plusieurs points de vue complémentaires en phonologie est possible, voire souhaitable. En cela réside l'histoire de la phonologie au siècle dernier, alors que la phonologie fonctionnelle survivait dans l'ombre du géant anglo-saxon, au moins jusqu'à la mort d'André Martinet en 1999.

Pour évoluer aujourd'hui, la phonologie fonctionnelle n'a besoin ni de se cantonner dans ses acquis, ni de se rapprocher de la *phonology*. Il ne faut pas oublier que l'évolution progressive de la *phonology* s'est faite là où la phonologie fonctionnelle ne se définit pas en tant que telle. Cette dernière doit alors se renouveler à partir de ses bases propres, notamment en continuant de nourrir les pistes de recherche en phonologie-2 et en cherchant à se mettre à l'épreuve elle-même dans cette arène. Les travaux en phonologie diachronique, entamés il y a longtemps, n'épuisent évidemment pas toutes les possibilités, ni l'étude de la variation sociale en synchronie dynamique. C'est pour cette raison que j'envisage une linguistique fonctionnelle véritablement compréhensive. J'ai parlé à plusieurs reprises d'autres fonctions, d'autres normes. Il y a beaucoup à faire dans cette direction, et le fonctionnalisme français pourrait sans doute s'inspirer des autres fonctionnalismes mentionnés au chapitre I. On n'assurera pas la continuation de la linguistique fonctionnelle en copiant les programmes de recherche à la mode, mais bien en poussant davantage son axiome dans toutes les sphères de l'activité langagière.

Il ne faut surtout pas penser que ce serait là noyer la pertinence. Même dans ce cas le fonctionnalisme restera incomplet, puisque le point de vue fonctionnel, aussi loin qu'il puisse être porté, demeure une seule approche de la langue parmi tant d'autres. On ne risque en rien une sorte de complétude épistémologique envers laquelle il faudrait certes se méfier.

Il importe de continuer à réfléchir sur la multitude de problèmes individuels de théorie et de description qui se présentent encore aujourd'hui, sans jamais perdre une vue d'ensemble et toujours en acceptant les conséquences de nos choix et de nos arguments. Je pense notamment aux conclusions épistémologiques suggérées par la question de la fluctuation, qui demeure contentieuse en ce sens que certains préjugés déterministes s'imposent encore, même en phonologie fonctionnelle.

En parallèle, il faut continuer à travailler sur le terrain pour participer comme il se doit à la documentation des langues du monde. Cette activité traduit un engagement réel à l'égard de la langue en tant que phénomène humain éminemment social et culturel. Elle repose sur une attitude davantage soucieuse du vécu et de l'histoire des individus et des collectivités que de la perfection du modèle de langue appliqué. Il faut ainsi déplorer l'aridité et la superficialité linguistique de la phonologie strictement formaliste, qui n'aura jamais compris son erreur d'avoir voulu enterrer trop tôt le phonème, pourtant encore bien vivant.

A N N E X E

Références et index

Bibliographie complète

- ADAMSKI, D. 1992 : « La personnologie du Prince Nicolas Troubetzkoy et ses développements dans l'œuvre de Roman Jakobson », *Langages*, vol. 26, n° 107, p. 62–68.
- AKAMATSU, T. 1978 : « On the notion of the mark in phonology », dans *Actes du 4e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Universidad de Oviedo, p. 141–145.
- AKAMATSU, T. 1988 : *The theory of neutralization and the archiphoneme in functional phonology*, Current issues in linguistic theory, vol. 34, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 533 p.
- AKAMATSU, T. 1992 : *Essentials of functional phonology*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 191 p.
- ANDERSEN, H. 1973 : « Abductive and deductive change », *Language*, vol. 49, n° 4, p. 765–793.
- ANDERSON, S. R. 1985 : *Phonology in the twentieth century. Theories of rules and representations*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 373 p.
- ARCHANGELI, D. 1988 : « Aspects of underspecification theory », *Phonology*, vol. 5, p. 183–207.
- ARCHANGELI, D. 1997 : « Optimality theory: an introduction to linguistics in the 1990s », dans *Optimality theory. An overview*, ARCHANGELI, D. & LANGENDOEN, T. D. (éd.), Malden, Blackwell, p. 1–32.
- ARCHANGELI, D. & LANGENDOEN, T. D. (éd.) 1997 : *Optimality theory. An overview*, Malden, Blackwell, 233 p.
- AREYNATOU, M. M. 1993 : *Analyse syntaxique du songey*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 453 p.
- AUROUX, S. 1976 : « Qu'est-ce que l'épistémologie? », *Dialogue*, vol. XV, n° 2, p. 302–320.
- AUROUX, S. 1981 : « Falsification et induction », *Dialogue*, vol. XX, n° 1, p. 281–307.
- AUROUX, S. 1991 : « La linguistique est une science normative », dans *Le langage comme défi*, MESCHONNIC, H. (éd.), Paris, Presses universitaires de Vincennes, p. 65–118.
- AUROUX, S. 1995 : « La place de la linguistique parmi les sciences empiriques », dans *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, MAHMOUDIAN, M. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 6, Lausanne, Université de Lausanne, p. 17–64.

- AUROUX, S. 1998a : *La raison, le langage et les normes*, Paris, Presses universitaires de France, 337 p.
- AUROUX, S. 1998b : « Les enjeux de la linguistique de terrain », *Langages*, vol. 32, n° 129, p. 89–96.
- AUROUX, S. & KOULOUGHLI, D. 1993 : « Why is there no “true” philosophy of linguistics? », dans *Linguistics and philosophy. The controversial interface*, HARRÉ, R. & HARRIS, R. (éd.), Oxford, Pergamon Press, p. 21–41.
- AVRAM, A. 1985 : « Alternances phonologiques et fluctuations », *Revue roumaine de linguistique*, vol. 30, n° 5, p. 403–406.
- BARBER, A. (éd.) 2003 : *Epistemology of language*, Oxford, Oxford University Press, 541 p.
- BARBEROUSSE, A., KISTLER, M. & LUDWIG, P. 2000 : *La philosophie des sciences au XX^e siècle*, Paris, Flammarion, 353 p.
- BIRD, S. 1995 : *Computational phonology. A constraint-based approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 203 p.
- BLANCHET, P. 2000 : *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 145 p.
- BLOOMFIELD, L. 1924 : « Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger (review) », *The Modern Language Journal*, vol. 8, n° 5, p. 317–319.
- BLOOMFIELD, L. 1926 : « A set of postulates for the study of language », *Language*, vol. 2, n° 3, p. 153–164.
- BLOOMFIELD, L. 1933 : *Language*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 564 p.
- BOD, R., HAY, J. & JANNEDY, S. (éd.) 2003 : *Probabilistic linguistics*, Cambridge, The MIT Press, 451 p.
- BOË, L.-J. 1997a : « Sciences phonétiques et relations forme/substance: 1. Un siècle de ruptures, négociations et réorganisations », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 19, n° 1, p. 5–41.
- BOË, L.-J. 1997b : « Sciences phonétiques et relations forme/substance: 2. Du poids de la substance sur la forme aux réarticulations scientifiques », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 19, n° 11, p. 5–25.
- DE BOER, C., VAN GINNEKEN, J. & VAN HAMEL, A. G. (éd.) 1928 : *Actes du premier congrès international de linguistes*, Leiden, A. W. Sijthoff's Uitgeversmaatschappij N. V., 198 p.
- BOERSMA, P. 1997a : « How we learn variation, optionality, and probability », dans *Proceedings from the Institute of Phonetic Sciences, University of Amsterdam*, vol. 21, p. 43–58.

- BOERSMA, P. 1997b : *The elements of functional phonology*, manuscrit, University of Amsterdam [ROA-173], 174 p.
- BOERSMA, P. 1998 : *Functional phonology: formalizing the interactions between articulatory and perceptual drives*, thèse de doctorat, University of Amsterdam, 504 p.
- BOGEN, J. 2005 : « Regularities and causality: generalizations and causal explanations », *Studies in history and philosophy of biological and biomedical sciences*, vol. 36, p. 397–420.
- BOLTANSKI, J.-É. 1999 : *Nouvelles directions en phonologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 188 p.
- BOSSUYT, A. (éd.) 1986a : *Functional explanations in linguistics*, Belgian journal of linguistics, vol. 1, Éditions de l'Université de Bruxelles, 285 p.
- BOSSUYT, A. 1986b : « Functional requirements. Causes or constraints upon language change? », dans *Functional explanations in linguistics*, BOSSUYT, A. (éd.), Belgian journal of linguistics, vol. 1, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 127–147.
- BROMBERGER, S. 1992 : *On what we know we don't know. Explanation, theory, linguistics, and how questions shape them*, Chicago, The University of Chicago Press, 231 p.
- BROMBERGER, S. & HALLE, M. 2000 : « The ontology of phonology (revised) », dans *Phonological knowledge. Conceptual and empirical issues*, BURTON-ROBERTS, N., CARR, P. & DOCHERTY, G. (éd.), New York/Oxford, Oxford University Press, p. 19–37.
- BUILLES, J.-M. 1998 : *Manuel de linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Nathan, 414 p.
- BUNGE, M. 1998/1967 : *Philosophy of science, vol. 1. From problem to theory*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2^e édition, 605 p.
- BURTON-ROBERTS, N. 2000 : « Where and what is phonology? A representational perspective », dans *Phonological knowledge. Conceptual and empirical issues*, BURTON-ROBERTS, N., CARR, P. & DOCHERTY, G. (éd.), New York/Oxford, Oxford University Press, p. 39–66.
- BURTON-ROBERTS, N., CARR, P. & DOCHERTY, G. (éd.) 2000 : *Phonological knowledge. Conceptual and empirical issues*, New York/Oxford, Oxford University Press, 352 p.
- BURZIO, L. 1995 : « The rise of optimality theory », *Glott International*, vol. 1, n° 6, p. 3–7.
- CAMPBELL, L. 1998 : *Historical Linguistics*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 396 p.
- CANTINEAU, J. 1955 : « Le classement logique des oppositions », *Word*, vol. 11, n° 1, p. 1–9.
- CARMONY, M. D. 1966 : « Surface and deep phonology », *Journal of linguistics*, vol. 2, n° 2, p. 208.
- CARNAP, R. 1961 : *Der logische Aufbau der Welt : Scheinprobleme in der Philosophie*, Hamburg, F. Meiner, 336 p.

- CARR, P. 1993 : *Phonology*, Modern Linguistics, New York, St. Martin's Press, 324 p.
- DE CARVALHO, J. B., NGUYEN, N. & WAUQUIER, S. 2010 : *Comprendre la phonologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 252 p.
- CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE 1931 : *Réunion phonologique internationale tenue à Prague (18-21/XII 1930)*, Travaux du Cercle Linguistique de Prague n° 4, Prague, 328 p.
- CHERRY, E. C., HALLE, M. & JAKOBSON, R. 1953 : « Toward the logical description of languages in their phonemic aspect », *Language*, vol. 29, n° 1, p. 34-46.
- CHOMSKY, N. 1957a : « A manual of phonology by Charles F. Hockett (review) », *International journal of American linguistics*, vol. 23, n° 3, p. 223-234.
- CHOMSKY, N. 1957b : « Fundamentals of language by Roman Jakobson; Morris Halle (review) », *International journal of American linguistics*, vol. 23, n° 3, p. 234-242.
- CHOMSKY, N. 1962 : « The logical basis of linguistic theory », dans *Proceedings of the ninth International congress of linguistics*, The Hague, Mouton, p. 914-1008.
- CHOMSKY, N. 1964 : *Current issues in linguistic theory*, London/The Hague/Paris, Mouton & Co, 119 p.
- CHOMSKY, N. 1967 : « Some general properties of phonological rules », *Language*, vol. 43, n° 1, p. 102-128.
- CHOMSKY, N. 1981 : *Lectures on government and binding*, Dordrecht, Foris, 371 p.
- CHOMSKY, N. 1988 : *Language and problems of knowledge. The Manua lectures*, Cambridge, The MIT Press, 205 p.
- CHOMSKY, N. & HALLE, M. 1965 : « Some controversial questions in phonological theory », *Journal of linguistics*, vol. 1, n° 2, p. 97-138.
- CHOMSKY, N. & HALLE, M. 1991/1968 : *The sound pattern of English*, Cambridge, The MIT press, 2^e édition, 470 p.
- CLAIRIS, C. 1977 : « Première approche du qawasqar: identification et phonologie », *La linguistique*, vol. 13, n° 1, p. 145-152.
- CLAIRIS, C. 1991a : « Identification et typologie des fluctuations », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, vol. 86, n° 1, p. 19-35.
- CLAIRIS, C. 1991b : « Le processus de disparition des langues », *La linguistique*, vol. 27, n° 7, p. 3-13.
- CLAIRIS, C. 1992 : « Phonostylistique et tropologie », dans *Actes du XVIIIe colloque international de linguistique fonctionnelle*, Prague, p. 86-89.
- CLEMENTS, G. N. 1985 : « The geometry of phonological features », *Phonology Yearbook*, vol. 2, p. 225-252.
- COETZEE, A. W., KAGER, R. & PATER, J. 2009 : « Introduction: phonological models and experimental data », *Phonology*, n° 26, p. 1-8.

- COOK, V. J. 1974 : « Is explanatory adequacy adequate? », *Linguistics*, n° 133, p. 21–31.
- COSTAUEC, D. 2002 : « De nouvelles phonologies? Sur quelques évolutions récentes de la phonologie générative », *La linguistique*, vol. 38, p. 139–258.
- COULARDEAU, J. 1988 : « Roger Lass, explication scientifique et théorie des probabilités », dans *La linguistique génétique. Histoire et théories*, JOLY, A. (éd.), Lille, Presses Universitaires de Lille III, p. 309–319.
- COWPER, E. A. & RICE, K. D. 1987 : « Are phonosyntactic rules necessary? », *Phonology Yearbook*, vol. 4, p. 185–194.
- CROFT, W. 1995 : « Autonomy and functionalist linguistics », *Language*, vol. 71, n° 3, p. 490–532.
- CUMMINS, R. 1975 : « Functional analysis », *The journal of philosophy*, vol. 72, n° 20, p. 741–765.
- DELL, F. 1985 : *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann, 297 p.
- DEMUTH, K. 1995 : « Markedness and the development of phonological structure », dans *Proceedings of the 25th North East Linguistic Society II: Papers from the workshops on language acquisitions and language change*, BECKMAN, J. (éd.), p. 13–25.
- DERWING, B. L. 1973 : *Transformational grammar as a theory of language acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press, 346 p.
- DESCLÉS, J.-P. 1996 : « L'abduction, procédé d'explication en linguistique », *Modèles linguistiques*, vol. XVII, n° 2, p. 33–62.
- DIK, S. C. 1986 : « On the notion of "functional explanation" », dans *Functional explanations in linguistics*, BOSSUYT, A. (éd.), Belgian journal of linguistics, vol. 1, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 11–52.
- DIK, S. C. 1989 : *The theory of functional grammar. Part 1: The structure of the clause*, Functional grammar series 9, Dordrecht, Foris, 420 p.
- DINNSSEN, D. A. 1980 : « Phonological rules and phonetic explanation », *Journal of linguistics*, vol. 16, n° 2, p. 171–191.
- DRESHER, B. E. 2007 : « Variability in Trubetzkoy's classification of phonological oppositions », dans *LACUS forum 33*, REICH, P., SULLIVAN, W. J., LOMMEL, A. R. & GRIFFEN, T. (éd.), p. 133–142.
- DRESHER, B. E. 2008 : « The contrastive hierarchy in phonology », dans *Contrast in phonology. Theory, perception, acquisition*, AVERY, P., DRESHER, B. E. & RICE, K. (éd.), Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 11–33.
- DRETSKE, F. I. 1974 : « Explanation in linguistics », dans *Explaining linguistic phenomena*, COHEN, D. (éd.), Washington, D. C., Hemisphere Publishing Corporation, p. 21–41.

- DUBOIS, J., GIACOMO, M. & GUESPIN, L. ET AL. 1991 : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 516 p.
- DUCOS, G. 1984 : « Thème II: la collecte des données (contribution) », dans *Actes du IXe colloque international de linguistique fonctionnelle*, p. 110-114.
- DURAND, J. 2005 : « Les primitives phonologiques: des traits distinctifs aux éléments », dans *Phonologie et phonétique. Forme et substance*, NGUYEN, N., WAUQUIER-G., S. & DURAND, J. (éd.), Paris, Lavoisier, p. 63-93.
- DURAND, J. & LAKS, B. 1996 : « Why phonology is one », dans *Current trends in phonology. Models and methods.*, vol. 1, DURAND, J. & LAKS, B. (éd.), Manchester, European Studies Research Institute, p. 3-13.
- DURAND, J. & LYCHE, C. 2000 : « La phonologie: des phonèmes à la théorie de l'optimalité », dans *La parole: des modèles cognitifs aux machines communicantes*, ESCUDIER, P. & SCHWARTZ, J. (éd.), Paris, Hermès science publications, p. 193-244.
- DURAND, J. & LYCHE, C. 2001 : « Des règles aux contraintes en phonologie générative », vol. 30, n° 1, p. 91-154.
- ENCREVÉ, P. 1997 : « L'ancien et le nouveau. Quelques remarques sur la phonologie et son histoire », *Langages*, vol. 31, n° 125, p. 100-123.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. 1970 : « Définition des catégories de phonèmes sur une base distributionnelle », *Langages*, vol. 5, n° 20, p. 35-60.
- FLEMMING, E. 2001 : « Scalar and categorical phenomena in a unified model of phonetics and phonology », *Phonology*, vol. 18, p. 7-44.
- FOLEY, J. 1977 : *Foundations of theoretical phonology*, Cambridge, Cambridge University Press, 151 p.
- FORMIGARI, L. 2006 : « Pour une philosophie de la linguistique », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. XXVIII, n° 1, p. 117-125.
- FORSTER, M. R. 1988 : « Unification, explanation, and the composition of causes in newtonian mechanics », *Studies in History and Philosophy of Science*, vol. 19, n° 1, p. 55-101.
- FOULKES, P. & DOCHERTY, G. 2006 : « The social life of phonetics and phonology », *Journal of phonetics*, n° 34, p. 409-438.
- VAN FRAASSEN, B. C. 1977 : « The pragmatics of explanation », *American philosophical quarterly*, vol. 14, n° 2, p. 143-150.
- FRIEDMAN, M. 1974 : « Explanation and scientific understanding », *The journal of philosophy*, vol. 71, n° 1, p. 5-19.
- GEACH, P. 1975 : « Teleological explanation », dans *Explanation*, KÖRNER, S. (éd.), New Haven, Yale University Press, p. 76-95.

- GENDRON, J.-D. 1966 : *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris, Klincksieck, 254 p.
- GOAD, H. 1997 : « Consonant harmony in child language », dans *Focus on phonological acquisition*, HANNAHS, S. J. & YOUNG-SCHOLTEN, M. (éd.), Amsterdam, John Benjamins, p. 113-142.
- GOLDSMITH, J. A. 1979/1976 : *Autosegmental phonology*, New York, Garland Press, 170 p.
- GOLDSMITH, J. A. 1991 : « Phonology as an intelligent system », dans *Bridges between psychology and linguistics: a Swarthmore Festschrift for Lila Gleitman*, NAPOLI, D. J. & KEGL, J. A. (éd.), Hillsdale, New Jersey/Hove and London, Lawrence Erlbaum Associates, p. 247-267.
- GOLDSMITH, J. A. (éd.) 1993a : *The last phonological rule. Reflections on constraints and derivations*, Chicago, University of Chicago Press, 239 p.
- GOLDSMITH, J. A. 1993b : « Harmonic phonology », dans *The last phonological rule. Reflections on constraints and derivations*, GOLDSMITH, J. A. (éd.), Chicago, University of Chicago Press, p. 21-61.
- GOLDSMITH, J. A. (éd.) 1995 : *The handbook of phonological theory*, Cambridge, Blackwell Publishers, 986 p.
- GOODMAN, N. 1983 : *Fact, fiction and forecast*, Cambridge, Harvard University Press, 7^e édition, 131 p.
- GOUDAILLIER, J.-P. 1981 : *Phonologie fonctionnelle et phonétique expérimentale. Exemples empruntés au luxembourgeois*, Hamburger phonetische Beiträge. Untersuchungen zur Phonetik und Linguistik, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 476 p.
- GOUDAILLIER, J.-P. 1987 : « Phonétique, phonologie et théorie linguistique: nécessité d'une phonologie fonctionnelle expérimentale », *Langues et linguistique*, n° 13, p. 101-120.
- GOUDAILLIER, J.-P. 1992 : « Basic principles of experimental functional phonology », *La linguistique*, vol. 28, n° 1, p. 27-39.
- GOUGENHEIM, G. 1935 : *Éléments de phonologie française. Étude descriptive des sons du français au point de vue fonctionnel*, Paris, Belles Lettres, 136 p.
- GUÉRON, J. 1996 : « L'explication dans la théorie chomskyenne », *Modèles linguistiques*, vol. 34, p. 93-106.
- GUILLAUME, G. 1973 : *Principes de linguistique théorique*, Paris/Québec, Klincksieck/Les Presses de l'Université Laval, 276 p.
- GUILLAUME, G. 2003 : *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, Essais et mémoires de Gustave Guillaume, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 240 p.
- GUSSENHOVEN, C. & KAGER, R. 2001 : « Introduction: phonetics in phonology », *Phonology*, vol. 18, p. 1-6.

- GUSSMANN, E. 2002 : *Phonology. Analysis and theory*, Cambridge textbooks in linguistics, Cambridge, Cambridge University Press, 234 p.
- HALLE, M. 1959 : *The sound pattern of Russian. A linguistic and acoustical investigation*, The Hague, Mouton & Co., 206 p.
- HALLE, M. 1962 : « Phonology in generative grammar », *Word*, vol. 18, p. 54-72.
- HALLE, M. & VERGNAUD, J. 1987 : *An essay on stress*, Cambridge, The MIT Press, 300 p.
- HALLIDAY, M. A. K. 1974 : « La base fonctionnelle du langage », *Langages*, vol. 8, n° 34, p. 54-73.
- HARDER, P. 1996 : *Functional semantics: a theory of meaning, structure and tense in English*, Trends in linguistics. Studies and Monographs 87, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 586 p.
- HARRÉ, R. & HARRIS, R. (éd.) 1993 : *Linguistics and philosophy. The controversial interface*, Oxford, Pergamon Press, 255 p.
- HARRIS, R. A. 1993 : *The linguistics wars*, Oxford, Oxford University Press, 356 p.
- HARRIS, Z. S. 1941 : « Grundzüge der Phonologie by N. S. Trubetzkoy (review) », *Language*, vol. 17, n° 4, p. 345-349.
- HARRIS, Z. S. 1944 : « Yokuts structure and Newman's grammar », *International journal of American linguistics*, vol. 10, p. 109-115.
- HASPELMATH, M. 2004 : « Does linguistic explanation presuppose linguistic description? », *Studies in language*, vol. 28, n° 3, p. 554-579.
- HAYES, B. & LONDE, Z. C. 2006 : « Stochastic phonological knowledge: the case of Hungarian vowel harmony », *Phonology*, n° 23, p. 59-104.
- HEMPEL, C. G. 1965a : « Aspects of scientific explanation », dans *Aspects of scientific explanation and other essays in the philosophy of science*, New York, The Free Press, p. 331-496.
- HEMPEL, C. G. 1965b : « The logic of functional analysis », dans *Aspects of scientific explanation and other essays in the philosophy of science*, New York, The Free Press, p. 297-330.
- HEMPEL, C. G. 2001/1962 : « Deductive-nomological versus statistical explanation », dans *The philosophy of Carl G. Hempel*, FETZER, J. H. (éd.), New York/Oxford, Oxford University Press, p. 87-145.
- HEMPEL, C. G. & OPPENHEIM, P. 1965/1948 : « Studies in the logic of explanation », dans *Aspects of scientific explanation and other essays in the philosophy of science*, New York, The Free Press, p. 245-296.
- HERVEY, S. G. J. 1984 : « Phoneme-tables revisited », *La linguistique*, vol. 20, n° 2, p. 133-143.

- HEWSON, J. 1981 : « La notion de “règles” en linguistique », *Modèles linguistiques*, vol. III, n° 1, p. 15–27.
- HEWSON, J. 2008 : « Rethinking structuralism: the posthumous publications of Gustave Guillaume (1883–1960) », *Language*, vol. 84, n° 4, p. 820–844.
- HIGGINBOTHAM, J. 2002 : « On linguistics in philosophy, and philosophy in linguistics », *Linguistics and philosophy*, vol. 25, p. 573–584.
- HIND, A. 1976 : « Sur la notion d'adéquation explicative en phonologie générative », *Langages*, vol. 10, n° 42, p. 57–76.
- HJELMSLEV, L. 1944 : « Sprogbyning og Sprogbrug », *Selskab for Nordisk filologi. Aarsberetning for 1943*, p. 6–8.
- HOCKETT, C. F. 1955 : *A manual of phonology*, International journal of American linguistics (vol. 21, no. 4), Baltimore, Waverly Press, Inc., 246 p.
- HOOPER, J. B. 1976 : *An introduction to natural generative phonology*, New York, Academic Press, 254 p.
- HOUSEHOLDER, F. W. J. 1965 : « On some recent claims in phonological theory », *Journal of linguistics*, vol. 1, n° 1, p. 13–34.
- HOUSEHOLDER, F. W. J. 1966 : « Phonological theory: A brief comment », *Journal of linguistics*, vol. 2, n° 1, p. 99–100.
- HURFORD, J. R. 1977 : « The significance of linguistic generalizations », *Language*, vol. 53, n° 3, p. 574–620.
- HYMAN, L. 1971 : « How concrete is phonology? », *Language*, vol. 46, n° 1, p. 58–76.
- HYMES, D. & FOUGHT, J. 1981 : *American structuralism*, The Hague/Paris/New York, Mouton Publishers, 296 p.
- ITKONEN, E. 1978a : *Grammatical theory and metascience*, Current issues in linguistic theory, vol. 5, Amsterdam, John Benjamins, 355 p.
- ITKONEN, E. 1978b : « Short-term and long-term teleology in linguistic change », dans *Papers from the Conference on General linguistics. Seili 24. - 25.8.1978*, Turku, Publications of the Linguistic Association of Finland, p. 35–68.
- ITKONEN, E. 1983 : *Causality in linguistic theory. A critical investigation into the philosophical and methodological foundations of “non-autonomous” linguistics*, London & Canberra/Bloomington, Croom Helm/Indiana University Press, 332 p.
- ITKONEN, E. 2003 : *What is language? A study in the philosophy of linguistics*, Publications in general linguistics, Turku, University of Turku, 226 p.
- IVIĆ, P. 1965 : « Roman Jakobson and the growth of phonology », *Linguistics*, n° 18, p. 35–78.
- JAKOBSON, R. 1962/1949 : « On the identification of phonemic entities », dans *Selected Writings I. Phonological studies*, The Hague, Mouton & Co., p. 418–425.

- JAKOBSON, R. 1979/1923 : « О чешском стихе. преимущественно в сопоставлении с русским », dans *Selected writings*, vol. V, The Hague/Paris/New York, Mouton Publishers, p. 3–130.
- JAKOBSON, R., FANT, G. & HALLE, M. 1969/1951 : *Preliminaries to speech analysis. The distinctive features and their correlates*, Cambridge, The MIT Press, 64 p.
- JOLIVET, R. 1978 : « Structures et variations », dans *Actes du 4e colloque international de linguistique fonctionnelle*, p. 205–220.
- JOLIVET, R. 1979 : « Rapport: pertinence et caractère discret », dans *Actes du 5e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Sorbonne, p. 82–104.
- JOLIVET, R. 1980 : « Une inadéquation des théories linguistiques: variabilité et discrétion », *Cahiers du centre interdisciplinaire des sciences du langage*, n° 2, Université Toulouse-Le Mirail, p. 45–69.
- JOLIVET, R. 1986 : « Mesurer l'intégration? », *La linguistique*, vol. 22, n° 2, p. 3–19.
- JOLY, A. 1996 : « Des faits à expliquer aux faits explicateurs: esquisse d'un discours », *Modèles linguistiques*, vol. XVII, n° 2, p. 9–31.
- KAGER, R. 1999 : *Optimality theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 452 p.
- KASEVICH, V. B. 1995 : « Logique, analogie et empirisme dans l'analyse linguistique », dans *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, MAHMOUDIAN, M. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 6, Lausanne, Université de Lausanne, p. 169–182.
- KAYE, J. 1989 : *Phonology: a cognitive view*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 172 p.
- KAYE, J. & LOWENSTAMM, J. 1984 : « De la syllabité », dans *Forme sonore du langage*, DELL, F., HIRST, D. & VERGNAUD, J. (éd.), Paris, Hermann, p. 123–159.
- KEAN, M.-L. 1992 : « Markedness: An overview », dans *International encyclopedia of linguistics. Volume 2*, BRIGHT, W. (éd.), New York, Oxford University Press, p. 390–391.
- KELLER, R. 1985 : « Towards a theory of linguistic change », dans *Linguistic dynamics. Discourses, procedures and evolution*, BALLMER, T. T. (éd.), Berlin, de Gruyter, p. 211–237.
- KENSTOWICZ, M. 1994 : *Phonology in generative grammar*, Cambridge, Blackwell, 704 p.
- KEY, M. R. 1968 : « Phonemic pattern and phoneme fluctuation in Bolivian Chama (Takanan) », *La linguistique*, vol. 2, n° 2, p. 35–48.
- KING, R. D. 1969 : « Functional load and sound change », *Language*, n° 43, p. 831–852.
- KIPARSKY, P. 1982a : « Explanation in phonology », dans *Explanation in phonology*, Dordrecht, Holland/Cinnaminson, USA, Foris, p. 81–118.
- KIPARSKY, P. 1982b : « Lexical morphology and phonology », dans *Linguistics in the Morning Calm*, YANG, I. (éd.), Seoul, Hanshin, p. 3–91.

- KISSERBERTH, C. W. 1970 : « On the functional unity of phonological rules », *Linguistic inquiry*, n° 1, p. 291–306.
- KITCHER, P. 1981 : « Explanatory unification », *Philosophy of science*, vol. 48, n° 4, p. 507–531.
- KOERNER, K. 1989 : « Models in linguistic historiography », dans *Practicing linguistic historiography. Selected essays*, KOERNER, K. (éd.), Amsterdam/Philadelphia, John Benhamins, p. 47–59.
- KOERNER, K. 2002 : *Toward a history of American linguistics*, London/New York, Routledge, 315 p.
- KRISTEVA, J. 1971 : « Les épistémologies de la linguistique », *Langages*, vol. 6, n° 24, p. 3–13.
- KUHN, T. S. 1996/1962 : *The structure of scientific revolutions*, Chicago, Chicago University Press, 3^e édition, 212 p.
- LABOV, W. 1974 : « On the use of the present to explain the past », dans *Proceedings of the eleventh International congress of linguistics*, vol. 2, Bologna, Società Editrice Il Mulino, p. 825–851.
- LABOV, W. 1994 : *Principles of linguistic change. Internal factors*, Cambridge, Blackwell, 641 p.
- LACHARITÉ, D. & PARADIS, C. 2000 : « Derivational residue: hidden rules in optimality theory », dans *Optimality theory: phonology, syntax and acquisition*, DEKKERS, J., VAN LEEUW, F. R. H. & VAN WEIJER, J. M. (éd.), Oxford, Oxford University Press, p. 212–233.
- LADEFOGED, P. 2003 : *Phonetic data analysis. An introduction to fieldwork and instrumental techniques*, Malden, Blackwell, 208 p.
- LADEFOGED, P. 2005 : *Vowels and consonants*, Oxford, Blackwell Publishing, 2^e édition, 206 p.
- LAKATOS, I. 1980/1978 : *The methodology of scientific research programmes*, vol. 1, Philosophical papers, Cambridge, Cambridge University Press, 250 p.
- LAKATOS, I. & MUSGRAVE, A. (éd.) 1970 : *Criticism and the growth of knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, 282 p.
- LAKS, B. 1997a : « Perspectives phonologiques: compositionnalité, constituance, dynamiques et harmonies », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 19, n° II, p. 27–72.
- LAKS, B. 1997b : « Nouvelles phonologies », *Langages*, vol. 31, n° 125, p. 3–13.
- LAKS, B. 2001 : « Un siècle de phonologie: quelques questions permanentes », *Modèles linguistiques*, vol. XXII, n° 1, p. 75–102.
- LAMB, S. 1966 : « Prolegomena to a theory of phonology », *Language*, vol. 42, n° 2, p. 536–573.

- LAMB, S. 1981 : « Differences between branches of functionalism. Report 1 », *Proceedings of the 7th international colloquium of functional linguistics - St. Andrews, 1-6 September 1980*, p. 172-177.
- LASS, R. 1980 : *On explaining language change*, Cambridge, Cambridge University Press, 186 p.
- LASS, R. 1984 : *Phonology: an introduction to basic concepts*, Cambridge textbooks in linguistics, Cambridge, Cambridge University Press, 363 p.
- LASS, R. 1997 : *Historical linguistics and language change*, Cambridge, Cambridge University Press, 423 p.
- LAZARD, G. 2007 : « La linguistique cognitive n'existe pas », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, vol. 102, n° 1, p. 3-16.
- LEHMANN, C. 2004 : « Data in linguistics », *The linguistic review*, n° 21, p. 175-210.
- LEMIEUX, M. 1993 : « Fluctuations et flottements de /ɔ/, /ɑ/ et /a/ devant /ʁ/ final en français québécois », *Actes du XV^e Congrès international des linguistes, Québec, Université Laval, 9-14 août 1992*, vol. 2, p. 55-58.
- LIBERMAN, M. & PRINCE, A. 1977 : « On stress and linguistic rythm », *Linguistic inquiry*, n° 8, p. 249-336.
- LOCKWOOD, D. G. 1991 : « Autosegmental and stratificational models of phonology », dans *LACUS forum 18*, BREND, R. M. (éd.), p. 301-312.
- MAHMOUDIAN, M. 1980 : « Structure linguistique: problèmes de la constance et des variations », *La linguistique*, vol. 16, n° 1, p. 5-36.
- MAHMOUDIAN, M. 1993 : *Modern theories of language. The empirical challenge*, Durham, Duke University Press, 231 p.
- MAHMOUDIAN, M. 1994 : « Une science pour les humanités? Le modèle phonologique: apports, problèmes, prolongements », dans *L'École de Prague: l'apport épistémologique*, MAHMOUDIAN, M. & SÉRIOT, P. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 5, Lausanne, Université de Lausanne, p. 249-286.
- MAHMOUDIAN, M. 1995 : « La théorie cohérente est-elle bien la meilleure? », dans *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, MAHMOUDIAN, M. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 6, Lausanne, Université de Lausanne, p. 65-96.
- MAHMOUDIAN, M. 1997 : *Le contexte en sémantique*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 163 p.
- MAHMOUDIAN, M. 2008 : « Genèse et développement de la phonologie vus à travers la correspondance de N. S. Troubetzkoy », *La linguistique*, vol. 44, n° 2, p. 117-126.
- MAHMOUDIAN, M. & JOLIVET, R. 1981 : *Systèmes et variations. Rencontre de Glion 1980.*, Bulletin de la section de linguistique de la Faculté des Lettres de Lausanne n° 4, Lausanne, 211 p.

- MAHMOUDIAN, M. & SÉRIOT, P. (éd.) 1994 : *L'École de Prague: l'apport épistémologique*, Cahiers de l'ILSL, n° 5, Lausanne, Université de Lausanne, 122 p.
- MARTIN, P. 1987 : « Modèle, filtre et représentation », *Langues et linguistique*, n° 13, p. 147-161.
- MARTIN, P. 1989a : « Théorisation, modélisation et dynamique phonologique », *Langues et linguistique*, n° 15, p. 183-197.
- MARTIN, P. 1989b : « Fluctuations et flottements vocaliques en franco-canadien », *Dilbilim*, n° VIII, p. 87-100.
- MARTIN, P. 1991a : *Le montagnais. Langue algonquienne du Québec*, SELAF 328, Paris, Peeters, 162 p.
- MARTIN, P. 1991b : « Des alternances de phonèmes dans le cadre du monème », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 10, n° 3, p. 107-116.
- MARTIN, P. 1997 : *Manuel de phonologie fonctionnelle*, Québec, CIRAL, Université Laval, 254 p.
- MARTIN, P. 1998 : « Les voyelles d'aperture moyenne en français du Québec », dans *Mélanges offerts en hommage à Mortéza Mahmoudian*, JOLIVET, R. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 11, p. 215-242.
- MARTINET, A. 1936 : « Neutralisation et archiphonème », dans *Études dédiées au quatrième congrès de linguistes*, Travaux du Cercle Linguistique de Prague n° 4, Prague, Kraus Reprint, p. 46-56.
- MARTINET, A. 1948 : « Où en est la phonologie? », *Lingua*, vol. I, n° 1, p. 34-58.
- MARTINET, A. 1953 : « Structural linguistics », dans *Anthropology today*, KROEBER, A. L. (éd.), Chicago, The University of Chicago Press, p. 574-586.
- MARTINET, A. 1954 : « The unity of linguistics », *Word*, vol. 10, n° 2-3, p. 121-125.
- MARTINET, A. 1955 : *Économie des changements phonétiques: traité de phonologie diachronique*, Berne, A. Francke, 396 p.
- MARTINET, A. 1956 : *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève, Droz, 111 p.
- MARTINET, A. 1962 : *A functional view of language*, Oxford, Clarendon Press, 163 p.
- MARTINET, A. 1964 : *Elements of general linguistics*, London, Faber and Faber, 205 p.
- MARTINET, A. 1965a : « De la morphologie », *La linguistique*, vol. 1, n° 1, p. 15-30.
- MARTINET, A. 1965b : « Structure et langue », *Revue internationale de philosophie*, n° 73-74, p. 291-299.
- MARTINET, A. 1969a : *Langue et fonction*, Paris, Gonthier/Denoël, 220 p.
- MARTINET, A. 1969b : « Réalisation identique de phonèmes différents », *La linguistique*, vol. 2, p. 127-129.

- MARTINET, A. 1970/1965 : *La linguistique synchronique*, Paris, Presses Universitaires de France, 3^e édition, 255 p.
- MARTINET, A. 1971/1945 : *La prononciation du français contemporain: témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*, Genève, Droz, 2^e édition, 249 p.
- MARTINET, A. 1973 : *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France Expansion, 932 p.
- MARTINET, A. 1973/1960 : *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 221 p.
- MARTINET, A. 1974/1949 : *Phonology as functional phonetics*, Publications of the Philological Society, Oxford, Basil Blackwell, 40 p.
- MARTINET, A. 1975 : « Formalisme et réalisme en phonologie », dans *Phonologica 1972. Akten der zweiten Internationalen Phonologie-Tagung*, DRESSLER, W. U. (éd.), München, Wilhelm Fink Verlag, p. 35-41.
- MARTINET, A. 1977 : « Some basic principles of functional linguistics », *La linguistique*, vol. 13, n^o 1, p. 7-13.
- MARTINET, A. 1982 : « Rapport: Adéquation d'une théorie linguistique », dans *Actes du 8e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, p. 155-158.
- MARTINET, A. 1983 : « Ce que n'est pas la phonologie », *Langue française*, vol. 60, p. 6-13.
- MARTINET, A. 1985 : *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 266 p.
- MARTINET, A. 1989 : *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin, 209 p.
- MARTINET, A. 1993a : « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie », dans *Sprachwandel und Sprachgeschichte. Festschrift für Helmut Lüdtke zum 65. Geburtstag*, SCHMIDT-RADEFELDT, J. & HARDER, A. (éd.), Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 153-158.
- MARTINET, A. 1993b : *Mémoires d'un linguiste: vivre les langues*, Paris, Quai Voltaire, 383 p.
- MARTINET, A. 2000/1938 : « La phonologie », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 257-274.
- MARTINET, A. 2000/1939 : « La phonologie. Discussion », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 275-282.
- MARTINET, A. 2000/1943 : « Le phonème est la conscience linguistique », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 283-291.
- MARTINET, A. 2000/1966 : « Le choix du locuteur », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 315-327.
- MARTINET, A. 2000/1973a : « Pour une linguistique des langues », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 15-45.

- MARTINET, A. 2000/1973b : « La pertinence », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 95-106.
- MARTINET, A. 2000/1981 : « Fonction et pertinence communicative », *La linguistique*, vol. 36, n° 1-2, p. 108-131.
- MASTERMAN, M. 1970 : « The nature of a paradigm », dans *Criticism and the growth of knowledge*, LAKATOS, I. & MUSGRAVE, A. (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, p. 59-89.
- MATTHEWS, P. H. 2001 : *A short history of structural linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 163 p.
- MCCARTHY, J. J. 2002 : *A thematic guide to optimality theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 317 p.
- MCCAWLEY, J. D. 1967 : « Le rôle d'un système de traits phonologiques dans une théorie du langage », *Langages*, vol. 2, n° 8, p. 112-123.
- MCMAHON, A. 2000 : *Change, chance and optimality*, Oxford, Oxford University Press, 201 p.
- MESTER, R. A. & ITÔ, J. 1989 : « Feature predictability and underspecification: palatal prosody in Japanese mimetics », *Language*, vol. 65, n° 2, p. 258-293.
- MOMPEÁN-GONZÁLEZ, J. A. 2004 : « Category overlap and neutralization: the importance of speakers' classifications in phonology », *Cognitive linguistics*, vol. 15, n° 4, p. 429-469.
- MONTREUIL, J.-P. 2000 : « Inventaires et contraintes consonantiques », n° 126, p. 73-91.
- MOULINES, C. U. 1983 : « On how the distinction between history and philosophy of science should not be drawn », dans *Methodology, epistemology, and philosophy of science*, HEMPEL, C. G., PUTNAM, H. & ESSLER, W. K. (éd.), Dordrecht/Boston, D. Reidel Publishing Company, p. 285-296.
- MOUNIN, G. 1972 : *La linguistique du XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 252 p.
- MOUNIN, G. (éd.) 1974 : *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 340 p.
- MOUNIN, G. 1987 : *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 189 p.
- MULDER, J. W. F. 1977 : « Postulats de la linguistique fonctionnelle axiomatique », *La linguistique*, vol. 13, n° 1, p. 15-46.
- MULDER, J. W. F. 1978 : « Processing the data – linguistic theory as a factory of descriptions », dans *Actes du 4^e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Universidad de Oviedo, p. 185-193.
- MULDER, J. W. F. & HERVEY, S. G. J. 1975 : « Language as a system of systems », *La linguistique*, vol. 11, n° 1, p. 3-22.

- MULDER, J. W. F. & RASTALL, P. R. 2005 : *Ontological questions in linguistics*, Studies in theoretical linguistics, Muenchen, Lincom GmbH, 169 p.
- NAGEL, E. 1957 : « A formalization of functionalism », dans *Logic without metaphysics*, New York, The Free Press, p. 247–283.
- NAGEL, E. 1961 : *The structure of science: problems in the logic of scientific explanation*, New York, Harcourt, Brace and World, 618 p.
- NAGEL, E. 1977 : « Functional explanations in biology », *The journal of philosophy*, vol. 74, n° 5, p. 280–301.
- NIKIEMA, E. 2002 : « Phonétique et phonologie des créoles. Les (parlers) français ont le schwa, les créoles ont l’R », dans *Linguistique et créolistique. Univers créoles 2.*, BAVOUX, C. & DE ROBILLARD, D. (éd.), Paris, Anthropos, p. 77–96.
- OHALA, J. J. 1986 : « Consumer’s guide to evidence in phonology », *Phonology Yearbook*, vol. 3, p. 3–26.
- PARADIS, C. 1993 : « Phonologie générative multilinéaire », dans *Tendances actuelles en linguistique générale*, NESPOULOUS, J. (éd.), Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 11–41.
- PARADIS, C. & LACHARITÉ, D. 1997 : « Preservation and Minimality in Loanword Adaptation », *Journal of linguistics*, vol. 33, n° 2, p. 379–430.
- PARADIS, C. & LACHARITÉ, D. 2001 : « Guttural deletion in loanwords », *Phonology*, n° 18, p. 255–300.
- PEETERS, B. 1992 : *Diachronie, phonologie, et linguistique fonctionnelle*, BCILL 64, Louvain-La-Neuve, Peeters, 181 p.
- PEETERS, B. 1994 : « Le principe de l’économie linguistique et ses manifestations en phonologie diachronique », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 48, p. 55–72.
- PEETERS, B. 1996 : « Rapport: économie des systèmes phonologiques », dans *Actes du XXe colloque international de linguistique fonctionnelle*, Louvain-La-Neuve, Cahiers de l’Institut de linguistique de Louvain, p. 141–152.
- PEIRCE, C. S. 1965 : *Collected papers. I – Principles of philosophy. II – Elements of logic*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 962 p.
- PELTZER-GROZNYKH, L. 1997 : « Description phonologique du tahitien », *La linguistique*, vol. 33, n° 1, p. 111–125.
- PENKE, M. & ROSENBAACH, A. 2004 : « What counts as evidence in linguistics? », *Studies in language*, vol. 28, n° 3, p. 480–526.
- PERCIVAL, W. K. 1976 : « The applicability of Kuhn’s paradigms to the history of linguistics », *Language*, vol. 52, n° 2, p. 285–294.

- PIERREHUMBERT, J. 2003 : « Probabilistic phonology: discrimination and robustness », dans *Probabilistic linguistics*, BOD, R., HAY, J. & JANNEDY, S. (éd.), Cambridge, The MIT Press, p. 177–228.
- PIERREHUMBERT, J. 2006 : « The next toolkit », *Journal of phonetics*, n° 34, p. 516–530.
- PIKE, K. 1966/1947 : *Phonemics: a technique for reducing language to writing*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 10^e édition, 254 p.
- PLUNGJAN, V. A. 1997 : « R.O. Jakobson et N.S. Troubetzkoy: deux personnalités, deux sciences? », dans *Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939*, GADET, F. & SÉRIOT, P. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 9, Lausanne, Université de Lausanne, p. 185-194.
- POPPER, K. R. 1983 : *Realism and the aim of science*, London/New York, Routledge, 420 p.
- POPPER, K. R. 1989/1963 : *Conjectures and refutations*, London/New York, Routledge, 5^e édition, 431 p.
- POPPER, K. R. 2002/1959 : *The logic of scientific discovery*, London/New York, Routledge, 4^e édition, 513 p.
- POSTAL, P. M. 1968 : *Aspects of phonological theory*, New York, Harper & Row, 326 p.
- PRIETO, L. J. 1965 : « Fonction et économie II », *La linguistique*, vol. 1, n° 1, p. 41–66.
- PRINCE, A. & SMOLENSKY, P. 2004 : *Optimality theory. Constraint interaction in generative grammar*, Oxford, Blackwell Publishing, 289 p.
- PULLEYBANK, D. 1997 : « Optimality theory and features », dans *Optimality theory. An overview*, ARCHANGELI, D. & LANGENDOEN, T. D. (éd.), Malden, Blackwell, p. 59–101.
- RAMAT, P. 1981 : « Vers une crise du formalisme? Théorie de la grammaire et données empiriques », *Modèles linguistiques*, vol. III, n° 1, p. 1–14.
- RASTALL, P. R. 2000 : *A linguistic philosophy of language*, Lewiston, Edwin Mellen Press, 308 p.
- RESCHER, N. 1958a : « A theory of evidence », *Philosophy of science*, n° 25, p. 83–94.
- RITTER, N. 2005 : « On the status of linguistics as a cognitive science », *The linguistic review*, vol. 22, n° 2-4, p. 117–133.
- ROBITAILLE, P. 1994 : *A functional, phonological study of interspeaker diverging usage and intraspeaker phoneme fluctuation in the Black American dialect of Athens*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 356 p.
- ROCA, I. (éd.) 1997 : *Derivations and constraints in phonology*, Oxford, Clarendon Press, 601 p.
- ROCHETTE, C. 1973 : *Les groupes de consonnes en français. Étude de l'enchaînement articulatoire à l'aide de la radiocinématographie et de l'oscillographie (2 volumes)*, Paris/Québec, Klincksieck/Les Presses de l'Université Laval, 560 p.

- ROSENBLUETH, A., WIENER, N. & BIGELOW, J. 1943 : « Behavior, purpose and teleology », *Philosophy of science*, vol. 10, n° 1, p. 18–24.
- RUYTINX, J. 1955 : « Valeur intrinsèque et limites fonctionnelles de la philosophie des sciences », dans *Actes du deuxième congrès international de l'Union internationale de philosophie des sciences*, Éditions du Griffon, p. 110–116.
- SALMON, W. 1971 : *Statistical explanation and statistical relevance*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 117 p.
- SALMON, W. 1998 : *Causality and explanation*, Oxford, Oxford University Press, 434 p.
- SAPIR, E. 1933 : « La réalité psychologique des phonèmes », *Journal de psychologie normale et pathologique*, vol. 30, p. 247–265.
- DE SAUSSURE, F. 1995/1967 : *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 520 p.
- SCHANE, S. A. 1968 : « On the non-uniqueness of phonological representations », *Language*, vol. 44, n° 4, p. 709–716.
- SCRIVEN, M. 1958 : « Definitions, explanations, and theories », dans *Concepts, theories, and the mind-body problem*, FEIGL, H., SCRIVEN, M. & MAXWELL, G. (éd.), Minnesota Studies in the philosophy of science, vol. III, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 99–195.
- SCRIVEN, M. 1961/1952 : « Truisms as the grounds for historical explanations », dans *Theories of history*, GARDINER, P. (éd.), New York, The Free Press, p. 443–475.
- SCRIVEN, M. 1975 : « Causation as explanation », *Noûs*, vol. IX, n° 1, p. 3–16.
- SGALL, P. 1992 : « Les notions de fonction et de structure dans l'école de Prague des années 30 et d'aujourd'hui », dans *Actes du XVIIIe colloque international de linguistique fonctionnelle*, Prague, p. 46–48.
- SGALL, P. 1995 : « La linguistique fonctionnelle et structurale de Prague et sa continuation à l'époque de la description formelle », dans *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, MAHMOUDIAN, M. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 6, Lausanne, Université de Lausanne, p. 237–246.
- SHERRARD, N. 1997 : « Questions of priorities: an introductory overview of optimality theory in phonology », dans *Derivations and constraints in phonology*, ROCA, I. (éd.), Oxford, Clarendon Press, p. 43–89.
- SMOLENSKY, P. 1986 : « Information processing in dynamical systems: foundations of harmony theory », dans *Parallel distributed processing. Explorations in the microstructure of cognition*, RUMELHART, D. E., MCCLELLAND, J. L. & PDP RESEARCH GROUP (éd.), Cambridge, The MIT Press, p. 194–281.
- SOMMERSTEIN, A. 1974 : « On phonotactically motivated rules », *Journal of linguistics*, vol. 10, p. 71–94.

- SPEAS, M. 1997 : « Optimality theory and syntax: null pronouns and control », dans *Optimality theory. An overview*, ARCHANGELI, D. & LANGENDOEN, T. D. (éd.), Malden, Blackwell, p. 171-199.
- STERIADE, D. 1987 : « Locality conditions and feature geometry », dans *Proceedings of North East Linguistic Society*, McDONOUGH, J. & PLUNKETT, B. (éd.), Amherst, University of Massachusetts, p. 595-617.
- SULLIVAN, W. J. 2005 : « The persistence of a fiction: the segmental phoneme », dans *LACUS forum 31*, MAKKAÏ, A., SULLIVAN, W. J. & LOMMEL, A. R. (éd.), p. 169-179.
- SUPPES, P. 1970 : *A probabilistic theory of causality*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 130 p.
- SWIGGERS, P. 1983 : « Qu'est-ce qu'une théorie (en) linguistique? », *Modèles linguistiques*, vol. V, n° 3, p. 3-15.
- TRANEL, B. 2000 : « Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité », n° 126, p. 39-72.
- TROUBETZKOY, N. S. 1936 : « Essai d'une théorie des oppositions phonologiques », *Journal de psychologie normale et pathologique*, vol. 33, p. 5-18.
- TROUBETZKOY, N. S. 1986/1939 : *Principes de phonologie*, Traditions de l'humanisme VII, Paris, Klincksieck, 394 p.
- TROUBETZKOY, N. S. 2006 : *Correspondance avec Roman Jakobson et autres écrits*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne.
- TRUBETZKOY, N. S. 1936 : « Die Aufhebung der phonologischen Gegensätze », dans *Études dédiées au quatrième congrès de linguistes*, Travaux du Cercle Linguistique de Prague n° 6, Prague, Kraus Reprint, p. 29-45.
- TRUBETZKOY, N. S. 1969/1939 : *Principles of phonology*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 344 p.
- TRUBETZKOY, N. S. 2001 : *Studies in general linguistics and language structure*, Durham, Duke University Press, 324 p.
- TRYON, D. T. 1970 : *An introduction to maranungku (Northern Australia)*, Pacific Linguistics Series B, n° 15, Canberra, Australian National University, 111 p.
- TWADDELL, W. F. 1958/1935 : « On defining the phoneme », dans *Readings in linguistics. The development of descriptive linguistics in America since 1925*, JOOS, M. (éd.), 2^e édition, New York, American Council of Learned Societies, p. 55-80.
- VACHEK, J. 1960 : *Dictionnaire de linguistique de l'école de Prague*, Utrecht/Anvers, Éditions Spectrum, 104 p.
- VACHEK, J. 1964a : « On some basic principles of "classical" phonology », *Zeitschrift für Phonetik Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung*, vol. 17, n° 5, p. 418-431.

- VACHEK, J. 1964b : *A Prague school reader in linguistics*, Bloomington, Indiana University Press, 485 p.
- VACHEK, J. 1966 : *The linguistic school of Prague*, Bloomington, Indiana University Press, 184 p.
- VACHEK, J. & DUBŠKOVÁ, L. 1983 : *Praguiana. Some basic and less known aspects of the Prague linguistic school*, Linguistic and literary studies in Eastern Europe (LLSEE), volume 12, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 321 p.
- VENNEMANN, T. 1972 : « On the theory of syllabic phonology », *Linguistische Berichte*, n° 18, p. 1–8.
- VIEL, M. 1984 : *La notion de « marque » chez Trubetzkoy et Jakobson. Un épisode de l'histoire de la pensée structuraliste*, Paris, Didier – Érudition, 783 p.
- VILKOU-POUSTOVAIA, I. 2002 : « Martinet face à Grammont. Une rencontre manquée entre Troubetzkoy et Saussure », *La linguistique*, vol. 38, n° 2, p. 117–132.
- VINCENT, N. 1976 : « Is sound change teleological? », dans *Recent developments in historical phonology*, FISIÁK, J. (éd.), The Hague, Mouton Publishers, p. 407–430.
- VOGEL, I. & KENESEI, I. 1987 : « The interface between phonology and other components of grammar: the case of Hungarian », *Phonology Yearbook*, vol. 4, p. 243–263.
- VYKYPĚL, B. 2009 : *Empirical functionalism and the Prague School*, Muenchen, LINCOM GmbH, 98 p.
- WALTER, H. 1982 : *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 252 p.
- WALTER, H. 1984a : « Entre la phonologie et la morphologie: variantes libres et fluctuations », *Folia linguistica*, vol. XVIII, t. 2, p. 65–72.
- WALTER, H. 1984b : « Les différentes étapes de la collecte des données », dans *Actes du IXe colloque international de linguistique fonctionnelle*, p. 102–109.
- WALTER, H. 1992 : « Les fluctuations mettent-elles en danger une opposition phonologique », *La linguistique*, vol. 28, n° 1, p. 59–68.
- WITTGENSTEIN, L. 1961 : *Tractatus logico-philosophicus. Suivi de Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, 364 p.
- VON WRIGHT, G. H. 1971 : *Explanation and understanding*, London, Routledge & Kegan Paul, 230 p.
- WRIGHT, L. 1976 : *Teleological explanations: an etiological analysis of goals and functions*, Berkeley, University of California Press, 153 p.
- ZHARKOVA, N. & HEWLETT, N. 2009 : « Measuring lingual coarticulation from mid-sagittal tongue contours: description and example calculations using English /t/ and /a/ », *Journal of phonetics*, vol. 37, p. 248–256.

Thème I : linguistique fonctionnelle

- ADAMSKI, D. 1992 : « La personnologie du Prince Nicolas Troubetzkoy et ses développements dans l'œuvre de Roman Jakobson », *Langages*, vol. 26, n° 107, p. 62–68.
- AKAMATSU, T. 1978 : « On the notion of the mark in phonology », dans *Actes du 4e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Universidad de Oviedo, p. 141–145.
- AKAMATSU, T. 1988 : *The theory of neutralization and the archiphoneme in functional phonology*, Current issues in linguistic theory, vol. 34, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 533 p.
- AKAMATSU, T. 1992 : *Essentials of functional phonology*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 191 p.
- AREYNATOU, M. M. 1993 : *Analyse syntaxique du songey*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 453 p.
- AVRAM, A. 1985 : « Alternances phonologiques et fluctuations », *Revue roumaine de linguistique*, vol. 30, n° 5, p. 403–406.
- BOSSUYT, A. (éd.) 1986a : *Functional explanations in linguistics*, Belgian journal of linguistics, vol. 1, Éditions de l'Université de Bruxelles, 285 p.
- BOSSUYT, A. 1986b : « Functional requirements. Causes or constraints upon language change? », dans *Functional explanations in linguistics*, BOSSUYT, A. (éd.), Belgian journal of linguistics, vol. 1, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 127–147.
- BUILLES, J.-M. 1998 : *Manuel de linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Nathan, 414 p.
- CANTINEAU, J. 1955 : « Le classement logique des oppositions », *Word*, vol. 11, n° 1, p. 1–9.
- CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE 1931 : *Réunion phonologique internationale tenue à Prague (18-21/XII 1930)*, Travaux du Cercle Linguistique de Prague n° 4, Prague, 328 p.
- CLAIRIS, C. 1977 : « Première approche du qawasqar: identification et phonologie », *La linguistique*, vol. 13, n° 1, p. 145–152.
- CLAIRIS, C. 1991a : « Identification et typologie des fluctuations », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, vol. 86, n° 1, p. 19–35.

- CLAIRIS, C. 1991b : « Le processus de disparition des langues », *La linguistique*, vol. 27, n° 7, p. 3-13.
- CLAIRIS, C. 1992 : « Phonostylistique et tropologie », dans *Actes du XVIIIe colloque international de linguistique fonctionnelle*, Prague, p. 86-89.
- CROFT, W. 1995 : « Autonomy and functionalist linguistics », *Language*, vol. 71, n° 3, p. 490-532.
- DIK, S. C. 1986 : « On the notion of "functional explanation" », dans *Functional explanations in linguistics*, BOSSUYT, A. (éd.), Belgian journal of linguistics, vol. 1, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 11-52.
- DIK, S. C. 1989 : *The theory of functional grammar. Part 1: The structure of the clause*, Functional grammar series 9, Dordrecht, Foris, 420 p.
- DUCOS, G. 1984 : « Thème II: la collecte des données (contribution) », dans *Actes du IXe colloque international de linguistique fonctionnelle*, p. 110-114.
- GOUDAILLIER, J.-P. 1981 : *Phonologie fonctionnelle et phonétique expérimentale. Exemples empruntés au luxembourgeois*, Hamburger phonetische Beiträge. Untersuchungen zur Phonetik und Linguistik, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 476 p.
- GOUDAILLIER, J.-P. 1987 : « Phonétique, phonologie et théorie linguistique: nécessité d'une phonologie fonctionnelle expérimentale », *Langues et linguistique*, n° 13, p. 101-120.
- GOUDAILLIER, J.-P. 1992 : « Basic principles of experimental functional phonology », *La linguistique*, vol. 28, n° 1, p. 27-39.
- GOUGENHEIM, G. 1935 : *Éléments de phonologie française. Étude descriptive des sons du français au point de vue fonctionnel*, Paris, Belles Lettres, 136 p.
- HALLIDAY, M. A. K. 1974 : « La base fonctionnelle du langage », *Langages*, vol. 8, n° 34, p. 54-73.
- HARDER, P. 1996 : *Functional semantics: a theory of meaning, structure and tense in English*, Trends in linguistics. Studies and Monographs 87, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 586 p.
- HASPELMATH, M. 2004 : « Does linguistic explanation presuppose linguistic description? », *Studies in language*, vol. 28, n° 3, p. 554-579.
- HERVEY, S. G. J. 1984 : « Phoneme-tables revisited », *La linguistique*, vol. 20, n° 2, p. 133-143.
- JOLIVET, R. 1978 : « Structures et variations », dans *Actes du 4e colloque international de linguistique fonctionnelle*, p. 205-220.
- JOLIVET, R. 1979 : « Rapport: pertinence et caractère discret », dans *Actes du 5e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Sorbonne, p. 82-104.

- JOLIVET, R. 1980 : « Une inadéquation des théories linguistiques: variabilité et discrétion », *Cahiers du centre interdisciplinaire des sciences du langage*, n° 2, Université Toulouse-Le Mirail, p. 45–69.
- JOLIVET, R. 1986 : « Mesurer l'intégration? », *La linguistique*, vol. 22, n° 2, p. 3–19.
- KEY, M. R. 1968 : « Phonemic pattern and phoneme fluctuation in Bolivian Chama (Takanan) », *La linguistique*, vol. 2, n° 2, p. 35–48.
- LAMB, S. 1981 : « Differences between branches of functionalism. Report 1 », *Proceedings of the 7th international colloquium of functional linguistics - St. Andrews, 1-6 September 1980*, p. 172–177.
- LEMIEUX, M. 1993 : « Fluctuations et flottements de /ɔ/, /ɑ/ et /a/ devant /ʁ/ final en français québécois », *Actes du XVe Congrès international des linguistes, Québec, Université Laval, 9-14 août 1992*, vol. 2, p. 55–58.
- MAHMOUDIAN, M. 1980 : « Structure linguistique: problèmes de la constance et des variations », *La linguistique*, vol. 16, n° 1, p. 5–36.
- MAHMOUDIAN, M. 1993 : *Modern theories of language. The empirical challenge*, Durham, Duke University Press, 231 p.
- MAHMOUDIAN, M. 1994 : « Une science pour les humanités? Le modèle phonologique: apports, problèmes, prolongements », dans *L'École de Prague: l'apport épistémologique*, MAHMOUDIAN, M. & SÉRIOT, P. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 5, Lausanne, Université de Lausanne, p. 249–286.
- MAHMOUDIAN, M. 1995 : « La théorie cohérente est-elle bien la meilleure? », dans *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, MAHMOUDIAN, M. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 6, Lausanne, Université de Lausanne, p. 65–96.
- MAHMOUDIAN, M. 1997 : *Le contexte en sémantique*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 163 p.
- MAHMOUDIAN, M. 2008 : « Genèse et développement de la phonologie vus à travers la correspondance de N. S. Troubetzkoy », *La linguistique*, vol. 44, n° 2, p. 117–126.
- MAHMOUDIAN, M. & JOLIVET, R. 1981 : *Systèmes et variations. Rencontre de Glion 1980.*, Bulletin de la section de linguistique de la Faculté des Lettres de Lausanne n° 4, Lausanne, 211 p.
- MAHMOUDIAN, M. & SÉRIOT, P. (éd.) 1994 : *L'École de Prague: l'apport épistémologique*, Cahiers de l'ILSL, n° 5, Lausanne, Université de Lausanne, 122 p.
- MARTIN, P. 1987 : « Modèle, filtre et représentation », *Langues et linguistique*, n° 13, p. 147–161.
- MARTIN, P. 1989a : « Théorisation, modélisation et dynamique phonologique », *Langues et linguistique*, n° 15, p. 183–197.
- MARTIN, P. 1989b : « Fluctuations et flottements vocaliques en franco-canadien », *Dilbilim*, n° VIII, p. 87–100.

- MARTIN, P. 1991a : *Le montagnais. Langue algonquienne du Québec*, SELAF 328, Paris, Peeters, 162 p.
- MARTIN, P. 1991b : « Des alternances de phonèmes dans le cadre du monème », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 10, n° 3, p. 107–116.
- MARTIN, P. 1997 : *Manuel de phonologie fonctionnelle*, Québec, CIRAL, Université Laval, 254 p.
- MARTIN, P. 1998 : « Les voyelles d'aperture moyenne en français du Québec », dans *Mélanges offerts en hommage à Mortéza Mahmoudian*, JOLIVET, R. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 11, p. 215–242.
- MARTINET, A. 1936 : « Neutralisation et archiphonème », dans *Études dédiées au quatrième congrès de linguistes*, Travaux du Cercle Linguistique de Prague n° 4, Prague, Kraus Reprint, p. 46–56.
- MARTINET, A. 1948 : « Où en est la phonologie? », *Lingua*, vol. I, n° 1, p. 34–58.
- MARTINET, A. 1953 : « Structural linguistics », dans *Anthropology today*, KROEBER, A. L. (éd.), Chicago, The University of Chicago Press, p. 574–586.
- MARTINET, A. 1954 : « The unity of linguistics », *Word*, vol. 10, n° 2–3, p. 121–125.
- MARTINET, A. 1955 : *Économie des changements phonétiques: traité de phonologie diachronique*, Berne, A. Francke, 396 p.
- MARTINET, A. 1956 : *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève, Droz, 111 p.
- MARTINET, A. 1962 : *A functional view of language*, Oxford, Clarendon Press, 163 p.
- MARTINET, A. 1964 : *Elements of general linguistics*, London, Faber and Faber, 205 p.
- MARTINET, A. 1965a : « De la morphonologie », *La linguistique*, vol. 1, n° 1, p. 15–30.
- MARTINET, A. 1965b : « Structure et langue », *Revue internationale de philosophie*, n° 73–74, p. 291–299.
- MARTINET, A. 1969a : *Langue et fonction*, Paris, Gonthier/Denoël, 220 p.
- MARTINET, A. 1969b : « Réalisation identique de phonèmes différents », *La linguistique*, vol. 2, p. 127–129.
- MARTINET, A. 1970/1965 : *La linguistique synchronique*, Paris, Presses Universitaires de France, 3^e édition, 255 p.
- MARTINET, A. 1971/1945 : *La prononciation du français contemporain: témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*, Genève, Droz, 2^e édition, 249 p.
- MARTINET, A. 1973 : *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France Expansion, 932 p.
- MARTINET, A. 1973/1960 : *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 221 p.
- MARTINET, A. 1974/1949 : *Phonology as functional phonetics*, Publications of the Philological Society, Oxford, Basil Blackwell, 40 p.

- MARTINET, A. 1975 : « Formalisme et réalisme en phonologie », dans *Phonologica 1972. Akten der zweiten Internationalen Phonologie-Tagung*, DRESSLER, W. U. (éd.), München, Wilhelm Fink Verlag, p. 35–41.
- MARTINET, A. 1977 : « Some basic principles of functional linguistics », *La linguistique*, vol. 13, n° 1, p. 7–13.
- MARTINET, A. 1982 : « Rapport: Adéquation d'une théorie linguistique », dans *Actes du 8e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, p. 155–158.
- MARTINET, A. 1983 : « Ce que n'est pas la phonologie », *Langue française*, vol. 60, p. 6–13.
- MARTINET, A. 1985 : *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 266 p.
- MARTINET, A. 1989 : *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin, 209 p.
- MARTINET, A. 1993a : « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie », dans *Sprachwandel und Sprachgeschichte. Festschrift für Helmut Lüdtke zum 65. Geburtstag*, SCHMIDT-RADEFELDT, J. & HARDER, A. (éd.), Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 153–158.
- MARTINET, A. 1993b : *Mémoires d'un linguiste: vivre les langues*, Paris, Quai Voltaire, 383 p.
- MARTINET, A. 2000/1938 : « La phonologie », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 257–274.
- MARTINET, A. 2000/1939 : « La phonologie. Discussion », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 275–282.
- MARTINET, A. 2000/1943 : « Le phonème est la conscience linguistique », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 283–291.
- MARTINET, A. 2000/1966 : « Le choix du locuteur », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 315–327.
- MARTINET, A. 2000/1973a : « Pour une linguistique des langues », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 15–45.
- MARTINET, A. 2000/1973b : « La pertinence », *La linguistique*, vol. 36, fasc. 1-2, p. 95–106.
- MARTINET, A. 2000/1981 : « Fonction et pertinence communicative », *La linguistique*, vol. 36, n° 1-2, p. 108–131.
- MOUNIN, G. 1987 : *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 189 p.
- MULDER, J. W. F. 1977 : « Postulats de la linguistique fonctionnelle axiomatique », *La linguistique*, vol. 13, n° 1, p. 15–46.
- MULDER, J. W. F. 1978 : « Processing the data – linguistic theory as a factory of descriptions », dans *Actes du 4e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Universidad de Oviedo, p. 185–193.

- MULDER, J. W. F. & HERVEY, S. G. J. 1975 : « Language as a system of systems », *La linguistique*, vol. 11, n° 1, p. 3–22.
- MULDER, J. W. F. & RASTALL, P. R. 2005 : *Ontological questions in linguistics*, Studies in theoretical linguistics, Muenchen, Lincom GmbH, 169 p.
- PEETERS, B. 1992 : *Diachronie, phonologie, et linguistique fonctionnelle*, BCILL 64, Louvain-La-Neuve, Peeters, 181 p.
- PEETERS, B. 1994 : « Le principe de l'économie linguistique et ses manifestations en phonologie diachronique », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 48, p. 55–72.
- PEETERS, B. 1996 : « Rapport: économie des systèmes phonologiques », dans *Actes du XXe colloque international de linguistique fonctionnelle*, Louvain-La-Neuve, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, p. 141–152.
- PELTZER-GROZNYKH, L. 1997 : « Description phonologique du tahitien », *La linguistique*, vol. 33, n° 1, p. 111–125.
- PRIETO, L. J. 1965 : « Fonction et économie II », *La linguistique*, vol. 1, n° 1, p. 41–66.
- RASTALL, P. R. 2000 : *A linguistic philosophy of language*, Lewsiton, Edwen Mellen Press, 308 p.
- ROBITAILLE, P. 1994 : *A functional, phonological study of interspeaker diverging usage and intraspeaker phoneme fluctuation in the Black American dialect of Athens*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 356 p.
- SGALL, P. 1992 : « Les notions de fonction et de structure dans l'école de Prague des années 30 et d'aujourd'hui », dans *Actes du XVIIIe colloque international de linguistique fonctionnelle*, Prague, p. 46–48.
- SGALL, P. 1995 : « La linguistique fonctionnelle et structurale de Prague et sa continuation à l'époque de la description formelle », dans *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, MAHMOUDIAN, M. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 6, Lausanne, Université de Lausanne, p. 237–246.
- TROUBETZKOY, N. S. 1936 : « Essai d'une théorie des oppositions phonologiques », *Journal de psychologie normale et pathologique*, vol. 33, p. 5–18.
- TROUBETZKOY, N. S. 1986/1939 : *Principes de phonologie*, Traditions de l'humanisme VII, Paris, Klincksieck, 394 p.
- TROUBETZKOY, N. S. 2006 : *Correspondance avec Roman Jakobson et autres écrits*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne.
- TRUBETZKOY, N. S. 1936 : « Die Aufhebung der phonologischen Gegensätze », dans *Études dédiées au quatrième congrès de linguistes*, Travaux du Cercle Linguistique de Prague n° 6, Prague, Kraus Reprint, p. 29–45.
- TRUBETZKOY, N. S. 1969/1939 : *Principles of phonology*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 344 p.

- TRUBETZKOY, N. S. 2001 : *Studies in general linguistics and language structure*, Durham, Duke University Press, 324 p.
- VACHEK, J. 1960 : *Dictionnaire de linguistique de l'école de Prague*, Utrecht/Anvers, Éditions Spectrum, 104 p.
- VACHEK, J. 1964a : « On some basic principles of “classical” phonology », *Zeitschrift für Phonetik Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung*, vol. 17, n° 5, p. 418–431.
- VACHEK, J. 1964b : *A Prague school reader in linguistics*, Bloomington, Indiana University Press, 485 p.
- VACHEK, J. 1966 : *The linguistic school of Prague*, Bloomington, Indiana University Press, 184 p.
- VACHEK, J. & DUBŠKOVÁ, L. 1983 : *Praguiana. Some basic and less known aspects of the Prague linguistic school*, Linguistic and literary studies in Eastern Europe (LLSEE), volume 12, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 321 p.
- VIEL, M. 1984 : *La notion de « marque » chez Trubetzkoy et Jakobson. Un épisode de l'histoire de la pensée structuraliste*, Paris, Didier – Érudition, 783 p.
- VILKOU-POUSTOVAIA, I. 2002 : « Martinet face à Grammont. Une rencontre manquée entre Troubetzkoy et Saussure », *La linguistique*, vol. 38, n° 2, p. 117–132.
- VYKYPĚL, B. 2009 : *Empirical functionalism and the Prague School*, Muenchen, LINCOM GmbH, 98 p.
- WALTER, H. 1982 : *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 252 p.
- WALTER, H. 1984a : « Entre la phonologie et la morphologie: variantes libres et fluctuations », *Folia linguistica*, vol. XVIII, t. 2, p. 65–72.
- WALTER, H. 1984b : « Les différentes étapes de la collecte des données », dans *Actes du IXe colloque international de linguistique fonctionnelle*, p. 102–109.
- WALTER, H. 1992 : « Les fluctuations mettent-elles en danger une opposition phonologique », *La linguistique*, vol. 28, n° 1, p. 59–68.

Thème II : grammaire générative

- ANDERSON, S. R. 1985 : *Phonology in the twentieth century. Theories of rules and representations*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 373 p.
- ARCHANGELI, D. 1988 : « Aspects of underspecification theory », *Phonology*, vol. 5, p. 183–207.
- ARCHANGELI, D. 1997 : « Optimality theory: an introduction to linguistics in the 1990s », dans *Optimality theory. An overview*, ARCHANGELI, D. & LANGENDOEN, T. D. (éd.), Malden, Blackwell, p. 1–32.
- ARCHANGELI, D. & LANGENDOEN, T. D. (éd.) 1997 : *Optimality theory. An overview*, Malden, Blackwell, 233 p.
- BIRD, S. 1995 : *Computational phonology. A constraint-based approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 203 p.
- BOERSMA, P. 1997a : « How we learn variation, optionality, and probability », dans *Proceedings from the Institute of Phonetic Sciences, University of Amsterdam*, vol. 21, p. 43–58.
- BOERSMA, P. 1997b : *The elements of functional phonology*, manuscrit, University of Amsterdam [ROA-173], 174 p.
- BOERSMA, P. 1998 : *Functional phonology: formalizing the interactions between articulatory and perceptual drives*, thèse de doctorat, University of Amsterdam, 504 p.
- BOLTANSKI, J.-É. 1999 : *Nouvelles directions en phonologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 188 p.
- BROMBERGER, S. & HALLE, M. 2000 : « The ontology of phonology (revised) », dans *Phonological knowledge. Conceptual and empirical issues*, BURTON-ROBERTS, N., CARR, P. & DOCHERTY, G. (éd.), New York/Oxford, Oxford University Press, p. 19–37.
- BURTON-ROBERTS, N. 2000 : « Where and what is phonology? A representational perspective », dans *Phonological knowledge. Conceptual and empirical issues*, BURTON-ROBERTS, N., CARR, P. & DOCHERTY, G. (éd.), New York/Oxford, Oxford University Press, p. 39–66.

- BURTON-ROBERTS, N., CARR, P. & DOCHERTY, G. (éd.) 2000 : *Phonological knowledge. Conceptual and empirical issues*, New York/Oxford, Oxford University Press, 352 p.
- BURZIO, L. 1995 : « The rise of optimality theory », *Glott International*, vol. 1, n° 6, p. 3–7.
- CARR, P. 1993 : *Phonology*, Modern Linguistics, New York, St. Martin's Press, 324 p.
- DE CARVALHO, J. B., NGUYEN, N. & WAUQUIER, S. 2010 : *Comprendre la phonologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 252 p.
- CHOMSKY, N. 1957a : « A manual of phonology by Charles F. Hockett (review) », *International journal of American linguistics*, vol. 23, n° 3, p. 223–234.
- CHOMSKY, N. 1957b : « Fundamentals of language by Roman Jakobson; Morris Halle (review) », *International journal of American linguistics*, vol. 23, n° 3, p. 234–242.
- CHOMSKY, N. 1962 : « The logical basis of linguistic theory », dans *Proceedings of the ninth International congress of linguistics*, The Hague, Mouton, p. 914–1008.
- CHOMSKY, N. 1964 : *Current issues in linguistic theory*, London/The Hague/Paris, Mouton & Co, 119 p.
- CHOMSKY, N. 1967 : « Some general properties of phonological rules », *Language*, vol. 43, n° 1, p. 102–128.
- CHOMSKY, N. 1981 : *Lectures on government and binding*, Dordrecht, Foris, 371 p.
- CHOMSKY, N. 1988 : *Language and problems of knowledge. The Manua lectures*, Cambridge, The MIT Press, 205 p.
- CHOMSKY, N. & HALLE, M. 1965 : « Some controversial questions in phonological theory », *Journal of linguistics*, vol. 1, n° 2, p. 97–138.
- CHOMSKY, N. & HALLE, M. 1991/1968 : *The sound pattern of English*, Cambridge, The MIT press, 2^e édition, 470 p.
- CLEMENTS, G. N. 1985 : « The geometry of phonological features », *Phonology Yearbook*, vol. 2, p. 225–252.
- COETZEE, A. W., KAGER, R. & PATER, J. 2009 : « Introduction: phonological models and experimental data », *Phonology*, n° 26, p. 1–8.
- COSTAOUÉC, D. 2002 : « De nouvelles phonologies? Sur quelques évolutions récentes de la phonologie générative », *La linguistique*, vol. 38, p. 139–258.
- COWPER, E. A. & RICE, K. D. 1987 : « Are phonosyntactic rules necessary? », *Phonology Yearbook*, vol. 4, p. 185–194.
- DELL, F. 1985 : *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann, 297 p.
- DINNSSEN, D. A. 1980 : « Phonological rules and phonetic explanation », *Journal of linguistics*, vol. 16, n° 2, p. 171–191.

- DRESHER, B. E. 2007 : « Variability in Trubetzkoy's classification of phonological oppositions », dans *LACUS forum* 33, REICH, P., SULLIVAN, W. J., LOMMEL, A. R. & GRIF-FEN, T. (éd.), p. 133-142.
- DRESHER, B. E. 2008 : « The contrastive hierarchy in phonology », dans *Contrast in phonology. Theory, perception, acquisition*, AVERY, P., DRESHER, B. E. & RICE, K. (éd.), Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 11-33.
- DURAND, J. 2005 : « Les primitives phonologiques: des traits distinctifs aux éléments », dans *Phonologie et phonétique. Forme et substance*, NGUYEN, N., WAUQUIER-G., S. & DURAND, J. (éd.), Paris, Lavoisier, p. 63-93.
- DURAND, J. & LAKS, B. 1996 : « Why phonology is one », dans *Current trends in phonology. Models and methods.*, vol. 1, DURAND, J. & LAKS, B. (éd.), Manchester, European Studies Research Institute, p. 3-13.
- DURAND, J. & LYCHE, C. 2000 : « La phonologie: des phonèmes à la théorie de l'optimalité », dans *La parole: des modèles cognitifs aux machines communicantes*, ESCUDIER, P. & SCHWARTZ, J. (éd.), Paris, Hermès science publications, p. 193-244.
- DURAND, J. & LYCHE, C. 2001 : « Des règles aux contraintes en phonologie générative », vol. 30, n° 1, p. 91-154.
- GOLDSMITH, J. A. 1979/1976 : *Autosegmental phonology*, New York, Garland Press, 170 p.
- GOLDSMITH, J. A. 1991 : « Phonology as an intelligent system », dans *Bridges between psychology and linguistics: a Swarthmore Festschrift for Lila Gleitman*, NAPOLI, D. J. & KEGL, J. A. (éd.), Hillsdale, New Jersey/Hove and London, Lawrence Erlbaum Associates, p. 247-267.
- GOLDSMITH, J. A. (éd.) 1993a : *The last phonological rule. Reflections on constraints and derivations*, Chicago, University of Chicago Press, 239 p.
- GOLDSMITH, J. A. 1993b : « Harmonic phonology », dans *The last phonological rule. Reflections on constraints and derivations*, GOLDSMITH, J. A. (éd.), Chicago, University of Chicago Press, p. 21-61.
- GOLDSMITH, J. A. (éd.) 1995 : *The handbook of phonological theory*, Cambridge, Blackwell Publishers, 986 p.
- GUÉRON, J. 1996 : « L'explication dans la théorie chomskyenne », *Modèles linguistiques*, vol. 34, p. 93-106.
- GUSSENHOVEN, C. & KAGER, R. 2001 : « Introduction: phonetics in phonology », *Phonology*, vol. 18, p. 1-6.
- GUSSMANN, E. 2002 : *Phonology. Analysis and theory*, Cambridge textbooks in linguistics, Cambridge, Cambridge University Press, 234 p.
- HALLE, M. 1959 : *The sound pattern of Russian. A linguistic and acoustical investigation*, The Hague, Mouton & Co., 206 p.

- HALLE, M. 1962 : « Phonology in generative grammar », *Word*, vol. 18, p. 54-72.
- HALLE, M. & VERGNAUD, J. 1987 : *An essay on stress*, Cambridge, The MIT Press, 300 p.
- HAYES, B. & LONDE, Z. C. 2006 : « Stochastic phonological knowledge: the case of Hungarian vowel harmony », *Phonology*, n° 23, p. 59-104.
- HIND, A. 1976 : « Sur la notion d'adéquation explicative en phonologie générative », *Langages*, vol. 10, n° 42, p. 57-76.
- HOOPER, J. B. 1976 : *An introduction to natural generative phonology*, New York, Academic Press, 254 p.
- HYMAN, L. 1971 : « How concrete is phonology? », *Language*, vol. 46, n° 1, p. 58-76.
- KAGER, R. 1999 : *Optimality theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 452 p.
- KAYE, J. 1989 : *Phonology: a cognitive view*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 172 p.
- KAYE, J. & LOWENSTAMM, J. 1984 : « De la syllabicité », dans *Forme sonore du langage*, DELL, F., HIRST, D. & VERGNAUD, J. (éd.), Paris, Hermann, p. 123-159.
- KENSTOWICZ, M. 1994 : *Phonology in generative grammar*, Cambridge, Blackwell, 704 p.
- KIPARSKY, P. 1982a : « Explanation in phonology », dans *Explanation in phonology*, Dordrecht, Holland/Cinnaminson, USA, Foris, p. 81-118.
- KIPARSKY, P. 1982b : « Lexical morphology and phonology », dans *Linguistics in the Morning Calm*, YANG, I. (éd.), Seoul, Hanshin, p. 3-91.
- KISSERBERTH, C. W. 1970 : « On the functional unity of phonological rules », *Linguistic inquiry*, n° 1, p. 291-306.
- LACHARITÉ, D. & PARADIS, C. 2000 : « Derivational residue: hidden rules in optimality theory », dans *Optimality theory: phonology, syntax and acquisition*, DEKKERS, J., VAN LEEUW, F. R. H. & VAN WEIJER, J. M. (éd.), Oxford, Oxford University Press, p. 212-233.
- LIBERMAN, M. & PRINCE, A. 1977 : « On stress and linguistic rhythm », *Linguistic inquiry*, n° 8, p. 249-336.
- MCCARTHY, J. J. 2002 : *A thematic guide to optimality theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 317 p.
- MCCAWLEY, J. D. 1967 : « Le rôle d'un système de traits phonologiques dans une théorie du langage », *Langages*, vol. 2, n° 8, p. 112-123.
- MCMAHON, A. 2000 : *Change, chance and optimality*, Oxford, Oxford University Press, 201 p.
- MESTER, R. A. & ITÔ, J. 1989 : « Feature predictability and underspecification: palatal prosody in Japanese mimetics », *Language*, vol. 65, n° 2, p. 258-293.
- MONTREUIL, J.-P. 2000 : « Inventaires et contraintes consonantiques », n° 126, p. 73-91.

- NIKIEMA, E. 2002 : « Phonétique et phonologie des créoles. Les (parlers) français ont le schwa, les créoles ont l'R », dans *Linguistique et créolistique. Univers créoles 2.*, BAVOUX, C. & DE ROBILLARD, D. (éd.), Paris, Anthropos, p. 77–96.
- OHALA, J. J. 1986 : « Consumer's guide to evidence in phonology », *Phonology Yearbook*, vol. 3, p. 3–26.
- PARADIS, C. 1993 : « Phonologie générative multilinéaire », dans *Tendances actuelles en linguistique générale*, NESPOULOUS, J. (éd.), Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 11–41.
- PARADIS, C. & LACHARITÉ, D. 1997 : « Preservation and Minimality in Loanword Adaptation », *Journal of linguistics*, vol. 33, n° 2, p. 379–430.
- PARADIS, C. & LACHARITÉ, D. 2001 : « Guttural deletion in loanwords », *Phonology*, n° 18, p. 255–300.
- PIERREHUMBERT, J. 2003 : « Probabilistic phonology: discrimination and robustness », dans *Probabilistic linguistics*, BOD, R., HAY, J. & JANNEDY, S. (éd.), Cambridge, The MIT Press, p. 177–228.
- POSTAL, P. M. 1968 : *Aspects of phonological theory*, New York, Harper & Row, 326 p.
- PRINCE, A. & SMOLENSKY, P. 2004 : *Optimality theory. Constraint interaction in generative grammar*, Oxford, Blackwell Publishing, 289 p.
- PULLEYBANK, D. 1997 : « Optimality theory and features », dans *Optimality theory. An overview*, ARCHANGELI, D. & LANGENDOEN, T. D. (éd.), Malden, Blackwell, p. 59–101.
- ROCA, I. (éd.) 1997 : *Derivations and constraints in phonology*, Oxford, Clarendon Press, 601 p.
- SCHANE, S. A. 1968 : « On the non-uniqueness of phonological representations », *Language*, vol. 44, n° 4, p. 709–716.
- SHERRARD, N. 1997 : « Questions of priorities: an introductory overview of optimality theory in phonology », dans *Derivations and constraints in phonology*, ROCA, I. (éd.), Oxford, Clarendon Press, p. 43–89.
- SMOLENSKY, P. 1986 : « Information processing in dynamical systems: foundations of harmony theory », dans *Parallel distributed processing. Explorations in the microstructure of cognition*, RUMELHART, D. E., MCCLELLAND, J. L. & PDP RESEARCH GROUP (éd.), Cambridge, The MIT Press, p. 194–281.
- SOMMERSTEIN, A. 1974 : « On phonotactically motivated rules », *Journal of linguistics*, vol. 10, p. 71–94.
- SPEAS, M. 1997 : « Optimality theory and syntax: null pronouns and control », dans *Optimality theory. An overview*, ARCHANGELI, D. & LANGENDOEN, T. D. (éd.), Malden, Blackwell, p. 171–199.

- STERIADE, D. 1987 : « Locality conditions and feature geometry », dans *Proceedings of North East Linguistic Society*, MCDONOUGH, J. & PLUNKETT, B. (éd.), Amherst, University of Massachusetts, p. 595–617.
- TRANEL, B. 2000 : « Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité », n° 126, p. 39–72.
- VENNEMANN, T. 1972 : « On the theory of syllabic phonology », *Linguistische Berichte*, n° 18, p. 1–8.
- VOGEL, I. & KENESEI, I. 1987 : « The interface between phonology and other components of grammar: the case of Hungarian », *Phonology Yearbook*, vol. 4, p. 243–263.

Thème III : philosophie et épistémologie

- AUROUX, S. 1976 : « Qu'est-ce que l'épistémologie? », *Dialogue*, vol. XV, n° 2, p. 302–320.
- AUROUX, S. 1981 : « Falsification et induction », *Dialogue*, vol. XX, n° 1, p. 281–307.
- AUROUX, S. & KOULOUGHLI, D. 1993 : « Why is there no “true” philosophy of linguistics? », dans *Linguistics and philosophy. The controversial interface*, HARRÉ, R. & HARRIS, R. (éd.), Oxford, Pergamon Press, p. 21–41.
- BARBEROUSSE, A., KISTLER, M. & LUDWIG, P. 2000 : *La philosophie des sciences au XX^e siècle*, Paris, Flammarion, 353 p.
- BOGEN, J. 2005 : « Regularities and causality: generalizations and causal explanations », *Studies in history and philosophy of biological and biomedical sciences*, vol. 36, p. 397–420.
- BROMBERGER, S. 1992 : *On what we know we don't know. Explanation, theory, linguistics, and how questions shape them*, Chicago, The University of Chicago Press, 231 p.
- BUNGE, M. 1998/1967 : *Philosophy of science, vol. 1. From problem to theory*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2^e édition, 605 p.
- CARNAP, R. 1961 : *Der logische Aufbau der Welt : Scheinprobleme in der Philosophie*, Hamburg, F. Meiner, 336 p.
- CUMMINS, R. 1975 : « Functional analysis », *The journal of philosophy*, vol. 72, n° 20, p. 741–765.
- FORSTER, M. R. 1988 : « Unification, explanation, and the composition of causes in newtonian mechanics », *Studies in History and Philosophy of Science*, vol. 19, n° 1, p. 55–101.
- VAN FRAASSEN, B. C. 1977 : « The pragmatics of explanation », *American philosophical quarterly*, vol. 14, n° 2, p. 143–150.
- FRIEDMAN, M. 1974 : « Explanation and scientific understanding », *The journal of philosophy*, vol. 71, n° 1, p. 5–19.
- GEACH, P. 1975 : « Teleological explanation », dans *Explanation*, KÖRNER, S. (éd.), New Haven, Yale University Press, p. 76–95.
- HEMPEL, C. G. 1965a : « Aspects of scientific explanation », dans *Aspects of scientific explanation and other essays in the philosophy of science*, New York, The Free Press, p. 331–496.

- HEMPEL, C. G. 1965b : « The logic of functional analysis », dans *Aspects of scientific explanation and other essays in the philosophy of science*, New York, The Free Press, p. 297–330.
- HEMPEL, C. G. 2001/1962 : « Deductive-nomological versus statistical explanation », dans *The philosophy of Carl G. Hempel*, FETZER, J. H. (éd.), New York/Oxford, Oxford University Press, p. 87–145.
- HEMPEL, C. G. & OPPENHEIM, P. 1965/1948 : « Studies in the logic of explanation », dans *Aspects of scientific explanation and other essays in the philosophy of science*, New York, The Free Press, p. 245–296.
- KITCHER, P. 1981 : « Explanatory unification », *Philosophy of science*, vol. 48, n° 4, p. 507–531.
- KUHN, T. S. 1996/1962 : *The structure of scientific revolutions*, Chicago, Chicago University Press, 3^e édition, 212 p.
- LAKATOS, I. 1980/1978 : *The methodology of scientific research programmes*, vol. 1, Philosophical papers, Cambridge, Cambridge University Press, 250 p.
- LAKATOS, I. & MUSGRAVE, A. (éd.) 1970 : *Criticism and the growth of knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, 282 p.
- MASTERMAN, M. 1970 : « The nature of a paradigm », dans *Criticism and the growth of knowledge*, LAKATOS, I. & MUSGRAVE, A. (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, p. 59–89.
- MOULINES, C. U. 1983 : « On how the distinction between history and philosophy of science should not be drawn », dans *Methodology, epistemology, and philosophy of science*, HEMPEL, C. G., PUTNAM, H. & ESSLER, W. K. (éd.), Dordrecht/Boston, D. Reidel Publishing Company, p. 285–296.
- NAGEL, E. 1957 : « A formalization of functionalism », dans *Logic without metaphysics*, New York, The Free Press, p. 247–283.
- NAGEL, E. 1961 : *The structure of science: problems in the logic of scientific explanation*, New York, Harcourt, Brace and World, 618 p.
- NAGEL, E. 1977 : « Functional explanations in biology », *The journal of philosophy*, vol. 74, n° 5, p. 280–301.
- PEIRCE, C. S. 1965 : *Collected papers. I – Principles of philosophy. II – Elements of logic*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 962 p.
- POPPER, K. R. 1983 : *Realism and the aim of science*, London/New York, Routledge, 420 p.
- POPPER, K. R. 1989/1963 : *Conjectures and refutations*, London/New York, Routledge, 5^e édition, 431 p.
- POPPER, K. R. 2002/1959 : *The logic of scientific discovery*, London/New York, Routledge, 4^e édition, 513 p.

- RESCHER, N. 1958a : « A theory of evidence », *Philosophy of science*, n° 25, p. 83–94.
- ROSENBLUETH, A., WIENER, N. & BIGELOW, J. 1943 : « Behavior, purpose and teleology », *Philosophy of science*, vol. 10, n° 1, p. 18–24.
- RUYTINX, J. 1955 : « Valeur intrinsèque et limites fonctionnelles de la philosophie des sciences », dans *Actes du deuxième congrès international de l'Union internationale de philosophie des sciences*, Éditions du Griffon, p. 110–116.
- SALMON, W. 1971 : *Statistical explanation and statistical relevance*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 117 p.
- SALMON, W. 1998 : *Causality and explanation*, Oxford, Oxford University Press, 434 p.
- SCRIVEN, M. 1958 : « Definitions, explanations, and theories », dans *Concepts, theories, and the mind-body problem*, FEIGL, H., SCRIVEN, M. & MAXWELL, G. (éd.), Minnesota Studies in the philosophy of science, vol. III, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 99–195.
- SCRIVEN, M. 1961/1952 : « Truisms as the grounds for historical explanations », dans *Theories of history*, GARDINER, P. (éd.), New York, The Free Press, p. 443–475.
- SCRIVEN, M. 1975 : « Causation as explanation », *Noûs*, vol. IX, n° 1, p. 3–16.
- SUPPES, P. 1970 : *A probabilistic theory of causality*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 130 p.
- WITTGENSTEIN, L. 1961 : *Tractatus logico-philosophicus. Suivi de Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, 364 p.
- VON WRIGHT, G. H. 1971 : *Explanation and understanding*, London, Routledge & Kegan Paul, 230 p.
- WRIGHT, L. 1976 : *Teleological explanations: an etiological analysis of goals and functions*, Berkeley, University of California Press, 153 p.

Thème IV : histoire, théorie et pratique

- ANDERSEN, H. 1973 : « Abductive and deductive change », *Language*, vol. 49, n° 4, p. 765–793.
- AUROUX, S. 1991 : « La linguistique est une science normative », dans *Le langage comme défi*, MESCHONNIC, H. (éd.), Paris, Presses universitaires de Vincennes, p. 65–118.
- AUROUX, S. 1995 : « La place de la linguistique parmi les sciences empiriques », dans *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, MAHMOUDIAN, M. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 6, Lausanne, Université de Lausanne, p. 17–64.
- AUROUX, S. 1998a : *La raison, le langage et les normes*, Paris, Presses universitaires de France, 337 p.
- AUROUX, S. 1998b : « Les enjeux de la linguistique de terrain », *Langages*, vol. 32, n° 129, p. 89–96.
- BARBER, A. (éd.) 2003 : *Epistemology of language*, Oxford, Oxford University Press, 541 p.
- BLANCHET, P. 2000 : *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 145 p.
- BLOOMFIELD, L. 1924 : « Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger (review) », *The Modern Language Journal*, vol. 8, n° 5, p. 317–319.
- BLOOMFIELD, L. 1926 : « A set of postulates for the study of language », *Language*, vol. 2, n° 3, p. 153–164.
- BLOOMFIELD, L. 1933 : *Language*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 564 p.
- BOD, R., HAY, J. & JANNEDY, S. (éd.) 2003 : *Probabilistic linguistics*, Cambridge, The MIT Press, 451 p.
- BOË, L.-J. 1997a : « Sciences phonétiques et relations forme/substance: 1. Un siècle de ruptures, négociations et réorganisations », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 19, n° 1, p. 5–41.
- BOË, L.-J. 1997b : « Sciences phonétiques et relations forme/substance: 2. Du poids de la substance sur la forme aux réarticulations scientifiques », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 19, n° 2, p. 5–25.

- DE BOER, C., VAN GINNEKEN, J. & VAN HAMEL, A. G. (éd.) 1928 : *Actes du premier congrès international de linguistes*, Leiden, A. W. Sijthoff's Uitgeversmaatschappij N. V., 198 p.
- CAMPBELL, L. 1998 : *Historical Linguistics*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 396 p.
- CARMONY, M. D. 1966 : « Surface and deep phonology », *Journal of linguistics*, vol. 2, n° 2, p. 208.
- CHERRY, E. C., HALLE, M. & JAKOBSON, R. 1953 : « Toward the logical description of languages in their phonemic aspect », *Language*, vol. 29, n° 1, p. 34-46.
- COOK, V. J. 1974 : « Is explanatory adequacy adequate? », *Linguistics*, n° 133, p. 21-31.
- COULARDEAU, J. 1988 : « Roger Lass, explication scientifique et théorie des probabilités », dans *La linguistique génétique. Histoire et théories*, JOLY, A. (éd.), Lille, Presses Universitaires de Lille III, p. 309-319.
- DEMUTH, K. 1995 : « Markedness and the development of phonological structure », dans *Proceedings of the 25th North East Linguistic Society II: Papers from the workshops on language acquisitions and language change*, BECKMAN, J. (éd.), p. 13-25.
- DERWING, B. L. 1973 : *Transformational grammar as a theory of language acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press, 346 p.
- DESCLÉS, J.-P. 1996 : « L'abduction, procédé d'explication en linguistique », *Modèles linguistiques*, vol. XVII, n° 2, p. 33-62.
- DRETSKE, F. I. 1974 : « Explanation in linguistics », dans *Explaining linguistic phenomena*, COHEN, D. (éd.), Washington, D. C., Hemisphere Publishing Corporation, p. 21-41.
- DUBOIS, J., GIACOMO, M. & GUESPIN, L. ET AL. 1991 : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 516 p.
- ENCREVÉ, P. 1997 : « L'ancien et le nouveau. Quelques remarques sur la phonologie et son histoire », *Langages*, vol. 31, n° 125, p. 100-123.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. 1970 : « Définition des catégories de phonèmes sur une base distributionnelle », *Langages*, vol. 5, n° 20, p. 35-60.
- FLEMMING, E. 2001 : « Scalar and categorical phenomena in a unified model of phonetics and phonology », *Phonology*, vol. 18, p. 7-44.
- FOLEY, J. 1977 : *Foundations of theoretical phonology*, Cambridge, Cambridge University Press, 151 p.
- FORMIGARI, L. 2006 : « Pour une philosophie de la linguistique », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. XXVIII, n° 1, p. 117-125.
- FOULKES, P. & DOCHERTY, G. 2006 : « The social life of phonetics and phonology », *Journal of phonetics*, n° 34, p. 409-438.
- GENDRON, J.-D. 1966 : *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris, Klincksieck, 254 p.

- GOAD, H. 1997 : « Consonant harmony in child language », dans *Focus on phonological acquisition*, HANNAHS, S. J. & YOUNG-SCHOLTEN, M. (éd.), Amsterdam, John Benjamins, p. 113–142.
- GUILLAUME, G. 1973 : *Principes de linguistique théorique*, Paris/Québec, Klincksieck/Les Presses de l'Université Laval, 276 p.
- GUILLAUME, G. 2003 : *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, Essais et mémoires de Gustave Guillaume, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 240 p.
- HARRÉ, R. & HARRIS, R. (éd.) 1993 : *Linguistics and philosophy. The controversial interface*, Oxford, Pergamon Press, 255 p.
- HARRIS, R. A. 1993 : *The linguistics wars*, Oxford, Oxford University Press, 356 p.
- HARRIS, Z. S. 1941 : « Grundzüge der Phonologie by N. S. Trubetzkoy (review) », *Language*, vol. 17, n° 4, p. 345–349.
- HARRIS, Z. S. 1944 : « Yokuts structure and Newman's grammar », *International journal of American linguistics*, vol. 10, p. 109–115.
- HEWSON, J. 1981 : « La notion de "règles" en linguistique », *Modèles linguistiques*, vol. III, n° 1, p. 15–27.
- HEWSON, J. 2008 : « Rethinking structuralism: the posthumous publications of Gustave Guillaume (1883–1960) », *Language*, vol. 84, n° 4, p. 820–844.
- HIGGINBOTHAM, J. 2002 : « On linguistics in philosophy, and philosophy in linguistics », *Linguistics and philosophy*, vol. 25, p. 573–584.
- HJELMSLEV, L. 1944 : « Sprogbyning og Sprogbrug », *Selskab for Nordisk filologi. Aarsberetning for 1943*, p. 6–8.
- HOCKETT, C. F. 1955 : *A manual of phonology*, *International journal of American linguistics* (vol. 21, no. 4), Baltimore, Waverly Press, Inc., 246 p.
- HOUSEHOLDER, F. W. J. 1965 : « On some recent claims in phonological theory », *Journal of linguistics*, vol. 1, n° 1, p. 13–34.
- HOUSEHOLDER, F. W. J. 1966 : « Phonological theory: A brief comment », *Journal of linguistics*, vol. 2, n° 1, p. 99–100.
- HURFORD, J. R. 1977 : « The significance of linguistic generalizations », *Language*, vol. 53, n° 3, p. 574–620.
- HYMES, D. & FOUGHT, J. 1981 : *American structuralism*, The Hague/Paris/New York, Mouton Publishers, 296 p.
- ITKONEN, E. 1978a : *Grammatical theory and metascience*, *Current issues in linguistic theory*, vol. 5, Amsterdam, John Benjamins, 355 p.
- ITKONEN, E. 1978b : « Short-term and long-term teleology in linguistic change », dans *Papers from the Conference on General linguistics. Seili 24. - 25.8.1978*, Turku, Publications of the Linguistic Association of Finland, p. 35–68.

- ITKONEN, E. 1983 : *Causality in linguistic theory. A critical investigation into the philosophical and methodological foundations of "non-autonomous" linguistics*, London & Canberra/Bloomington, Croom Helm/Indiana University Press, 332 p.
- ITKONEN, E. 2003 : *What is language? A study in the philosophy of linguistics*, Publications in general linguistics, Turku, University of Turku, 226 p.
- IVIĆ, P. 1965 : « Roman Jakobson and the growth of phonology », *Linguistics*, n° 18, p. 35–78.
- ЈАКОВСОН, R. 1962/1949 : « On the identification of phonemic entities », dans *Selected Writings I. Phonological studies*, The Hague, Mouton & Co., p. 418–425.
- ЈАКОВСОН, R. 1979/1923 : « О чешском стихе. преимущественно в сопоставлении с русским », dans *Selected writings*, vol. V, The Hague/Paris/New York, Mouton Publishers, p. 3–130.
- ЈАКОВСОН, R., FANT, G. & HALLE, M. 1969/1951 : *Preliminaries to speech analysis. The distinctive features and their correlates*, Cambridge, The MIT Press, 64 p.
- JOLY, A. 1996 : « Des faits à expliquer aux faits explicateurs: esquisse d'un discours », *Modèles linguistiques*, vol. XVII, n° 2, p. 9–31.
- KASEVICH, V. B. 1995 : « Logique, analogie et empirisme dans l'analyse linguistique », dans *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, MAHMOUDIAN, M. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n° 6, Lausanne, Université de Lausanne, p. 169–182.
- KEAN, M.-L. 1992 : « Markedness: An overview », dans *International encyclopedia of linguistics. Volume 2*, BRIGHT, W. (éd.), New York, Oxford University Press, p. 390–391.
- KELLER, R. 1985 : « Towards a theory of linguistic change », dans *Linguistic dynamics. Discourses, procedures and evolution*, BALLMER, T. T. (éd.), Berlin, de Gruyter, p. 211–237.
- KING, R. D. 1969 : « Functional load and sound change », *Language*, n° 43, p. 831–852.
- KOERNER, K. 1989 : « Models in linguistic historiography », dans *Practicing linguistic historiography. Selected essays*, KOERNER, K. (éd.), Amsterdam/Philadelphia, John Benhamins, p. 47–59.
- KOERNER, K. 2002 : *Toward a history of American linguistics*, London/New York, Routledge, 315 p.
- KRISTEVA, J. 1971 : « Les épistémologies de la linguistique », *Langages*, vol. 6, n° 24, p. 3–13.
- LABOV, W. 1974 : « On the use of the present to explain the past », dans *Proceedings of the eleventh International congress of linguistics*, vol. 2, Bologna, Società Editrice Il Mulino, p. 825–851.

- LABOV, W. 1994 : *Principles of linguistic change. Internal factors*, Cambridge, Blackwell, 641 p.
- LADEFOGED, P. 2003 : *Phonetic data analysis. An introduction to fieldwork and instrumental techniques*, Malden, Blackwell, 208 p.
- LADEFOGED, P. 2005 : *Vowels and consonants*, Oxford, Blackwell Publishing, 2^e édition, 206 p.
- LAKS, B. 1997a : « Perspectives phonologiques: compositionnalité, constituance, dynamiques et harmonies », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 19, n° II, p. 27-72.
- LAKS, B. 1997b : « Nouvelles phonologies », *Langages*, vol. 31, n° 125, p. 3-13.
- LAKS, B. 2001 : « Un siècle de phonologie: quelques questions permanentes », *Modèles linguistiques*, vol. XXII, n° 1, p. 75-102.
- LAMB, S. 1966 : « Prolegomena to a theory of phonology », *Language*, vol. 42, n° 2, p. 536-573.
- LASS, R. 1980 : *On explaining language change*, Cambridge, Cambridge University Press, 186 p.
- LASS, R. 1984 : *Phonology: an introduction to basic concepts*, Cambridge textbooks in linguistics, Cambridge, Cambridge University Press, 363 p.
- LASS, R. 1997 : *Historical linguistics and language change*, Cambridge, Cambridge University Press, 423 p.
- LAZARD, G. 2007 : « La linguistique cognitive n'existe pas », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, vol. 102, n° 1, p. 3-16.
- LEHMANN, C. 2004 : « Data in linguistics », *The linguistic review*, n° 21, p. 175-210.
- LOCKWOOD, D. G. 1991 : « Autosegmental and stratificational models of phonology », dans *LACUS forum 18*, BREND, R. M. (éd.), p. 301-312.
- MATTHEWS, P. H. 2001 : *A short history of structural linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 163 p.
- MOMPEÁN-GONZÁLEZ, J. A. 2004 : « Category overlap and neutralization: the importance of speakers' classifications in phonology », *Cognitive linguistics*, vol. 15, n° 4, p. 429-469.
- MOUNIN, G. 1972 : *La linguistique du xx^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 252 p.
- MOUNIN, G. (éd.) 1974 : *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 340 p.
- PENKE, M. & ROSENBAACH, A. 2004 : « What counts as evidence in linguistics? », *Studies in language*, vol. 28, n° 3, p. 480-526.
- PERCIVAL, W. K. 1976 : « The applicability of Kuhn's paradigms to the history of linguistics », *Language*, vol. 52, n° 2, p. 285-294.

- PIKE, K. 1966/1947 : *Phonemics: a technique for reducing language to writing*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 10^e édition, 254 p.
- PLUNGJAN, V. A. 1997 : « R.O. Jakobson et N.S. Troubetzkoy: deux personnalités, deux sciences? », dans *Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939*, GADET, F. & SÉRIOT, P. (éd.), Cahiers de l'ILSL, n^o 9, Lausanne, Université de Lausanne, p. 185-194.
- RAMAT, P. 1981 : « Vers une crise du formalisme? Théorie de la grammaire et données empiriques », *Modèles linguistiques*, vol. III, n^o 1, p. 1-14.
- RITTER, N. 2005 : « On the status of linguistics as a cognitive science », *The linguistic review*, vol. 22, n^o 2-4, p. 117-133.
- ROCHETTE, C. 1973 : *Les groupes de consonnes en français. Étude de l'enchaînement articulatoire à l'aide de la radiocinématographie et de l'oscillographie (2 volumes)*, Paris/Québec, Klincksieck/Les Presses de l'Université Laval, 560 p.
- SAPIR, E. 1933 : « La réalité psychologique des phonèmes », *Journal de psychologie normale et pathologique*, vol. 30, p. 247-265.
- DE SAUSSURE, F. 1995/1967 : *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 520 p.
- SULLIVAN, W. J. 2005 : « The persistence of a fiction: the segmental phoneme », dans *LACUS forum 31*, MAKKAÏ, A., SULLIVAN, W. J. & LOMMEL, A. R. (éd.), p. 169-179.
- SWIGGERS, P. 1983 : « Qu'est-ce qu'une théorie (en) linguistique? », *Modèles linguistiques*, vol. V, n^o 3, p. 3-15.
- TRYON, D. T. 1970 : *An introduction to maranungku (Northern Australia)*, Pacific Linguistics Series B, n^o 15, Canberra, Australian National University, 111 p.
- TWADDELL, W. F. 1958/1935 : « On defining the phoneme », dans *Readings in linguistics. The development of descriptive linguistics in America since 1925*, JOOS, M. (éd.), 2^e édition, New York, American Council of Learned Societies, p. 55-80.
- VINCENT, N. 1976 : « Is sound change teleological? », dans *Recent developments in historical phonology*, FISIÁK, J. (éd.), The Hague, Mouton Publishers, p. 407-430.
- ZHARKOVA, N. & HEWLETT, N. 2009 : « Measuring lingual coarticulation from mid-sagittal tongue contours: description and example calculations using English /t/ and /a/ », *Journal of phonetics*, vol. 37, p. 248-256.

Index

- abduction 102
accentuation 38–39
adéquation
 descriptive 171
 explicative 171
 observationnelle 171
affrication 142
alphabet phonétique 106
alternance 27, 58, 70, 91, 132, 144–145,
 147–149, 155
analogie
 de la boîte noire 89
 du pêcheur 88
anglais 42, 56, 59, 66, 70–71, 91, 94,
 100, 105, 177
aphasie 100
archiphonème 59, 147
assibilation 152
assimilation 29, 42, 47, 60, 177
autosegment 28, 30, 60, 78, 176
axe
 paradigmatique 49, 140–141, 155
 syntagmatique 47, 49–50, 141, 143,
 155
axiomatisation 125
axiome 12, 125

Bally, C. 20–21
bi-univocité 57–59, 65
binarisme 5
 voir trait binaire
biuniqueness
 voir bi-univocité
Bloch, B. 45, 62, 64
Bloomfield, L. 44–45, 61, 63, 65, 78–79,
 89
Boas, F. 44

Cantineau, J. 24
Carnap, R. 10
case vide 140
causalité 96
Cercle linguistique de Prague
 voir Prague
Cercle philosophique de Vienne
 voir positivisme logique
champ de dispersion 49, 52, 54, 146
changement linguistique 23, 85, 100,
 113, 119–120, 122
choix du locuteur 150, 152
Chomsky, N. 27, 61
cinéradiologie 107
commutation 51–52, 58, 67, 70–71,
 103, 147, 161
compétence 87, 160, 174
computation 157
Comte, A. 86
conjecture sociologique 154
connaissance phonologique
 voir phonologique
économie 119, 121, 155, 161, 167
conservatisme épistémologique 191
contrainte 155
 voir phonologique
contraste
 voir opposition contrastive
Copenhague, École de ~
 voir glossématique
corpus 90–91, 98, 102–103, 105, 171
 voir linguistique de corpus
corrélation
 voir opposition corrélatrice
Courtenay, B. de 41, 46, 56, 127
créole 59

- déduction 16, 103
 déductivisme 15
 desano 43
 diachronie 23, 49, 96, 118, 143, 152, 168, 176
 diphtongue 142
 disjonction
 voir opposition disjonctive
 distinctif
 voir trait, phonème
 distribution
 complémentaire 64
 lacunaire 71
 distributionnalisme 64–65, 71, 87
 démarcation 10
 double articulation du langage 140, 147
 déterminisme 98, 122
- École de Copenhague
 voir glossématique
 École de Prague
 voir Prague
 élision 37–39, 60
 empirico-déductive
 voir méthode
 empirisme 14, 35, 55, 86, 100, 108, 127, 129
 engagement ontologique 86, 89, 125, 127, 153, 160, 162, 171, 178, 187
 épenthèse 37–38, 60, 176
 épistémologie 8–11, 13–14, 180, 194
 erreurs de langage 100
 espagnol 150
 étiologie 115
 EVAL
 voir fonction (algorithmique)
 évaluation
 mesure, métrique, procédure d'~
 170–171
 explication 15–17
 fonctionnelle 112, 122
 en linguistique 118–119, 161
 historique 113
 expérimentation 10, 90, 99–100, 127
 voir phonologie expérimentale
- Feyerabend, P. 11
 finnois 121
 fluctuation
 voir phonologique
 fonction 111, 113, 115, 117, 123
 voir explication fonctionnelle
 démarcative 128
 expressive 128
 fonction (algorithmique) 157
 EVAL 33, 157
 GEN 33, 157
 fonctionnalisme 6, 44, 168
 américain 6, 45, 76, 169
 axiomatique 10
 britannique 6
 français 6, 24, 26, 66, 74, 80, 178, 192
 néerlandais 6, 155
 stratificationnel 6, 77
 formalisation 175
 formalisme 11, 23, 27, 58, 127, 190
 forme
 de surface 27
 sous-jacente 27, 60
 français 39–40, 48, 56, 67, 94, 148
 québécois 48, 144, 148–149, 151
 fusion de phonèmes 49, 141
- GEN
 voir fonction (algorithmique)
 Gleason, A. H. 56, 63
 glossématique 23, 51
 géométrie des traits
 voir trait
 grammaire
 générationnelle 17, 27, 29, 44, 50, 56, 61–62, 75–77, 87, 89, 130, 154, 156, 158, 169–170, 172, 176, 178
 voir phonologie
 prescriptive 94
 universelle 35, 158–159
 Grammont, M. 24, 78, 192
Great Vowel Shift 100
 Guillaume, G. 90
 guttural 106
- Halle, M. 27
 harmonie vocalique 29, 121, 176

- Harris, Z. 27, 57, 62–65
 Havránek, B. 20
 herméneutique 91
 hiatus 36
 histoire 122
 Hjelmslev, L. 23–24, 95
 voir glossématique
 Hockett, C. 27, 45, 61, 71, 77
 hypothèse 12
 hypothético-déductive
 voir méthode
- idéalisme 15, 87, 127
 indo-européen 12
 induction 101
 informatique
 voir métaphore
 innéisme 158–159, 164, 187
 institution 96, 117, 135–136, 142, 149–
 150, 153, 176, 186
 instrumentalisme 125, 159
 introspection 90–91, 105, 127
- Jakobson, R. 5, 20–22, 47, 49, 62, 65,
 72–74, 76
 japonais 66
 jeux de mots 100
 Jones, D. 41, 56, 64
 Joos, M. 45, 63
- Karcevski, S. 21
 Kruszewski, M. 46
 Kuhn, T. 13
- Lakatos, I. 13
 langage 23, 89, 100, 124, 149, 159, 171,
 174, 178–179, 184, 194
 langue 85, 89, 97, 160–161
 immatérialité 92, 137, 139
 potentialité 92, 158
 saussurienne 136, 140, 152
 sociale 135, 142
 latin 42
 linéarité
 de la parole 140, 142
 linguistique 23, 108, 113, 193–194
 autonome 23, 95, 98, 105
 de la langue 178
 des langues 178
 du langage 178–179
 fonctionnelle
 voir fonctionnalisme
 non autonome 95–96, 108
 structurale
 voir structuralisme
 linguistique de corpus 98
 logique 10, 16, 23, 55, 73, 100, 105, 109,
 115, 138, 147, 186
 loi 103, 123, 172
 loi de structures des systèmes phonolo-
 giques 72
 lois phonétiques 96
- maranungku 51
markedness 71–74
 marque 35, 72–75, 155, 176
 voir *markedness*
 Martinet, A. 5–6, 24, 26, 45–46, 50, 62,
 80
 Mathesius, V. 20–22
 matrice de traits 29
 mentalisme 87, 89
 modèle 13–14
 linguistique 100
 phonologique 85, 98, 109
 monème 144–145
 monophonématisme 69, 142
 more 176
 morphème 30, 141, 193
 morphologie 29–30, 141, 145–149,
 155, 176–177
 morphonologie 26–27, 155, 177
 motivation
 empirique 125, 129, 154
 indépendante 125, 129–130, 168,
 176
 métalinguistique 91, 149
 métaphore informatique de la grammaire
 157
 métathèse 60, 145, 176
 méthode
 empirico-déductive 99, 102
 hypothético-déductive 99, 184
 métrique 28, 30, 35, 78, 100, 132, 157

- nasalisation 67
- neutralisation
voir phonologique
- normativité 93, 98, 101
- norme 93-95, 97, 131, 161
- onto-historique 123, 172
- opposition
bilatérale 56, 73, 138
contrastive 50-51, 55, 65, 69-71, 155, 176
corrélative 73
disjonctive 73
distinctive 49, 70-71
équipollente 53, 71, 74-75
multilatérale 138
phonétique 70
privative 73-75
- optimalité 32, 104, 121, 128, 131, 155, 175
- optimalité, théorie de l'~
voir phonologie
- paire minimale 50-51, 55, 67, 70
- palatogramme 107
- paradigmatique
voir axe
- paradigme
de T. Kuhn 13
- parole 90, 97, 100, 102, 106, 136, 140, 143, 152
voir langue
- performance 87-88
- pertinence 50-51, 56, 58, 126-127, 143, 146, 151-152, 155
- pertinent
voir trait
- philosophie
analytique 10, 16
de la linguistique 11
de la phonologie 8-10, 12, 185
des langues 11
du langage 10-11
- phonematics*
voir *phonemics*
- phonemics* 61
- phonème 28, 41-43, 48-49, 53, 56-57, 59-61, 64-67, 73, 75, 77-78, 127, 176
définition psychologique 23, 41, 56, 64, 127, 153
non intégré 48
- phonologie 108
conception spatiale 157-158
configurationnelle 29
déclarative 30-32
« de papier » 140
dérivationnelle 29, 31-32
expérimentale 100
fonctionnelle 64, 69, 79, 161
générative 27-28, 59, 77, 80
harmonique 30
lexicale 29
multilinéaire 28
phonologie-1 94-96, 153
phonologie-2 94-96, 153
phonology 169, 175
praguoise 5-6, 23, 47-48, 50, 56, 59, 61, 63, 69, 72, 74, 78-79
taxonomique 62-63, 65
TCSR 30-31
théorie de l'optimalité 6, 30-40, 72, 78, 104, 121, 128, 154
- phonologique
chevauchement 56
connaissance 3, 9, 15, 17, 95, 98, 107, 126, 165, 184-185, 191, 194
contrainte 29, 31, 45, 131-132, 157
de conformité 35
de correspondance 35
de fidélité 35-38
DEPIO 38
IDENT(T) 38
LINÉARITÉ 38
MAXIO 38
de marque 35, 38, 72
ALIGN 38
ALIGN-D 157
*COMPLEXE 38
CONTIG 38
PLUS GAUCHE/DROITE 157
d'harmonie 35
domination stricte 32, 34, 39
hiérarchie 31-33

- principe du contour obligatoire 29
 flottement 145
 fluctuation 58, 144-150
 neutralisation 59, 70-71, 145, 150, 154, 176
 palier 28
 représentation 29, 31, 43, 45-48
 règle 29, 46, 49, 93, 131
 système 137-138, 147, 150
phonology 41, 61, 78
 phonétique 105, 107, 109, 165, 176
 fonctionnelle 177, 192
 Pike, K. 58
 polyphonomatisme 68-69, 142
 Popper, K. 10-11, 14
 poésie 100
 positivisme 86, 99
 en linguistique 89-90, 92, 137, 158
 logique 10, 86
 Prague
 Cercle linguistique 5-6, 20, 22-23, 41, 43, 59, 65-66, 80
 École de ~ 22
 Travaux du Cercle linguistique 20-22, 73
 prescriptivisme
 voir grammaire prescriptive
 préfixation 176
 préfixe 130, 177
 principe de contingence de l'acte prescrit 101, 150
 principe de la non-pertinence de la phonétique 109, 176
 principe du biais fonctionnaliste de l'épistémologie de la linguistique 108, 124
 probabilité 174
 programme de recherche 12-13, 125
 projectabilité 99
 prosodie 78, 176

 qawasqar 144

 réalisme 58, 127
 réalité psychologique 89-90, 95, 127, 153, 171
 reduplication 176

 règle 92-94, 96, 101
 algorithmique 93, 162
 non falsifiable 101, 104
 relâchement vocalique 48
 rendement fonctionnel 122, 145
 régularité 96
 richesse de la base 35
 réparation
 voir phonologie, TCSR
 russe 46-47, 67-70

 Sapir, E. 44, 56
 Saussure, F. de 20, 23, 46, 80, 97
 Sécheyne, A. 20-21
 signe 142
 sémantique 89
 sociolinguistique 95, 101
 sociologie de la science 9, 193
 sociophonétique 97
Sound Pattern of English, The 27, 63, 131
 structuralisme 43, 85, 90-91, 93-95, 97-98, 101-102, 105, 118, 137, 148, 171, 178
 américain 23, 44-45, 50, 56-57, 59, 61-63, 65-66, 69, 76-78, 86
 européen 43-45, 59, 61-62, 66, 76, 178
 structure 43, 85, 97
 suffixation 176
 supra-individuel 120, 136, 139, 153, 161, 176, 186
 suprasegmental 28, 77, 106
 syllabe 28, 30, 38, 107, 176-177
 synchronie dynamique 143, 145, 154
 syntagmatique
 voir axe
 syntaxe 30, 85, 89, 105, 109, 141-143
 fonctionnelle 141
 système phonologique
 voir phonologie

 tahitien 144
 téléologie 113, 119-120
 voir explication fonctionnelle
 théorie 12
 théorie de l'optimalité
 voir phonologie

- TO
 voir phonologie, théorie de l'optimalité
 ton 42, 147, 176, 185
 trait 176
 acoustique 74
 binaire 28, 54-55, 73, 75-77
 ARL 42
 arrière 47, 51
 bas 51
 haut 51
 nasal 42
 distinctif 28, 46-47, 49, 51-52, 56,
 66, 76, 78, 133
 géométrie 29-30, 176
 pertinent 47-48, 51, 53-54, 66, 71,
 74, 127, 177
 redondant 46
 transcription 48, 106
 Trnka, B. 20
 tropologie 145
 Troubetzkoy, N. S. 5, 21-22, 41, 43, 46,
 50, 56, 61-62, 64-66, 73-74, 80
 turque 121
 type 97
 typologie 35, 100, 141, 176
 des systèmes 179
 ultrason 107
 unité distinctive 103
 voir phonème
 unité significative 51-52, 119, 128, 138,
 144-145, 147-148
 universalisme 75, 178
 universaux 133
 variante
 combinatoire 49, 64, 70, 142, 144,
 146
 variation 98, 102, 143, 148, 176
 interlocuteur 143, 150
 intra locuteur 143, 148, 150
 selon la théorie de l'optimalité 34, 159
 stylistique 141
 Vienne, Cercle philosophique de ~
 voir positivisme logique
 Wittgenstein, L. 89, 149

